Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15801 – 7 F

MARDI 14 NOVEMBRE 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

M. Balladur s'oppose à M. Juppé sur son projet de financer la Sécurité sociale par l'impôt

Dans « Le Monde », l'ancien premier ministre rassemble les critiques d'une partie de la majorité

LE PREMIER MINISTRE devait ouvrir, lundi 13 novembre, à l'Assemblée nationale, le débat sur la réforme de la Sécurité sociale. Alain Juppé dévoilera, mercredi 15 novembre, son plan de redressement des comptes sociaux, sur lequel il engagera la responsabilité du gouvernement.

L'opposition, l'UDF et les balladuriens ont annoncé qu'ils se montreront très vigilants sur l'équilibre global entre les recettes nouvelles et les mesures d'économies. Dans un point de vue publié par *Le Monde*, Edouard Balladur met en garde le gouvernement contre une augmentation excessive des prélèvements, qui ferait courir un risque à la croissance économique. L'ancien premier ministre estime que le redressement des comptes doit passer par la maîtrise des dépenses et le refus de toute nouvelle prestation non financée. Il met ainsi en cause l'allocation d'autonomie, qui fait partie des engagements pris par Jacques Chirac.



Cette prise de position a été appuyée par Nicolas Sarkozy, tandis qu'Alain Madelin continue à plaider pour une décentralisation de l'assurance-maladie.

Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, devait rencontrer M. Juppé lundi matin pour arrêter les dernières mesures du plan qui comportera, selon Matignon, des dispositions d'urgence et des réformes structurelles. Il est acquis que sera créée, pour financer le passif, une « CSG *bis* », dont le taux devrait être de 0,5 % à 0,7 % et qui sera étendue à certains revenus jusqu'à présent exonérés de la CSG.

Lire nos informations pages 8 et 9 et les points de vue pages 16 et 17

Plusieurs rabbins sont soupçonnés d'avoir cautionné l'assassinat d'Itzhak Rabin

L'ENQUÊTE sur l'assassinat, le 4 novembre, du premier ministre israélien Itzhak Rabin a permis de découvrir que la police et les services de sécurité générale, le Shin Beth, disposaient depuis plusieurs mois d'indications précises sur le meurtrier et ses projets. Le Shin Beth a reconnu avoir reçu ces informations. Un septième suspect a été arrêté pendant le week-end, et plusieurs rabbins extrémistes sont accusés d'avoir accordé leur caution à la conspiration.

Conformément au calendrier prévu par les accords dits de Taba, signés le 28 septembre par Yasser Arafat et Itzhak Rabin, l'armée israélienne s'est retirée, lundi 13 novembre, après vingt-huit ans d'occupation, de la ville de Djénine, première étape de l'extension de l'autonomie palestinienne en Cisjordanie.

Après un dernier hommage rendu, dimanche dans la soirée, à Tel Aviv, par deux cent mille jeunes à Itzhak Rabin, sur le lieu de son assassinat, le bureau politique du Parti travailliste a désigné Shimon Pérès comme successeur du premier ministre assassiné.

Lire page 2

Les Algériens de France votent en masse pour l'élection présidentielle

LES ALGÉRIENS vivant à l'étranger ont commencé, samedi 11 et dimanche 12 novembre, à se rendre en masse aux urnes, notamment en France – où est installée une importante communauté estimée à plus de 630 000 électeurs inscrits –, afin de choisir un chef de l'Etat parmi quatre candidats, dont le président sortant Liamine Zeroual. Ces opérations s'achèveront, jeudi, par le vote des Algériens vivant au pays.

Les autorités algériennes se sont félicitées de cette affluence dans les isoloirs, qui a donné lieu à de nombreuses bousculades. Elles l'ont interprétée comme un *« signe de maturité du peuple »* et un échec des islamistes et des principaux partis de l'opposition légale qui avaient appelé au boycottage du scrutin. Beaucoup d'électeurs se seraient ainsi déplacés pour exorciser, par ce *« geste de paix »*, leur angoisse devant le drame que vit leur pays depuis près de quatre ans. Certains ont aussi fait état des pressions dont ils auraient été l'objet de la part de leur administration.

Lire page 4 et notre éditorial page 18

Les Russes rétrécissent les astronautes américains

POUR ENTRER au royaume des cieux, il convient d'être taillé aux normes russes. Certains astronautes américains ont ainsi été interdits de séjour dans la station Mir parce qu'ils étaient trop grands, voire, exceptionnellement, trop petits.

Scott Parazynski, 1,88 m, est prématurément retourné aux Etats-Unis à la mi-octobre, après quatre mois d'entraînement à la Cité des étoiles de Moscou. L'astronaute américain dépassait de 5 centimètres la taille limite retenue par les concepteurs russes de Soyouz, la capsule de transport – mais aussi de secours – qui dessert Mir et participera, à partir de 1997, à la construction de la station spatiale internationale Alpha. En cas d'urgence, il risquait de ne pouvoir prendre place à bord de ce « radeau de sauvetage ». Sa collègue Wendy Lawrence a subi le même sort. Son cas est rare : il lui manquait 4 centimètres. Les canons anthropométriques russes exigent du cosmonaute idéal une taille comprise entre 1,64 m et 1,83 m et un tour de poitrine de 96,5 à 112 cm, afin de remplir correctement la combinaison spatiale. Rien n'est dit du tour de taille, si ce n'est que l'aiguille de la balance ne peut dépasser 85 kilogrammes.

La Nasa, qui n'a pris connaissance de ces « exigences techniques » que très récemment, en raison, avoue-t-elle, d'une *« mauvaise communication »*, a fait ses comptes. Sur un contingent de 88 astronautes, rapporte l'agence Associated Press, à peine la moitié pourraient se glisser dans Soyouz. *« Quand vous éliminez ceux qui, de plus, ne parlent pas le russe, la liste est vraiment réduite »*, se lamente David Leestma, directeur des vols habités de la Nasa. L'affaire est d'autant plus délicate que les Américains et les Russes multiplient les vols en commun et réalisent de spectaculaires rendez-vous, comme celui qui va réunir pendant trois jours, à partir du 15 novembre, la navette Atlantis et la station Mir.

L'agence américaine n'aurait pas dû être prise de court. Elle avait elle-même édicté de sévères critères de sélection lors des débuts de la conquête spatiale. Mais il y a beau temps que les navettes spacieuses ont remplacé les capsules étriquées, si bien que les candidats américains à l'espace peuvent désormais mesurer entre 1,486 m et 1,88 m.

Quant aux spationautes sélectionnés par l'Agence européenne pour participer aux programmes russes et américains, ils doivent se situer entre 1,53 m et 1,90 m, indique Franco Rossito, directeur du Centre des astronautes européens à Cologne. *« La taille n'est pas le seul critère*, précise-t-il. *Une longueur de cuisse réduite, par exemple, peut sauver un candidat trop grand. La sélection met en jeu quarante mesures anthropométriques. »* Il convient également d'anticiper sur l'effet des séjours spatiaux de longue durée, au cours desquels, placé en apesanteur, le corps humain peut s'allonger de plusieurs centimètres.

La Nasa fait son possible pour convaincre les Russes d'agrandir un peu l'habitacle de Soyouz d'ici à 1998. En cas de refus, il faudra bien que la nouvelle collection d'astronautes américains se plie à la mode russe : *« Small is beautiful ! »*

Hervé Morin

L'ambition d'un beur idole du rap



K-MEL

VOICI la première idole beur de la jeunesse française : K-Mel, vingt ans à peine, chanteur d'Alliance Ethnik, groupe multiracial de rap dont les chansons célèbrent les plaisirs de la danse et de la fête, les valeurs d'une communauté, en gommant les aspects les plus sombres de la vie en banlieue. Alliance Ethnik a vendu plus de 150 000 exemplaires de son premier album, *Simple et funky*, devenant ainsi un exemple de réussite et faisant de son chanteur et leader d'origine algérienne, K-Mel, le modèle d'une culture née dans les quartiers difficiles, mais cherchant à fédérer un public autour d'une manière joyeuse de faire de la musique, loin des tendances du rap dur et d'une subversion plus radicale. Le succès n'a pas conduit K-Mel à quitter son quartier, réputé l'un des plus durs de Creil (Oise), la cité du Plateau.

« La galère nous a appris à ne pas attendre d'aide, à ne pas être assistés », dit K-Mel. Après le rock, le reggae ou le funk, souvent mêlés aux musiques du bled, le rap s'est imposé comme la forme la plus en phase avec la vie des banlieues, la plus adaptée à la prise de parole des enfants d'immigrés. Décomplexés par le succès de Khaled, qui prouve le succès possible d'un des leurs dans les hit-parades français, les musiciens beurs ont armé leur rage d'une véritable ambition.

Lire page 28

Accord sur la Slavonie orientale

Serbes et Croates ont signé, le 12 novembre à Dayton (Etats-Unis), un accord sur la Slavonie orientale, dernière région de l'ex-Yougoslavie sous contrôle des séparatistes serbes. Le territoire sera administré par l'ONU. p. 3

Attentat anti-américain à Ryad

Un bâtiment utilisé par l'armée américaine a été en partie detruit lundi matin par une explosion à Ryad, en Arabie saoudite. L'attentat a fait plusieurs victimes p. 34

Professeurs experts

Dans les universités et les grandes écoles, les professeurs spécialistes ont succedé aux intellectuels gourous, charismatiques et doctrinaires. p. 15

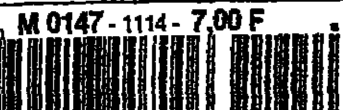
La détermination du XV de France

Le XV de France a arraché une troisieme victoire consécutive aux All Blacks néo-zélandais. p. 24

Les éditoriaux du « Monde »

Manœuvres américaines ; Démocratie sans frontière. p. 18

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1£ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



La France face à ses choix de solidarité

S'IL EST ENCORE, parmi d'autres, un objet de confrontation politique dans nos sociétés industrielles avancées, c'est bien celui de la protection sociale. Le *« grand débat »* organisé par le gouvernement autour de la Sécurité sociale n'a pas permis, pour l'instant, de faire ressortir tous les enjeux du dossier. Limité à la perspective, classique, d'une augmentation des prélèvements, il méritait mieux.

Comment les Français envisagent-ils l'organisation, entre eux, des solidarités nécessaires face aux aléas de la vie, et cela dans des conditions économiques et sociales radicalement différentes de celles qui prévalaient lors de la création de la *« Sécu »*, il y a cinquante ans ? Si la question, essentielle, est simple, la réponse l'est beaucoup moins. La gravité de la crise financière a conduit à une focalisation autour des mesures d'urgence (la création d'une « CSG-bis », la hausse de certaines cotisations, la réalisation d'économies ponctuelles...). Les corporatismes multiples qui interviennent dans cette affaire ont par ailleurs tenté, avec un relatif succès, d'écarter les aspects les plus conflictuels.

Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, a pourtant promis – et confirmé dimanche 12 novembre – *« une remise en ordre durable »* du système, avec pour objectif la recherche d'une organisation *« plus juste et plus efficace »*. Jusque-là, l'unanimité reste possible : une telle approche peut en effet réunir sans aucune difficulté le syndicaliste conservateur Marc Blondel et le « patron des patrons » Jean Gandois, le libéral Alain Madelin et la socialiste Martine Aubry, la droite et la gauche. Derrière ces orientations générales, il y a pourtant des choix qui ne peuvent qu'opposer ces différentes sensibilités.

Si la mondialisation des économies a considérablement réduit les marges de manœuvre des nations en matière économique et monétaire, elle laisse néanmoins, pour l'instant encore, un important espace de liberté dans le domaine social. L'organisation de la protection sociale continue, et continuera pour longtemps encore, à relever, pour l'essentiel, de la nation. Le constat vaut au niveau mondial comme au niveau européen.

Erik Izraelewicz

Lire la suite page 18

ISRAËL Une semaine après le meurtre d'Itzhak Rabin, à l'endroit même où il a été assassiné à Tel Aviv, 200 000 jeunes se sont rassemblés, dimanche 12 novembre, pour un dernier hommage à l'ancien premier ministre devenu leur idole. ● L'ENQUÊTE sur le meurtre a apporté de nouvelles révélations, selon lesquelles la police et le Shin Beth disposaient, depuis des mois, de renseignements sur le meurtrier et son projet. Un rabbin, Yoël Bin-Nun, a par ailleurs fourni, dimanche, au grand rabbinat les noms de ses homologues qui ont préparé le meurtre par des décrets vengeurs. ● LES PALESTINIENS font confiance à M. Pérès pour maintenir le cap. Les partisans de M. Arafat sont aussi encouragés par l'évolution des islamistes du Hamas, qui, selon eux, sont désormais disposés à participer aux élections prévues le 20 janvier 1996.

Les services de sécurité étaient avertis du projet du meurtre d'Itzhak Rabin

Tandis que, dimanche, à Tel Aviv, une semaine après l'assassinat de l'ancien premier ministre, 200 000 personnes lui ont rendu hommage, l'enquête fait apparaître la réalité d'une conspiration cautionnée par des rabbins extrémistes

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Chaque jour qui passe depuis l'assassinat d'Itzhak Rabin, le 4 novembre, apporte désormais son lot de révélations. La police et les services de sécurité générale, le Shin Beth, disposaient ainsi, depuis plusieurs mois, d'une série de renseignements sur Yigal Amir, l'assassin d'Itzhak Rabin, ainsi que certains détails sur son funeste projet.

Un étudiant religieux, Shlomo Halevy, de l'université Bar Ilan de Tel Aviv, que fréquentaient aussi Yigal Amir, ainsi que la plupart des suspects aujourd'hui détenus, avait averti en juin, tout d'abord un officier de renseignement de l'armée, ensuite la police de Jérusalem, puis le Shin Beth.

« *Il avait décrit avec précision l'aspect physique du meurtrier en puissance*, ont révélé, dimanche 12 novembre, les quotidiens israéliens. *Il avait donné son âge, des détails sur son teint mat, son origine yéménite, sa petite taille, son lieu d'études et son appartenance probable à un groupe extrémiste. Il ne manquait que son nom et son adresse* », que le jeune homme avait prétendu ne pas connaitre.

Craignant à la fois de passer pour un mouchard et d'impliquer quelqu'un à tort, Shlomo Halevy, qui avait été renseigné par sa fiancée, elle-même proche des milieux d'extrême droite, avait affirmé à la police avoir appris l'existence du projet au hasard d'une conversation, entendue dans les toilettes de l'arrêt d'autobus central à Tel Aviv.

L'officier de police qui avait enregistré la dénonciation, avait indiqué, dans son rapport, que les informations fournies paraissaient « *sérieuses et concrètes* », et que l'informateur semblait « *avoir la tête sur les épaules* ». Le Shin Beth, qui a discrètement interpellé le jeune homme au lendemain de l'assassinat, avant de le libérer, a reconnu, dimanche, avoir reçu ce rapport, mais, selon un communiqué officiel, « *les informations transmises se sont révélées insuffisantes pour conduire à Yigal Amir* ».

BLACK-OUT

Après ces révélations, qui ont poussé la police à décréter, dimanche, un black-out sur l'enquête, plusieurs ministres, au cours du comité gouvernemental sur la sécurité nationale réuni à Jérusalem, ont fait part de leur colère et redemandé au premier ministre la tête du directeur du Shin Beth.

Shimon Pérès, qui a promis, dimanche, à son parti de « *mettre plus l'accent sur la sécurité du pays* » dans ses nouvelles fonctions, aurait tapé du poing sur la table et invité ses ministres à se calmer, ainsi qu'à cesser de critiquer le Shin Beth dans la presse. Il a indiqué qu'il avait déjà refusé la démission offerte par M. « K », le patron des services, dont il est interdit de publier l'identité.

« *Le gouvernement*, a précisé le successeur d'Itzhak Rabin, *n'a pas à se transformer en commission d'enquête. Qu'on laisse celle qui a été mise en place faire son travail.* » Pour sa part, le chef du gouvernement intérimaire n'a eu qu'à « *se louer des agents du Shin Beth* » qui le protègent « *depuis si longtemps* ». Ils sont, a-t-il conclu, « *les meilleurs des meilleurs* ».

Dimanche, sur le nouveau square Itzhak-Rabin, à Tel Aviv, Leah Rabin a joint sa voix à cette défense en règle d'un service créé avec l'Etat, en 1948. « *Les agents chargés de ta protection pleurent*, a-t-elle dit en s'adressant à son époux assassiné, *et moi je les console. Je leur dis que jamais, jamais, jamais, nous n'aurons aucune rancœur à leur égard, jamais l'idée ne nous traversera l'esprit qu'ils ont failli à leur devoir. Je sais Itzhak, que c'est ce que tu leur aurais dit toi-même.* »



GILET PARE-BALLES

Pendant le week-end, un septième suspect, Arik Swartz, âgé de vingt et un ans, sergent dans l'unité d'élite où servit Yigal Amir – les fameux Golanis – a été arrêté. Fils d'une famille prospère de juifs ultra-orthodoxes domiciliés à Bnei Brak, cité entièrement réservée aux « hommes en noir » dans les faubourgs de Tel Aviv, le jeune homme, chez qui des armes et des explosifs ont été saisis, est soupçonné d'avoir fourni à l'assassin des silencieux, des munitions et des explosifs volés dans sa caserne.

Outre le meurtre du premier ministre, les jeunes extrémistes avaient en projet, selon le ministre de la police, de placer une voiture piégée dans une ville arabe de Cisjordanie occupée pour tuer le maximum de Palestiniens.

Conformément à sa promesse, le rabbin Yoël Bin-Nun, qui vit désormais engoncé dans un gilet pare-balles, a fourni, dimanche, au grand rabbinat d'Israël, les noms de ceux qui, parmi ses homologues, ont donné l'absolution préalable au meurtre, voire l'ont préparé par des décrets religieux vengeurs.

Trois noms sont déjà cités. Il s'agit de Dov Lior, de Kiryat Arba, bastion des colons extrémistes près de Hébron, de Nahoum Rabinovitz, de Maale Adoumim, colonie proche de Jérusalem, et de Eliahou Zini, un rabbin de Haïfa. Le grand rabbinat d'Israël examine l'éventualité de sanctions à leur encontre.

Patrice Claude

■ **Shimon Pérès, premier ministre par intérim, a été désigné,** dimanche 12 novembre, chef du Parti travailliste par le bureau politique de cette formation, qui a aussi recommandé qu'il soit chargé de constituer le prochain gouvernement. Il doit être reçu, en début de semaine, par le chef de l'Etat, Ezer Weizman, pour en être officiellement chargé. – *(AFP, Reuter.)*

« Ton sang coule dans nos veines... »

TEL AVIV
de notre envoyé spécial

La mort tragique d'Itzhak Rabin a désormais un sens, le sens de l'Histoire. « *Itzhak, ton sang coule dans nos veines. Itzhak, nous continuerons ta vie, nous continuerons la paix.* » Les mots sur les banderoles, le silence et le recueillement dans la foule. Foule énorme, 200 000 personnes serrées les unes contre les autres, 200 000 jeunes communiant dans le souvenir d'un homme et d'une idée simple : la paix.

C'était, dimanche 12 novembre, dans la soirée, à Tel Aviv, une semaine après qu'au même endroit un premier ministre qui se sentait seul fut venu recevoir les acclamations de 100 000 fidèles. Et tomber sous les balles d'un assassin. Aujourd'hui, sur la grande scène dressée au pied de l'hôtel de ville, se tient une femme de fer, une petite veuve vêtue de bleu, à la fois si triste, si digne et si visiblement heureuse de constater que son époux n'est pas mort pour rien, là, juste au pied du podium.

« *Vous avez été trop silencieux*, lance-t-elle car elle aime que les choses soient dites, *vous l'avez laissé seul face aux cris de la haine.* » Dans le ciel bourdonnent les hélicoptères de surveillance. Autour de l'ancienne place des Rois-d'Israël, rebaptisée square Itzhak-Rabin, des véhicules militaires, de police, de gardes-frontières patrouillent.

« UN AMOUR INCROYABLE »

Leah Rabin, belle et frêle sous ses soixante-huit ans, parle. Elle ne s'adresse pas vraiment à la foule. Depuis une semaine, elle ne parle qu'à Itzhak.

« *Si tu voyais tous ces gens, si je pouvais te raconter tout ce qui se passe dans le pays depuis une semaine, tu ne le croirais pas, Itzhak. (...) Je te parlerais de ces centaines de milliers d'Israéliens qui ont suivi ton cercueil, de tous ces hommes d'Etat qui sont venus à tes funérailles. (...) Un Etat tout entier a cessé de respirer quand tu es mort. Nous, ta famille, sommes l'objet d'une immense étreinte, d'un amour incroyable qui ne s'arrête plus. On te couvre de fleurs, on allume des bougies à ta mémoire, les jeunes t'écrivent des lettres qu'ils déposent sur ta tombe. Des milliers de gens viennent nous voir des quatre coins du pays : des juifs, des musulmans, des Druzes, des chrétiens, des Circassiens. Me crois-tu, Itzhak ? On n'a jamais rien vu de pareil.* »

Dans la foule, des hommes essuient une larme, des femmes pleurent. Tel Aviv l'insouciante, la jouisseuse, Tel Aviv l'incroyante, l'impie, s'est trouvé une idole. Le portrait du disparu, qui domine la scène, est le plus grand jamais vu en Israël.

UN MESSAGE EN HÉBREU

A gauche, en lettres de lumière, un message en hébreu, « *En souvenir d'Itzhak Rabin* ». Officiellement, le rassemblement est apolitique, tout le monde est bienvenu. Il y a pas mal de keffiehs arabes mais peu, très peu, de kippas juives à l'horizon. Les « observants » viennent rarement à Tel Aviv.

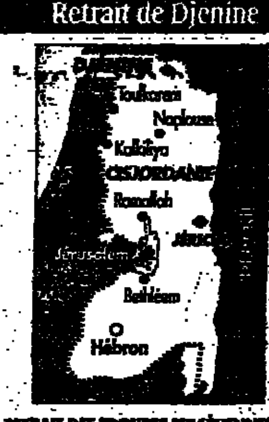
Leah Rabin, née à Koenigsberg, à l'époque allemande – aujourd'hui, la ville est russe – « montée » en Palestine en 1933, quelques jours après l'arrivée au pouvoir de Hitler, Leah Rabin, qui a fait toutes les guerres d'Israël aux côtés de son glorieux époux, veut la paix. « *A Shimon Pérès, qui est seul maintenant sur la voie que vous avez prise ensemble, j'ai dit que nous l'aiderions et qu'il fallait qu'il conduise ce peuple vers la paix.* » La majorité silencieuse, en Israël, a repris la parole.

P. C.

L'armée israélienne a évacué la ville de Djénine

L'Autorité palestinienne a pris le contrôle, lundi 13 novembre, de Djénine, première ville de Cisjordanie, à laquelle s'étend l'autonomie. Treize véhicules qui transportaient les derniers soldats israéliens, ont abandonné, sous les applaudissements de centaines d'habitants, le quartier général de l'administration militaire aux mains de la police palestinienne. Le redéploiement par étapes de l'armée israélienne en Cisjordanie précède les élections palestiniennes, prévues en principe pour le 20 janvier 1996. Réuni au Caire sous la présidence de Yasser Arafat, le Comité exécutif de l'OLP a commencé, dimanche, à débattre de ce scrutin. – *(AFP.)*

Retrait de Djenine



RETRAIT DES TROUPES ISRAÉLIENNES :
● Retrait déjà appliqué
○ Retrait partiel (à venir)
● Retrait total dans les six mois

Les Palestiniens de Gaza n'envisagent pas de « retour en arrière »

GAZA
de notre envoyé spécial

L'inquiétude qui s'était exprimée à Gaza, après l'assassinat d'Itzhak Rabin, semble s'être nettement estompée. Dans les milieux proches de l'Autorité palestinienne et de son président, Yasser Arafat, on estime aujourd'hui que le gouvernement israélien conduit par Shimon Pérès pourra maintenir le cap : en clair, que le processus de paix ne saurait être gravement remis en question, du côté israélien. Même les représentants du mouvement de la résistance islamique,le Hamas, farouchement opposé à ce processus, confient qu'ils n'envisagent pas un « *retour en arrière* » et confirment qu'ils sont sur le point de changer radicalement d'attitude.

« *L'ensemble de la région a perdu un chef historique en la personne de Rabin* », a déclaré le porte-parole du Fatah, la principale composante de l'OLP, en ajoutant qu'il n'est « *pas prêt d'oublier* » le vibrant plaidoyer pour la paix prononcé par Itzhak Rabin, le 4 novembre, juste avant de mourir. Hommage d'autant plus méritoire que Diab Nemer Allouh doit au gouvernement d'Itzhak Rabin d'avoir passé huit ans dans les geôles israéliennes. Gaza a compris que l'opposition de droite en Israël, accusée d'avoir créé un climat propice au geste du meurtrier, sera incapable, dans un proche avenir, de faire obstacle à l'extension de l'autonomie palestinienne. « *Tout le problème est de savoir si le gouvernement Pérès sera assez fort pour s'imposer et faire face aux faucons israéliens* », se demande le docteur Ahmed Yazidji, ancien délégué à la Conférence de Madrid en 1991, et actuel vice-président de la jeunesse et des sports au sein de l'Autorité autonome. « *Pérès est souvent mal considéré parce qu'il n'est pas un militaire* », note ce psychiatre, avant d'affirmer avec un sourire : « *Les Arabes et les Israéliens ont un trait commun : ils ont beaucoup de respect pour les généraux, cette mentalité doit changer maintenant que nous entrons dans une ère de paix...* »

L'ÉVOLUTION DU HAMAS

« *Rabin avait un atout que Pérès ne peut avoir : le poids et l'autorité d'un militaire, mais Israël ne va pas revenir en arrière. Pérès va continuer sur la lancée, car on ne peut ignorer qu'il a été le véritable artisan du processus. Et il a autour de lui des gens pour compenser la disparition de Rabin.* » Ce jugement est rendu par l'un des hommes réputés « ennemis de la paix », qui porte la barbe des islamistes. Imad Falouji est directeur d'*El Watan*, l'organe du Hamas. Son analyse ne surprend guère M. Allouh. « *Il est très difficile*, dit-il, *de détruire ce qui a déjà été construit entre nous et les Israéliens. Personnellement, je n'ai pas de doute : Pérès pourra appliquer les accords conclus et en préparer d'autres.* »

Les partisans de M. Arafat se sentent manifestement encouragés par l'évolution du Hamas, dont certains dirigeants sont de plus en plus disposés à entrer dans le jeu d'un processus que leur mouvement a combattu par tous les moyens, notamment par la violence, et qu'ils récusent encore officiellement. M. Falouji précise que le Hamas possède toujours une « *branche militaire* », responsable d'une série d'attentats-suicides meurtriers contre les Israéliens. Mais il rappelle que le Hamas s'apprête à fonder un « *parti politique* », et qu'il appartiendra aux instances de celui-ci de décider s'il participera aux élections pour former le Conseil de l'autonomie – le « Parlement » palestinien –, prévues le 20 janvier 1996, dans le cadre des derniers accords israélo-palestiniens. M. Falouji et ses amis ne veulent pas présumer du choix du Hamas, qui suscite encore de fortes réserves, mais laissent entendre qu'ils ont, eux, déjà opté pour la participation.

L'assassinat à Malte, le 26 octobre, de Fathi Chakaki, dirigeant du Djihad islamique, proche du Hamas, n'a pas empêché les représentants de ce mouvement de participer, le 8 novembre, à Gaza, à une réunion préparatoire au scrutin. D'autre part, l'Autorité palestinienne a fait savoir qu'un « *dialogue officiel* » aura bientôt lieu avec le Hamas, vraisemblablement au Caire. Hammad Ghazi, rédacteur en chef d'*El Watan* et porte-parole du Hamas, souligne que des militants de ce mouvement ont encore été arrêtés récemment par la police palestinienne, mais il ajoute : « *Nous ne pouvons arrêter la discussion avec Arafat et l'Autorité, car nous sommes condamnés à vivre ensemble.* »

M. Yazidji précise que, depuis des semaines, l'Autorité est fréquemment « *en contact* » tant avec le Hamas qu'avec le Djihad, pour conforter la position des « *modérés* » dans ces deux organisations. Dans les prochains jours, une réunion au sommet doit avoir lieu au Caire entre le Hamas et l'Autorité.

M. Yazidji se déclare convaincu que le Hamas va suspendre ses activités « *militaires* » contre Israël, s'engager dans la compétition électorale et « *jouer son rôle dans la vie politique* ».

A chaque attentat, selon lui, le bouclage des territoires palestiniens par les Israéliens « *ajoute aux souffrances de la population et aggrave la crise économique* », de sorte que le Hamas perd davantage de sympathisants, comme le confirment de récents sondages. Et M. Yazidji de conclure : « *Il n'y a pas d'alternative, les chefs du Hamas doivent choisir la voie politique, sinon leur mouvement disparaîtra ; nous* [à l'OLP] *avons connu ce risque voici quelques années, et c'est pourquoi nous avons choisi la paix.* »

Francis Cornu

Serbes et Croates signent un accord restituant la Slavonie orientale à Zagreb

Le territoire sera provisoirement mis sous tutelle de l'ONU

L'accord sur la Slavonie orientale, signé dimanche 12 novembre par la Croatie et les Serbes sépratistes, désamorce un différend vieux de quatre ans et ouvre la voie à la normalisation des relations entre la Serbie et la Croatie. Le dernier territoire croate encore sous contrôle des sécessionnistes serbes, dans l'est du pays, sera mis sous administration de l'ONU pendant une période transitoire d'au moins un an.

SERBES ET CROATES ont finalement signé, dimanche 12 novembre, un accord sur le statut de la Slavonie orientale, dernière région de Croatie tenue par les séparatistes serbes. Après quatre ans de conflit, les Serbes, qui contrôlent cette région adossée à la frontière de la Serbie, et les autorités de Zagreb se sont engagés sur la voie de la paix en s'entendant sur le retour à terme de ce territoire sous l'autorité croate. *« Pour la première fois dans ce conflit, un problème est réglé pacifiquement par une signature »*, s'est félicité l'ambassadeur américain en Croatie et architecte du compromis, Peter Galbraith.

Cette signature, qualifiée par M. Galbraith d'*« historique »*, est arrivée à point nommé. Dès l'ouverture des pourpalers de paix sur l'ex-Yougoslavie, début novembre à Dayton aux Etats-Unis, les présidents croate, Franjo Tudjman, et serbe, Slobodan Milosevic, s'étaient engagés à régler de façon négociée le sort de cette province de l'est de la Croatie. Mais, depuis, la négociation menée sur le terrain par les médiateurs de l'ONU, Thorvald Stoltenberg et Peter Galbraith, piétinait. Ce qui inquiétait vivement les Etats-Unis : la zone, à la frontière serbo-croate, restait un baril de poudre susceptible de réduire à néant le processus de pacification en cours en Bosnie et de relancer le conflit entre les deux « puissances » régionales, la Serbie et la Croatie.

La région avait connu un regain de tension ces derniers jours, dû à la concentration de troupes croates le long de la ligne de cessez-le-feu, et aux déclarations de Zagreb se disant prêt à récupérer ce territoire par la force si aucun accord n'était atteint avant le 30 novembre, date de l'expiration du mandat des forces de l'ONU déployées dans la région depuis le printemps 1992. Vendredi dernier, les Etats-Unis avaient mis en garde la Croatie en l'enjoignant d'utiliser les *« canaux diplomatiques »* pour régler le litige. Au cours des derniers jours, de nouvelles pressions internationales avaient aussi été exercées sur la partie serbe.

Dimanche, les négociations, maintes fois annulées par le rejet serbe des projets des médiateurs internationaux, finissaient par aboutir. Poursuivant leur navette entre Zagreb et Erdut, fief des autorités sécessionnistes serbes, les médiateurs onusien et américain ont obtenu la signature d'un accord. Le document en quatorze points, qui désamorce un différend vieux de quatre ans, était signé par le chef de la délégation serbe, Milan Milanovic, dimanche après-midi à Erdut, puis, quelques heures plus tard à Zagreb, par Hrvoje Sarinic, secrétaire de la présidence croate.

ÉLECTIONS LIBRES

Cet *« accord de base »* sur l'avenir de la Slavonie orientale prévoit sa mise sous tutelle de l'ONU jusqu'à l'organisation d'élections libres. La Slavonie orientale restera sous administration de l'ONU pendant douze mois, période qui pourra être reconduite au maximum pour une année *« à la demande de l'une des parties »*. Le Conseil de sécurité de l'ONU qui créera cette *« administration transitoire »* devra également *« décider de l'envoi de forces internationales qui pendant la période transitoire maintiendront la paix et la sécurité sur le territoire »*.



De cette décision dépendra la date de l'entrée en vigueur de l'accord. La région sera démilitarisée dans les trente jours qui suivront le déploiement des forces internationales. Cette démilitarisation concernera *« toutes les forces militaires, l'armement et la police »*. Trente jours avant l'expiration de la période de tutelle onusienne, *« l'administration transitoire organisera des élections pour tous les organes locaux du pouvoir »*.

L'administration de l'ONU, affirme le texte, permettra non seulement à tous les réfugiés de retourner dans leur foyer mais également aux personnes qui vivaient auparavant en Croatie et qui se sont installées en Slavonie orientale d'y rester. Les Serbes sécessionnistes avaient insisté sur ce point afin de permettre aux Serbes expulsés de Slavonie occidentale et de Krajina après les offensives croates des mois de mai et d'août, de rester sur place. Parallèlement, les quelque cent mille Croates chassés de la région au début du conflit, en 1991, pourront rentrer chez eux.

« C'est un accord fondé sur le respect des droits de l'homme qui permettra à cette région de préserver à l'avenir son caractère multi-ethnique », a estimé Peter Galbraith. Avant le conflit, la Slavonie orientale était peuplée d'un tiers de Croates, d'un tiers de Serbes et d'une dizaine de minorités ethniques, dont des Hongrois, des Slovaques et des Ruthènes. *« Nous ne croyons pas que l'Etat croate veuille et soit capable de défendre les droits des Serbes. Pour éviter une guerre, nous avons fait confiance aux organisations internationales »*, a déclaré le chef de la délégation serbe, Milan Milanovic. La partie serbe a fait dimanche une importante concession en renonçant à sa revendication d'un référendum sur l'autodétermination à l'issue de la période transitoire. Si l'accord ne préjuge pas de l'avenir politique de la région à l'issue de la période de transition, Hrvoje Sarinic a toutefois estimé qu'il *« démontre que la Slavonie orientale fait bien partie des frontières internationales de la Croatie »*.

Le président américain, Bill Clinton, et son secrétaire d'Etat, Warren Christopher, ont exprimé, dimanche soir, leur vive satisfaction après l'annonce de l'accord. A Belgrade, la presse officielle et le Parti socialiste de Slobodan Milosevic, ont également salué cet accord qui *« met fin à la guerre dans cette région »* et ouvre la voie à *« une paix définitive dans l'ex-Yougoslavie »*.

Florence Hartmann

Grands patrons américains et européens veulent lever les obstacles aux échanges

Séville accueillait le « dialogue transatlantique »

MADRID
de notre correspondant

La bonne centaine de chefs d'entreprise américains et européens réunis, vendredi 10 et samedi 11 novembre, à Séville, pour amorcer le « dialogue transatlantique » sont parvenus à la conclusion qu'il fallait éliminer *« le plus rapidement possible »* les obstacles à la libéralisation du commerce entre les Etats-Unis et l'Union européenne.

Cette rencontre sans précédent, organisée notamment par le secrétaire américain au commerce, Ronald Brown, a rassemblé une brochette des plus importants patrons (Ford, Siemens, Pechiney, Xerox, Philips, Alcatel- Alsthom, BP, etc.) autour de Leon Brittan, vice-président de la Commission de Bruxelles, et de Martin Bangemann, commissaire à l'industrie. Il s'agissait d'examiner comment renforcer les liens commerciaux et, selon le souhait avoué des Américains, aboutir à une zone de libre-échange. Un objectif rejeté par les Quinze et notamment par l'Espagne et les autres pays méditerranéens qui le trouvent *« prématuré »*.

« La coopération est essentielle pour la réussite du marché global et une juste concurrence », a souligné Ronald Brown, pour qui il s'agit *« du ciment durable pour la paix mondiale, la sécurité et le bien-être économique »*. Le secrétaire au commerce a estimé que les échanges atlantiques restaient supérieurs de 50 % (1,7 milliard de dollars) au commerce transpacifique en dépit du renforcement de ce dernier.

Les conclusions de cette rencontre se résument à un message à l'intention des dirigeants politiques afin de *« supprimer les réglementations excessives et différentes »*, et d'unifier les normes douanières, d'homologation, d'investissement et de contrôles techniques. Les quatre groupes de travail constitués sont également convenus que les mesures de protection de l'environnement ne devaient pas être utilisées pour un protectionnisme déguisé et que la libéralisation ne devait pas porter atteinte à la propriété intellectuelle.

Reste à savoir comment lever ce obstacles sans instaurer une discrimination envers les pays tiers, selon les voeux de Peter Sutherland, ancien directeur général du GATT et président de Goldman Sachs. Il faudrait d'abord que les Européens présentent un front uni face aux Américains. Les chefs d'entreprise ont décidé de se retrouver au début de l'an prochain.

En attendant, le *« Transatlantic business dialogue »* avait également pour but de jeter les bases des discussions qui auront lieu le 3 décembre, à Madrid, lors du sommet euro-américain qui réunira le président Bill Clinton, le président de la Commission européenne, Jacques Santer, et Felipe Gonzalez, président en exercice de l'UE. Ce sommet devrait servir à établir les contours d'un espace économique transatlantique sous la forme d'une déclaration d'intention. Le 2 juin, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, avait, à Madrid, tracé les grandes lignes du *« nouveau dialogue transatlantique pour le XXI[e] siècle »* en proposant, pour le long terme, *« l'intégration des économies nord-américaine et européenne »*.

Michel Bole-Richard

Lire notre éditorial page 18

Irlande du Nord : Dublin presse Londres d'ouvrir les négociations

LE PREMIER MINISTRE irlandais John Bruton a exhorté, samedi 11 novembre, son homologue britannique John Major à franchir les *« obstacles mineurs au regard de l'histoire »* pour entamer le dialogue multipartite visant à ramener la paix en Irlande du Nord. Londres refuse toujours d'entamer des négociations tant que les groupes paramilitaires, et notamment l'IRA (Armée républicaine irlandaise), ne font pas un geste en direction du désarmement.

« J'ai au cours des derniers jours avancé des propositions spécifiques auprès de M. Major, destinées à débloquer la situation en progressant vers des négociations multipartites. Je crois que ces propositions méritent une approche constructive », a déclaré M. Bruton, appelant John Major à y répondre de façon *« décisive, courageuse et généreuse »*.

Samedi soir, des sources gouvernementales britanniques ont fait connaître leur *« déception et leur étonnement »* après ces déclarations *« extraordinaires »*, perçues quelque peu comme une provocation surtout parce qu'elles avaient été faites à Londres. M. Major a affirmé qu'il partageait avec M. Bruton la *« frustration »* de ne pas pouvoir entamer des négociations politiques multilatérales, la faute en revenant exclusivement au Sinn Fein et à l'IRA. *« Je sais que le gouvernement irlandais est soumis à des pressions domestiques considérables en raison de l'absence de progrès sur ces discussions »*, a-t-il ajouté.

Les déclarations inhabituellement polémiques de M. Bruton interviennent au lendemain de la découverte en Irlande d'une camionnette bourrée d'explosifs qui était destinée, selon la police, à un attentat dans la province par un groupuscule de républicains extrémistes. Cette découverte aurait accru les inquiétudes du premier ministre irlandais sur les risques d'un échec du processus de paix. – *(AFP.)*

L'opposition roumaine affaiblie par la mort de M. Coposu

PLUSIEURS milliers de Roumains ont défilé, dimanche 12 novembre à Bucarest, devant le cercueil de Corneliu Coposu, le président du Parti national paysan chrétien-démocrate, décédé la veille à soixante-dix-neuf ans. Les marques de sympathie exprimées unanimement, aussi bien par ses partisans que par le pouvoir en place, ne font toutefois que mieux ressortir le vide créé par la mort de ce *« combattant »*, comme l'a qualifié le président Ion Iliescu. La disparition du chef de la principale formation d'opposition risque de mettre celle-ci dans une situation délicate à moins d'un an des élections législatives et présidentielle.

Martyre du communisme, M. Coposu apparaissait, depuis la chute du régime précédent, comme le seul homme politique roumain capable de maintenir l'ordre dans l'opposition. Ses dix-sept années passées dans les geôles communistes, son combat mené depuis 1989 pour démocratiser la société roumaine lui avaient octroyé une autorité morale sur toute l'opposition, même si ses convictions n'étaient pas partagées par toutes les formations qui la composent. L'un des principaux clivages portait sur son soutien à la monarchie et au retour de l'ex-roi Michel I[er]. Mais surtout, Corneliu Coposu avait toujours refusé la constitution d'un gouvernement d'union nationale aux côtés du Parti de la démocratie sociale de Roumanie (PDSR), la formation de Ion Iliescu, minoritaire au Parlement mais qui dirige le pays depuis 1992 grâce au soutien des partis nationalistes et ex-communistes.

La disparition de M. Coposu risque donc de briser des tabous. Toutefois, cette nouvelle donne n'arrive pas au meilleur moment alors que l'année prochaine s'annonce chargée en rendez-vous électoraux avec trois scrutins prévus : municipales, législatives et présidentielle. Or l'opposition ne se présente pas dans les meilleures dispositions face au parti au pouvoir. La Convention démocratique de Roumanie (CDR) – la principale coalition de l'opposition, créée à l'initiative de M. Coposu en 1990 – aura du mal à se trouver un nouveau dirigeant charismatique. Le président de la CDR, Emil Constantinescu, candidat déclaré pour la prochaine élection présidentielle, n'a jamais réussi à faire l'unanimité au sein de son propre camp. Désormais, il ne pourra plus compter sur le soutien de M. Coposu, son mentor, comme ce fut le cas lors du précédent scrutin en 1992.

La Convention démocratique, régulièrement sujette à des convulsions qui ont entraîné le départ du parti des Hongrois de Roumanie et des libéraux du Parti de l'alliance civique, entre donc dans une nouvelle période de turbulences. Et cette situation pourrait faire le jeu du président Ion Iliescu, favori des sondages, qui a toujours su exploiter avec habileté les divisions de ses adversaires.

Christophe Chatelot

Lire également page 14

Mauvais débat de Lech Walesa à la télévision polonaise

VARSOVIE
de notre correspondant

Un Lech Walesa des très mauvais jours face à un Alexandre Kwasniewski ondoyant mais parfaitement à l'aise : le débat télévisé qui a opposé, dimanche 12 novembre, les deux candidats qualifiés pour le second tour de l'élection présidentielle risque de coûter cher à l'ancien chef de Solidarité au moment du vote, dimanche prochain.

M. Kwasniewski a été égal à lui-même. S'exprimant avec une grande facilité – voix affable et langage policé –, il s'est prononcé avec conviction et compétence en faveur de tout ce à quoi il s'opposait lorsque les communistes étaient au pouvoir et lui-même dans leur camp : l'adhésion à l'OTAN, la *« fermeté et la patience »* à l'égard de la Russie et, bien entendu, la démocratie et l'économie libérale. Courtois devant les caméras, il s'était cependant arrangé pour arriver dans le studio après le président en exercice, passant devant lui sans même le saluer.

Ce procédé a-t-il contribué à susciter la colère et l'agressivité que l'ancien ouvrier électricien a, pour sa part, manifestées tout au long du débat ? Lech Walesa a attaqué son adversaire à grands coups de serpe, mais en tapant un peu au hasard et parfois à côté, sur le thème du retour des communistes, de leurs mensonges et de leurs crimes. Traité de *« caméléon »* qui *« joue les intellectuels mais n'a même pas de diplôme »*, le candidat post-communiste a laissé passer l'orage d'un air discrètement méprisant, avant de répondre que la Pologne avait besoin de *« pragmatisme »* et non de *« déclarations incompréhensibles »*, et que son adversaire était décidément *« un homme du passé »*. Mais M. Walesa a surtout fait mauvaise impression lorsqu'il avait à répondre sur sa propre politique : avec ses réponses simplistes ou hors sujet, l'ancien meneur de grèves s'est comporté en caricature de lui-même, sans manifester pour autant les talents de répartie et le sens de la formule que lui inspire la présence d'un public. *« Je ne suis pas content, cette formule de débat ne me convient pas »*, a-t-il déclaré à l'issue de son duel, de toute évidence conscient d'avoir réalisé une très mauvaise prestation.

Il lui reste, en principe, la possibilité de se « rattraper » au cours d'un second débat prévu mercredi, mais il lui sera difficile d'effacer la mauvaise impression donnée, tout particulièrement aux jeunes électeurs : pour un téléspectateur peu au fait de l'histoire des cinquante dernières années et du passé des deux candidats en présence, le choix s'imposerait sans doute de lui-même.

D'autant que M. Kwasniewski, mis sérieusement en difficulté par les révélations d'un quotidien à propos des investissements de sa femme dans une société d'assurances qui utilise des fonds publics au profit d'actionnaires privés appartenant à l'ancienne nomenklatura, a entrepris de contre-attaquer. Par l'intermédiaire du ministre (ex-communiste) de la justice, il laisse entendre que l'actuel président n'a *« peut-être »* pas payé d'impôts sur une somme d'un million de dollars versée en 1989 par la Warner Bros Corporation pour les droits de tournage d'un film sur sa vie.

Jan Krauze

Les Algériens de France répondent massivement à l'appel des urnes

Partagés entre la crainte et l'espoir, plusieurs dizaines de milliers d'Algériens vivant dans l'Hexagone ont participé aux premiers jours du scrutin présidentiel, premier du genre depuis l'indépendance

Les quelque 630 000 électeurs algériens inscrits en France ont commencé, samedi 11 novembre, à affluer devant les vingt-deux centres de vote mis en place dans l'Hexagone à l'occasion du scrutin présidentiel, étalé sur trois jours, les 11, 12 et 16 novembre. La majorité de la population algérienne installée en France est d'origine kabyle. Au total, quelque 16 millions d'électeurs (contre 13 millions lors des élections législatives de décembre 1991) sont appelés à choisir le futur chef d'Etat. En Algérie, le vote se déroulera le 16 novembre. Samedi, en France, de violentes bousculades ont eu lieu devant plusieurs consulats, qui ont nécessité 1 200 interventions de la Croix-Rouge, afin d'évacuer les victimes de malaise. A Alger, le quotidien gouvernemental *El Moudjahid* a qualifié cette forte participation de *« démocratie déferlante »*, tandis que le ministre des affaires étrangères, Salah Dembri, saluait *« la maturité du citoyen algérien »*. *(Lire notre éditorial page 18.)*

LES ALGÉRIENS résidant en France, appelés à participer en avance au premier tour de l'élection présidentielle du 16 novembre, ont pris d'assaut, samedi 11 et dimanche 12 novembre, les vingt-deux centres de vote mis en place à Paris et en province. Ce nombre insuffisant de bureaux au regard des quelque 630 000 électeurs inscrits, explique, en partie, la longueur des files d'attente. Le manque d'organisation y a aussi contribué pour beaucoup. Devant certains consulats, à Lille, à Nice, à Marseille et à Lyon notamment, les forces de sécurité ont été débordées par la foule et plusieurs dizaines de personnes ont été victimes de malaise.

Le ministre algérien des affaires étrangères, Salah Dembri, s'est félicité, dimanche, de cette forte affluence, signe de *« la maturité du citoyen algérien »*. L'ambassadeur d'Algérie à Paris, Hocine Djoudi, a salué le *« civisme »* des électeurs, leur participation massive prouvant leur *« rejet des islamistes »* et de l'appel au boycottage lancé par les partis d'opposition.

C'est la première fois, depuis le référendum sur la Constitution, organisé en février 1989, que les *« Algériens de l'immigration »* sont appelés à voter sur le sol français. Cela n'avait pas été le cas, en juin 1990, lors des élections communales – premier scrutin pluraliste de l'histoire algérienne –, ni en décembre 1991, lors des élections législatives, marquées par le succès des candidats du FIS. C'est donc la première fois qu'on devrait pouvoir mesurer le poids des « deux Algérie » : celui des « Algériens de France », en majorité kabyles, et celui des « Algériens d'Algérie », à dominante arabe.

L'immigration kabyle est, de loin, comme le rappelle l'universitaire Tassadit Yacine, *« la vague la plus ancienne et la plus massive »* de l'immigration algérienne, et représente *« environ les trois quarts »* de la population algérienne installée en France. Nul doute que cette singularité puisse expliquer, en partie, le succès prévisible de Saïd Sadi, seul candidat kabyle en lice. Déjà favorisé par l'élimination de son rival « républicain » Redha Malek, le secrétaire général du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) devrait aussi profiter de l'absence de son frère ennemi, le Front des forces socialistes (FFS) de Hocine Aït Ahmed. *A contrario*, l'enthousiasme des Algériens à remplir leur devoir électoral en France est le signe d'une perte d'audience du FFS.

Cette précipitation des électeurs vers les bureaux de vote dénote une volonté de manifester leur présence tout à fait inédite. Aussi inédite que la spirale meurtrière dans laquelle a été happée l'Algérie, depuis près de quatre ans. Jamais les Algériens n'ont sans doute ressenti une telle angoisse : celle de voir disparaître leur pays tout entier. Est-ce cette angoisse qui a provoqué ce « sursaut civique » ? Croit-on pouvoir exorciser trois ans de cauchemar ? Pas un électeur, en tout cas, qui n'affirme *« voter pour la paix »*.

« PAR PEUR DU CONSULAT »

« Les gens s'accrochent à n'importe quel sauveur. En l'occurrence, les militaires, puisqu'il n'y a pas d'autre choix », commente l'historien Mohamed Harbi. Des propos que ne démentirait pas cette jeune étudiante, qui pense avoir *« voté utile »* en choisissant le général Zeroual. *« Au départ*, note-t-elle, *j'aurais plutôt penché pour Sadi. C'est le seul qui défende la dignité de la femme. Mais autant voter pour l'armée. Comme on dit chez les chrétiens : mieux vaut s'adresser au bon Dieu qu'à ses saints ! »*

D'autres jurent être allés voter *« par peur du consulat »*. A les entendre, la campagne menée en France par le pouvoir algérien, afin de les convaincre de participer au scrutin, aurait porté ses fruits. *« Quand je suis allée au consulat, en octobre, pour demander une fiche d'état civil, on m'a bien fait comprendre que, si moi et ma famille on ne votait pas, il nous serait plus difficile, à l'avenir, d'obtenir le moindre papier »*, assure une habitante de la banlieue nord de Paris. On vote *« pour être en paix avec sa conscience... et son consulat ! »*, résument les mauvaises langues.

Les structures de l'Etat algérien – ambassade et consulats en tête –, où les apparatchiks du FLN sont encore fort nombreux, n'ont pas ménagé leur peine. L'appel à un boycottage « perlé », lancé par ce parti, théoriquement classé dans l'opposition, traduisait déjà un malaise. Il y a fort à parier qu'une partie de ses membres n'ait préféré rallier le camp des « zeroualistes », donnés grands favoris de l'élection présidentielle.

Quelles que soient les motivations des votants, le *« raz de marée »* français, selon la formule de la radio d'Etat, est là. Ce succès devra *« donner le la »* au reste des électeurs en Algérie, a averti M. Djoudi. Cette mise en garde ne concerne pas seulement les groupes islamistes, objets d'une répression de plus en plus brutale. Selon nos informations, six militants du FFS auraient été interpellés, dimanche, à la sortie d'Akbou, en Kabylie, par des policiers en civil. Trois auraient été relâchés, après saisie de leurs papiers d'identité. Mais on resterait sans nouvelles des trois autres, parmi lesquels Djamel Zenati, membre du conseil exécutif régional du FFS.

Catherine Simon

22 centres de vote ouverts pour 630 000 électeurs

■ Un militant du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Hocine Si Zine, a été assassiné, samedi 11 novembre, à Tirmitine, en Kabylie, alors qu'il collait des affiches en faveur de Saïd Sadi, le candidat de ce parti à l'élection présidentielle. Un membre du comité de soutien à Liamine Zeroual avait été tué, la veille, à Djelfa. En prévision du scrutin du 16 novembre, les autorités ont décidé de réglementer la circulation des poids lourds et de fermer les marchés hebdomadaires. Ces mesures s'ajoutent à la fermeture des écoles, effective depuis lundi 13 novembre, et à la suspension des compétitions de football. – *(AFP)*

Les commentaires de la presse algéroise

Le titre du quotidien *Le Matin* du 13 novembre : « La démocratie déferlante : l'exemple de l'émigration », donne le ton de l'ensemble de la presse algéroise, gouvernementale et privée, qui met en exergue la grande affluence des immigrés dans les bureaux de vote à l'étranger, notamment en France. *« C'est une surprise pour les Français, qui voient en cette mobilisation un exemple, voir un modèle de civisme »*, ajoute le journal. Même affirmation pour *El Watan*, pour qui *« l'engouement* [des électeurs] *n'a pas manqué d'étonner les Français »*.

Pour sa part, *La Tribune* estime que, face à cette très forte participation, *« Paris et Bruxelles devraient tenir compte de la donnée électorale »* dans leurs rapports avec Alger. Le quotidien arabophone *El Khabar* souligne, quant à lui, que *« cette participation est une gifle pour tous ceux qui ont appelé au boycottage »*. Enfin, le très gouvernemental *El Moudjahid* affiche sa satisfaction sous le large titre : « Un formidable coup d'envoi ».

Le vote de solidarité des immigrés dans le sud de la France

MARSEILLE
de notre correspondant

« Ici, en France, on se sent inutile, privilégié même, alors un bulletin dans une urne, ça nous coûte rien. Voter, c'est un peu aider ceux qui sont au pays. » A l'image d'un grand nombre de ses compatriotes, Mebarka, une jeune femme de vingt-six ans, a utilisé son bulletin de vote comme un message de solidarité. *« Sortir l'Algérie de la boue »*, *« Aider les femmes qui souffrent »* ou tout simplement *« pouvoir passer des vacances cool au pays »* sont autant de motivations de milliers d'Algériens qui, samedi 11 et dimanche 12 novembre, ont rempli leur obligation électorale au consulat général de Marseille.

Dans un premier temps, les agents consulaires et les forces de l'ordre ont été surpris de l'engouement des 55 000 électeurs algériens vivant dans les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, le Gard et l'Hérault et immatriculés à Marseille. Samedi, dès cinq heures du matin, plus d'un millier de personnes se massaient devant le consulat.

QUATRE POINTS DE CONTRÔLE

En dépit de réunions préalables entre le consulat et la préfecture de police, le dispositif prévu a vite démontré son insuffisance. Samedi matin, des CRS ont dû être appelés en renfort pour dégager de la foule des personnes tombées au sol. Dimanche, en revanche, le vote a été organisé dans d'excellentes conditions : deux à cinq heures d'attente seulement. Auparavant, il fallait franchir quatre points de contrôle : présentation des papiers d'identité à l'entrée d'un périmètre hermétiquement bouclé, palpation, passage au détecteur de métaux puis dernière fouille, cette fois par les bénévoles du consulat. En moyenne, un millier de personnes votaient par heure.

Cent quarante policiers et CRS, dont une équipe du groupe d'intervention de la police nationale, une trentaine de marins-pompiers et des effectifs de la protection civile composaient un impressionnant dispositif de sécurité. Les égouts du quartier étaient régulièrement visités et un poste de secours était dressé au milieu de la rue Paradis. Trente-cinq personnes y ont été soignées, victimes de malaises ou de blessures bénignes.

« Pour les Algériens d'Algérie, cette mobilisation est une formidable leçon. Regardez les visages, s'enthousiasmait Ahmed Si-Ahmed, consul adjoint à Marseille. *On y lit le courage, l'acharnement à voter. »* Un représentant de chacun des quatre candidats à l'élection présidentielle assistait dans chaque bureau de vote au scrutin et apposait son cachet lors du scellement des urnes. *« Tout se fait dans la transparence »*, a assuré un scrutateur du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), formation qui a mené campagne dans les cités de la banlieue marseillaise.

Souvent des Algériens étaient venus voter en famille, les jeunes coiffés d'une casquette, leur grand-père portant la chéchia. *« Nous sommes tous là pour la même raison. Les jeunes, les vieux, les hommes, les femmes ne veulent plus qu'il y ait de morts et tous espèrent que ce vote mettra fin à la guerre civile »*, témoigne Zohra, étudiante à Marseille. Dans la foule, de très nombreuses femmes, beaucoup de jeunes gens. Le *Walkman* sur les oreilles, Habib, une vingtaine d'années, déplore pourtant que trop de copains de son âge aient cru qu'ils allaient *« perdre un après-midi pour déposer un petit bout de papier »*. De ce vote, Habib attend la paix et *« que l'Algérie redevienne... enfin devienne démocratique »*.

Luc Leroux

« On ne veut pas rater ça... »

EN CINQUANTE-DEUX ANS de vie d'immigrée dont quarante passés dans le quartier de Barbès à Paris, c'est la toute première fois qu'elle vote. Zora, vendeuse, mère de sept enfants *« tous bien intégrés »*, s'est habillée chic et a pris par la main Leïla, sa fille française de quinze ans, pour aller accomplir son devoir, dimanche 12 novembre, au Centre culturel algérien, rue de la Croix-Nivert, au cœur du quinzième arrondissement.

Après plus de quatre heures d'attente, elle a enfin accédé au hall de marbre rose et blanc où une fouille consciencieuse est pratiquée. De nombreux canifs sont retirés des poches des hommes. Certains sont arrivés dans la nuit, dès 4 heures, pour ne glisser leur bulletin dans l'urne que peu avant midi, dans l'un des cinq bureaux de vote ouverts pour les dizaines de milliers d'Algériens de Paris *intra muros*.

Dans cette portion de rue bouclée par les CRS, la file d'attente décrit un immense « M » trop large pour éviter les bousculades. Mais la dignité est de mise dans cette foule d'âge plutôt mûr et majoritairement masculine. *« Croyez-vous que les Français accepteraient d'attendre quatre à cinq heures pour voter, sans pouvoir manger, boire ni même aller au petit coin ?*, lance un votant. *Les Français vont voir que les immigrés se sentent impliqués par les horreurs qui se passent en Algérie sans pour autant être des terroristes. »*

Zora, qui tient mal sur ses jambes, justifie en bref l'énergie de son vote. *« Je ne veux pas du FIS »*, dit cette fille d'un capitaine *« mort pour la France »* en 1943. Après avoir suivi la campagne électorale à la télévision algérienne reçue par antenne parabolique, elle a voté pour Liamine Zeroual sans grand enthousiasme, *« parce que c'est le moins pire et qu'il représente la République »*, comme dit sa fille, mais surtout *« contre les criminels qui tuent au nom de l'islam »*. *« C'était maintenant ou jamais »*, résume, en écho, Linda, qui analyse son vote comme *« une manière de se battre pour réconforter les femmes d'Algérie »*.

Riad, vingt-sept ans, peintre en bâtiment, vote lui aussi pour la première fois et se dit fier de *« se sentir citoyen »*. D'origine kabyle, il a voté pour le très laïque Saïd Sadi, berbère comme lui. Hocine, vingt-cinq ans, étudiant français et algérien qui a milité pour Jacques Chirac, partage cet espoir. Il dit sa confiance en l'honnêteté du vote *« au moins en France »*, même s'il s'inquiète de possibilités de *« magouilles »* entre la fermeture des bureaux de vote, dimanche soir, et leur réouverture, jeudi matin.

JUSQU'A UNE HEURE DU MATIN

Elle a dix-neuf ans, lui, trente de plus. Un même sourire aux lèvres, ils regardent les 500 mètres de queue qui les séparent de l'entrée du consulat de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne). Cinq à six heures d'attente. Qu'importe : *« Ça fait des années qu'on attend ça. On ne va pas commencer à grogner. »* Lui, le vieux restaurateur, installé à Provins (Seine-et-Marne) depuis trente ans, en a vu passer des élections à l'Amicale du FLN. *« On y allait par devoir*, se souvient-il. *Et un peu pour éviter les problèmes administratifs. Mais c'était comme au bistrot. On entrait, on votait, on sortait, mais c'était toujours joué d'avance. »* Sa fille prend le relais : *« Cette fois, c'est autre chose, une nouvelle Algérie. Ça ne réglera pas tous les problèmes. Il y a des partis qui ont appelé au boycottage. Mais c'est quand même un mouvement vers la démocratie. On ne veut pas rater ça. »*

Devant eux, la marée humaine semble ne pas avoir de fin. Pour ce deuxième jour de vote, l'organisation s'est un peu améliorée. La veille, 7 000 des 45 000 inscrits ont voté dans les sept bureaux que compte le centre. *« Mais on a terminé à 1 heure du matin au lieu de 20 heures*, explique le représentant du candidat islamiste, Mahfoud Nahnah. *Et quand, à 3 heures, on est sorti pour aller dormir, des gens étaient déjà devant la porte avec la couverture et le Thermos de café. »*

PLUS DE 200 KILOMÈTRES

« C'est exprès, tout ça, soupire Djamel, vingt-quatre ans, petite barbe sur les joues. *C'est pour qu'en Algérie les gens pensent que les immigrés votent. »* Lui aussi attend depuis deux heures. *« Mais c'est juste pour accompagner mon cousin, qui n'a pas de voiture. Moi, je ne participerai pas à ce vote bidon. Comme tous les jeunes. »* Derrière lui, un étudiant, partisan de Zeroual, hausse les épaules : *« Ne l'écoutez pas, il soutient les tueurs. Ce qu'il nous faut, c'est un nouveau Boumediene. Et on est venu de loin pour l'avoir. »*

De loin, effectivement. Cinq départements, dont l'Yonne et la Nièvre. Pour certains, plus de 200 kilomètres. *« Et tout ça pour voter »*, s'étonne un des nombreux policiers qui, munis de gilets pare-balles, tentent d'organiser l'attente. *« Vous ne pouvez pas comprendre*, lui rétorque une femme d'une quarantaine d'années qui l'a entendu. *Pour vous, des urnes transparentes, ça ne veut rien dire. Et la démocratie, vous êtes né dedans. L'islamisme, les gens qu'on égorge, vous voyez ça à la télé. Mais pour nous, c'est une réalité. Ce sont nos parents, nos cousins qui sont là-bas. Alors on peut attendre quelques heures. »* Le calme, autour d'elle, semble faire écho à ses paroles. De temps à autre, certains perdent patience. S'emportent contre le consulat et ce pays qui *« ne peut jamais faire les choses comme tout le monde »*. Mais le silence revient vite, juste rompu par les sirènes de quelques ambulances.

Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg

Débat dans l'anonymat sur une radio franc-comtoise

BESANÇON
de notre envoyée spéciale

Abdallah est consterné. Le débat qu'il doit animer, ce vendredi 10 novembre, sur Radio-Sud, station « communautaire » de la capitale franc-comtoise, est menacé de naufrage. Deux de ses invités, le partisan local du général Liamine Zeroual et celui du cheikh Mahfoud Nahnah, ont fait faux bond. Seuls les porte-parole de Saïd Sadi sont présents. Un compromis est trouvé : le fidèle du candidat Zeroual accepte d'intervenir par téléphone. Anonymement. Comme les autres participants de l'émission. Les Algériens de Besançon sont avant tout des Algériens. En ces temps incertains, mieux vaut parler masqué.

Quand l'émission démarre, Abdallah est si nerveux qu'il s'entête à donner au président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) le nom de l'ancien ministre de l'intérieur, le général Selim Saadi. On sourit, sans s'offusquer. Et personne ne relève les erreurs contenues dans la présentation du dirigeant kabyle, promu *« membre d'Amnesty international en Algérie »* et *« créateur de la Ligue des droits de l'homme »*.

LE CODE DE LA FAMILLE

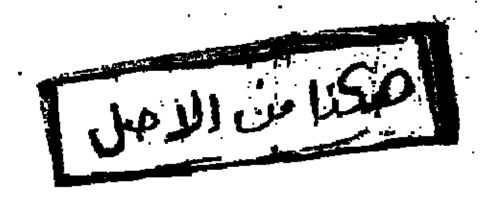
Mais c'est avec l'intervention du partisan de M. Zeroual, baptisé Si Mohamed, que le rideau se lève enfin. La *« glorieuse Révolution de novembre »* est saluée ; de même sont rappelés les piliers de l'identité algérienne, *« islamique, arabe et amazigh »* (berbère). Si Mohamed évoque la *« fracture sociale »* que l'Algérie, dit-il avec sérieux, *« doit éviter »*. Yasmina bout sur place. *« Si le président Zeroual est un vrai démocrate, qu'attend-il donc pour abroger le code de la famille »*, s'exclame-t-elle. *« Peut-être qu'il organisera un référendum ? »*, bredouille Si Mohamed.

Aussitôt, Yasmina repart à l'assaut. Tout y passe : le fameux code, le système éducatif, le fait que les décisions *« sont toujours prises par le haut »*. Si Mohamed suffoque. Il n'a pas l'habitude des débats. Surtout avec une femme. *« Pour l'école, il y aura une réforme. Une commission va s'en charger »*, promet-il. Quant au code de la famille, *« il n'est pas si mauvais »*, bafouille-t-il.

« L'essentiel, c'est que les Algériens fassent leur devoir civique », estime un auditeur. *« Un musulman, quand il légifère, il est bien obligé de se référer à sa religion. Et l'Algérie est 100 % musulmane, non ? »*, ajoute-t-il. *« Moi je suis pour Zeroual, et je n'ai rien à voir avec les intégristes. Je préfère celui qui est le plus proche des réalités algériennes »*, conclut-il d'un ton rogue. Piquée au vif, Yasmina dénonce les partisans du dialogue avec les islamistes, *« manipulés par le Soudan, l'Iran et l'Arabie saoudite »*. Un second auditeur l'interrompt. *« Pour vous, tout ce qui n'est pas kabyle est intégriste*, s'écrie-t-il. *Le RCD est le plus intégriste de tous les intégristes ! »*

Il est minuit passé quand l'émission s'achève. Pari gagné : même maladroits ou agressifs, les Algériens se sont parlé. Un luxe inimaginable pour leurs compatriotes d'Algérie.

C. S.



هكذا عن الاصل

pel des urnes

Le Commonwealth impose deux ans de mise à l'épreuve au Nigéria

L'Union européenne suspend toute coopération avec la junte militaire d'Abuja

Le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Commonwealth s'est achevé lundi 13 novembre avec la publication d'un communiqué rappelant sa condamnation des essais nucléaires et la décision, sans précédent, de suspendre un des pays membres, le Nigéria, après l'exécution vendredi de neuf opposants à la junte militaire. Ces pendaisons ont été officiellement annoncées lundi par le gouvernement.

LES ETATS MEMBRES du Commonwealth qui avaient décidé le samedi 11 novembre de « suspendre » le Nigéria, après l'exécution la veille de neuf opposants – dont l'écrivain Ken Saro-Wiwa –, ont finalement imposé à la junte militaire du général Sani Abacha une période de mise à l'épreuve de deux ans pour revenir dans le giron des pays démocratiques, sous peine d'être formellement exclu de l'organisation. Cette décision a été prise à la quasi-unanimité des cinquante-deux Etats membres – à l'exception de la Gambie.

Le sommet a désigné lundi un groupe de huit ministres des affaires étrangères de l'organisation qui seront chargés de surveiller le processus de démocratisation et les entorses aux droits de l'homme au Nigéria. Il sera constitué de l'Afrique du Sud, du Canada, du Ghana, de la Grande-Bretagne, de la Jamaïque, de la Malaisie, de la Nouvelle-Zélande et du Zimbabwe. Jim Bolger, premier ministre de la Nouvelle-Zélande, pays hôte, a précisé à la fin de la réunion que ces huit pays tiendraient compte dans leur evaluation *« des principes adoptés par le Commonwealth en ce qui concerne la démocratie, la formation de consensus et le développement »*. La Commission européenne a annoncé dimanche qu'elle suspendait sa coopération avec le Nigéria et rappelait son représentant sur place. Cette décision fait suite au rappel samedi des ambassadeurs des quinze pays membres de l'Union européenne. Le commissaire Joao de Deus Pinheiro, chargé des relations avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, a précisé que la Commission proposerait à ses membres *« des mesures additionnelles »*, et notamment le renforcement des sanctions en vigueur depuis 1993 et la prise du pouvoir par la junte militaire du général Sani Abacha. Le gel des avoirs en Europe des dirigeants nigérians et des restrictions sur les visas accordés aux membres du gouvernement et à leurs familles pourraient être inclus dans ces mesures.

Le premier ministre britannique, John Major, a annoncé dimanche sa décision d'interdire toute vente d'armes au Nigéria, précisant qu'il souhaitait *« qu'un embargo le plus large possible sur les ventes d'armement et de matériels militaires à ce pays soit mis en place »*. John Major a cependant exclu d'autres sanctions commerciales ou un embargo sur les ventes pétrolières du Nigéria (cinquième exportateur mondial au sein de l'OPEP), considérant qu'une telle mesure pénaliserait trop durement la population du plus grand pays d'Afrique noire, dont les ventes d'or noir sont vitales pour son économie.

SHELL TEMPORISE

M. Major a affirmé que son gouvernement discuterait avec la compagnie pétrolière Shell de ses projets d'investissement au Nigéria. Selon l'hebdomadaire *The Observer*, Shell avait l'intention de signer mercredi à Londres un contrat de 4 milliards de dollars avec le Nigéria pour l'implantation d'une unité de production de gaz naturel liquéfié, malgré la réprobation suscitée dans le monde par les exécutions. La compagnie, qui exploitait des gisements dans le delta du Niger (la région natale des neuf militants de la cause ogonie exécutés), a indiqué dimanche qu'elle tiendrait *« d'ici à la fin de l'année et non plus ce mercredi »* des discussions avec le gouvernement nigérian à ce sujet. La Société de financement international (SFI), filiale de la Banque mondiale spécialisée dans le prêt au secteur privé, avait annoncé vendredi qu'elle renonçait à s'engager dans ce projet.

Mis au ban de la communauté internationale, le Nigéria a réagi dès samedi, estimant *« malencontreuse, injuste et sans fondement »* sa suspension du Commonwealth. A Auckland, le ministre des affaires étrangères nigérian a même prétendu qu'il n'y avait pas eu de *« confirmation officielle des exécutions de Ken Saro-Wiwa et de ses coïnculpés »*. Le sommet du Commonwealth *« a donc agi sur la base de rapports de presse »*, a-t-il estimé. Le régime militaire nigérian a attendu lundi matin pour confirmer officiellement l'exécution des neuf opposants ogonis, par la voix du conseiller juridique du chef de l'Etat. – *(AFP, Reuter.)*

■ **Après l'adhésion du Cameroun, cinquante-deuxième Etat membre**, le sommet du Commonwealth a décidé, dimanche à Auckland, d'accueillir le Mozambique au sein du club anglophone. La Sierra Leone et la Gambie se sont formellement engagées devant le sommet à organiser des élections démocratiques en 1996. Le prochain sommet du Commonwealth se tiendra à Londres en 1997.

La Chine intervient brutalement dans le choix du panchen-lama

PÉKIN
de notre correspondant

La direction chinoise vient de se livrer à une spectaculaire « opération coup de poing » dans la crise tibétaine, qui aura pour effet de repousser aux calendes grecques toute amorce de rapprochement avec le dalaï-lama, voire d'aviver encore la tension sur le Toit du monde. Pékin a convoqué à Pékin, sans préavis, du 5 au 11 novembre, la quasi-totalité des religieux et dirigeants du Tibet – un groupe de 75 dignitaires dont aucun membre n'avait été autorisé à se faire porter pâle – pour une réunion dans une résidence militaire, sous bonne garde, afin de contraindre ces personnalités à s'incliner devant sa décision de récuser le choix fait par le dalaï-lama pour la réincarnation du panchen-lama, et à exprimer leur soutien à l'alternative offerte par la Chine : trois jeunes candidats tibétains ont été sélectionnés, parmi lesquels le choix final sera opéré par tirage au sort à partir d'une urne d'or. Il s'agit là de la remise en service d'un rite politico-religieux datant de l'époque mandchoue.

C'est, note-t-on, la première fois qu'un régime « communiste » se présente ainsi en ordonnateur d'un rite religieux dont on voit mal en quoi il cadre avec la doctrine de Lénine. Il est vrai que l'entière direction chinoise s'est impliquée, à en juger par la photo publiée en première page, lundi 13 novembre, des journaux : les dignitaires tibétains, debout, posent derrière les plus hauts représentants de l'Etat, du parti, de l'armée, de l'économie et de la façade de « bourgeoisie nationale » inféodée au régime, autour du président Jiang Zemin. Il s'agit de démontrer que les ordres de Pékin sont l'expression de l'implacable volonté de la nation, et non pas seulement du parti.

PUBLICITÉ

M. Jiang a, en outre, annoncé que la phase ultime de recherche d'une réincarnation selon les volontés chinoises serait expéditive. C'est, pour le régime, une manière de confirmer qu'il regrette de s'être fait prendre de vitesse par le dalaï-lama, qui avait annoncé son propre choix en mai dernier en la personne de l'enfant Gedhun Choekyi Nyima. Les autorités chinoises n'ont pas fourni l'identité des trois enfants devenus candidats imposés – que les Tibétains en exil ont cependant publiée –, mais ont explicitement indiqué que le panchen choisi par le Prix Nobel de la paix 1989 n'était pas de la partie.

Les conséquences de l'action de Pékin peuvent se révéler lourdes. La question religieuse au Tibet est d'une subtilité de boutique de porcelaine dans laquelle le gouvernement chinois fait figure d'éléphant. Certains Tibétains, pas seulement ceux qui vivent en exil, ont exprimé la crainte de voir une scission spirituelle entre deux panchens d'obédiences opposées. Une telle situation serait bien plus grave pour la permanence culturelle tibétaine que la relation complexe, pas toujours très conciliante, entre le dalaï-lama et le panchen-lama, qui a dominé les sentiments de ce peuple depuis la mainmise pékinoise en 1950.

Surtout, on peut s'étonner de voir la Chine commettre l'apparente erreur de donner à la réincarnation choisie par le dalaï-lama une publicité officielle risquant de lui conférer une légitimité symbolique. Certes, on tient que l'enfant, âgé de six ans, est entre les mains du gouvernement chinois (de même que, probablement, sa famille), qui peut en jouer. Mais la connaissance de la psychologie tibétaine n'est pas le fort de Pékin. Ce que la Chine semble jouer, ici encore, est un jeu politique simple, qui a nom « diviser pour régner ». Il est pourtant de notoriété publique que l'unanimité de façade dont fait preuve le régime chinois quant à la question tibétaine est circonstancielle : certains ont été conscients de la nécessité d'une politique moins brutale au Royaume des neiges si la Chine veut s'y maintenir sans recourir épisodiquement à une répression violente, mal vue au plan international.

Francis Deron

Le Mexique subit une nouvelle crise de confiance

ECHAUDÉS par la grave crise financière qui avait suivi la dévaluation du peso mexicain, en décembre 1994, des experts du Fonds monétaire international se sont rapidement rendus à Mexico pour examiner les conséquences de la nouvelle bourrasque monétaire qui a fait chuter lourdement le cours de la monnaie nationale ces derniers jours. L'intervention de la banque centrale mexicaine, jeudi 9 novembre, avait permis de stabiliser le peso, qui s'était brusquement affaibli, tombant à son plus bas niveau depuis la crise de décembre 1994, et depuis la brève poussée de fièvre du début mars. En dépit du léger redressement intervenu depuis, cette faiblesse du peso illustre le décalage persistant entre des indicateurs macro-économiques en voie d'amélioration et un climat social et politique qui reste très tendu.

La chute du peso, tombé à 7,39 pour 1 dollar vendredi 3 novembre, s'était accélérée en début de semaine : la monnaie mexicaine était descendue jusqu'à 7,85 à la clôture des échanges mercredi 8 novembre (et même à 8 pesos pour les particuliers). Elle s'est interrompue jeudi 9 novembre après l'intervention de la banque centrale : le peso est remonté à 7,6, et s'est maintenu à ce niveau vendredi. Compte tenu des sommes relativement faibles échangées, on estime que la banque n'a pas eu à débourser plus de 150 millions de dollars, alors que ses réserves s'élevaient à 13,5 milliards au 31 octobre. *« Il a suffi que le troupeau de buffles se montre pour que les prédateurs se retirent »*, dit Jacques Levy, vice-président de Banamex, la première banque mexicaine.

Cette attaque spéculative avait été alimentée par les rumeurs les plus extravagantes qui avaient circulé, au cours du week-end précédent : celles de l'imminence d'un coup d'Etat militaire, d'un complot, d'une reprise des combats au Chiapas, voire d'une démission du ministre des finances et du président de la banque centrale.

BAISSE DE LA CONSOMMATION

Si l'économie mexicaine est clairement en récession – la baisse de la production industrielle approchant 12 % en octobre par rapport à l'an dernier –, tandis que l'inflation cumulée atteint 43,6 %, la réorientation prévue semble s'opérer. Le budget de l'Etat est excédentaire et la balance des paiements à l'équilibre. A la faveur de la dévaluation du peso, les importations ont reculé et les exportations ont fortement progressé, notamment pour la sidérurgie, les textiles, l'agroalimentaire, la chimie – et cette croissance n'est pas due aux *maquiladoras* (entreprises de sous-traitance), plutôt restées en arrière. En septembre, les ventes à l'étranger ont battu un nouveau record, approchant 7 milliards de dollars, et dépassant les achats de 900 millions, ce qui portait l'excédent cumulé de la balance commerciale à environ 5,4 milliards de dollars sur neuf mois.

Mais ces indicateurs contrastent avec les effets ressentis de la récession : une baisse de la consommation des ménages de 15 % sur les dix premiers mois de l'année, de l'aveu même du ministre des finances Guillermo Ortiz, une hausse du chômage avec sans doute la perte de deux millions d'emplois sur l'année, qui fait plus que jamais du secteur « informel » la bouée de sauvetage pour de nombreux Mexicains. Une grande partie la population vit sans doute plus mal aujourd'hui qu'au début des années 80, lors de la précédente crise économique. Même si le chômage semble aujourd'hui se stabiliser, et si on peut envisager une reprise progressive de la production en 1996, c'est la méfiance et l'inquiétude qui dominent au Mexique. Le programme de soutien à l'économie adopté le 29 octobre n'a que temporairement rassuré les entreprises. Le relèvement des taux d'intérêt sur les certificats de trésorerie (Cetes) à un mois jusqu'à 54,24 %, a renouvelé l'inquiétude des PME exsangues.

OPACITÉ POLITIQUE

Ces préoccupations ont été accentuées par l'absence de lisibilité de la politique de change. La Banque centrale n'est intervenue que tardivement sur les marchés des changes : comme si elle refusait désormais de s'engager pour soutenir le peso ; comme si elle redoutait aussi une appréciation du taux de change réel de la monnaie mexicaine par rapport au dollar, en raison de la différence d'inflation (la hausse des prix s'est un peu accélérée en septembre et octobre, remontant à 2,17 % et 2,6 % après 1,7 % en août) et de productivité entre le Mexique et les Etats-Unis. Dans le climat de réticence actuel, la constitution envisagée d'un fonds de *« soutien »* ou de *« sauvetage »* du peso par des contributions volontaires des grands exportateurs et de la banque centrale, a été ressentie comme *« le recours aux soins intensifs pour soigner un rhume »*, selon l'expression d'un banquier.

Mais c'est surtout l'opacité politique, la persistance des conflits entre les partis, y compris à l'intérieur du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) au pouvoir, à l'approche des élections locales du 12 novembre qui ont accru les incertitudes. Elles ont permis que des rumeurs de complot trouvent assez d'audience pour alimenter la spéculation, en donnant l'impression que le gouvernement ne maîtrise plus la situation. Dans un pays où les marchés sont très volatils et où des milliards de dollars sont placés à l'étranger, essentiellement aux Etats-Unis, il suffit d'un petit déplacement de fonds, d'une position prise contre le peso par un petit groupe de détenteurs de capitaux, pour faire glisser la monnaie nationale.

Guy Herzlich

Les combats ont fait 256 morts ce week-end au Sri-Lanka

COLOMBO. De violents combats ont à nouveau fait rage le dimanche 12 novembre dans le nord du Sri Lanka. Une contre-attaque des Tigres tamouls s'est brisée sur les lignes srilankaises, a assuré le porte-parole de l'armée, le général Munasinghe. Selon Colombo, les combats ont fait 235 morts en soixante heures à la fin de la semaine écoulée. Au total, 319 soldats et 1 459 Tigres auraient trouvé la mort depuis le 17 octobre, début de l'offensive visant à reprendre Jaffna, dont la guérilla séparatiste a fait sa capitale en 1990. *« Nous sommes aux portes de Jaffna et la seule question est de savoir quand nous entrerons »*, a dit le porte-parole. La veille, à Colombo, deux attentats-suicides à la bombe, perpétrés par des Tamouls devant le Q.G. de l'armée, ont coûté la vie à 21 personnes et fait 65 blessés. – *(AFP.)*

Guatemala : un conservateur en tête à l'élection présidentielle

SELON les premières projections, le représentant du Parti pour l'avancement national (PAN, conservateur), Alvaro Arzu, arrive en tête, à l'issue du premier tour des élections générales guatémaltèques organisées dimanche 12 novembre. Alfonso Portillo, candidat du Front républicain guatémaltèque (FRG), le parti de l'ancien dictateur Efrain Rios Montt, en deuxième position, affronterait donc Alvaro Arzu lors du deuxième tour, le 7 janvier.

Ce scrutin a été marqué par un taux d'abstention élevé et un score plus qu'honorable pour la gauche qui, pour la première fois depuis quarante ans, présentait un candidat à la présidence, l'économiste Jorge Gonzalez. Selon les projections des radios locales, le Front démocratique nouveau Guatemala (FDNG), qui réunit diverses organisations de gauche et a reçu l'appui discret de la guérilla, arriverait en troisième position. – *(Corresp.)*

AMERIQUES

■ **ETATS-UNIS : trois personnes soupçonnées de préparer un attentat** à l'explosif ont été arrêtées, samedi 11 novembre, par le FBI en Oklahoma. Les suspects font partie d'une secte religieuse, l'« Eglise universelle de Dieu ». Selon le shérif de Vernon, ils n'ont pas de lien avec les personnes inculpées dans l'attentat d'Oklahoma City du 19 avril. – *(AFP.)*

■ **CANADA : environ 67 % des Québécois souhaiteraient la tenue d'un nouveau référendum** sur l'avenir de leur province francophone au sein du Canada, selon un sondage publié samedi 11 novembre par le quotidien *Le Devoir* de Montréal. Cette enquête montre aussi que les Québécois, dans leur majorité, réclament plus de pouvoirs pour leur province, notamment la possibilité de percevoir tous les impôts. – *(AFP.)*

■ **PÉROU : un candidat indépendant, Alberto Andrade**, a été élu maire de Lima, dimanche 12 novembre, avec 55 % des voix, contre 45 % pour Jaime Yoshiyama, qui bénéficiait du soutien du président Alberto Fujimori. M. Andrade avait été pendant six ans maire de Miraflores (quartiers résidentiels de Lima). Les municipales n'ont guère été perturbées par les rebelles du Sentier lumineux, dont l'armée a encerclé *« le dernier bastion »*, dans la jungle de Vizcatan (sud-est du Pérou) – *(Corresp.)*

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : le procès des derniers responsables de la RDA communiste** s'est ouvert, lundi 13 novembre, à Berlin. Egon Krenz, ainsi que cinq autres responsables, comparaissent pour homicide volontaire. Ils sont accusés du meurtre de 47 Allemands de l'Est, qui tentaient de fuir à l'Ouest, et de tentative d'homicide sur 24 autres fugitifs. Egon Krenz, qui fut l'artisan de la chute du mur de Berlin, se défend en rappelant que ces actes doivent être replacés dans le contexte d'un affrontement Est-Ouest. – *(AFP.)*

■ **AZERBAÏDJAN : le taux de participation aux élections législatives** et au référendum constitutionnel du dimanche 12 novembre a été de 54,6 %, selon la commission électorale. Dans un communiqué, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a souligné que *« de nombreuses violations de la loi électorale ont été observées »*. Les résultats officiels du scrutin ne sont pas attendus avant deux semaines. – *(AFP, Reuter.)*

■ **TCHÉTCHÉNIE : des échanges de tirs entre troupes russes et tchétchènes** dans deux villages au sud-ouest de Grozny ont fait 15 morts parmi les Tchétchènes, a annoncé, dimanche 12 novembre, le commandant des forces russes en Tchétchénie, le général Anatoli Chkirko. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : le président Boris Eltsine a mis son veto** au projet de loi adopté par la Douma (Chambre basse du Parlement) sur la formation du Conseil de la Fédération (Chambre haute) a indiqué, samedi 11 novembre, l'agence Itar-Tass. M. Eltsine avait proposé, début septembre, de faire désigner et non pas élire les membres du Conseil de la Fédération, mais cette proposition avait été rejetée par la Douma. – *(AFP.)*

■ **UKRAINE : les députés tatars de Crimée ont mis un terme**, dimanche 12 novembre, à leur grève de la faim commencée le 2 novembre pour protester contre l'adoption de la nouvelle Constitution de la république qui supprime le quota de parlementaires réservé aux minorités nationales. – *(AFP.)*

■ **BULGARIE : Les anciens communistes ont largement remporté les élections municipales**, dimanche 12 novembre. Le Parti socialiste (PSB, ex-communiste), qui dispose de la majorité absolue au Parlement, est arrivé en tête dans 10 grandes villes et dans la majorité des petites localités, selon les premières estimations. Le rassemblement anticommuniste, l'Union des forces démocratiques (UFD), s'est imposé dans les trois plus grandes villes : Sofia, Plovdiv et Varna. Le président du PSB et premier ministre, Jean Videnov, a salué ce *« grand succès »* tandis que le président de l'UFD, Ivan Kostov, a déclaré que les élections n'étaient *« ni honnêtes ni civilisées »*. Le taux de participation (environ 50 %) est le plus bas depuis la chute du régime communiste, en 1989. – *(AFP.)*

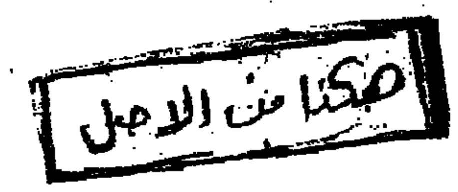
AFRIQUE

■ **ANGOLA : la guerre civile a fait 300 000 morts** entre la signature des accords de paix d'Estoril (Portugal), le 31 mai 1991, et ceux de Lusaka (Zambie), le 20 novembre 1994, a affirmé, vendredi 10 novembre à Luanda, le président José Eduardo Dos Santos dans un message à la nation à la veille du vingtième anniversaire de l'indépendance de l'Angola. Les combats entre l'armée régulière et les rebelles de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita) de Jonas Savimbi ont aussi fait un million de blessés. – *(AFP.)*

■ **ZAÏRE : un attentat visant le chef d'état-major, le général Eluki Monga Andu**, a été déjoué à l'aéroport de Goma (est), samedi 11 novembre. L'engin explosif, contenant trois bombes, devait être déposé dans l'avion ramenant le général à Kinshasa, mais l'une des bombes a explosé dans l'aérogare. Dans un communiqué officiel, le Zaïre dénonce un *« vaste complot contre l'Etat »*, précise que le colis piégé avait été déposé par une femme venue du Rwanda voisin, et affirme que le gouvernement maintient sa *« décision irrévocable »* de rapatrier tous les réfugiés d'origine rwandaise avant le 31 décembre. – *(AFP, Reuter.)*

■ **MAURITANIE : sept officiers** ont été inculpés, vendredi 10 novembre, pour *« intelligence avec l'étranger »* et écroués dans le cadre de l'affaire des militants baasistes pro-irakiens arrêtés il y a deux semaines, a-t-on appris de source judiciaire. Cinquante-deux personnes sont inculpées dans cette affaire présentée par les autorités comme relevant de l'espionnage en faveur de l'Irak. – *(AFP.)*





PROTECTION SOCIALE L'Assemblée nationale devait entamer, lundi 13 novembre, dans l'après-midi, un débat de deux jours sur l'avenir de la Sécurité sociale. Mercredi après-midi, le premier ministre, Alain Juppé, présentera aux députés le plan de réforme sur lequel il engagera la responsabilité de son gouvernement. ● LES DIRIGEANTS syndicaux et patronaux ont été reçus par Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, avant une séance d'arbitrages à l'hôtel Matignon lundi matin. Le gouvernement prévoyait d'instituer un prélèvement sur l'ensemble des revenus pour financer la dette du régime général. ● L'UN DES ENJEUX principaux du débat réside dans le partage entre ressources nouvelles et mesures d'économie, ces dernières étant réclamées avec insistance par une partie de la majorité (*lire page 17 le point de vue d'Edouard Balladur*).

Les exigences de la majorité pèsent sur la réforme de la Sécurité sociale

Malgré les critiques de balladuriens et les interrogations de l'UDF, le premier ministre, Alain Juppé, compte sur l'engagement de la responsabilité de son gouvernement, mercredi 15 novembre, pour obtenir de l'Assemblée nationale l'adoption de son plan de sauvetage

C'EST LA SEMAINE de toutes les embûches qui commence, lundi 13 novembre, pour Alain Juppé. Après trois jours de débat, il doit engager, mercredi devant l'Assemblée nationale puis jeudi devant le Sénat, la responsabilité de son gouvernement sur le plan de sauvetage et de réforme de la Sécurité sociale. Jeudi, après une ultime nuit de discussion, les députés seront également appelés à voter l'ensemble du projet de loi de finances pour 1996. Ce sont donc, en quelques heures, les deux orientations majeures de la politique économique et sociale du gouvernement qui seront tracées, avec un enjeu commun : la réduction des déficits publics, érigée depuis peu en impératif catégorique par le président de la République.

Dans un cas comme dans l'autre, M. Juppé joue gros. D'autant qu'il est placé plus que jamais en première ligne, depuis que le remaniement gouvernemental du 7 novembre lui a permis de constituer une équipe plus ramassée, plus cohérente et, selon ses voeux, plus *« efficace »*. A première vue, le risque est fort limité : on voit mal la majorité se désolidariser ou mégoter sa confiance. Depuis un mois pourtant, la discussion budgétaire a démontré les effets délétères de la contestation qui s'est développée à l'intérieur de la majorité. Au bout du compte, c'est donc la crédibilité du gouvernement et la restauration de son autorité qui sont en jeu.

DÉBAT RÉDUIT AUX PRINCIPES

Le premier ministre en est évidemment conscient. Il a d'ailleurs soigneusement encadré le déroulement du débat sur la protection sociale. Lundi après-midi, il devait ouvrir le débat social par une première déclaration sur l'évolution de la protection sociale. Après quoi la parole sera, pendant deux jours, aux députés, dont près de soixante-dix se sont déjà inscrits dans la discussion (*lire ci-contre*). Puis, mercredi après-midi, M. Juppé interviendra solennellement pour présenter le plan de réformes sur lequel il demandera aux députés de se prononcer par un vote de confiance.

Cette mise en scène pourrait provoquer plus d'interrogations, voire de frustrations, qu'elle n'est censée en dissiper. Tout d'abord, bon nombre de voix, parmi les députés de la majorité, expriment dès à présent le sentiment que le débat sera inévitablement en trompe-l'œil, condamné à en rester au stade des principes et des généralités, puisque l'Assemblée ne connaîtra pas encore précisément les grandes lignes du plan de sauvetage préparé par le gouvernement. Plusieurs signes en témoignent. Ainsi, la mission d'information qui a auditionné, les 6, 7 et 8 novembre, vingt-cinq des principaux acteurs de la protection sociale devait rendre public son rapport lundi. Mais il ne s'agira que d'un compte rendu de ces auditions. Les deux coprésidents de la mission, Pierre Méhaignerie, président de la commission des finances, et Bruno Bourg-Broc, président de la commission des affaires sociales, n'ont pas eu le temps d'en tirer les conclusions et devaient le faire en catastrophe lundi en début d'après-midi, juste avant le début du débat dans l'Hémicycle.

Les groupes parlementaires sont tout autant dans le brouillard. En particulier ceux de la majorité. Invités à verser, dans le rapport de la mission, leur contribution au débat, ils sont restés moins évasifs. L'UDF se contente, en une trentaine de lignes, d'appeler à *« des solutions durables, courageuses, responsables »*. Un peu moins vague, le groupe RPR en reste aux grands principes d'une *« réforme profonde »* qui ne se limite pas à un *« nouveau plan de sauvetage »*, mais passe par *« un mode de financement plus largement réparti »*, *« par une réelle maîtrise de la dépense sociale »*, *« par une nécessaire clarification des missions »* et par une rationalisation de la gestion de chaque branche.

La deuxième source de frustration tient au fait même que M. Juppé a décidé d'engager sa responsabilité, c'est-à-dire d'utiliser l'arme la plus efficace pour dissuader toute velléité de contestation. Laurent Fabius, président du groupe socialiste de l'Assemblée, l'a souligné, dimanche 12 novembre, à « 7 sur 7 » sur TF 1 : *« Le premier ministre va annoncer ses décisions mercredi à 16 heures et il faudra voter mercredi dans la soirée. C'est une modalité qui, dans une démocratie, est un peu particulière. »* Contraints de rentrer dans le rang lors du vote de confiance de mercredi, plusieurs responsables de la majorité ont multiplié les mises en garde préalables. Edouard Balladur avait, le premier, il y a une semaine, souligné qu'il *« faut préférer les économies à des impôts ou cotisations nouveaux »*.

PRENDRE DATE

Nicolas Sarkozy (RPR, Hauts-de-Seine) avait enfoncé le clou, mercredi 8 novembre, devant la mission parlementaire. *« Si l'on prend des mesures difficiles faisant appel aux contribuables et qu'elles ont un impact récessif trop marqué sur l'économie, ce que l'on aura pris de plus dans la poche du contribuable, on l'aura en moins en recettes si la croissance diminue. »* L'ancien ministre de l'économie et des finances Alain Madelin (UDF-PR, Ille-et-Vilaine) souligne, dans un entretien aux *Echos*, lundi, que la maîtrise comptable des dépenses de santé est, selon lui, vouée à l'échec ; il plaide, au contraire, pour une responsabilisation des différents acteurs et pour l'autonomie des caisses de sécurité sociale.

Enfin, à défaut de pouvoir trop élever la voix cette semaine, chacun prend date pour la suite. Dans l'ensemble, à l'exception de Simone Veil, qui a exprimé, dimanche sur Radio J, de sérieuses réserves sur cette procédure, la plupart des parlementaires de la majorité ne se montrent pas hostiles à ce que le gouvernement procède par ordonnances. Mais, quelle que soit la procédure choisie, en définitive, par M. Juppé – ordonnances ou procédure législative classique –, chacun, à l'UDF comme chez les balladuriens, a prévenu qu'il serait très vigilant sur le contenu précis du plan de sauvetage de la Sécurité sociale. C'est à ce moment-là que les contradictions ou la grogne, étouffées cette semaine par l'engagement de responsabilité du gouvernement, pourraient resurgir de plus belle.

Gérard Courtois

Les députés-médecins prennent la parole

Des chefs de service hospitalier, plusieurs oto-rhinos, un neuropsychiatre, un rhumatologue, deux pédiatres, deux cardiologues, un dentiste, cinq pharmaciens ou cadres de l'industrie pharmaceutique... La liste des soixante-huit inscrits dans le débat lundi 13 et mardi 14 novembre à l'Assemblée nationale prend des allures de tableau de consultations : pas moins de vingt-deux membres des professions de santé. Les professions médicales sont bien représentées dans l'hémicycle : une bonne soixantaine d'élus exercent ou ont exercé une activité de praticien. Certains députés sont parfois sensibles aux arguments de leur profession. Parmi les inscrits : Bernard Charles (République et Liberté, Lot), maire de Cahors, mis en examen pour *« corruption passive »*, qui avait reconnu avoir bénéficié du soutien des Laboratoires Pierre Fabre.

La « CSG bis » pour financer le passif toucherait l'ensemble des revenus

APRÈS LES ENTRETIENS qu'il a eus avec l'ensemble des partenaires sociaux, le ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, s'est refusé, dimanche 12 novembre, à donner des détails sur le plan de redressement de la Sécurité sociale. Tout juste a-t-il préparé les esprits à des prélèvements importants. *« Ce n'est pas la peine de se le dissimuler, des efforts exigeants sont inéluctables »*, a-t-il prévenu.

Le premier ministre ayant annoncé qu'il dévoilera, mercredi 15 novembre, devant l'Assemblée nationale l'ensemble du dispositif envisagé pour remettre la Sécurité sociale à flot, M. Barrot n'a pas voulu lui voler la vedette. De plus, tout n'est pas encore décidé. Une nouvelle réunion d'arbitrage était prévue, lundi, entre Alain Juppé et Jacques Barrot, et le gouvernement ne s'interdit pas de procéder à d'ultimes ajustements à l'issue du débat parlementaire. Dans ses grandes lignes, le plan d'assainissement est cependant largement dessiné.

La première décision vise à créer une *« CSG bis »*, selon une formule employée par plusieurs dirigeants syndicaux, dans le but de financer les déficits passés de la Sécurité sociale. En plus de la contribution sociale généralisée actuelle, dont le taux est de 2,4 %, le gouvernement va instituer un nouveau prélèvement, à peu près de même nature mais dont l'assiette serait élargie à des revenus supplémentaires, comme certaines pensions, des prestations sociales non imposables ou des revenus d'épargne qui ne sont pas encore assujettis. Certains livrets d'épargne, comme les PEA ou les PEP, seraient concernés par ce nouveau prélèvement.

Le gouvernement souhaiterait aussi englober les revenus apportés par l'assurance-vie, mais la solution technique, d'une extrême complexité, n'a pas encore été trouvée. Il paraît difficile d'opérer un prélèvement annuel sur des revenus qui ne sont perçus, le plus souvent, qu'au bout de sept ou huit ans. Le livret A pose un problème encore plus délicat, car il symbolise l'épargne populaire. Le gouvernement hésite donc à l'assujettir à la nouvelle CSG. Dans ce dernier cas, l'arbitrage devra être rendu par l'Elysée. Cette réforme pourrait avoir valeur de test. Dans le cadre de la réforme des prélèvements obligatoires, qui sera élaborée d'ici à la fin de l'année, le gouvernement n'exclut pas de reconstruire l'ensemble de la CSG sur le modèle de la CSG élargie qui va prochainement voir le jour.

HÉSITATION

Le taux de la nouvelle CSG élargie, qui pourrait être dénommée « CRD » (contribution de remboursement des dettes), devrait être compris entre 0,5 % et 0,7 %. L'hésitation sur le montant a deux explications. D'abord, le gouvernement n'a pas encore totalement décidé sur quelle période serait amortie la dette de la Sécurité sociale. Ce devrait être sur dix, douze ou quinze ans, mais dans l'un ou l'autre cas l'effort demandé aux contribuables n'est évidemment pas le même. Ensuite, le montant de la dette à financer n'est, lui non plus, pas définitivement arrêté. Le gouvernement compte, en effet, faire financer par un fonds spécial – dénommé structure de cantonnement par les experts – l'ensemble des déficits passés : les 110 milliards de francs constatés à la fin de 1993 et les 120 milliards de francs attendus pour la fin 1995, soit 230 milliards de francs au total.

Il sait aussi que le régime général pourrait avoir, dès le début de 1996, des problèmes de trésorerie. Dans le but d'éviter ce cas de figure qui ferait mauvais effet, après un plan de redressement sévère, le gouvernement n'exclut donc pas que les sommes à rembourser par ce fonds soient évaluées à 250 milliards ou 260 milliards de francs. A la fin de 1993, le gouvernement d'Edouard Balladur avait eu recours au même procédé en évaluant les déficits de la Sécurité sociale à 110 milliards de francs, alors qu'ils n'excédaient pas 96 milliards de francs.



De [illegible] fin 1987, le déficit des trois branches de la Sécurité sociale est passé à [illegible] milliards en 1995.

En plus du financement de la dette, le gouvernement s'est engagé à ramener le déficit de la Sécurité sociale de 64,5 milliards de francs en 1995 à quelque 30 milliards en 1996. A cette fin, d'autres prélèvements sont envisagés. Les cotisations de retraite pourraient être majorées de près de 0,8 point, à parts sans doute égales entre salariés et employeurs, et les cotisations maladie des retraités de 0,8 à 1 point.

UNE GRANDE INCONNUE

Par ailleurs, les allocations familiales de 1996 pourraient rentrer dans le calcul de l'impôt sur le revenu payé en 1997, mais cette réforme serait tempérée par la mise en œuvre d'un système de déductibilité qui tiendrait compte des revenus et du nombre de personnes à la charge des bénéficiaires. Le gouvernement envisage aussi un gel de l'ensemble des prestations familiales en 1996.

Une autre piste est également explorée : la majoration du prélèvement libératoire sur les revenus des capitaux mobiliers. Son taux est actuellement de 15 %, majoré des 2,4 points de CSG et de 2 points au profit de la Caisse nationale d'assurance vieillesse et de la Caisse nationale des allocations familiales, soit 19,4 % au total. L'idée, défendue par le ministère des affaires sociales au nom de l'équité, serait de porter le prélèvement au profit de ces deux caisses de 2 à 3 points, ce qui ferait passer le prélèvement libératoire de 19,4 à 20,4 %. L'arbitrage n'est toutefois pas rendu, le gouvernement ne sachant pas encore s'il convient d'appliquer rapidement ce dispositif ou d'attendre la future réforme des prélèvements obligatoires.

Dans sa configuration actuelle, le projet du gouvernement présente donc une grande inconnue : il prévoit de nombreux prélèvements, mais les mesures d'économies sont pour l'instant inconnues. En comprendra-t-il ? C'est évidemment sur ce point – et sur celui de l'équité – que le premier ministre est le plus attendu. En multipliant les recettes nouvelles sans mettre en œuvre les réformes structurelles nécessaires, il prendrait en effet le risque de ne rétablir que temporairement l'équilibre des comptes sociaux, tout en étouffant la consommation à un moment où la reprise économique apparaît très fragile.

Par avance, les experts du gouvernement assurent qu'ils trouveront le bon dosage entre économies nouvelles et recettes supplémentaires, mais, même dans les rangs de la majorité, le scepticisme est déjà de mise.

Jean-Michel Bezat et Laurent Mauduit

Seule la CGT refuse le principe d'un prélèvement destiné à couvrir la dette

IL Y A DES SYNDICATS plus égaux que d'autres. Alors que Jacques Barrot, fraîchement promu ministre des affaires sociales, a consulté samedi 11 et dimanche 12 novembre l'ensemble des partenaires sociaux (CNPF, CFTC, CFDT, CGC, FO, UPA, CGPME, CGT) pour leur présenter les projets du gouvernement en matière de Sécurité sociale, Jacques Chirac avait pris soin de consulter Marc Blondel et Nicole Notat au préalable.

La secrétaire générale de la CFDT n'avait rien laissé filtrer de son entretien avec le président de la République, tandis que le secrétaire général de FO avait exprimé, sur le perron de l'Elysée, son soulagement quant à *« certaines craintes »*. Aussi, piquée au vif, Mme Notat a précisé, après son entretien avec M. Barrot, qu'elle avait été reçue, elle aussi, par M. Chirac.

« Contribution spéciale limitée dans le temps », selon la CFDT, *« contribution spécifique parallèle à la CSG »*, selon la CFE-CGC, *« CSG bis »* selon FO, *« CSG reprofilée »*, selon l'UPA, au fil des entretiens, le voile qui reposait sur les intentions gouvernementales s'est peu à peu levé. M. Barrot, qui a conclu par une conférence de presse, dimanche, sa série d'entretiens, n'a pas caché que *« des efforts exigeants sont inéluctables »* et il a appelé à la *« responsabilité »* de tous les acteurs sociaux. Jacqueline Léonard, qui conduisait la délégation CGT, dernière à être reçue rue de Grenelle, disait la même chose en des termes diamétralement opposés, en expliquant que le dialogue avait été plutôt *« difficile »* et que *« le gouvernement n'envisage rien d'autre »* que *« des prélèvements supplémentaires et des réductions draconiennes des dépenses de santé, voire de vieillesse ou de famille »*.

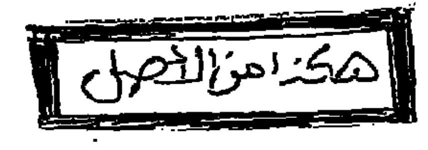
SUR LE QUI-VIVE

Avec l'accord tacite de tous les syndicats, moins la CGT, le gouvernement devrait donc s'orienter vers la création d'un nouveau prélèvement pour combler en dix à quinze ans le déficit cumulé de la Sécurité sociale, qui s'élève aujourd'hui à 230 milliards de francs. Cette nouvelle contribution prendrait bien la forme d'une cotisation et pas d'un impôt. Elle devrait concerner *« tout le monde et tous les revenus »*, a expliqué la CFDT. Les syndicats semblent avoir obtenu gain de cause, en revanche, sur deux points : l'abandon du forfait non remboursable de 5 à 10 francs par feuille de soins et le maintien, pour le moment, du régime particulier de retraite des fonctionnaires (*Le Monde* daté 12-13 novembre).

Force ouvrière réunissait, lundi, son comité confédéral national pour discuter de la protection sociale. M. Blondel risquait fort d'être interrogé sur ses prises de position à géométrie variable. Très hostile au principe même de la CSG et isolé au sein des partenaires sociaux, il a dû se rendre à une solution qui n'était pas la sienne. Il est vrai que les élections aux conseils d'administration des caisses, qui n'ont pas été renouvelées depuis 1982, pourraient être une fois de plus reportées, ce qui fait l'affaire de FO, principal gestionnaire de l'assurance-maladie.

Malgré le dialogue maintenu avec le gouvernement, les syndicats restent toutefois sur le qui-vive et manifestent pendant deux jours. Avec l'Union nationale des associations familiales, la CFTC a appelé l'ensemble du mouvement familial à une journée d'action décentralisée contre les projets de réforme des allocations familiales. Décidé le 30 octobre par huit organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FEN, FSU, UNSA), *« le temps de la mobilisation »* sur l'avenir de la Sécurité sociale devrait se traduire mardi 14 novembre, deuxième jour du débat à l'Assemblée nationale sur la protection sociale, par des manifestations unitaires dans plusieurs régions, dont l'Ile-de-France et la région Rhône-Alpes.

Alain Beuve-Méry





Questions brûlantes, réponses ardues

LE PREMIER MINISTRE sait qu'il sera jugé à la fois par les marchés financiers sur l'équilibre général de son dispositif entre recettes nouvelles et mesures d'économies, et par les Français sur la répartition équitable de l'effort entre toutes les catégories de la population (actifs, retraités, familles, détenteurs de revenus du capital, professionnels de santé, entreprises...).

● **Quel doit être le partage entre mesures d'économies et recettes nouvelles ?** Les marchés financiers seront très attentifs à la réponse du gouvernement sur cette question. On affirme, à Matignon, que les mesures d'économies seront *« au moins aussi importantes »* que les prélèvements nouveaux. S'il se confirme, ce choix serait conforme au discours de rigueur que le chef de l'Etat a tenu lors de son intervention télévisée du 26 octobre. C'est sur ce point que l'UDF, les balladuriens et le patronat engageront probablement la polémique avec le gouvernement s'ils jugent que la ponction sociale est trop forte.

● **Quelle sera l'incidence de l'augmentation de la CSG et des cotisations sur les prélèvements obligatoires, l'emploi et la croissance ?** Selon le rapport économique et financier annexé à la loi de finances pour 1996, ils atteindront 44,7 % du produit intérieur brut l'an prochain. Pour afficher ce taux – un record historique –, le gouvernement a intégré une hausse des prélèvements l'an prochain. A quelle hauteur ? Le ministère de l'économie et des finances a fixé une *« hypothèse conventionnelle »* de hausse des prélèvements, mais il n'a pas précisé l'importance de la ponction qui sera effectuée sur les actifs, les retraités et les entreprises.

La question de l'impact sur l'emploi de la hausse des prélèvements est capitale au moment où la lutte contre le chômage marque le pas. Le nombre de chômeurs a augmenté en août et en septembre, et les créations d'emplois dans le secteur marchand ont fléchi au troisième trimestre. Dans son rapport sur la protection sociale remis au gouvernement en 1994, Jean-Baptiste de Foucauld, alors commissaire au Plan, estimait que *« les pertes d'emplois correspondant à 10 milliards de CSG sont de l'ordre de 10 000 à 25 000 au bout de cinq ans »*, voire plus si l'augmentation de la CSG pousse à des hausses de salaires, et donc à un renchérissement du coût du travail. Une hausse trop forte risquerait de freiner encore la consommation et l'investissement des entreprises, entraînant une reprise du chômage et des déficits publics.

● **Peut-on créer une nouvelle prestation pour les personnes âgées dépendantes ?** Cette réforme, nécessaire sur le fond, entraînera une augmentation importante des dépenses sociales. Le gouvernement a évalué le coût de la prestation d'autonomie à 20 milliards de francs par an en année pleine. Certains experts estiment qu'il pourrait atteindre 40 milliards de francs par an. En dépit de ce coût, Alain Juppé a confirmé que l'allocation dépendance entrerait en vigueur dès janvier 1996. MM. Balladur, François Léotard, Nicolas Sarkozy et René Monory, président du Sénat, ont invité M. Juppé à différer cette réforme jusqu'au redressement des comptes sociaux.

● **Quel doit être le partage de l'effort entre actifs et retraités ?** Le poids croissant des pensions et des dépenses de santé et la *« parité moyenne des niveaux de vie des retraités et des actifs »*, confirmée par le récent rapport du Plan sur les retraites, justifient un rééquilibrage de l'effort contributif de ces deux catégories, en jouant notamment sur les cotisations sociales des retraités, nettement moins élevées que celles des actifs. Leur cotisation maladie – créée en 1980 par M. Barrot – n'est que de 1,4 % sur la pension de base et de 2,4 % sur la retraite complémentaire (entre 2,65 % et 3,8 % pour les autres catégories socio-professionnelles), alors que les salariés du privé ont une cotisation de 6,8 %. Les onze millions de retraités n'échapperont donc pas à un hausse de leur contribution à l'assurance-maladie. Si l'on ajoute la création d'une CSG élargie, qui pèsera aussi sur les retraités, le plan Juppé risque d'être très lourd pour cette catégorie sociale en partie composée de personnes âgées disposant de revenus modestes, tout particulièrement les retraités les plus âgés (au-delà de soixante-quinze ans) et les veuves, qui sont souvent dans une situation économique fragile.

● **Faut-il aligner les retraites des fonctionnaires sur celles des salariés du privé ?** Après avoir envisagé un alignement de la durée de cotisation à l'assurance-vieillesse, le gouvernement a décidé de jouer la prudence en consultant d'abord les syndicats. Le gouvernement reconnaît que le régime des agents de l'Etat, qui couvre près de 2,5 millions de salariés, présente des particularités. En revanche, il est important que le régime de retraite des fonctionnaires, qui est en fait un régime fictif dans lequel il n'existe pas de caisse, ait une véritable existence, et notamment que les dépenses liées au versement des pensions civiles et militaires soient clairement identifiées afin de connaître l'effort budgétaire qui y est consacré (122 milliards de francs en 1994). M. Barrot estime qu'on pourrait envisager de dissocier la retraite des fonctionnaires de leur statut.

Mais porter la durée de cotisation de trente-sept années et demie à quarante ans, comme M. Balladur l'a fait pour les salariés du privé, poserait inévitablement un problème d'emploi. Actuellement, six salariés sur dix liquidant leur pension sont déjà des inactifs (chômeurs, préretraités, RMistes...). Selon la FEN et l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), un tel allongement de la durée de cotisation entraînerait la suppression de 120 000 recrutements sur trois ans.

● **Faut-il plafonner les dépenses de santé ?** M. Chirac s'y était opposé durant sa campagne, regrettant que l'on ait *« trop tendance à proposer comme seule perspective le rationnement des dépenses »*. Ce plafonnement, mis en œuvre à partir de 1991 par Michel Rocard (biologistes, cliniques privées, infirmières libérales), est aujourd'hui préconisé par la droite, sous des formulations différentes.

● **Faut-il rendre les allocations familiales imposables ?** Leur intégration dans l'assiette de l'impôt sur le revenu, envisagée par le gouvernement, se traduirait par *« une augmentation de son rendement de près de 6 milliards »*, a estimé le rapport Foucauld. Elles deviendraient alors dégressives avec le revenu, et la *« réduction des aides à la famille qu'elle entraînerait serait ainsi ciblée sur les hauts revenus »*. Mais une telle réforme rendrait imposables quelque 500 000 nouveaux ménages, qui perdraient alors d'autres avantages sociaux. Par ailleurs, elle risque de pénaliser certaines familles nombreuses qui, par ailleurs, n'ont pas droit aux prestations sous conditions de ressources (complément familial, aides au logement, rentrée scolaire...).

Jean-Michel Bezat

Le nombre des naissances s'est quasiment stabilisé en 1994

Selon l'Institut national d'études démographiques (INED), la France se situe au deuxième rang des pays industrialisés, derrière le Japon, pour l'espérance de vie des femmes

AU 1er JANVIER 1995, la France métropolitaine comptait 58 millions d'habitants : 248 000 de plus que l'année précédente. Ce faible accroissement (0,43 %) traduit une stabilisation des mouvements de la population de l'Hexagone, que souligne le rapport annuel de l'Institut national d'études démographiques publié lundi 13 novembre. L'Union européenne, pour sa part, avec 371,5 millions de résidents, n'en avait gagné que 1 million en 1994, soit 0,3 %. En France, le nombre des naissances, en recul depuis 1992, s'est quasiment stabilisé en 1994 à 708 000, et le nombre des décès, qui avait connu un pic en 1993, est revenu l'an dernier à son niveau habituel (520 000). La différence représente, selon les derniers chiffres de l'office statistique européen, Eurostat, le plus fort accroissement « naturel » (c'est-à-dire hors immigration) dans l'Union (devant la Grande-Bretagne, 104 000 personnes).

Le taux de fécondité est resté en 1994 à 1,65 enfant par femme, comme en 1993, soit *« la valeur la plus basse depuis cinquante ans »*, rappelle l'INED, qui précise que la *« descendance finale »* des femmes sera plus élevée que cet indicateur annuel : on enregistre un faible nombre de naissances à la fois chez les générations de femmes les plus jeunes, qui auront des enfants plus tard, et chez leurs aînées, qui ont déjà eu les leurs.

MORTALITÉ INFANTILE EN BAISSE

Mais la diminution accélérée du nombre de naissances chez les femmes de moins de vingt-sept ans va faire baisser aussi la descendance finale : *« Pour arriver au même niveau que la génération née en 1960* [une moyenne de 2,1 enfants par femme], *il faudrait qu'il y ait autant de naissances tardives qu'à la fin du XIXe siècle »*, lorsqu'il y avait beaucoup de familles nombreuses : hypothèse peu plausible.

Pourtant, le taux annuel de fécondité en France reste encore supérieur à la moyenne de l'Union européenne (1,45 enfant par femme) : le nombre de naissances a baissé dans la plupart des pays membres en 1994. Les taux de fécondité les plus élevés, au-dessus de 1,8 enfant par femme, ont été enregistrés dans les pays nordiques, notamment en Suède (1,89) : ces pays protestants rejoignent la très catholique Irlande (1,86), l'Allemagne et les pays du Sud (Portugal, Espagne, Italie, Grèce) se trouvant au-dessous de la moyenne, le plus bas étant constaté en Italie (1,2).

Avec la baisse du nombre des décès, l'espérance de vie à la naissance atteint en France 81,8 ans pour les femmes, 73,6 pour les hommes. Parmi les pays industrialisés, la France a gagné dix places pour l'espérance de vie féminine (au deuxième rang, après le Japon) et six pour les hommes (au treizième rang seulement). La mortalité infantile, déjà basse, continue à diminuer lentement, comme dans les pays voisins : elle est tombée à 6,1 pour mille. Dans l'Union européenne, les taux vont de 4,7 pour mille en Finlande à 8,7 au Portugal.

G. H.

L'Assemblée réduit le budget des affaires étrangères

LES DÉPUTÉS, qui ont poursuivi dimanche 12 novembre l'examen des crédits du projet de loi de finances pour 1996 avec les trois budgets des affaires étrangères, de la coopération et des anciens combattants, ont eu la main plutôt lourde. En une seule journée, 163 millions de francs ont été récupérés au titre du plan d'économies supplémentaires de 2 milliards de francs.

Le ministère des affaires étrangères a été particulièrement mis à contribution. Son budget, qui concerne aussi le ministère délégué aux affaires européennes et le secrétariat d'Etat chargé de la francophonie, était au départ de 15,16 milliards de francs. Avec l'accord du gouvernement, il a été amputé de plus de 115 millions de francs après adoption de trois amendements de réduction de dépenses, ce qui en fait le ministère le plus touché par les mesures d'économie. Les crédits du ministère de la coopération, déja en baisse 5,5 % à 7,3 milliards de francs, ont été diminués de 48 millions de francs. Le budget des anciens combattants, d'un montant de 27,75 milliards de francs, a été voté sans coupes.

DÉPÊCHES

■ **GAUCHE : Robert Hue, secrétaire national du Parti communiste français, n'a pas rejeté, dimanche 12 novembre, des *« discussions au plus haut niveau »* avec le Parti socialiste,** mais il a précisé, au cours du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », qu'*« il faut surtout un débat profond des forces progressistes pour voir quel type d'alternative on peut proposer »*.

■ **SOCIALISTES : Lionel Jospin s'est rendu à Madrid, samedi 11 novembre, pour une réunion exceptionnelle du Parti socialiste européen,** consacrée à la préparation de la conférence intergouvernementale de l'Union européenne. Une conférence du PSE aura lieu à Madrid le 14 décembre. Le premier secrétaire du PS, qui a déjeuné avec le chef du gouvernement espagnol, Felipe Gonzalez, sera reçu prochainement par Jacques Chirac, qui entame, mardi 14 novembre, une consultation sur la conférence intergouvernementale. La première personnalité reçue sera Jacques Delors.

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE : l'Union calédonienne (UC) a réaffirmé, dimanche 12 novembre au terme de son 26e congrès, son *« choix d'une indépendance négociée »*** qui implique, à compter de 1998, *« un processus irréversible de transfert de tous les éléments et attributs de souveraineté »*. L'UC, principale composante du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), a par ailleurs reconduit François Burck dans ses fonctions de président.

Deux élections cantonales partielles

MARNE

Canton de Reims-9 (2e tour).

I., 12 420 ; V., 3 590 ; A., 71,09 % ; E., 3 497.

Jean-Claude Laval, PS, 1 942 (55,53 %) ÉLU

Laurent Marchwant, div.d., sout. RPR et UDF, 1 555 (44,46 %).

[Jean-Claude Laval, premier secrétaire de la fédération de la Marne du Parti socialiste, enlève au RPR le canton de Reims-9, devenu vacant en raison du décès de Gilles Ferreira. Alors que le total des voix de droite dépassait celui des voix de gauche au premier tour, M. Laval a bénéficié de la légère progression de la participation au second. Il retrouve le siège qu'il avait occupé de 1982 à 1992.

5 novembre 1995 : I., 12 420 ; V., 3 095 ; A., 75,08 % ; E., 3 048 ; Jean-Claude Laval, 957 (31,39 %) ; Laurent Marchwant, 955 (31,33 %) ; Jean-Claude Fauquet, FN, 491 (16,10 %) ; Monique Foulard, PC, 371 (12,17 %) ; Viviane Orban, Verts, 101 (3,31 %) ; Pascal Lelong, div. g., 79 (2,59 %) ; Henri Baetche, div.d., 94 (3,08 %).

29 mars 1992 : I., 11 397 ; V., 5 250 ; A., 53,93 % ; E., 4 830 ; Gilles Ferreira, RPR, 2 715 (56,21 %) ; Jean-Claude Laval, c. s., PS, 2 115 (43,78 %).]

HAUTE-SAVOIE

Canton de Thorens-Glières (1er tour).

I., 6 471 ; V., 2 994 ; A., 53,73 % ; E., 2 931.

Claude Nanjod, div. g., m. d'Evires, 896 (30,56 %) ; Michel Bar, div.d., m. de Groisy, 872 (29,75 %) ; Gabrielle Rothan, div.d., adj. m. de Villaz, 549 (18,73 %) ; André Perret, PC, 416 (14,19 %) ; Didier Jouffrey, FN, 198 (6,75 %) BALLOTTAGE

[Le canton de Thorens-Glières, plutôt ancré à droite, pourrait bien basculer à gauche. En dix-huit mois, le score de Claude Nanjod (div. g.) a progressé de 13 points et celui du communiste André Perret a doublé. Le rapport de forces droite-gauche s'équilibre, ce qui promet un second tour serré. Soutenu par le conseiller général sortant et nouveau sénateur, Jean-Claude Carle (UDF-PR), démissionnaire pour cause de cumul de mandats, Michel Bar (div.d.) arrive en tête dans trois communes sur six. M. Nanjod le devance grâce à son excellent score dans sa commune d'Evires, où il dépasse les 81 %.

20 mars 1994 : I., 6 135 ; V., 4 223 ; A., 31,16 % ; E., 4 123 ; Jean-Claude Carle, UDF-PR, c. r., 1 193 (28,93 %) ; Louis Baud, c. s., app. UDF, 793 (19,23 %) ; Claude Nanjod, div. g., 723 (17,53 %) ; Jacques Nicollin, div., 641 (15,54 %) ; André Perret, PC, 290 (7,03 %) ; Didier Jouffrey, FN, 214 (5,19 %) ; Dominique Burdin, écol. sout. Verts, 199 (4,82 %) ; Jean-Christophe Hermann, rég., 70 (1,69 %).]

Le rassemblement du Front national à Carpentras a réuni moins de monde que prévu

Une contre-manifestation régionale a attiré quelque 3 000 personnes

Jean-Marie Le Pen s'est efforcé, samedi 11 novembre, à Carpentras, dans le Vaucluse, devant des militants et des sympathisants moins nombreux que prévu (7 000 personnes étaient venues de toute la France), de démontrer que le Front national ne mérite pas les accusations de racisme, de xénophobie et d'antisémitisme portées contre lui. Le matin même, une contre-manifestation avait rassemblé quelque 3 000 personnes.

CARPENTRAS (Vaucluse)
de notre envoyée spéciale

Le président du Front national avait choisi le 11 novembre, jour anniversaire de l'armistice de la guerre de 1914-1918, pour régler ses comptes avec *« la classe politique »*, *« les éditorialistes »*, *« les politologues »* qui, au lendemain de la profanation du cimetière juif de Carpentras, en mai 1990, avaient accusé son parti de créer un climat d'intolérance et de violence créé par son parti. Dénonçant l'utilisation politique de l'affaire à des fins, selon lui, de diabolisation du Front national, Jean-Marie Le Pen s'est appliqué à utiliser ces mêmes méthodes pour tenter de récupérer à son profit les piétinements de l'enquête.

Devant des militants moins nombreux qu'il ne l'aurait souhaité (moins de 7 000 personnes au lieu des 10 000 espérées), M. Le Pen s'est livré à un exercice visant à démontrer que l'affaire de Carpentras était un complot destiné à affaiblir son parti. Avec l'habileté d'orateur que nul ne lui conteste, il a distillé les mots qu'il faut pour faire croire à une responsabilité directe de Pierre Joxe, alors ministre de l'intérieur : *« La seule personne qui, sans enquête, pouvait savoir qui était le coupable ne pouvait être que celui qui avait organisé l'affaire. »* Il a dénoncé le *« rôle déterminant »* des *« communistes »* qui, selon lui, ont brandi la menace de la montée du racisme et de l'antisémitisme pour *« faire voter la loi Gayssot »* contre les négateurs du génocide nazi.

RETOUR SUR LES JEUX DE MOTS

S'il ne peut être directement impliqué dans les faits, le chef de l'extrême droite refuse également de l'être par ses mots. Aussi s'est-il employé à démontrer la respectabilité du Front national, exercice ambigu qui l'a obligé à utiliser un double langage : l'un à l'adresse des électeurs fraîchement ralliés ou à venir, encore ignorants des écrits révisionnistes, xénophobes ou racistes de responsables du parti ; l'autre codé, à l'intention des militants convaincus.

« Le Front national n'est pas raciste, il n'est pas xénophobe, il n'est pas antisémite », a clamé M. Le Pen, alors que, juste avant son discours, Guy Macary, conseiller municipal de Carpentras, conseiller de la région PACA, décrivait un *« Carpentras envahi par une immigration sauvage, arrogante et délinquante »* et que, lui-même, il a évoqué une *« invasion pacifique »* et s'est plaint que *« l'identité de la France* [soit] *de plus en plus dissoute sous le flot de l'immigration »*, avant de demander : *« Parviendrons-nous à faire des électeurs plus vite que l'immigration ou que les naturalisations ne parviennent à faire des Français de papier ? »*

M. Le Pen a réitéré la mise en cause d'un *« lobby juif »* qui influencerait Jacques Chirac, *« lui qui n'a pas hésité, comme prix à payer auprès de la "communauté"* [pour] *son élection à la présidence,* [à] *abaisser la France en la déclarant coupable et criminelle à la face de l'histoire »*. Evoquant ses propos de septembre 1987 sur l'existence des chambres à gaz, qualifiées de *« point de détail »*, puis son jeu de mots *« Durafour-crématoire »* de septembre 1988, il a déclaré : *« J'avoue encore aujourd'hui ne pas comprendre pourquoi le jeu de mots "Durafour-crématoire" serait antisémite »*, ajoutant : *« J'ai dit que les chambres à gaz étaient un détail de la deuxième guerre mondiale. Je dénie que cette affirmation ait quelque caractère antisémite. »*

Des citations choisies de Maurice Barrès et de Charles Maurras étaient destinées, en contrepoint, à conforter dans leurs convictions les militants « initiés ».

Christiane Chombeau

Coup de sirocco sur l'allée des Platanes

CARPENTRAS
de notre envoyé spécial

A Carpentras, ce 11 novembre devait être un samedi chaud. Il l'a été, mais pas comme on l'avait craint. Un premier dépôt de gerbes a eu lieu à 9 heures par une cinquantaine de maires « républicains » du département, regroupés par le collectif du Sursaut, en présence d'Elisabeth Guigou, conseiller régional socialiste de Provence-Alpes-Côte d'Azur, vêtue de bleue et ferme dans son propos : *« Le Pen n'a pas à détourner une fête nationale comme le 11 novembre à son profit, il n'a aucun droit à demander des excuses. »* Elle était la seule élue d'envergure à s'être déplacée.

Après quoi, on attendit près des berges de l'Auzon que se rassemblent les troupes de la contre-manifestation anticipée par le Sursaut (quelque vingt-huit organisations de gauche), en avant-réplique à la venue de Jean-Marie Le Pen dans l'après-midi. Un cortège se forma, bien plus fourni que ne l'avaient imaginé ses organisateurs mêmes, plein de jeunes visages portant au front et sur les joues, tracés au feutre, les mots *« Non à Le Pen »*. On espérait mille personnes. Il en vint au moins trois fois plus.

On trouvait un peu tout le monde, Ras l'Front, la Ligue des droits de l'homme, des élus du PS, du PCF, les membres d'AGIR, du MRAP, de la FEN, du Syndicat de la magistrature, de la Licra, etc. Les slogans furent vigoureusement scandés (*« Nous sommes tous des enfants d'immigrés, première, deuxième, troisième générations »*) le long du boulevard Albin-Durand, militant communiste martyr des nazis, puis – après un crochet à 45 degrés pour éviter de rencontrer les premiers arrivés du Front national – rue de la République (*« Fasciste, raciste, non-non-non, solidarité, fraternité, oui-oui-oui »*), et, enfin, devant le palais de justice (*« Le Pen, c'est la haine, Carpentras n'en veut pas »*). Là, devant le bar des Palmiers, Roger Martin, membre du Sursaut, prononça un discours où il fit applaudir le nom d'Aragon, mais aussi celui de John Donne (1572-1631) à qui cela n'arrive pas tous les jours, et la devise républicaine « Liberté, égalité, fraternité ».

A l'angle de la rue Raspail, des Arabes de la première génération, engoncés dans des manteaux ou penchés aux fenêtres, écoutaient, plutôt intimidés, circonspects, se demandant si tous ces cris entre Français allaient être bons ou mauvais pour eux. Ils ne se doutaient pas que deux heures plus tard, Guy Macary, conseiller municipal FN, intervenant en première partie du show Le Pen pour chauffer le public, parlerait d'une immigration sauvage, délinquante et *« arrogante »*. Arrogante...

Sur l'allée des Platanes, obligeamment dégagée de ses voitures par une mairie ne souhaitant pas s'impliquer politiquement dans le débat et multipliant les bonnes manières à l'égard du Front national, un public venu moins nombreux qu'annoncé, de toute la France, attendait sous une forêt de drapeaux. Des bleu-blanc-rouge, des blancs frappés de la torche du FN ou du cœur rouge surmonté d'une croix du Christ-Roi, et beaucoup de noir et blanc originaires de Bretagne.

En début d'après-midi, un vent du Sud, venu tout exprès d'Algérie, un vent chaud, tourbillonnant, poussiéreux, énervant, s'était levé et ne devait plus cesser, mêlant la fumée des merguez et celle d'un platane centenaire et creux qu'un mégot bêtement jeté consumait de l'intérieur aux effluves musicaux, rhapsodies romantiques, valses viennoises, diffusés par la sono. Des dames vendaient des petites boîtes de plastique remplies de berlingots de Carpentras, une des spécialités de cette aimable cité, sur lesquelles étaient collées des étiquettes dorées indiquant : *« Coup monté »*.

Il n'y a pas eu de heurts, ce samedi, dans Carpentras, que beaucoup de ses habitants semblaient avoir désertée. Les manifestants du Front étaient contents d'être venus. Les contre-manifestants du Sursaut étaient fiers de leur nombre. Il n'y a que la vérité sur le fond de l'affaire qui n'ait pas trouvé là l'occasion de se manifester.

Michel Braudeau

Les Verts s'unissent autour de Dominique Voynet

Le principal mouvement écologiste s'ancre à gauche pour préparer 1998

LE MANS
de notre envoyée spéciale

Il n'y eut ni claquements de porte, ni théâtrales suspensions de séance, ni caprices de dernière minute. Seulement des guitares, des accordéons et un bal-musette pour célébrer ce *« petit miracle »*, comme disaient les militants avec une lucidité amusée.

Les Verts, réunis au Mans (Sarthe), les 10, 11 et 12 novembre, pour leur première assemblée fédérale, ont réussi l'exploit de s'unir autour de Dominique Voynet et d'ancrer à gauche la principale branche de l'écologie politique française. *« Le mouvement va pouvoir consacrer moins d'énergie à lui-même, et davantage aux luttes qui consacrent notre engagement »*, a conclu, dimanche 12 novembre, l'ancienne candidate à l'élection présidentielle, en saluant sa nouvelle *« maturité »*.

Le 29 octobre, lors d'un premier tour organisé dans les régions, des assemblées décentralisées avaient été chargées d'élire, à la proportionnelle, les délégués de l'assemblée fédérale du mouvement. La motion C, « Rassembler et agir », de Dominique Voynet, était arrivée en tête, avec 47 % des suffrages.

Cette majorité relative, en évitant de créer une opposition effective, facilitait la volonté du principal porte-parole du mouvement, celle de réunir, autour d'une motion commune, les Verts favorables à l'autonomie politique de l'écologie, menés par l'ancienne vice-présidente du Parlement européen, Marie-Anne Isler-Béguin, et ceux qui, autour de Marie-Christine Blandin, présidente du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, prônent l'alliance avec les partis de gauche (*Le Monde* du 11 novembre).

ACCORD « HISTORIQUE »

C'est ce qui s'est passé au Mans. Après une nuit et une matinée entières de négociations, les délégués sont arrivés à une motion de synthèse qui a recueilli, samedi 11 novembre, les voix de 75,4 % des quelque trois cents délégués présents.

Comme prévu, les négocations les plus âpres ont tourné autour de la question des alliances. Les Verts sont assez facilement tombés d'accord pour *« exclure de fait toute alliance, sauf éventuellement dans les petites communes, avec les partis de droite »*.

Plus longue, en revanche, a été la bataille pour arrêter la rédaction définitive d'un article d'emblée fameux, le « 33 *bis* », acte fondateur de la nouvelle stratégie. Les Verts s'y disent prêts à *« engager, en 1996, avec l'ensemble des forces de gauche, une réflexion sur les conditions d'actions et d'accords politiques, en vue des échéances de 1998 »*.

Dans cet accord qualifié d'*« historique »*, chacun, toutes motions confondues, s'est accordé à reconnaître le *« réel talent politique de Dominique Voynet »*, qui devrait être confirmée dans ses fonctions de porte-parole, le 25 novembre, lors du prochain conseil national interrégional des Verts.

Il lui reste à éviter que son petit parti ne devienne, selon le mot de Marie-Anne Isler-Béguin, « un *PSU* bis », voire, comme d'autres le redoutent, *« un simple sattelite du PS »*. Pour devenir *« un partenaire incontournable d'une coalition majoritaire »*, les Verts, qui ne représentent pour l'instant que 3 % de l'électorat, devront aussi regonfler leurs troupes, aujourd'hui fortes de seulement trois mille cinq cents adhérents.

La moindre tâche ne sera pas de mobiliser autour d'eux les autres petites formations écologistes de gauche pour parvenir, d'ici à la fin de l'année prochaine, à *« l'unification de l'écologie politique en un seul parti écologiste »*.

Cette main tendue exclut les deux leaders historiques, Brice Lalonde, président de Génération Écologie, et Antoine Waechter, président du Mouvement écologiste indépendant. Ce dernier a lancé, dimanche, *« un appel à tous les écologistes sincères pour dire non »* aux stratégies des Verts et de Génération Ecologie. Antoine Waechter reproche à Dominique Voynet de *« préparer dès maintenant les accords électoralistes rose, rouge et vert de 1998 »*.

Ariane Chemin

Génération Ecologie se rapproche de l'UDF

Le conseil national de Génération Ecologie, réuni dimanche 12 novembre à Paris, s'est prononcé pour un *« rapprochement »* avec l'UDF plutôt que pour une adhésion à la confédération libérale, comme l'avait envisagé son président, Brice Lalonde. Ce rapprochement, dont les modalités restent à négocier, devrait se traduire par un *« accord de désistement de second tour »* en matière électorale. *« Nous sommes plus utiles comme écologistes libéraux que comme membres anonymes d'un ensemble »*, a indiqué M. Lalonde à l'issue de la réunion.

Le 18 octobre, le bureau politique de l'UDF s'était déclaré favorable à l'examen d'une demande d'adhésion de GE, adressée par M. Lalonde à Valéry Giscard d'Estaing, mais s'était opposé à ce que le mouvement écologiste devienne une nouvelle composante.

PRÉVENTION - RECOUVREMENT - INDEMNISATION

Savez-vous tout ce que peut vous apporter l'assurance-crédit SFAC ?

Tout savoir sur les services de l'assurance-crédit
SFAC

Observateur privilégié de la situation économique et financière des entreprises, la SFAC vous aide à sélectionner votre clientèle et vous protège des risques de non-paiement. Face à l'impayé, la SFAC engage la procédure de recouvrement la mieux adaptée et vous indemnise en cas de non-récupération rapide de votre créance.

SFAC
N°1 DE L'ASSURANCE CRÉDIT

L'assurance-crédit SFAC, ça ne coûte rien de savoir combien ça coûte

MD3 Pour recevoir gratuitement un dossier d'information sur l'assurance-crédit SFAC, renvoyez ce coupon avant le 30 Décembre 95 à : SFAC, 1 rue Euler 75008 Paris ou par fax au (1) 40 70 94 95. Ou téléphonez au 05 04 5000

Nom : .... Fonction : ....
Entreprise : ....
Adresse : ....
Tél : ....

BANLIEUES Alors que le gouvernement promet, à l'occasion de son programme national d'intégration urbaine, de renforcer la présence des services publics dans les quartiers en difficulté, des lycées essayent déjà de jeter des passerelles avec le reste de la ville. ● PLUSIEURS RÉGIONS, maîtres d'œuvre en matière de construction depuis la décentralisation, étudient désormais l'impact social de l'implantation d'un établissement scolaire conciliant logiques territoriales et pédagogiques. ● A VÉNISSIEUX, le lycée Jacques-Brel, au pied de la cité des Minguettes, accueille une classe préparatoire à HEC mais subit la concurrence d'un établissement voisin qui vient d'ouvrir ses portes. ● CHERCHEUR en sciences de l'éducation, Bernard Charlot explique pourquoi la seconde, *« classe la plus sensible »*, peut être pour bon nombre de jeunes de ces quartiers l'année du décrochage.

Des lycées tentent d'enrayer la ghettoïsation de quartiers sinistrés

Les implantations d'établissements dans des cités en difficulté ont contribué à jeter des passerelles avec le reste de la ville. Leurs proviseurs sont obligés de construire de fragiles équilibres conciliant les situations locales et les impératifs éducatifs nationaux

DANS les quartiers en difficulté, *« un des derniers services publics qui tient le choc, c'est l'école »* : dans la bouche du ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, l'affirmation revient comme une antienne, relayée par l'administration, les élus, les syndicats. Durant les années 80, l'école a dû absorber un triple choc – démographique, social et scolaire – sans pouvoir éluder un débat qualitatif sur l'implantation des établissements, en particulier des lycées. Faut-il scolariser les nouveaux lycéens des cités dans leur quartier ? Que signifie l'installation d'un établissement d'enseignement dans un environnement défavorisé ? Désormais, le nombre d'élèves décroît, du fait de la démographie : 16 000 lycéens de moins lors de cette rentrée. En 1994, le taux de passage en seconde est passé en dessous de la barre des 70 %. Le parc des lycées arrive à saturation.

Poussées par leurs électeurs à construire des lycées, les régions, compétentes dans ce domaine depuis 1986, se sont engagées dans un processus complexe. Le schéma d'implantation d'un lycée paraît pourtant simple. L'éducation nationale produit l'analyse des flux démographiques et scolaires, la ville fournit le terrain, tandis que le conseil régional, financeur, prend la décision finale d'implantation. Mais les rapports de forces s'entrecroisent, *« souvent au détriment du rectorat, qui n'a pas de moyens suffisants pour faire face à l'activisme des collectivités locales »*, fait remarquer Agnès Van Zanten, chercheur en sociologie de l'éducation à Paris-V et spécialiste des problèmes de l'école dans la ville. Comment résister, par exemple, lorsque le maire demandeur d'un lycée est en même temps vice-président du conseil régional ?

Les exemples *a contrario* existent. A Bagneux (Hauts-de-Seine), 36 500 habitants, le premier adjoint au maire, Christian Fischer (PCF), désespère de voir un jour un lycée d'enseignement général dans sa ville, bien que la municipalité lui ait de longue date réservé un terrain. *« Six cents élèves quittent Bagneux tous les jours. Une bonne partie s'en va à Montrouge, tandis que ceux de Montrouge vont à Paris »*, explique-t-il. La mairie de Bagneux aligne les mêmes arguments que les autres candidates malheureuses : la rupture du cursus scolaire après le collège, la durée des transports, l'absence de passerelle entre les enseignements professionnel, technologique et général. On lui oppose une *« démographie insuffisante dans le bassin de formation »*.

SÉGRÉGATION INTERNE

Si des considérations politiques entrent en ligne de compte dans les décisions d'implantation d'une offre scolaire, celles-ci ne peuvent occuper seules le premier plan : les conseils régionaux, comme les villes, ont à gérer des problèmes trop brûlants dans les zones à tensions sociales fortes. L'une des solutions a consisté, depuis le début des années 90, à proposer des filières d'excellence dans les établissements de banlieue, afin de casser l'image du « lycée ghetto » : c'est l'offre scolaire qui fait la clientèle, amenant le brassage, tout en proposant un espoir de promotion aux élèves de la cité. Certains sociologues observateurs de la banlieue restent pourtant sceptiques vis-à-vis de cette stratégie qui tend à créer une ségrégation interne à l'établissement.

La conquête du territoire est évidemment loin de se limiter à une appropriation géographique et s'entend en termes sociaux et culturels. C'est ce qui se noue dans la gestion des affectations et de la carte scolaire, objets continuels de détournements. Combien de proviseurs de banlieue doivent se battre pour conserver les bons élèves qui « s'évadent » vers des établissements plus prestigieux alors qu'ils relèvent de leur district ? Aucun des lycées de « banlieue difficile » n'échappe à cette notion de territoire.

Annie Tobaty, proviseur adjoint au lycée Suger à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), refuse la conception que lui en renvoient les lycéens, qui s'opposent à une affectation dans tel ou tel établissement parce qu'il leur faut traverser un « territoire interdit ». *« Je ne veux pas aller à Utrillo, à Stains, parce qu'il faut traverser le clos Saint-Lazare »*, ou *« je suis de la Saussaie et les Francs-Moisins ne nous aiment pas »* sont des affirmations courantes. Face à cette logique de territoire, au sens des cités, Annie Tobaty élève la sienne : *« Le territoire d'un lycée c'est la nation. Nous sommes une institution d'Etat et nous voulons affirmer le caractère institutionnel, et non territorial, de l'école. »*

Annie Erhel, principal et proviseur de la cité scolaire Olympe-de-Gouges, à Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), a *« conscience de se trouver à une frontière »*, matérialisée, devant l'établissement, par la rue de Brément, au-delà de laquelle commence la cité du Londeau. Chacun peut se voir, cité banlieue face à cité scolaire. *« Pour les quelques jeunes déscolarisés qui galèrent, nous représentons le territoire désiré et non conquis, comme une nostalgie »*, regrette ce chef d'établissement, qui affirme néanmoins : *« Plus encore que la frontière physique, ce sont les règles qui règnent dans l'établissement qui le démarquent de la cité. »* Il y a quelques années, le mode de vie de la cité, avec ses lois, son vocabulaire, a failli envahir l'établissement, raconte Annie Ehrel, d'où *« l'urgence de se repositionner comme institution »*. Ce travail de fond est passé, notamment, par un contact permanent avec une association de la cité, Arc-en-ciel, fondée voilà plus de dix ans par des femmes maghrébines.

PROBLÈMES D'IMAGE

Conscientes des interactions qui se produisent entre un lycée et son milieu, les régions ont cessé de se cantonner aux « murs ». Elles ne peuvent ignorer, par exemple, que les proviseurs ont à gérer des problèmes d'image et de réputation, souvent fondés sur des rumeurs incontrôlables. La démarche d'implantation d'un lycée – ou sa rénovation, qui peut en faire un établissement « neuf » – procède d'intentions de plus en plus pensées. Ainsi, la région Rhône-Alpes, qui a pris l'option de construire des lycées de proximité de petite taille, vient de mettre au point une *« grille d'analyse »* pour *« traiter avec discernement »* les demandes d'implantation.

Dans le Nord-Pas-de-Calais, la région a produit, voilà deux ans, un document, intitulé « Lycées et politique de prévention locale », décrivant les actions d'accompagnement dont elle jugeait indispensable d'assortir la programmation des lycées, ne serait-ce que pour éviter la dégradation trop rapide des bâtiments. L'application de la loi quinquennale pour l'emploi, qui donne aux régions des compétences de nature pédagogique (ouvertures ou fermetures de formations professionnelles), ne pourra que renforcer cette tendance.

B. G.

A Saint-Denis, une implantation modèle

Le nom du lycée – Suger – est déjà un symbole, longuement pensé. Avoir donné à cet établissement aux élégantes coursives et aux sols rutilants, situé en bordure de la cité des Francs-Moisins, le nom de l'abbé fondateur de Saint-Denis, né dans une famille pauvre et devenu conseiller royal pour défendre l'Etat souverain, *« a été une façon de nous relier au centre-ville, de marquer notre attachement au service public national d'éducation »*, note le proviseur adjoint, Annie Tobaty.

***« Un lycée n'a pas de recrutement exclusivement local comme un collège. Son rayonnement dépasse largement celui du quartier, même si nous avons été le premier signe tangible de la transformation de ce quartier »*, ajoute-t-elle. Pendant des semaines, en effet, l'équipe éducative a sillonné la cité avec un facteur, un îlotier, un commerçant, pour faire percevoir de façon visible le processus de réinstallation de l'Etat dans le quartier.**

En préparation à HEC, au pied de la cité des Minguettes

VÉNISSIEUX
de notre envoyé spécial

« On m'avait prévenu que Vénissieux était une zone à risques. Je m'attendais à pire. » De Mexico, où il a passé son bac, Stéphane Lyonnet n'avait qu'une vague idée des préjugés qui s'attachent à cette cité de l'agglomération lyonnaise. Au lycée Jacques-Brel, où il est inscrit en classe préparatoire à HEC, on ne peut pourtant pas ignorer les tours des Minguettes, en haut de la colline, symboles, jusque dans les livres d'histoire de terminale, du « mal-vivre » des banlieues. Après quelques semaines de cours, Stéphane Lyonnet ne regrette pas son choix. Les conditions de travail privilégiées qu'offre un effectif réduit de onze élèves, la disponibilité des professeurs et une ambiance *« plutôt sympa »* ont forgé son jugement.

Avec une bibliothèque qui lui est réservée, un matériel informatique et vidéo ultramoderne, la classe préparatoire à HEC, créée il y a deux ans, bénéficie d'un traitement d'exception. Ce fut le prix à payer pour doter cet établissement de 850 élèves d'une image de *« pôle d'excellence »*. Image renforcée, selon le proviseur Jean-Louis Loubier, par une classe de BTS force de vente, des formations par alternance et apprentissage, et toute une série d'options (pratiques théâtrales, histoire des arts, expression scientifique) destinées à maintenir une certaine *« mixité sociale »*. Néammoins, *« il est difficile de lutter contre la tentation des familles d'envoyer leurs enfants ailleurs »*, note M. Loubier.

La création de classes préparatoires dans les « lycées de banlieue », voulue par Jack Lang, alors ministre de l'éducation nationale, était sûrement une bonne idée. Le proviseur constate toutefois que *« la conjoncture n'était guère favorable. Nous avons eu la malchance de démarrer au moment du déclin des prépas HEC »*, précise-t-il. De surcroît, la réforme des classes préparatoires, avec un cycle qui dure désormais deux ans, ne lui laisse guère d'espoir. Avec onze élèves, l'unique classe du lycée n'est assurée de conserver que la première année.

GROUPES D'ENTRAIDE

Plus préoccupante est la baisse d'un tiers des effectifs du lycée Jacques-Brel depuis l'ouverture d'un autre établissement, non loin de là, à Saint-Priest. Pour Brigitte Pomorski, conseillère d'éducation, les conséquences ont été immédiates. *« Avant, Jacques-Brel était un lycée de banlieue à recrutement élargi. Le mélange de population, avec 1 200 élèves, créait un climat dynamique. Le recentrage sur Vénissieux et la zone des Minguettes risque bien de renforcer l'image du lycée-ghetto »*, ajoute-t-elle.

Parce qu'il importe de *« maintenir un niveau d'exigences pour éviter la rupture avec les autres lycées de la région »*, note Mme Pomorski, le lycée s'est refusé à entrer dans la logique de la zone d'éducation prioritaire (ZEP), qui prévaut dans les collèges alentour. *« Notre premier devoir est de préparer le bac, même si nos élèves doivent travailler deux fois plus qu'ailleurs »*, ajoute-t-elle. Avec des enseignants, des surveillants, mais aussi une ancienne élève en maîtrise de sociologie, elle participe à un groupe d'entraide qui dépasse le cadre du soutien scolaire individuel. Etant à l'origine de cette initiative, Marie-Alice Médioni, professeur d'espagnol, refuse de se voiler la face : *« Nous ne sommes pas un lycée comme les autres. »* Selon elle, le lycée Jacques-Brel est situé sur une zone-frontière, entre les Minguettes et le reste de la ville, entre des cultures différentes. *« C'est une richesse qu'il faut prendre en compte. Après tout*, proclame-t-elle, *l'école a jusqu'à présent rempli son rôle d'intégration et de pacification. »*

« L'erreur serait de privilégier l'environnement spécifique du secteur, mais il serait tout aussi grave de l'ignorer », note Geneviève Jeannin, professeur de philosophie. Avec certains de ses collègues, elle commence à s'inquiéter du décalage croissant entre les efforts démesurés consentis pour maintenir à bout de bras une classe préparatoire ou une BTS, et les difficultés rencontrées par l'ensemble des autres élèves de l'établissement. Ancienne élève du lycée, Lydia Tahli, vingt-trois ans, étudiante en maîtrise de sociologie, qui participe elle aussi au groupe d'entraide, n'a pas ces états d'âme. Si elle s'insurge contre l'*« amalgame ZEP-échec scolaire-banlieue-immigration »*, elle admet : *« Même si c'est plus difficile, l'école est le meilleur tremplin pour réussir. Moi, je n'ai pas eu le choix. »*

Michel Delberghe

Bernard Charlot, professeur en sciences de l'éducation à l'université Paris-VIII-Saint-Denis

« La classe de seconde est l'étape la plus sensible »

« Pourquoi certains jeunes de quartiers défavorisés, qui avaient une scolarité normale jusqu'au collège, dérapent-ils au lycée ?

– Dans l'énorme majorité des entretiens que nous avons avec les élèves de ces quartiers, ils nous disent qu'*« à l'école primaire tout allait bien »*, même lorsqu'ils ont déjà redoublé et ont deux ans de retard. L'école est idéalisée, et ils considèrent que leur véritable histoire scolaire commence au collège. Avant de *« délirer, couler, plonger »*, ils vivent un premier décrochage en 6e ou en 5e, essentiellement dû à l'entrée dans l'adolescence. Ce décrochage se produit de nouveau à l'entrée au lycée, mais de façon assez complexe. Les élèves s'interrogent sur leur présence au lycée, sur la direction vers laquelle ils tendent, sur leur place.

» La classe la plus sensible est la seconde. La politique volontariste est telle qu'un certain nombre de jeunes y entrent mais ont du mal à suivre. Le sol se dérobe sous leurs pieds. Et ils tombent d'autant plus haut qu'ils croyaient s'en *« être sortis »*. L'arrivée massive de ces jeunes a changé la définition consensuelle de ce qu'est le lycée. Ils sont souvent les premiers de leur famille à y entrer, sans avoir une préconnaissance des règles de fonctionnement. Pour beaucoup d'entre eux, l'institution scolaire est avant tout un lieu où il faut survivre, en dehors de ses finalités propres, liées à l'activité intellectuelle.

– Comment ce décalage se traduit-il ?

– Par exemple, le phénomène des « bouffons » – ces bons élèves qui ont une *« mauvaise mentalité »*, disent-ils – tend à se durcir. Le bon élève casse les cadences. En faisant « trop bien », il rend le prof exigeant et, du même coup, fait monter la barre. La barre, c'est ce qu'il faut faire pour passer en première. En conséquence, la classe exerce une pression sur le bon élève. Jusqu'à présent, le « bouffon » était un « collabo » : un bon élève, mais pas seulement. C'était celui qui parlait avec le prof à la fin du cours, qui n'était pas solidaire des autres. Ce qui est inquiétant, c'est que depuis le début des années 90 les jeunes ne font plus la différence entre l'« intellectuel » et le « bouffon ». Maintenant, il suffit d'être bon élève pour être catalogué comme « bouffon ».

– A part la classe de seconde, que représente le lycée ?

– Il peut y avoir un décalage colossal entre la définition qu'en donnent les enseignants – *« on est là pour transmettre des savoirs »* – et la définition implicite qu'en ont les élèves – *« on est en seconde pour passer en première »*. Deux définitions, deux logiques vont s'affronter dans la méconnaissance de l'autre. Samia nous dit : *« L'histoire, une heure, deux heures, ça va, mais toute une année ! »* On peut faire toute la pédagogie qu'on veut, par petits groupes, ou la tête en bas..., tant qu'il y a un malentendu complet sur la définition de la situation et *sur ce qu'on fait là – de part et* d'autre –, cela ne marchera pas.

» Certains professeurs ont un discours de classe moyenne sur les élèves de ces quartiers, que l'on pourrait brutalement résumer d'une phrase : *« Moraliser le peuple par l'éducation. »* Une des dérives possibles de ce discours, c'est qu'*« avec ces jeunes-là, ce n'est pas la peine d'essayer de faire passer un savoir classique »*. Le danger est que l'on adapte tellement l'enseignement dans ses contenus et dans ses méthodes, pour chaque école, pour chaque projet, que l'on finisse par faire de l'enseignement populaire pour les enfants des banlieues et du haut de gamme pour d'autres. C'est une forme de renoncement dans les exigences qui n'est pas très loin du mépris. Quand on dit *« avec ces enfants-là »*, on se prépare à faire des choses dont on ne voudrait pas pour nos gosses.

– La promesse du lycée est-elle vécue différemment dans les lycées professionnels ?

– Tout à fait. Au collège, les élèves assuraient qu'il fallait *« aller à l'école pour avoir un bon métier »*. Or, en arrivant au LP, ils disent qu'ils ne sont pas au *« lycée normal »*, que *« c'est fini la chance d'aller le plus loin possible et d'avoir un bon métier »*. Certains s'en sortent en reconstruisant un sens à leur situation, mais ce n'est pas la majorité. Entre ces jeunes qui gardent une chance de s'en sortir et les autres – *« ceux qui sont toujours absents, ralentissent le cours, diminuent nos chances d'obtenir des diplômes »* –, les affrontements verbaux sont parfois violents.

» Une sorte de pacte implicite a permis à l'école de tenir. Ceux qui réussissaient à l'école auraient un bon métier, une *« belle vie »*. D'autres logiques se mettent à fonctionner. Je constate à la fois une démobilisation et une surmobilisation. Dans les lycées professionnels, l'endroit le plus dur, le plus en échec, que disent les élèves ? Pourquoi aller à l'école, de toute façon on ne trouvera pas de travail, même avec un bac pro. Les mêmes jeunes disent également : donc, il me faut un BTS. Ils peuvent tomber d'un côté ou de l'autre. Cela se joue sur le fil, entre démobilisation et surmobilisation.

Propos recueillis par
Béatrice Gurrey

★ **Bernard Charlot est l'auteur d'*Ecole et savoir dans les banlieues... et ailleurs*, en collaboration avec Elisabeth Bautier et Jean-Yves Rocheix, Armand Colin.**



Le Syndicat des avocats de France critique la réforme de la cour d'assises proposée par M. Toubon

Le droit des étrangers est dans une situation « kafkaïenne », estiment les congressistes

Au cours de son 22e congrès, qui s'est tenu à Grenoble du 10 au 12 novembre, le Syndicat des avocats de France (SAF), s'il reconnaît la nécessité d'une refonte de la cour d'assises, a critiqué le projet de réforme proposé par Jacques Toubon. Le SAF, qui souhaite le maintien du jury majoritaire « *en première instance et en appel* », a également dénoncé les atteintes aux droits des étrangers.

GRENOBLE
de notre bureau régional

A l'issue de son 22e congrès, le Syndicat des avocats de France (SAF) a réaffirmé la nécessité d'une profonde réforme des cours d'assises mais a estimé que le double degré de juridiction criminelle proposé par le garde des sceaux, Jacques Toubon – tribunal criminel départemental (TCD) en première instance et cour d'assises jugeant en appel – était « *un leurre en l'absence d'une véritable réforme de l'enquête, de l'instruction et de l'audience* ».

Le SAF dénonce, en outre, la présence, au sein des TCD, de deux citoyens-assesseurs « *potiches* », qui siégeront aux côtés de trois magistrats professionnels. Il réclame le maintien du jury criminel « *majoritaire en première instance et en appel* » et demande que les décisions prises par le tribunal criminel départemental et par la cour d'assises soient motivées.

Vendredi 10 novembre, Jacques Toubon a écouté sans protester les critiques nombreuses, et souvent très vives, qui lui furent adressées par le président sortant, Me Patrick Tillie. « Patron » d'un syndicat ancré à gauche depuis sa fondation, en 1974, Me Tillie – qui devrait laisser sa place à Philippe Vouland, au début du mois de décembre – a dressé un « *constat consternant de la justice au quotidien* », dénonçant ses principaux maux : « *Bureaucratie, lenteur, surcharge et mauvaise organisation, faible écoute et manque de dignité* ».

Selon le président du SAF, « *certaines situations confinent au déni de justice* », comme, par exemple, au tribunal de Douai (Nord), où le délai d'appel est de trois ans et demi et où le nombre des dossiers en retard approche les six mille. « *Cette lenteur colle à la peau de la justice* », a souligné Me Tillie.

CONTRE LA DISCRIMINATION

Le président du SAF s'est également interrogé sur les droit des étrangers dans notre pays. « *La France entend-elle, oui ou non, respecter ses engagements internationaux ?* », s'est interrogé Me Tillie, avant de demander au ministre de « *restituer une sécurité juridique aux étrangers* ». « *Il faut mettre un terme à la situation kafkaïenne qui fait qu'en France on peut à la fois être irrégularisable en même temps qu'inexpulsable* », a-t-il ajouté.

Il a également interpellé M. Toubon sur la remise en chantier de la législation sur les contrôles d'identité. « *Aujourd'hui la discrimination est dans la rue*, constate-t-il. *Que restera-t-il des précautions de langage juridique après Vigipirate, quand la violation de la loi sera devenue la pratique usuelle ?* » En guise de réponse, M. Toubon a rappelé que le ministre de la justice était aussi celui des droits de l'homme et de la citoyenneté. « *J'entends, le moment venu, exercer pleinement ces attributions* », a-t-il assuré.

Me Tillie s'est étonné que, dans le prochain budget du ministère de la justice, en hausse globale de 6 %, les fonds de l'aide juridictionnelle, qui financent l'accès à la justice des plus démunis, n'augmentent pas. A l'inverse, il constate la « *place hégémonique* » occupée par l'administration pénitentiaire, qui bénéficiera, en 1996, d'une hausse de 9 % de ses crédits et de la création de 724 emplois supplémentaires. Des critiques que M. Toubon réfute. Selon lui, l'augmentation des crédits va permettre la « *modernisation de la justice* » et l'accélération des procédures.

« GUICHET UNIQUE »

Interpellé sur le fonctionnement des conseils départementaux de l'aide juridique – depuis le vote de la loi de 1991, quatorze conseils de ce type, seulement, ont été installés –, M. Toubon a annoncé qu'il allait proposer la création d'un « *service central d'accès à la justice* » qui servira de « *guichet unique* » pour le traitement des requêtes relatives au fonctionnement du système judiciaire.

Le ministre a enfin donné satisfaction aux membres du SAF, qui réclament l'accès direct des prévenus à leur dossier pénal. Ce droit devrait être prochainement reconnu « *à condition que cet accès ne compromette ni la sécurité des témoins ni le cours futur de la procédure* », a annoncé M. Toubon. En revanche, le ministre s'est montré très discret au sujet de la répression de l'abus de biens sociaux que le député (RPR) Pierre Mazeaud propose d'alléger. Interrogé par les journalistes, après l'avoir vainement été par les congressistes, M. Toubon s'est tout simplement détourné des micros.

Claude Francillon

Réapparu après une « déprime » un vigile niçois mis en examen

ONZE MOIS après sa mystérieuse disparition, un vigile niçois, Jean Favre, cinquante-deux ans, délégué CFDT d'une société de télésurveillance, s'est présenté, vendredi 10 novembre, dans un commissariat de Nice. Au cours de l'émission « Perdu de vue », sur TF 1, le lundi précédent, des téléspectateurs avaient signalé sa présence dans une communauté d'Emmaüs du Puy-de-Dôme. M. Favre, père de famille de trois enfants, s'était volatilisé, le 16 décembre 1994, en début de soirée, sur les lieux de son travail, à la caisse d'allocations familiales de Nice (*Le Monde* du 31 décembre 1994). Le 22 décembre, le parquet de Nice avait ouvert une information judiciaire pour enlèvement et séquestration. M. Favre a expliqué qu'il avait cédé à un « coup de déprime ». Il a été mis en examen, samedi 11 novembre, pour outrages à magistrat et vol de voiture. – *(Corresp.)*

Une association d'aide aux toxicomanes poursuivie

UNE ASSOCIATION de Montpellier, Auto support des usagers de drogue (ASUD), vient de faire l'objet d'une mise en examen pour « *facilitation à l'usage de stupéfiants* ». A travers cette sanction inhabituelle, la justice veut poser le problème de la légalité de cette association qui avait ouvert une « salle de shoot » en mars 1994, pour permettre aux toxicomanes de s'injecter des produits de substitution. En juillet dernier, une jeune fugueuse de seize ans, qui avait séjourné dans la salle d'ASUD, était tombée dans le coma après une overdose. Une information judiciaire avait été ouverte par le parquet de Montpellier et l'association avait été mise en examen en tant que personne morale. Ce type de mise en examen peut déboucher sur des sanctions financières, ou sur une décision de fermeture. Mais l'association pourrait choisir de se dissoudre, ce qui éviterait de renvoyer ses dirigeants devant une juridiction correctionnelle. Comme pour une personne privée, en effet, en cas de « décès » de la personne morale en cause, l'action de la justice s'éteint d'elle-même. – *(Corresp.)*

■ **UNIVERSITÉS : une quarantaine d'étudiants poursuivaient, dimanche 12 novembre,** l'occupation des locaux de la présidence de l'université de Metz, entamée vendredi 10 novembre. A Toulouse, huit cents étudiants grévistes occupaient, dimanche soir, deux amphithéâtres de l'université Paul-Sabatier (*Le Monde* daté 12-13 novembre).

■ **JUSTICE : le magistrat Bernard Challe, chef du service central de prévention de la corruption (SCPC),** qui s'était trouvé, en septembre, au centre d'une polémique dans l'affaire concernant l'appartement parisien d'Alain Juppé, a annoncé qu'il quitterait ses fonctions « *sans doute avant la fin de l'année* ». « *Je vais quitter ce service sans doute avant la fin de l'année. Que deviendra-t-il, je n'en sais rien. Ce n'est pas mon problème* », a confié M. Challe aux fonctionnaires réunis lors d'un colloque organisé, le 7 novembre, à Paris par l'Ecole nationale d'administration (ENA) sur « *la responsabilité des fonctionnaires* ».

Les nouvelles croisades des orphelins de Mgr Lefebvre

DANS LE CHŒUR, les séminaristes aux mains jointes, nez dans le missel, sont immobiles comme des images pieuses, alors que, dans un ballet prestement réglé, les officiants se prosternent devant le Saint Sacrement. De la foule s'élèvent les vieux cantiques latins, *Salve Regina, Te Deum, Tantum ergo.* Les mantilles noires et blanches, les costumes marins des enfants, la tranche rouge des missels dessinent un étrange arc-en-ciel.

C'est jour de fête à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, le fief, en plein cœur de Paris, de la tradition catholique qui, à intervalles réguliers, rappelle l'existence d'une contestation de droite dans l'Eglise. Sans doute est-elle archiminoritaire, mais ni l'excommunication en 1988 des quatre évêques consacrés par Mgr Lefebvre ni les mains tendues par Rome ne semblent avoir eu raison d'une population pour qui l'Eglise est, depuis deux mille ans, la « *société parfaite* », et le monde moderne le refuge de tous les immondices.

FLÈCHES CONTRE LE PAPE

Plus de deux mille fidèles célèbrent, ce samedi 11 novembre, le vingt-cinquième anniversaire de la création de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, l'œuvre majeure de Mgr Marcel Lefebvre, l'évêque rebelle du concile Vatican II (1962-1965), qui a fait trembler trois papes (Jean XXIII, Paul VI et Jean Paul II), gardien de la « *vraie foi* » et de la « *vraie messe* » catholique. Depuis le schisme, quelques dizaines de prêtres et de séminaristes ont bien quitté le saint bercail d'Ecône (dans le Valais suisse), mais il reste en France, en Suisse, en Allemagne, aux Etats-Unis ou en Argentine trois cent trente-sept prêtres et quelque deux cents séminaristes, d'« *un zèle dévorant de feu pour le salut des âmes* », comme dit Mgr Tissier de Mallerais dans son homélie.

C'est pour protester contre « *la corruption des séminaires* » que Mgr Lefebvre, décédé en 1991, avait fondé cette société de prêtres, dernier carré de l'intégrisme catholique. A entendre Mgr Tissier de Mallerais, le tableau d'un clergé « *dégradé* », d'un sacerdoce « *décomposé* » n'a cessé de se noircir. Mais les flèches les plus rudes seront décochées contre le pape, dans une conférence à la Mutualité voisine, devant près de trois mille personnes, par un autre évêque schismatique de la confrérie lefebvriste, Mgr Bernard Fellay.

Par ses gestes « *œcuméniques* » en direction des orthodoxes, des protestants, des juifs, des musulmans, Jean Paul II serait tout bonnement en train de créer une « *religion mondiale* », un « *Christ cosmique* », un « *nouvel âge* » niant la divinité de Jésus, où Dieu serait réduit à l'état d'homme et l'homme élevé à celui de Dieu ! Ce « nouvel age » annoncerait la mort douce de la foi catholique. Mgr Fellay voue les grands théologiens du XXe siècle (de Lubac, Congar, Rahner) aux gémonies, car ils ont introduit ce « *pluralisme* » qui a conduit au concile détesté et à la reconnaissance « *désastreuse* » des autres religions. Dans l'Eglise moderne, déplore t-il, on n'ose plus parler d'hérésie, de péché mortel, d'enfer, de paganisme. On ne condamne plus rien, pas même ces « *flots d'homosexualité* » qui se déverseraient dans les médias, le monde de l'éducation, de la santé et à tous les niveaux de l'administration.

A la sortie de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, on distribue des tracts appelant les fidèles à des « *rosaires pour la vie* », c'est-à-dire des chaînes de prière pour les commandos anti-IVG. On vend les œuvres de Mgr Lefebvre, du curé d'Ars, une biographie de Pie IX intitulée *Le Pape moderne*, alors qu'en réalité celui-ci fut le pape du fameux *Syllabus* (1864) et de la condamnation des droits de l'homme et des libertés. On exalte le souvenir de la première croisade, lancée il y a neuf cents ans par Urbain II, et on prépare fébrilement la célébration, en 1996, du quinzième centenaire du baptême de Clovis, date de naissance de la « *France chrétienne* ».

Jusqu'à ce morceau de bravoure appelant à la résistance contre « *les prédicateurs de modes sataniques* », contre « *les catéchètes qui enseignent le sexe, le concubinage, la pilule, l'avortement, le divorce, l'homosexualité, le nudisme* », contre « *les maîtres du vice* », promis aux guerres et au communisme, justes « *châtiments pour les péchés du monde* ».

Henri Tincq

Succès dans la lutte contre les feux de forêt en 1995

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Tout en confirmant l'efficacité de la politique de prévention et de lutte mise en œuvre depuis 1986, le bilan des feux de forêt, pour 1995, présente un caractère atypique. Au total, 19 020 hectares ont été la proie des flammes au lieu de 38 OOO hectares, en moyenne, au cours des quinze dernières années et 24 225 hectares en 1994. Comparativement aux campagnes précédentes, les destructions ont été, proportionnellement, moins importantes en été (56 % contre 80 % en moyenne) et dans le Midi par rapport au reste de la France (54 % contre 80 %).

D'autre part, le tribut de la Corse (2 432 hectares) dans ce bilan ne représente qu'environ un quart des surfaces détruites dans les quinze départements du Sud-Est, au lieu de 70 à 80 % en moyenne. Ces excellents résultats ont cependant été ternis par la mort de deux sapeurs-pompiers sur le feu de Lançon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), le 29 août.

Depuis le début de l'année, 10 330 hectares ont été ravagés par des incendies dans la zone méditerranéenne, soit une diminution de plus de moitié par rapport à l'année précédente. Mais, depuis le plus bas niveau historique enregistré en 1988, jamais le nombre de départs de feu (moins d'un millier contre 2 160 en moyenne) et l'étendue des surfaces brûlées (4 600 hectares au lieu de 25 800) n'avaient été aussi faibles en été.

STRATÉGIE PAYANTE

Cet excellent résultat s'explique, en partie, par des conditions météorologiques favorables, tout au moins dans la partie est de la Provence qui a connu, comme la Corse, des épisodes pluvieux inhabituels en août. Sur l'île, 1 300 hectares ont été détruits au cours de la saison estivale, contre 7 000 en moyenne. En Haute-Corse, le nombre de feux (132) a été divisé par cinq par rapport aux trois années précédentes.

Si la météo a facilité la tâche des sapeurs-pompiers, il apparait, aussi, comme le souligne Philippe Michaud, à la direction centrale de la sécurité civile, que la stratégie de mobilisation préventive et d'attaque des feux naissants, préférée, depuis 1986-1987, au renforcement des moyens, « *a fini par payer* ». Ainsi, 95 % des feux ont été maîtrisés avant d'avoir parcouru plus de cinq hectares et neuf feux, seulement, ont détruit plus de 100 hectares (au lieu d'une trentaine en moyenne). Un seul a atteint le seuil des 1 000 hectares (à Palasca, en Haute-Corse, le 9 septembre).

Hors zone Sud, le bilan le plus élevé se situe dans le Sud-Ouest, où 6 300 hectares ont brûlé, dont près de la moitié dans les trois départements des Landes, de la Gironde et de l'Ariège. La prochaine campagne sera marquée par la mise en service de la quasi-totalité des douze nouveaux Canadair CL 415, dont l'acquisition a nécessité un investissement de 1,8 milliard de francs.

Guy Porte

DISPARITIONS

Corneliu Coposu

L'âme de l'opposition roumaine

LE CHRÉTIEN-DÉMOCRATE Corneliu Coposu est mort, samedi 11 novembre, à Bucarest. Agé de soixante-dix-neuf ans, il était hospitalisé depuis la fin octobre en raison d'une aggravation de ses problèmes pulmonaires, et sa disparition a suscité une très forte émotion en Roumanie. L'opposition a demandé l'organisation de funérailles nationales pour celui qui fut l'un des plus tenaces dissidents de toute l'Europe de l'Est et qui mérite largement de passer pour le « Havel » roumain.

Né le 20 mai 1916 à Bobota, petite commune de Transylvanie, Corneliu Coposu aura marqué de son empreinte la vie politique de son pays, symbolisant la lutte contre le communisme et la fidélité envers le roi Michel Ier, pour le retour duquel il ne cessa de militer.

Sa haine du totalitarisme, cet avocat de formation l'aura forgée dans les geôles communistes où il a passé dix-sept ans de sa vie sous le régime de Gheorghe Gheorghiu-Dej. Il avait été arrêté et emprisonné en 1947 alors qu'il occupait les fonctions de secrétaire général du Parti national paysan (PNP), l'une des trois formations « historiques » avec les libéraux et les sociaux-démocrates. Mais Corneliu Coposu devait être ensuite condamné aux travaux forcés à perpétuité au cours d'une série de procès qui allaient décapiter toute l'opposition anticommuniste. Relâché lors de la courte période de libéralisation qui accompagna, au milieu des années 60, l'arrivée au pouvoir de Ceausescu, il continuera toutefois à subir les persécutions de la sinistre Securitate (la *police politique*).

Dès la chute de la dictature, M. Coposu s'attacha à reprendre le fil de son action politique en recréant, en janvier 1990, le Parti national paysan-chrétien-démocrate (PNP-CD), interdit par les communistes en 1947 et autour duquel il bâtit la Convention démocratique, la principale coalition de l'opposition. Relativement inconnu du grand public au moment de son retour sur la scène politique, Corneliu Coposu devait rapidement gagner crédibilité et respect grâce, notamment, à sa *droiture intellectuelle*.

Président du PNP-CD jusqu'à sa mort, sénateur de 1992 à 1995, ses détracteurs lui reprochent toutefois de ne pas avoir pu rajeunir son parti. Malgré tous ses efforts, les postes de direction furent en effet bloqués, dès 1990, par des hommes politiques vieillissants mais auréolés du martyre que beaucoup d'entre eux vécurent dans les prisons communistes. Sa fidélité indéfectible envers le roi Michel Ier, chassé de son trône par les communistes et qui vit actuellement en exil en Suisse, ne facilita pas non plus son action. *« La monarchie*, aimait-il à déclarer, *est le seul régime capable de sauver la démocratie. »* Une opinion partagée par un Roumain sur dix seulement et source de discorde au sein de l'opposition. Or, ces derniers mois, Corneliu Coposu, très amaigri, sa haute silhouette un peu plus voûtée que de coutume, avait de plus en plus de difficultés à maintenir l'ordre dans les rangs de sa propre formation.

Eprouvé par de longs séjours en Allemagne pour raison médicale, il sera toutefois resté jusqu'au bout *un opposant farouche au président Iliescu*, qu'il a toujours qualifié de *« néo-communiste »*. Illustrant ce propos, il rappelait qu'en janvier 1990 le PNP-CD avait été *assiégé par des manifestants en* colère qui, selon lui, étaient *« manipulés par le pouvoir »*. Il n'avait alors échappé à la violence qu'en acceptant d'être évacué dans un véhicule blindé fourni par le premier ministre de l'époque, Petre Roman. Lors des « Mineriades » du mois de juin suivant, le QG des paysans était mis à sac alors que Corneliu Coposu ainsi que *d'autres leaders de l'opposition* devaient être contraints de se cacher pendant plusieurs jours pour échapper aux mineurs appelés par le pouvoir pour réprimer dans le sang les manifestations de la place de l'Université.

Christophe Chatelot

NOMINATION

DIPLOMATIE

Philippe Seiz a été nommé ambassadeur au Cameroun, en remplacement de Gilles Vidal, par décret paru au *Journal officiel* du 8 novembre.

[Né en septembre 1940, Philippe Seiz est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Il a été notamment en poste à Rio de Janeiro (1968-1970), à Dar es Salam (1970-1971), à Londres (1974-1976), à Washington (1981-1985), avant d'être directeur adjoint du cabinet de Jacques Pelletier, ministre de la coopération et du développement (1988-1991), puis chargé de mission auprès du directeur d'Amérique au Quai d'Orsay (1991-1993). Chargé d'affaires à Haïti de mars 1993 à décembre 1994, Philippe Seiz était ambassadeur dans ce pays depuis décembre 1994.]

Jean-Louis Curtis

Un observateur ironique et discret de la société

L'ÉCRIVAIN et académicien français Jean-Louis Curtis est mort d'un arrêt cardiaque, samedi 11 novembre, à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris. Il était âgé de soixante-dix-huit ans.

Jamais la modestie n'a autant pénalisé les écrivains au regard du jugement public. A l'heure où la valeur littéraire s'autoproclame à grand renfort de bluff, Jean-Louis Curtis ne pouvait que pâtir de sa discrétion naturelle. Du moins s'est-il acquis, et conservera-t-il, les lecteurs de talent, ceux pour qui le trait de flûte vaut tous les coups de cymbales.

Depuis *Les Forêts de la nuit* (Goncourt 1947), une trentaine d'ouvrages ont illustré ses dons d'analyse psychologique et d'observation sociale. Certains titres aideront les historiens à comprendre les engagements des années 40-50 (*Les Justes Causes*, 1954) et les extravagances des années 70. Curtis parlait avec un entrain inhabituel du roman qui a occupé ses derniers mois, et qu'il se faisait une joie de publier bientôt.

Puisqu'il répugnait à la parade, il faut bien dire à sa place ses mérites : les brillants états de service durant la guerre ; sa connaissance passionnée du théâtre, dont il faisait profiter le comité de lecture de la Comédie-Française, après y avoir signé plusieurs adaptations de Shakespeare ; la maîtrise érudite de l'agrégé d'anglais, qui faisait merveille à la commission du dictionnaire, lors des chasses aux anglicismes imbéciles.

Quai de Conti, j'avais la joie de siéger près de lui. Soudain, le promeneur solitaire au vaste béret basque, *signe revendiqué de son* patriotisme pyrénéen, oubliait on ne sait quelle tristesse profonde, et pouffait de rire comme un enfant, exerçant de vive voix l'humour dont débordaient ses pastiches, riches d'une intimité rare avec les auteurs parodiés (*La Chine m'inquiète*, 1972 ; *La France m'épuise*, 1982).

Lors de la séance publique des cinq académies, le 24 octobre, *j'ai* eu l'honneur de lire un discours de Curtis, que la maladie l'empêchait de prononcer lui-même, et dans lequel il saluait l'œuvre de Proust comme l'événement dominant du XXe siècle littéraire. Ayant cerné avec finesse les innovations de *La Recherche* quant au rôle du Temps dans la mobilité des caractères, il reconnaissait simplement sa dette. Sans l'ombre d'une jalousie, avec une humilité lumineuse, il disait compter que les mérites de Proust se reversent sur ses pairs et sur lui-même, comme il était dit pour la *Communion des saints*, du temps de son enfance pieuse.

Sa prière, d'avance, est exaucée.

Bertrand Poirot-Delpech

[Louis Laffitte – qui prit le pseudonyme de Jean-Louis Curtis – est né le 22 mai 1917 à Orthez (Pyrénées-Atlantiques). Agrégé d'anglais en 1943, il publie en 1945 son premier roman, *Les Jeunes Hommes*, qui obtient le prix Cazes l'année suivante. En 1972, il reçoit, pour l'ensemble de son œuvre, le Grand Prix de littérature de l'Académie française et, en 1986, il est élu sous la Coupole au fauteuil de Jean-Jacques Gautier. Son dernier livre, paru il y a quelques semaines, dressait un panorama des rites et tics langagiers actuels, qu'il nommait des *« béquilles de la parlote »* (*Le Monde comme il va*, Le Rocher, 206 p., 110 F). La quasi-totalité de son œuvre est publiée chez Flammarion.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 9 novembre 1995 sont publiés :

● **Schengen** : plusieurs décrets relatifs à la convention d'application de l'accord de Schengen.

● **Matignon** : un arrêté relatif à la composition du cabinet du premier ministre.

Au *Journal officiel* du vendredi 10 novembre 1995 sont publiés :

● **Comptes de campagne** : la publication générale des comptes des partis et groupements politiques afférents à l'exercice 1994.

● **Législative** : un décret convoquant les électeurs de la quatrième circonscription du département du Calvados le dimanche 10 décembre 1995, en vue de procéder à l'élection d'un député à l'Assemblée nationale, compte tenu de la démission d'Yves Boisseau (UDF).

● **Gouvernement** : plusieurs arrêtés, portant nomination au cabinet du ministre délégué à l'outre-mer, Jean-Jacques de Peretti, du garde des sceaux, ministre de la justice, Jacques Toubon, du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Bayrou, du ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, et du ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy.

Au *Journal officiel* du samedi 11 novembre sont publiés :

● **Gouvernement** : plusieurs arrêtés portant nomination au cabinet du secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, Xavier Emmanuelli, du ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme, Bernard Pons, du ministre délégué à la coopération, Jacques Godfrain, du ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, Philippe Vasseur, ainsi que du ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat, Jean-Pierre Raffarin.

AU CARNET DU MONDE

Anniversaires de naissance

Anne,

chaque 13 novembre, tu nais pour nous.

« La statue est toujours à la même place... Eugène Sue me regarde, je t'aime. »

Colette et Pierre.

Décès

– Aérospatiale a la tristesse de faire part du décès de

Gérard ALLAVENA,
ancien directeur
de programme Ariane,

survenu le 6 novembre 1995.

– Frédérika et Dominique Gérard ont la douleur de faire part du décès de

Mme Christiane NERE,

survenu le 6 novembre 1995, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée *dans l'intimité, le 8 novembre 1995, en* l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, Paris-7e.

– Anne Griset,
son épouse,
Juliette Griset,
sa fille,
Et toute sa famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Antoine GRISET,

survenu le 9 novembre 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 14 novembre, à 11 heures, en l'église réformée de Paris-Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-6e.

Cet avis tient lieu de faire-part.
(Le Monde daté 12-13 nov.)

– M. et Mme Gérard Kisler
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Charles Kisler
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Fridmann
et leur fils,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme André KISLER,
née Denise SCHULMANN,

le 9 novembre 1995, dans sa soixante-seizième année.

L'inhumation a eu lieu le 10 novembre.

27, avenue Parmentier,
75011 Paris.

Madeleine HUBLER-CHÉRON

s'est éteinte le 24 octobre 1995, à l'âge de soixante-treize ans.

De la part de
Claire Poirot-Hubler,
sa fille,
Jacques Poirot,
son gendre.
Les familles Hubler, Chavy, Joinet, Chéron.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
Elle repose au cimetière de Rombach-le-Franc (*Haut-Rhin*).

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Jacques-d'Aragon,
34000 Montpellier.

Avis de messe

– M. et Mme Adolphe Mezou
et leurs enfants,
Mme Renée Le Goff
et ses enfants,

invitent les amis de

Mme Anne LE GOFF,
professeur honoraire
au lycée de Sèvres,

décédée le 1er octobre 1995,

à venir témoigner leur souvenir à l'office qui sera célébré samedi 18 novembre, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Meudon-Bellevue (gare de Bellevue).

Y sera associée la mémoire de son mari et de leur fils Jean-Pierre.

Anniversaires de décès

– Le 14 novembre 1985,

Charles BAUDRY,

nous quittait brutalement.

« Je suis parti dans le vent et probablement vers le néant. Mais si ce néant s'avérait être un trésor, je me battrais contre les puissances des ténèbres pour faire entendre ma voix. »

Paul-Emile Victor.

Il est toujours présent dans notre cœur.

– En ce septième anniversaire de la séparation, souvenons-nous de

Christiane GALLENCA,
professeur des universités.

« The long day's task is done. »

– Ce 13 novembre,

Augustin POSTEL-VINAY,

aurait eu vingt-cinq ans.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Manifestation du souvenir

– Le président et les membres du Consistoire de Paris,
Le comité de rédaction d'*Information juive*,
Le président et les membres du conseil d'administration de la Fraternelle « Union nationale des amis de Tlemcen »,
vous prient de bien vouloir assister à la *cérémonie à la mémoire* de

Emile TOUATI zal,
ancien président du Consistoire de Paris,
éditorialiste d'*Information juive*,
coprésident de l'Union
des Tlemcéniens en Israël,
vice-président du Consistoire
central israélite de France,
vice-président du CRIF,

le mardi 14 novembre 1995, à 18 h 30, à la synagogue, 44, rue de la Victoire, 75009 Paris.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Maria Bonnafous-Boucher, Roman Laufer, Michel Tort : « Philosophie et gouvernement des organisations économiques et sociales », intervenant : Armand Hatchuel, 10 novembre, 20 heures-22 heures, Jussieu, université Paris-VII, RC3. *Jean-Jacques Forte* : « Croyance et événementialité », tous les vendredis, à 19 heures, Institut français, Rabat, Maroc.

● **Forum**

Autour et avec Alain Prochiantz à propos de son livre *La Biologie dans le boudoir* avec Jean-Pierre Changeux et Monique David-Ménard, 15 novembre, 18 h 30-22 heures, amphithéâtre Richelieu, Sorbonne.

● **Samedi autour d'un livre**

Jeanine Altounian : *Ouvrez-moi les chemins d'Arménie. Un génocide aux déserts de l'inconscient.*

Intervenants : J. Altounian, R. Kaes, N. Lapierre, M. Marian, M. Tort, 2 décembre, 9 h 30-12 h 30, USIC, salle Pupey-Girard, 18, rue de Varenne.

Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites.

Renseignements sur salles, répondeur : 44-41-46-85 - Autres renseignements : 44-41-46-80.

Communications diverses

– **Droits de L'homme** (cours par correspondance).
Rens. et inscrip. : CEDL, route de Trèves 6, Building B, 2633 Senningerberg, (Luxembourg).

– « A l'école des vins », avec Jean Frambourt (président de l'Union des sommeliers de France) et Bernard Beaulieu (historien des vins).
Session de quatre séances à partir du 22 novembre 1995.
Renseignements et inscriptions : Euroscope Communication, 44-59-81-10.

– Le Prix « RENAISSANCE ET LYRE » 1996, créé par Art et Poésie de Touraine, récompensera par un chèque de 5 000 F un manuscrit de 12 poèmes réunis sous un titre.
Le concours est ouvert du 1er septembre au 10 décembre 1995 (date impérative).
Participation : 100 F.
S'adresser à Jacqueline Delpy,
65, allée de la Chesnaie,
37320 Esvres.
(Tél. : 47-26-47-27.)

ASSOCIATION LOUIS-MERLIN
DONNEURS DE SANG
DE L'HÔPITAL BROUSSAIS

Assemblée générale extraordinaire

Le conseil d'administration de l'association, ne pouvant, faute d'éléments, convoquer les membres individuellement, se voit dans l'obligation de recourir à l'annonce par voie de presse.

Ils sont donc priés d'assister à l'A.G.E. qui se tiendra mardi 14 novembre, à 20 heures, en l'église sise 149, avenue Gabriel-Péri, à Malakoff.

L'ordre du jour portera essentiellement sur l'avenir de l'association.

Si le quorum n'est pas atteint, une deuxième A.G.E. se tiendra le 12 décembre 1995, à 20 heures, à la même adresse.

Le président, Dr Sion Levy

Soutenances de thèse

– **Jérôme Vialatte** soutiendra le vendredi 17 novembre, à 15 heures, salle des thèses, à la faculté de droit de Bordeaux, une thèse de doctorat en science politique intitulée : **« Les partis Verts entre ville et nature : un réalignement urbain en Europe occidentale »**. Le directeur de recherche est M. Daniel-Louis Seiler, professeur à Bordeaux.

– **M. Hrodej** soutiendra sa thèse : **« L'amiral Du Casse, l'élévation d'un Gascon sous Louis XIV »**, à la Sorbonne-Paris-IV, salle des Actes, le samedi *18 novembre, à 14 heures*.

– **Elisabeth Bourguinat** soutiendra sa thèse sur **« Le persiflage dans la littérature française du dix-huitième siècle (1735-1810) : modernité d'un néologisme »**, le samedi 25 novembre, en Sorbonne (Paris-IV), amphi Milne-Edwards, à 14 heures. Membres du jury : J. Dagen, M. Delon, R. *Granderoute*, J. Guilhaumou, S. Menant.

Rectificatif

– Dans le carnet du « Monde » daté 12-13 novembre, la ligne décès a été omise, derrière les anniversaires de naissance, créant ainsi une confusion. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

CARNET DU MONDE

15, rue Falguière,
75501 Cedex 15

Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96

Télécopieur : 45-66-77-13

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Communications diverses	110 F
Thèse étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

HORIZONS

ENQUÊTE

Ces professeurs phares

Aux « hussards noirs de la République », éveilleurs d'esprits à l'école primaire, ont succédé les profs charismatiques des taupes et khâgnes du dernier demi-siècle. Aujourd'hui, on préfère l'« intellectuel expert »

A l'ère de la massification des études universitaires et de l'éclatement des savoirs, que vaut la rencontre personnelle avec un « grand professeur » ? Le contact avec un maître en chair et en os, déterminant pour l'orientation des études et des carrières mais également pour toute une vie, est-il encore d'actualité alors que, de 1960 à aujourd'hui, le nombre d'étudiants est passé de cent cinquante mille à quelque deux millions ? Comment suivre dans une foule aussi dense, dans la multiplication des institutions d'enseignement, le rayonnement des Alain ou des Bergson de la fin du XXe siècle ? Y a-t-il encore, dans les universités ou dans les classes préparatoires aux grandes écoles, de ces enseignants – figure superlative des « hussards noirs » et des instituteurs conquérants de la IIIe République – qui, au-delà de l'entraînement à un examen ou à un concours, jouent le rôle d'« instituteurs de la haute culture », voire de maîtres à penser des élites françaises en formation ?

On ne saurait, il est vrai, circonscrire à l'univers des facultés ou des « prépas » le point de départ de vocations. Plus d'un témoignage suggère au contraire que l'origine, sinon l'épicentre, d'une carrière intellectuelle se situe en réalité dès le secondaire : au lycée, quand ce n'est pas dès l'école primaire... Le biologiste Jean-Pierre Changeux, né en 1936, évoque par exemple dans un livre d'entretiens réalisés par Marian Schmidt (*Hommes de science*, Hermann) la figure charismatique de son professeur de sciences naturelles du lycée Montaigne, à Paris : *« A Saïgon, chercheur très actif*, [Jean Bathellier] *avait observé sur le terrain les sociétés de termites (...). Par la suite, il tenta sans relâche de communiquer à ses élèves un idéal de vie conduit par la recherche. Son enseignement tenait de l'apostolat et ne laissait pas de soulever de vives contestations chez certains élèves et même chez ses collègues. »* Parmi les disciples de Jean Bathellier : Henri Korn, Pierre Joxe, Jean-Marie Lustiger. Le lauréat du prix Nobel de chimie de 1987, le Français Jean-Marie Lehn, parle, lui, du rôle déterminant tenu par son instituteur alsacien, M. Chardier, lequel faisait tout pour ouvrir à ses élèves les portes du collège d'Obernai...

Si, jusqu'à la guerre de 1914, le centre de gravité du système éducatif se concentre dans le primaire ; si, dans l'entre-deux-guerres, le pendule se déplace en direction du lycée, la grande période des khâgnes et des « prépas » nous conduit, elle, jusqu'aux années 70. *« Depuis les années 70,* estime l'historien Jean-François Sirinelli, *l'écart entre la multiplication du nombre de chaires universitaires et le nombre d'étudiants, d'une part, et le chiffre relativement stable des postes aux concours des grandes écoles, d'autre part, a diminué, en proportion, la visibilité de ces dernières. »* En outre, la mythologie du « grand professeur » est peut-être intimement liée à celle de l'intellectuel gourou, qui a si longtemps dominé la scène française, mais qui s'effrite, inexorablement. *« La confrontation de l'intellectuel avec de nouveaux supports culturels – la télévision en est un – a mis celui-ci en porte-à-faux. Son magistère ne relevait-il pas, avant tout, de l'écrit et de l'imprimé ? L'audiovisuel, c'est l'ère du lapidaire. Une ère qui n'est guère favorable à l'influence d'un maître à penser. »* Cependant, Jean-François Sirinelli ajoute que le crépuscule de l'intellectuel généraliste et interventionniste, du type Sartre ou Aron, profite au professeur, qui, du coup, a l'air moins confiné dans l'étroitesse de sa discipline. Le renouvellement de la figure est donc possible.

LE sociologue Pierre Birnbaum préfère parler désormais d'intellectuel « passeur », le relais culturel, celui qui traduit autant qu'il professe, qui forme les esprits plutôt qu'il n'impose une doctrine. Si l'intellectuel en France adopte, trop souvent encore, la posture du maître à penser, c'est, d'après lui, en raison du statut très particulier qui est celui du livre dans notre pays : livre à la fois excessivement sacralisé et inaccessible. *« Le maître à la Alain*, dit-il, *c'est celui qui possède l'ouvrage, dans sa bibliothèque personnelle ou à la Bibliothèque nationale, et qui dispense un cours ou rédige un manuel. Il est l'intermédiaire obligé entre le livre et l'étudiant. Dans les universités américaines, au contraire, où l'on trouve des photocopieuses un peu partout, l'étudiant est en mesure de contrôler le savoir du maître par le texte. En outre, être « patron » à Harvard n'implique pas qu'on le soit à Yale. En France, la concentration du système d'éducation pousse à l'unicité de l'influence. »* Une autre forme de maîtrise, plus proche du monde anglo-saxon, qui met en jeu un personnage plus modeste, moins virtuellement médiatique, professeur à l'élocution balbutiante, qui ne prétend plus incarner l'unité si française entre la raison et la nation, existe pourtant, selon Pierre Birnbaum. Et de citer quelques noms à titre d'illustration : ceux des sociologues Raymond Boudon, François Chazel, installé obstinément en province et monté sur le tard à Paris, Guy Michelat, à la fois ébéniste et sociologue, l'un des promoteurs en France de l'entretien non directif, de l'historien Alain Corbin, et, en droit, d'Olivier Béaud ou de Michel Troper...

Y a-t-il, en revanche, place encore pour le maître traditionnel, rejeton d'une aristocratie du savoir, héritier de lignées de près d'un siècle de khâgne, de celles qui, reliant par exemple un Jules Lagneau (né en 1851) à Alain et Alain lui-même à un autre professeur de Louis-le-Grand, Maurice Savin, qu'un Régis Debray a pu connaître au début des années 60 ? En 1980, on ironisait, dans la revue *Le Débat*, sur la faveur tardive dont l'un de ces maîtres – de la Sorbonne, cette fois –, le philosophe Vladimir Jankélévitch, s'était mis à jouir subitement auprès des intellectuels anciens maos ou anciens althussériens, lesquels avaient jadis consciencieusement séché son certificat de morale et de sociologie. Derrière l'hommage a posteriori de la génération 68 sourdait la nostalgie d'une certaine France définitivement disparaissante. *« S'il est un personnage typé de notre patrimoine*, lisait-on alors dans la revue, *qui appelle le regard de l'autre avant qu'une modernité fatale ne le dissolve, c'est bien celui-là : le dispensateur initiatique et farfelu, au sommet de l'édifice éducatif, d'un savoir bizarre mais essentiel. »* Si la charge fit scandale en son temps, la leçon en était claire : le « maître » était devenu un archétype poussiéreux, bon à remiser définitivement au magasin des accessoires démodés d'une France où, désormais, l'intellectuel expert ou l'intellectuel spécialiste étaient appelés à succéder à l'intellectuel dit prophétique.



« Le paradigme du grand professeur fonctionne encore, estime pourtant Jacques Revel, président de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess). *Dans les années 60, sa présence était même plus discrète qu'aujourd'hui : les enseignants charismatiques, comme Jean Beaufret* [l'un des introducteurs de la pensée d'Heidegger en France], *attiraient tout au plus quelques « clandestins » dans la khâgne de Condorcet. Le cours de Fernand Braudel au Collège de France ne rassemblait qu'une poignée d'auditeurs. Les grands séminaires, ceux de Lacan ou d'Althusser, drainaient certes les foules ; mais c'étaient des séminaires hors les murs, hors université. En outre, il s'agissait de phénomènes isolés qui surprenaient. Tout a changé avec les années 70, avec l'entrée de Barthes, d'Aron, de Duby et de Foucault au Collège de France, qui y ont attiré du monde. »* Le public se presse toujours au Collège de France, aux cours de Pierre Bourdieu par exemple, et remplit bien plus que dans les années 60, à en croire Jacques Revel, les séminaires de recherche de l'Ehess, même si l'assistance est plus réduite.

Bien sûr, c'est dans l'univers étroit des classes préparatoires (quelques milliers d'étudiants) et dans l'univers plus étroit encore des quelques lycées dont les élèves « intègrent » les grandes écoles en gros bataillons (Henri IV, Louis-le-Grand, le lycée Du Parc à Lyon) que le paradigme du « grand professeur » résiste le mieux. Certains noms reviennent dans les souvenirs de leurs anciens élèves : dans les khâgnes, ceux d'André Pessel, de Jean-Louis Poirier, d'Hubert Grenier en philosophie, ou bien de professeurs de mathématiques (en classes préparatoires M') comme M. Chevallet, Claude Deschamps ou André Warusfel. Mais s'il est vrai que c'est à la dévotion des anciens élèves que peut s'évaluer l'impact d'une renconte avec un « maître », ce genre de liste ne pourra jamais être exhaustive. En outre, les qualités qu'on reconnaît à l'enseignant hors pair sont fort diverses : un tel est reconnaissant à son professeur de mathématiques de lui avoir permis d'outrepasser ses propres limites, même s'il a vu en lui plutôt un tyran qu'un « éveilleur ».

INVERSEMENT, tel autre a été formé dès la prépa à la recherche, tel autre à la technique d'analyse des textes. Tel autre, enfin, estime qu'il vaut mieux parler de bons que de grands professeurs, dans la mesure où il est rare désormais que l'ombre portée du « maître » franchisse les murs des lycées...

L'extrême diversification des savoirs fait en effet obstacle au rayonnement durable d'une influence. Les mathématiques représentent à cet égard une sorte de cas limite puisque, fait observer Elisabeth Logak, agrégé, préparateur au département de mathématiques et d'informatique de l'Ecole normale supérieure (ENS), les talents s'y révèlent extrêmement jeunes (les deux derniers lauréats français de la médaille Fields, l'une des plus hautes récompenses internationales dans la discipline, Pierre-Louis Lions et Jean-Christophe Yoccoz, ont autour de la quarantaine). En outre, les travaux de recherche des uns sont souvent quasi impénétrables aux autres. Cela n'empêche pas des phénomènes d'école et de maîtrise d'avoir également cours. Ainsi, dans le domaine de l'analyse, beaucoup de mathématiciens ont-ils été les élèves de Laurent Schwartz. La rencontre avec le fameux Alexandre Grothendiek a orienté vers la géométrie algébrique un grand nombre de chercheurs, avant que ce « maître » renonce lui-même aux mathématiques pour l'agriculture, ce retrait lui conférant une aura mythique supplémentaire.

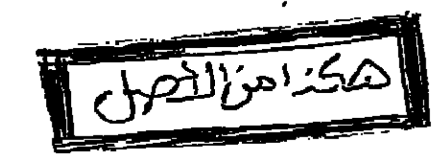
Rémy Rieffel, auteur de *La Tribu des clercs, les intellectuels français sous la Ve République* (Calmann-Lévy), croit, lui, qu'après une relative atonie propre aux années 80 les travaux de recherche se font l'écho d'une effervescence intellectuelle nouvelle, accompagnée de références renouvelées à des maîtres d'un style nouveau : *« Paul Ricœur est actuellement l'un des philosophes les plus influents, après avoir subi une éclipse relative au cours des années 70. Jacques Bouveresse, qui a réacclimaté en France la philosophie analytique anglo-saxonne, aussi bien que Marcel Gauchet et l'équipe du* Débat, *qui ont reposé la question démocratique, Pierre Rosanvallon, Roger Chartier, par son travail sur la lecture et sa redécouverte de Norbert Elias, font partie des noms qui reviennent... »* Une constatation s'impose néanmoins : si bouillonnement intellectuel il y a, celui-ci demeure pour l'essentiel concentré dans la capitale.

Mais, au rebours des années 60, impossible de désigner un ou deux grands cours ou séminaires auxquels tout le monde se devrait d'aller. Le plus couru de la rue d'Ulm – qui abrita les grands rendez-vous des années 60 – est significativement un cycle de conférences très techniques intitulé « Les mondes possibles. Séminaire sur les recherches contemporaines en philosophie ». Là se mêlent des philosophes connus et des chercheurs dont les travaux sont en cours. Dans la liste des invités de l'année universitaire 1995-1996 on trouve, pêle-mêle, les noms de Cornélius Castoriadis, Jocelyn Benoist, Jean-Claude Milner, Pierre Sauvanet, François Laruelle, Colas Duflo, Pierre Bourdieu, Paul Ricœur, Frédéric Worms, Michel Henry, Gilles-Gaston Granger, Etienne Balibar.

CETTE cascade de noms est révélatrice, au-delà de l'adoubement d'éventuels nouveaux maîtres à penser par les élèves de l'« Ecole », d'une mutation générale de la vie intellectuelle en direction d'un plus grand pluralisme. Pour Frédéric Worms, répétiteur-agrégé de philosophie à l'ENS, un philosophe comme Paul Ricœur *« est un maître décevant pour qui recherche une position bien tranchée, car il ne parle jamais en son nom propre. Pour saisir sa pensée, il faut d'abord en avoir traversé d'autres. Mais il représente le maître approprié de l'âge du pluralisme, il joue le rôle de l'interprète et non de doctrinaire. Il est significatif à cet égard qu'on ne parle jamais de ricœurisme comme jadis d'althussérisme. »*

L'esprit du temps se prête généralement moins aux identifications fortes. Le nœud papillon de Jean-Luc Marion, qui dirige l'un des séminaires d'histoire de la philosophie les plus en vue de la Sorbonne d'aujourd'hui, ne remplacera pas le cigare torsadé de Jacques Lacan ni la calvitie de Michel Foucault, autour desquels était entretenue une tension fébrile d'ordre quasi religieux. Même la médiatisation de la vie intellectuelle telle qu'elle est pratiquée en France ne nuit pas nécessairement au prestige. Au contraire, une position de retrait, un certain refus du vedettariat deviennent des sources plus fécondes de légitimité que des apparitions incessantes, qui finissent par discréditer la pensée de celui qui s'y laisse prendre. *« Nous vivons une époque de grisaille démocratique*, en concluait l'un de nos interlocuteurs, *et c'est somme toute un climat assez agréable. »*

Nicolas Weill



Terrasser le Moloch de l'assurance-maladie

par Georges Jollès

L'assurance-maladie est un *Moloch dévoreur de* la richesse nationale. Elle consomme plus de richesses qu'elle ne produit qualitativement de services. Ce dysfonctionnement majeur la condamne à terme. Et si le CNPF a décidé d'assumer la vice-présidence de la CNAM, c'est, bien sûr, parce que le monde patronal participe pour les deux tiers à son financement, mais c'est *aussi* et surtout pour conserver au pays un instrument privilégié de cohésion sociale et de solidarité *nationale*.

L'assurance-maladie n'est condamnée ni à rester un trou béant ni à limiter ses prestations. Il lui faut pour cela dépasser ses conflits culturels et aborder lucidement ses handicaps structurels.

Les débats publics sur les enjeux de société ont ceci de frustrant qu'ils cantonnent les débatteurs aux jeux de rôles. Dans le domaine de *l'assurance-maladie, le discours* des partenaires sociaux correspond souvent, même si leur comportement est *plus réaliste*, aux attentes de l'opinion publique. Le propos des organisations de médecins est calqué sur leur déontologie et sur la défense d'intérêts professionnels. Les syndicats de salariés, eux, privilégient l'augmentation des recettes pour équilibrer le régime. *Quant au CNPF, il ne ferait guère* mieux s'il proposait seulement de limiter les dépenses pour retrouver l'équilibre des comptes.

D'un côté, on trouve les tenants d'une certaine forme de *statu quo* peu propice à la résorption des *déficits. De l'autre, les tenants de la* rationalité économique qui évoque pour l'opinion publique le spectre du rationnement des soins.

D'où vient ce blocage culturel sur deux positions radicalement antinomiques ? D'un fait de société : pour les syndicats de salariés, toute augmentation de la dépense d'assurance-maladie constitue un progrès social dès lors qu'elle reflète, en principe, une amélioration de la santé publique. Elle entraîne chez les Français une notion *d'avantage acquis sur lequel on ne* saurait faire marche arrière. Du même coup, toute discussion sur les dépenses de santé devient un sujet tabou. Ainsi, les représentants salariés étant majoritaires au conseil d'administration de la CNAM, seul le sujet des recettes est abordé.

Pourtant, un rapport de la CNAM démontre que la dérive des dépenses, dès lors qu'elle est liée à une pléthore de l'offre, a des effets nocifs sur la santé publique. La *France entretient 55 000 lits d'hô*pital inutilisés. Cette surabondance de l'offre évaluée à plusieurs dizaines de milliards de francs est dommageable au plan économique, mais plaie d'argent n'est pas mortelle. Les conséquences les plus inquiétantes concernent la qualité des soins.

La dispersion des moyens répartis entre des services trop nombreux au regard des besoins sanitaires conduit à les sous-utiliser et à les sous-équiper humainement et techniquement. Certains services *sous-occupés deviennent, par l'in*suffisante expérience des personnels, des « services de danger public ». Comment expliquer autrement que, dans certains services d'obstétrique les moins fréquentés, le *ratio* de césariennes soit le double de celui des services plus occupés ? Que, selon ce même rapport, dans une région, 52 % des appendicectomies réalisées étaient inutiles ? Que dire du contrôle médical de la CNAM qui lors d'une enquête régionale relève que, pour des assurés de plus de 65 ans, 61 % *des prescriptions comportaient des* contre-indications et 50 % d'entre elles des redondances ? Comment accepter que la France compte deux fois plus de centres de transplantation que les pays voisins à population identique et que, ainsi, l'expérience pratique de ces personnels soit limitée à une ou deux interventions par an ?

D'ailleurs, le public, quand il de*vient concerné, ne s'y trompe pas.* Les assurés demeurent vigilants en matière d'hospitalisation. Le patient préfère se faire opérer là où la préoccupation de sa sécurité personnelle lui dicte d'aller, plutôt que là où la proximité devrait l'amener. *S'il faut choisir entre proximité et* qualité, il choisit la qualité. La proximité hospitalière doit-elle être considérée comme un avantage acquis intouchable, si elle va à l'encontre du véritable intérêt sanitaire ?

Autre paradoxe, la dispersion des moyens donne au public, à juste titre, le sentiment d'une insuffisance généralisée de personnel qualifié. La médecine libre *n'échappe* pas à cette série de paradoxes. La France compte quelque 27 000 médecins en surnombre au regard des besoins sanitaires du pays. La surcapacité diversement répartie dans le domaine de la médecine libérale est donc tout aussi coûteuse. Le corps médical échappe aux contraintes des lois de l'offre et de la demande. Là où la surabondance de l'offre devrait en*trainer une déflation des coûts*, la protection du secteur concourt au contraire non seulement à maintenir les prix mais aussi à encourager la surconsommation médicale. Car bien que le corps médical français, dans son ensemble, fasse preuve d'une haute conscience professionnelle et bénéficie d'un niveau de formation indiscutable, la lutte *pour la conquête de* « parts de marché » n'est pas une inconnue dans le milieu médical. Il est de l'intérêt général de *redéployer ces* compétences en surnombre en encourageant l'effort vers la qualité.

> Oui, on peut donner aux Français une médecine de haut niveau, accessible à tous. Mais il faut, pour cela, tuer la surcapacité. Ou bien l'« overdose » de l'offre nous tuera

Pour l'hôpital, il faut programmer la fermeture des services et des lits sous-utilisés représentant un surcoût important et un danger pour la santé publique ; réaffecter une partie des lits de court séjour vers les lits de long séjour, dont le besoin va croissant ; redéployer les *personnels de soins* vers les services performants et correspondants aux besoins sanitaires ; prévoir les moyens permettant de financer les mesures d'accompagnement nécessaires.

Dans le domaine de la médecine « ambulatoire », il faut : proposer des mesures incitatives pour encourager l'orientation des médecins vers une pratique moins prescriptive (*notamment*, la médecine préventive, carcérale ou scolaire), ou même vers les hôpitaux publics qui supportent un excès de personnels administratifs mais souffrent d'un déficit chronique de médecins qualifiés (2 000 postes de médecins hospitaliers sont vacants) ; développer la *formation des personnels* médicaux ; mieux responsabiliser les médecins, tant aux plans déontologique qu'économique, par la signature d'un contrat de progrès basé sur un *conventionnement* individuel.

Notre système de santé est l'un des plus coûteux du monde et de ceux qui assurent le plus faible taux de remboursement aux assurés. L'espérance de vie des Français n'est pas pour autant plus importante que celle de nos voisins européens. Le niveau de notre médecine si longtemps envié est toujours *jugé excellent mais* marqué par d'innombrables dysfonctionnements préjudiciables à son évolution qualitative.

Continuer à abonder les ressources, quel que soit le mode de financement, sans s'attaquer au vrai problème que pose la surabondance de l'offre, conduit à remplir le tonneau des Danaïdes.

De plus, cette approche, aux ef*fets négatifs pour la santé, repose* trop souvent sur une contribution supplémentaire demandée au patient. Cela ne peut qu'accroître le risque de barrer l'accès aux soins des plus démunis ou conduire à la détestable tentation du rationnement.

Oui, on peut donner aux Français une médecine de haut niveau, accessible à tous, si le pays en exprime la volonté. *Mais il faut*, pour cela, tuer la surcapacité. Ou bien l'overdose de l'offre nous tuera.

***Georges Jollès** est vice-président du CNPF, vice-président de la CNAM.*

Hôpital, urgence

par Michel Huguier

LES dépenses hospitalières vont, en 1995, dépasser un peu les 300 milliards : 5 500 francs par assuré. Bien que les hôpitaux publics soient à l'origine des trois quarts de ces dépenses, ils ont été relativement protégés : des critiques de *l'administration et des médecins* hospitaliers équivaudraient à des autocritiques.

Depuis 1983 le budget global, versé aux hôpitaux par les caisses d'assurance-maladie, tente de contrôler ces dépenses. Il se révèle intenable lorsque les crédits *alloués sont épuisés alors qu'il y* a encore des malades à soigner, ce qui était prévisible. De plus, extrapolant des dépenses antérieures, il pénalise ceux qui géraient le mieux.

Aujourd'hui le projet de médicalisation des systèmes d'infor*mation (PMSI), inspiré* des Etats-Unis, est à la mode. Il repose sur la détermination de groupes homogènes de maladies dont le traitement implique, en principe, des coûts similaires. Les dotations hospitalières pourraient alors se fonder sur l'activité médicale réelle. En fait, d'innombrables facteurs médicaux et socio-économiques influencent le coût du traitement d'une *même* maladie. Ce système expose alors à ce que des établissements hos*pitaliers sélectionnent* des malades au sein d'un groupe de maladies. De plus, il suscite la multiplication des hospitalisations.

Le bon remède à une meilleure efficience des dépenses hospitalières seraient le contrôle des moyens (matériels et humains) et des comportements. Cela implique des décisions courageuses sur des *réformes de fond*.

Le nombre d'étudiants en médecine ayant diminué de 50 % par *rapport à 1977, il serait logique* de regrouper les centres hospitalo-universitaires parisiens et de reconvertir des *CHU* de province en centres hospitaliers. Dans certains hôpitaux, l'activité est parfois très réduite, ce qui entraîne des sous-emplois et amène à recruter des médecins non qualifiés, même en chirurgie.

Aussi la qualité des soins n'y est-elle pas toujours aussi bonne qu'il serait souhaitable. Les tentatives de réorganisation hospitalière (schémas régionaux d'organisation sanitaire et sociale) ont échoué ou ont été inadaptées parce que *surtout fondées* sur des indicateurs globaux alors qu'il conviendrait de faire ces *restructurations* à partir de la réalité médicale du terrain. En ce qui concerne le contrôle des équipements lourds, l'exemple du scanner est caricatural : lors des premières autorisations (un appareil pour un million d'habitants), les radiologues sélectionnaient les examens qui leur paraissaient utiles.

*Aujourd'hui, avec la multipli*cation du nombre d'appareils, on peut estimer que la moitié des examens réalisés sont inutiles. Comme pour les hôpitaux, il conviendrait de substituer à un système trop influencé par les corporatismes médicaux, les fa*bricants, les politiques* ou les consommateurs, des autorisations d'implantation qui reposent *sur* des données scientifiques et objectives.

Les dépenses de personnel constituent 75 % des dépenses hospitalières. Aussi les directeurs d'hôpital diminuent-ils les effectifs d'infirmières ou d'aides-soignantes : moins 12 % à l'Assis*tance publique-Hôpitaux de* Paris (AP-HP) entre 1984 et 1989, ce qui ne les empêche pas d'augmenter ceux du personnel administratif : plus 24 % à l'AP-HP pendant la même période.

L'augmentation quantitative de l'administration hospitalière n'améliore *pas pour autant la* gestion : les services statistiques et l'informatique de l'AP-HP em*ploient plus de 1 100 personnes* alors que cette administration dit elle-même ne pouvoir disposer de certaines données élémentaires. En revanche, elle développe une activité bureaucratique qui détourne un nombre de plus en plus important de médecins de ce que devrait être leur travail : l'exercice médical dans leur service. Il en est de même pour les infirmières : *toujours à* l'AP-HP, en 1994, environ 1 500 infirmières manipulatrices *de radiologie ou laborantines* travaillaient pour l'administration et non pas dans les services hospitaliers.

Enfin, l'importance de l'hôpital-entreprise justifierait que les directeurs d'hôpital soient formés à la gestion d'entreprise plutôt qu'à l'administration. Cela impliquerait des rémunérations concurrentielles avec celles du secteur privé (par le biais de recrutements contractuels et de systèmes de primes).

Les *comportements médicaux* devraient, eux aussi, être profondément modifiés. On reproche à *juste raison aux médecins* de faire refaire inutilement des examens. Plus souvent encore, ils en font faire d'emblée inutilement ; ce d'autant plus qu'ils comportent de moins en moins de risques et de désagréments pour les malades. Par ailleurs, ils prescrivent paradoxalement des traitement mal tolérés (parfois très onéreux, en cancérologie par exemple) dont l'utilité n'est pas scientifiquement fondée.

Les politiques et *les administratifs* ne peuvent guère dénoncer ces dépenses médicales inutiles qu'ils devinent : ils n'ont pas la compétence technique nécessaire. Seuls des médecins pourraient apprécier les gaspillages : ils le font rarement, car ils ne les *perçoivent pas comme tels, et* s'ils le faisaient, ils pourraient craindre d'être sanctionnés par leurs collègues. Des inspections dans les services hospitaliers par des professeurs consultants volontaires, dont la compétence serait difficilement contestée, transformeraient cette situation.

Le traitement de fond resterait la modification de l'enseignement médical. La clinique devrait retrouver une place importante par rapport aux sciences fondamentales (biophysique, biochimie...) : dans une faculté parisienne, sur les six années des deux premiers cycles des études médicales, les étudiants devaient *apprendre en trois mois la neu*rologie, la cardiologie et la pneumologie. Il conviendrait surtout que *la formation médicale*, pléthorique, dogmatique et orientée sur les techniques, privilégie – réellement – le raisonnement.

Certaines de ces mesures (fermetures d'hôpitaux, diminution de l'administration hospitalière) réduiront le nombre d'emplois dans le secteur santé. C'est le coût à payer pour limiter celui qui pèse sur les entreprises ou les *ménages. D'autres mesures (ré*vision conceptuelle de l'enseignement universitaire) ont l'inconvénient de ne pas avoir de portée immédiate. D'autres enfin peuvent paraître plus coercitives qu'incitatives (contrôles par les professeurs consultants dans les services).

L'efficience médicale va cependant souvent de pair avec un moindre coût : la transplantation rénale est à la fois le traitement qui donne globalement aux malades les chances de survie les plus élevées, au prix du meilleur confort et du moindre coût par *rapport à la dyalise à domicile ou* à l'hôpital.

***Michel Huguier** est professeur de chirurgie digestive à l'université Paris-VI.*

Soigner la santé

par Xavier Boniface

LE refrain sur les nécessaires mesures pour contrôler les dépenses de santé est récurrent mais les faits restent têtus : mesures plus nombreuses et déficits sociaux accrus, prélèvements plus lourds et remboursements plus faibles. Ces « mesurettes » successives tiennent *la Sécurité sociale* comme des strates d'affiches tiennent un vieux mur, et la fin de cette logique de raccommodage, inutile et coûteuse, a, de l'avis de tous, largement sonné.

Malgré l'échec de la généralisation de l'assurance maladie, le système mis en place dans l'immédiat *après-guerre avait le mérite d'exister.* Mais il perdure alors que tant de paramètres ont changé, laissant subsister une mosaïque de régimes plus ou moins reliés entre eux : le régime général proprement dit, des régimes généraux partiels (pour les personnels des théâtres nationaux, *par exemple*), *des régimes particuliers* (artistes, sages-femmes...), d'autres spéciaux, autonomes ou pas (pour les marins, les employés de la Banque de France ou ceux du Port autonome de Bordeaux, entre autres).

A ce système anachronique et inéquitable s'ajoute la confusion souvent entretenue entre assurance et assistance, entre Etat-arbitre en *théorie et Etat-acteur omnipotent* dans les faits.

Et pourtant, si le chantier est complexe, il n'est pas forcément compliqué, et des idées simples pourraient servir de canevas à une loi-cadre de l'assurance-maladie :

– Séparer définitivement l'assurance de l'assistance, la première étant du domaine des cotisations sociales, la seconde relevant de la solidarité nationale et *donc de* l'Etat. Ce dernier paierait à la Sécurité sociale la couverture des non-cotisants, étudiants, apprentis (qui pourraient d'ailleurs bénéficier du statut d'étudiants), personnes sans emplois ou invalides.

– Regrouper tous les régimes autour de trois régimes majeurs existants, un pour tous les salariés, un autre pour tous les libéraux et un troisième pour le monde rural. Uniformiser leurs couvertures puis or*ganiser si nécessaire dans un* deuxième temps leur fusion.

– Remplacer les trop nombreux prélèvements sociaux par la seule CSG, dont l'assiette est admise par tous et dont le taux serait fixé annuellement par le Parlement et effectif pour l'année civile suivante. *Ce taux prendrait en compte l'adé*quation entre offre et demande de soins, mais aussi les progrès scientifiques, la croissance nationale, la volonté de maîtrise des dépenses. Les taxes sur alcool et tabac seraient logiquement et directement affectées à la Sécurité sociale.

> Clarifier enfin les relations Etat-« Sécu », qui oscillent entre ambiguïté et hypocrisie

– Confier aux régions la gestion de ces fonds prélevés au niveau national, au *prorata* de leurs populations. Un conseil sanitaire régional, sous la direction du président du conseil régional, comprendrait des élus régionaux, des représentants des trois *régimes cités, des syndica*listes élus eux aussi (à l'occasion des élections régionales, par exemple) et des représentants des cours régionales des comptes. Ce conseil serait politiquement responsable des dépenses. De lui dépendraient les actuelles caisses primaires, à l'échelon du département, qui auraient en charge l'application des politiques sanitaires et le recueil épidémiologique des données médico-sociales, grosse lacune française. A l'échelon *local*, les caisses *proposeraient aux* professionnels sanitaires et sociaux dépendant géographiquement d'elles la mise en commun des moyens d'études et de gestion et prendraient en charge leur indispensable formation continue.

Ce système cumule plusieurs *avantages, outre celui de réaffirmer* et réorganiser dans la durée la Sécurité sociale pour tous. La maîtrise d'œuvre redeviendrait démocratique, assurée et assumée par des élus nationaux et régionaux. Les régimes seraient harmonisés et équitables. Les relations Etat-« Sécu », *qui oscillent entre ambiguïté et hy*pocrisie, seraient enfin clarifiées. La collecte des fonds sociaux serait simplifiée, et les Urssaf passeraient sous contrôle parlementaire. Les pouvoirs publics, par les cours régionales des comptes, garderaient une prise sur la gestion de cet argent, public lui aussi. La *région* trouverait là un domaine de compétence et de responsabilité à sa taille, politique, culturelle et même européenne.

Enfin les consommateurs présents ou futurs de soins, nous tous en fait, au vu du taux de CSG, se rendraient plus directement compte du coût de la santé.

La Sécurité sociale fête ses cinquante ans. Pourquoi ne *pas offrir* à cette grande dame qui a tant fait pour nous sérénité et pérennité ?

***Xavier Boniface** est médecin généraliste.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LE RÉGIME DE SÉCURITÉ SOCIALE DES ÉTUDIANTS

Le Monde du 20 octobre a publié un tableau des aides aux étudiants qui fait apparaître une ligne *« déficit de la Sécurité sociale étudiante »*. Il est de bon ton actuellement d'associer de manière systématique les mots déficit *et Sécurité sociale*. Mais en ce qui concerne la Sécurité sociale étudiante, le terme est impropre.

Caractériser de déficitaire un budget induit la nostalgie ou la perspective d'un état normal dans lequel les recettes seraient égales aux dépenses. Les recettes du régime étudiant, telles que les a prévues le législateur de 1948, sont triples :

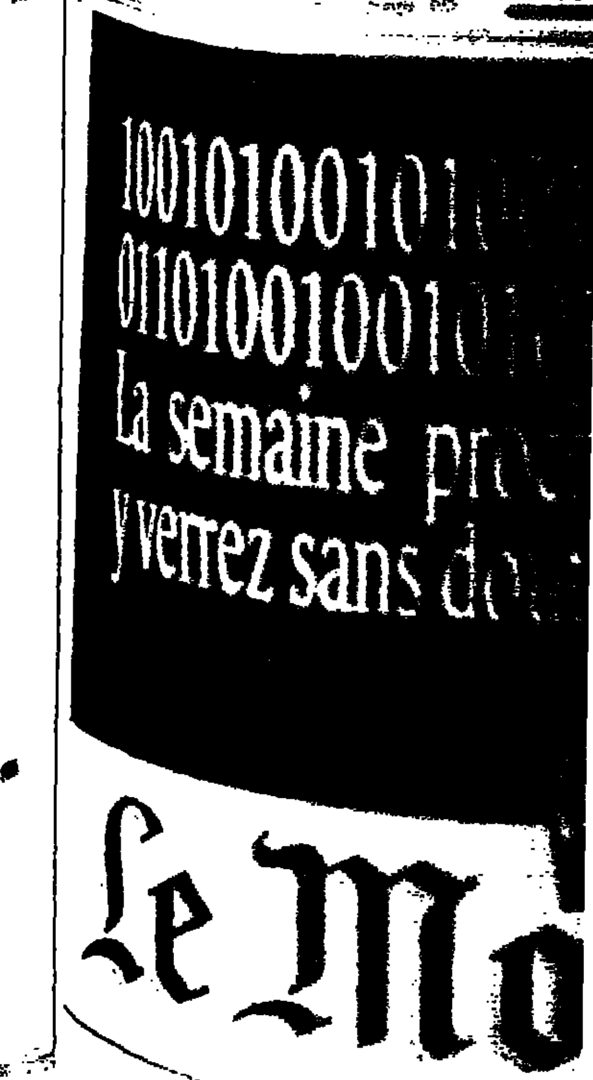
– une cotisation forfaitaire et symbolique des étudiants, population par définition dépourvue de ressources. Notons qu'elle est aujourd'hui de 950 F par an et par étudiant, montant qui est au-delà du symbolique ;

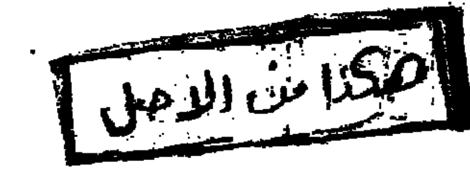
– une participation de l'Etat fixée en 1948 par référence au coût de l'aide médico-sociale aux étudiants. Cette participation a *disparu par dé*cision unilatérale des pouvoirs publics en 1984 ;

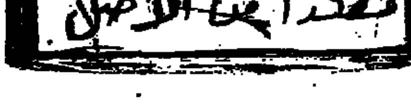
– une participation des autres régimes de Sécurité sociale qui donne lieu chaque année à un arrêté de financement. Son montant en 1995 est de 2,242 milliards de francs.

Le montant des cotisations ne couvre pas les dépenses du régime. C'est une évidence et il n'a jamais été envisagé qu'il en soit autrement. Le régime de Sécurité sociale étudiante est par nature un régime financé par la solidarité, celle de l'Etat ou celle des régimes professionnels que les étudiants viendront demain abonder quand ils cesseront d'être en formation. *L'utilisation du mot* déficit a une connotation négative, injuste à l'égard d'un régime qui a *su, au cours des trois dernières an*nées, limiter la progression de ses dépenses à moins de 10 %, quand celle du régime général était de 12,5 %.

Olivier Spithakis,
directeur général
de la Mutuelle nationale
des étudiants de France.







Le Monde

INITIATIVES

MÉTIERS

NOUVELLES COMPÉTENCES

Gardien de la morale des banques

Le « déontologue » veille à faire respecter les règles du jeu.

« LES scandales financiers ne sont pas seulement condamnables parce qu'ils choquent la morale mais aussi parce qu'ils portent gravement atteinte aux possibilités de fonctionnement de l'ensemble des activités bancaires et boursières », confie, sans fausse pudeur, Denis Huot, directeur de la déontologie du groupe Paribas. C'est pourquoi il existe dans chaque établissement financier des « déontologues » dont la fonction consiste à vérifier que les lois, règles et règlements visant à maintenir la transparence et la sécurité des marchés, à prévenir les délits d'initiés mais aussi à veiller à la défense des intérêts du client ou à lutter contre le blanchiment de l'argent, soient bien respectés.

Les enjeux sont importants. Les sanctions pénales et pécuniaires peuvent être lourdes. Et, sans aller jusque-là, les atteintes à l'image de marque risquent d'avoir de graves conséquences pour l'établissement financier. Si l'on veut que les affaires tournent, il faut qu'un maximum de confiance réciproque puisse s'établir entre tous les intervenants, les banquiers, les clients qui veulent placer de l'argent et les entreprises qui veulent en récupérer. Pour cela, au-delà de l'application stricte de la législation, chaque établissement a objectivement intérêt à mettre en place des règles du jeu et à les faire respecter.

La publication de différents textes de loi entre 1988 et 1990 – portant notamment sur la transparence et la sécurité des marchés et le blanchiment de l'argent – a favorisé l'émergence de la fonction de déontologue, avec, toutefois, des variantes selon les établissements. Certains, comme Paribas, ont choisi de nommer un directeur de la déontologie. D'autres, comme la Barclays Bank ou le CCF, ont confié la responsabilité de la déontologie à leur inspecteur général. Tandis qu'à la Caisse des dépôts et consignations, c'est le contrôleur général du groupe qui en est chargé.

Preuve que la fonction revêt une importance primordiale dans ces établissements : bien souvent les responsables de la déontologie en réfèrent directement soit à la direction générale, soit au président. Chaque type d'activités, au sein d'une même banque, ayant ses problèmes spécifiques, les responsables de la déontologie travaillent en réseau avec des « correspondants » dans les différents métiers ou au moins dans ceux dits « sensibles », à savoir la gestion pour compte de tiers, les activités de marché et les activités de conseil aux entreprises (fusions acquisitions).

Catherine Leroy

Lire la suite page III

LA BOITE A IDÉES



MIMÉTISME
L'outil change mais la relation reste la même. L'espace fonctionnel s'étend au-delà des bureaux. Pour vivre ensemble, bientôt, il faudra être branché.

GRÉGOIRE VALLANCIEN

MANAGEMENT

Ter
par G

L'entreprise deviendra-t-elle intelligente ?

L'« organisation apprenante » s'appuie sur un partage collectif du savoir

I UX Etats-Unis, le concept d'« organisation appre- richess. a acquis, depuis cinq ans, tativettres de noblesse après la pu- tionntion, en 1990, de *The Fifth Disci-* term de Peter Senge (Ed. Doubleday surrency). Considéré comme le CNe fondateur de la discipline, il di- mée aujourd'hui au MIT (Massachu- détts Institute of Technology) un centre de recherche qui lui est en- tièrement dédié, testant avec les re- présentants d'une quinzaine de grands groupes (Ford, Motorola, Hewlett-Packard, Intel, Electronic Data System...) les pistes de travail possibles.

Les managers français n'en sont pas là, mais visiblement l'idée inté- resse. L'« organisation appre- nante » sera, les 15, 16 et 17 no- vembre, pour la deuxième année consécutive, le thème d'un colloque d'Euroforum, à Paris. (Renseigne- ments : Euroforum. Tél. : (1) 44-88-14-65.) De son côté, Le CNPF a créé, en septembre, un groupe de travail sur ce thème, et lui a consacré l'en- semble d'un dossier sous forme de livres et de revues. Ces premières approches permettent, en général, de lever tous les malentendus liés à la définition même du concept. « *Quand vous prononcez les mots « organisation apprenante »*, re- marque Manfred Mack, directeur de Management et Innovation, l'un des rares experts qui existent en France sur le sujet, *les dirigeants pensent que vous faites allusion à une entreprise qui consacre du temps et de l'argent à la formation, alors que nous sommes bien au-delà de cela. Nous sommes au cœur de la straté- gie.* »

De quoi s'agit-il vraiment ? De parvenir à concevoir une entreprise comme un système qui apprend. « *Nous avons l'habitude de penser l'apprentissage en termes individuels,* précise Manfred Mack. *Ce qui est nouveau dans le concept d'organisa- tion apprenante, c'est l'idée d'ap- prendre à plusieurs, non seulement parallèlement les uns à côté des autres, mais, en complémentarité, par l'échange. L'entreprise devient, en quelque sorte, intelligente.* » Em- manuel Malan, consultant chez Per- sonnel Décisions, parle, lui, d'« *équipes toujours en mouvement, prêtes à évoluer, à s'adapter et à réa- liser un travail de veille qui les place en alerte permanente vis-à-vis de leurs marchés, de leurs concurrents* ».

De son côté, le CNOF (Comité national de l'organisation fran- çaise), dont certains adhérents confondaient, comme le redoute Manfred Mack, organisation appre- nante et organisation formatrice, a très pédagogiquement distingué les quatre étapes qui conduisent à la consécration.

Niveau 1 : l'entreprise qui consomme des stages de formation sans capitalisation du savoir. Niveau 2 : l'entreprise qui forme ses salariés par îlots professionnels se- lon les besoins ressentis. Tantôt il s'agira des agents de maîtrise, tan- tôt des opérateurs...

Niveau 3 : l'entreprise formatrice développe les compétences de l'en- semble de son personnel, s'inquiète de la capitalisation des connais- sances, raisonne en termes d'inves- tissement-formation. La connais- sance reste toutefois très liée à un individu. S'il quitte l'entreprise, cette dernière perd une compé- tence. Niveau 4 : c'est celui de l'or- ganisation apprenante. Le souci de partage du savoir entraîne ce que les spécialistes appellent une fertili- sation croisée des compétences. Les salariés développent de manière au- tonome des initiatives qui servent à la mise en œuvre de la stratégie de l'entreprise.

À travers une étude « *très empi- rique* » réalisée en février dernier auprès de quinze groupes et PME de belle taille, le CNOF a montré que la majorité des organisations interviewées se situaient entre les niveaux 2 et 3 de son échelle, jamais au-dessus. Les experts estiment, d'ailleurs, ne pas avoir rencontré d'entreprise française apprenante. « *Ce concept implique d'avoir déjà évolué sur la manière de diriger son entreprise,* explique Manfred Mack. *Comment imaginer partager et échanger le savoir dans une entre- prise qui serait hiérarchisée et cloi- sonnée. Les terrains fertiles sont ceux qui ont déjà compris la notion de tra- vail en réseau et d'organigramme plutôt horizontal que vertical.* »

ÉVALUATION

Les exemples concrets sont donc à chercher auprès des entreprises américaines qui travaillent avec Pe- ter Senge au MIT ou auprès de leurs filiales françaises, à l'instar de Mo- torola, dont deux des dix usines eu- ropéennes sont implantées à Tou- louse et Angers. « *Chaque salarié de notre groupe doit suivre au minimum une semaine de formation par an,* in- dique Elie Beniflah, délégué de Mo- torola Université en France. *Pour nous, c'est une base. Mais il faut sur- tout comprendre que l'échange des connaissances fait partie de notre quotidien.* »

Ainsi, tous les managers, quel que soit leur niveau de responsabilités, sont jugés lors d'évaluations trimes- trielles et annuelles sur « *leur capa- cité à faire progresser les membres de leur équipe* ».

Impossible d'attribuer le succès de Motorola, dont le chiffre d'af- faires progresse en moyenne de 20 % par an, à sa qualité d'organisa- tion apprenante. Le groupe est sur un marché porteur, celui de la communication sans fil, mais il est clair que les qualités développées par les choix de management sont un atout. « *L'organisation appre- nante développe l'adaptabilité, l'em- ployabilité, la réactivité,* résume Françoise Litou, ingénieur projet au CNOF. *Trois mots qui, évidemment, séduisent les dirigeants d'entreprise. Mais qu'en est-il des salariés ?* »

Les cadres se sentent menacés par l'idée d'organisation appre- nante. « *La question est vieille comme le monde,* souligne Manfred Mack. *Partager le savoir est immédia- tement assimilé à une perte de pou- voir.* » « *Nous avons été confrontés à ce problème,* raconte Elie Beniflah. *L'encadrement intermédiaire résistait à la diffusion de l'information. Nous lui avons donné l'occasion de re- prendre une position de leader en in- sistant sur son rôle de pédagogue plus que sur celui de chef au sens brut du mot.* »

« *Je crois qu'il est tout à fait pos- sible de faire évoluer les mentalités en expliquant aussi que cette idée de perte de pouvoir est un faux pro- blème,* insiste Emmanuel Malan. *J'ai pu constater, dans les interventions réalisées auprès de grands groupes internationaux, qu'un manager qui dirige, qui transmet, est, à terme, plus puissant qu'un autocrate. Concentrer le savoir et le pouvoir dans ses mains empêche – ne serait-ce qu'en termes de temps disponible –, de réfléchir à l'avenir, à la stratégie. Celui qui fait confiance à ses collaborateurs peut compter en retour sur une multiplica- tion des initiatives.* »

L'organisation apprenante a ef- fectivement un corollaire : la confiance. « *Les salariés doivent pou- voir apprendre, échanger, sans ar- rière-pensée ni complexe,* affirme Manfred Mack, *sans avoir peur que le chef immédiat pique l'idée ou sans s'épuiser à démontrer que leur propo- sition, aussi nouvelle soit-elle, peut être entendue. Ce respect de l'écoute est fondamental.* » Un message que tous les promoteurs de l'organisa- tion apprenante font passer en prio- rité.

M.-B. B.

Le pari d'une génération

Chronique

O N aimerait y croire. Espérer que les cadres de demain placeront l'éthique au cœur de leur projet professionnel, plutôt que le cynisme. Depuis 1991, ils ont pu analyser des bancs de leur école de commerce les dégâts provo- qués par la crise et la préférence accordée au court terme plutôt qu'au long terme : *des pères au chômage,* des frères aînés brillants encore sur la touche alors que déjà élite. Certes, plusieurs sondages les disent *« avertis »*, *« distants vis-à-vis de l'entreprise »*, *« différents »* donc. Et on se met à rêver à une génération d'hommes et de femmes du management dans des habits neufs. Hélas, la prudence s'impose. Dans un entretien accordé en octobre dernier à *Management Review,* mensuel américain, Peter F. Drucker, ténor de la théorie managériale mais aussi observateur souvent critique de ses pratiques, ne cache pas quelques inquiétudes. Que voit-il ? *« Les bonus énormes accordés aux cadres qui licencient. »*

Explosion de la cohésion sociale, mise à mal de la communauté du travail, Peter F. Drucker souligne tout cela, bien sûr. Mais, selon lui, le pire est à venir: *« Parlons des dommages provoqués au sein de l'entreprise... »* Et de raconter son effroi face au cynisme *« in- croyable »* dont font preuve les jeunes cadres auxquels il enseigne. L'exemple vient de haut et, précise-t-il, *« erode leur éthique »*.

Peter F. Drucker n'aurait donc pas été surpris de la scène vécue en juin dernier dans une grande école de commerce française. Plusieurs groupes sont réunis pour participer à un jeu de simulation de stratégie marketing. La compétition est européenne et l'ambiance, celle du Matif, un jour de krach. Laurence est en ligne avec Londres, tandis que Bruno négocie avec l'équipe 2 (italienne) la vente de sa production d'acier. Marché conclu. Les Italiens en veulent même plus que Bruno ne peut leur en proposer. Il faut accélérer les cadences de l'usine. Virtuellement, Bruno s'approche de l'écran, actionne une touche et recrute deux cents ouvriers de plus. Quinze minutes plus tard, surproduction. Il est amené à licencier. Qu'à cela ne tienne, une autre touche est prévue pour. *« D'ailleurs,* explique-t-il, *recrutement-licenciement c'est ce qui est programmé en premier pour ne pas être ennuyé pour le reste : marketing, options financières... »* Les ma- nœuvres semblent s'opérer sans aucun état d'âme. Pères au chô- mage, frères aînés en difficulté s'évanouissent. Comme si les portes de l'école et l'illusion naïve d'être eux-mêmes invincibles empê- chaient la réalité extérieure de pénétrer. Mais une fois dehors, quelles certitudes l'emporteront ? On préférerait parier sur le pessimisme de Peter F. Drucker. ●

Marie-Béatrice Baudet

SCIENCES ET TECHNOLOGIES

L'ordinateur, le client et le vendeur

L'irruption de l'informatique a bouleversé le comportement du commercial à l'égard des clients

M ARION a rendez-vous avec son banquier. Elle souhaite qu'il l'aide à choisir l'em- prunt le mieux adapté à ses res- sources pour transformer la vieille maison que lui ont laissée ses pa- rents. Laurent, l'un des commer- ciaux de la banque, la reçoit. Ils sont de part et d'autre de son bu- reau ; entre eux, sur le côté et un peu en biais, trône l'ordinateur.

Laurent pianote sur le clavier, pose quelques questions, donne quelques renseignements, se re- plonge dans ses explorations infor- matiques. Marion a l'impression que, par moments, il l'oublie tant il est absorbé par l'écran, pour elle invisible, tant ses doigts semblent irrésistiblement attirés par les touches du clavier. Tout à l'heure, elle ressortira de la banque avec les informations souhaitées – une série de propositions chiffrées incroya- blement précises – mais aussi avec un malaise étrange. Elle a certes eu des moments d'échange avec son interlocuteur, mais le contact était sans cesse parasité, rompu, par un autre dialogue : celui qu'il entrete- nait avec sa merveilleuse mais en- vahissante machine.

Laurent est l'un des nombreux commerciaux à qui le destin joue aujourd'hui un très mauvais tour. Extraverti, chaleureux, il a été re- cruté par sa banque pour ses quali- tés relationnelles, qui l'ont fait considérer pendant toute une période comme un professionnel de premier ordre. Mais à cet homme dont les atouts, les « ou- tils » étaient jusqu'ici la parole, le regard, une aptitude presque sen- suelle (en tout cas « sensible ») à entrer en contact avec l'autre, le client, on demande aujourd'hui de mettre l'informatique au cœur de son travail.

Ce n'est pas qu'il ait plus de diffi- cultés qu'un autre à s'en servir. Tout au plus est-il de ceux pour qui l'obligation de répondre en temps limité à la machine est source de stress et non de plaisir. Mais devoir dialoguer à la fois avec le client et l'ordinateur, passer en permanence des yeux de son interlocuteur à l'écran sape sa capacité naturelle à convaincre. Deux « magnétismes » entrent en contradiction : celui de la relation personnelle et celui qu'exerce l'écran cathodique sur son utilisateur.

ÉCUEILS

Le secteur bancaire vit actuelle- ment le plus massivement cette ir- ruption de l'informatique dans l'ac- tivité commerciale. Certes, voilà longtemps qu'il y a des employés qui, derrière leur guichet, dia- loguent avec les clients tout en ayant un écran d'ordinateur devant les yeux. Mais leur rôle se limite à donner des informations. Ce n'est pas toujours simple quand le ter- minal tombe en panne ou fait sa réponse, cependant, le travail ne s'en trouve pas fondamentalement modifié. Dans le cas de l'informa- tique commerciale, il y a au contraire un bouleversement qui risque de marginaliser nombre de vendeurs, notamment parmi les meilleurs. « *Si 25 % des nôtres réus- sissent actuellement à s'adapter cor- rectement à leur nouveau rôle, c'est bien le maximum !* », n'hésite pas à dire le responsable commercial ré- gional d'un grand réseau bancaire.

Les assurances ont fait, les pre- mières, l'expérience de ce boule- versement. Agnès se souvient : « *Il a d'abord fallu se familiariser avec une informatique qui était encore, à l'époque, assez difficile d'accès, puis la faire entrer dans notre démarche : c'est vrai qu'on en vient facilement à se perdre dans l'écran ! Les premiers temps, nous recevions les clients à deux : une bonne façon de faire ses premiers pas. L'un manipulait l'ordi- nateur et pouvait donc garder les yeux rivés sur lui tandis que l'autre assumait en permanence le rôle de contact.* »

Puis chacun a dû se mettre à tra- vailler seul : « *Au début, nous avions tendance à mettre en marche notre ordinateur dès l'arrivée chez le client. Peu à peu, nous avons appris à ne le faire qu'au moment précis où nous en avions besoin. Puis à le mettre de nouveau de côté pour re- prendre un vrai contact avec notre interlocuteur.* » Quand c'est pos- sible, « *nous évitons la position face à face au profit du côte à côte ; notre interlocuteur peut ainsi entrer lui aussi "dans" l'ordinateur et suivre notre raisonnement. Nous com- mentons l'écran sous son regard, nous l'associons à nos recherches* ».

Jacques Gazeau, lui, a vécu le problème à un double niveau. Au début, comme vendeur, puis comme inspecteur-formateur dans le réseau Assurfinance des AGF : « *Dans le premier cas, j'ai ressenti comme une erreur fondamentale l'idée communément répandue selon laquelle l'informatique instaurait une relation tripartite. Non, l'ordina- teur n'est pas un partenaire supplé- mentaire, mais simplement un ou- til !* » Il raconte avec humour comment l'intense effort de communication réalisé par sa so- ciété pour faire accepter aux ven- deurs l'arrivée de l'informatique a abouti à un résultat imprévu : faire de ceux-ci les propagandistes en- thousiastes de ce matériel d'avant- garde auprès de leurs clients: « *Ils se sont presque transformés en ven- deurs d'informatique !* » Il a donc voulu naviguer entre deux types d'écueils : la tentation pour les uns de ne pas utiliser la technique pour préserver leur savoir-faire relation- nel ; et l'oubli, par les autres, de l'importance de la relation du fait de la fascination exercée par la technique.

Jacques Gazeau souligne lui aus- si l'importance de la position des différents intervenants pendant la discussion : « *Nous en sommes ve- nus à installer des tables rondes qui permettent le partage de l'écran. La relation gagne un caractère plus égalitaire : un changement impor- tant que le vendeur doit apprendre à accepter et à maîtriser.* » Voit-il au- jourd'hui venir le bout de cette période d'adaptation ? « *Honnête- ment, ce n'est pas encore pour de- main, quels que soient la valeur et les efforts des hommes.* »

Marie-Claude Betbeder

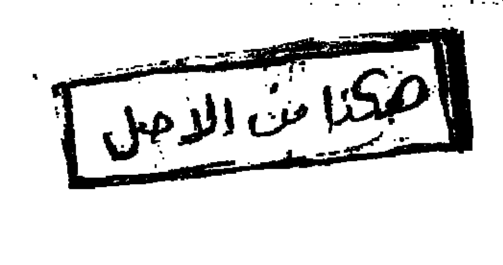
Temps contraint

IL Y A deux sortes d'informa- tique. *Celle qu'on utilise à son ryth- me sans être soumis à aucune* contrainte de temps (du micro « familial » au traitement de texte) et celle qui réclame des réactions *et des réponses rapides (du distri-* buteur de billets des gares à celui des banques).

La seconde, qui est celle des sys- tèmes robotisés, ne cesse de ga- gner du terrain dans le monde du travail. Dès à présent, plus de la moitié de la population active tra- vaille sur écran en temps contraint. Pour environ une personne sur deux, l'adaptation se fait sans pro- blème, quand ce n'est pas avec un certain plaisir – par goût du défi ou du jeu. Un quart s'en arrange. Le dernier quart ne réussit pas à s'y faire.

Être capable ou non de répondre à l'ordinateur en temps imposé et de s'adapter à l'abstraction de la représentation sur écran n'est lié ni à un certain degré de capacités intellectuelles ni à un certain ni- veau d'études, selon un spécialiste de la question, Yves Lasfargues. Le jeune brouillé avec les études peut s'y trouver parfaitement à l'aise et un universitaire ne pas y parvenir. *Ceux qui le supportent le moins* bien sont ceux dont l'activité et les goûts font une place importante au contact humain : les commer- ciaux, mais aussi les managers de haut niveau, les formateurs, les médecins... Non pas tous, mais dans leur grande majorité. Les femmes ne s'y adaptent ni mieux ni moins bien que les hommes. En revanche, on constate une diffé- rence importante et inexpliquée entre les sexes chez les enfants. A cet égard, on ne peut que se référer à leur attitude à l'égard des jeux électroniques. Seulement 24 % des filles y prennent plaisir alors que c'est le cas de 45 % des garçons.

M.-C. B.



PORTRAIT

Marc Sainte-Olive, directeur de la Fondation Nord Entreprendre

« Poisson pilote de l'économie solidaire »

IL côtoie Yasser Arafat et de jeunes beurs sur une photo, prise en janvier, lors d'un voyage dans la bande de Gaza. Marc Sainte-Olive, directeur de la Fondation Nord Entreprendre, avait accepté sans hésiter l'invitation de ses *« amis maghrébins »* de l'association lilloise Espace Intégration parce que *« toute initiative* [le] *touche »*. L'idée était de soutenir le processus de paix au Proche-Orient en distribuant des cartables aux enfants palestiniens.

Il est de toutes les aventures solidaires du Nord-Pas-de-Calais. Il a ainsi été *« très actif »* dans l'association Solidarité nouvelle face au chômage (SNC). S'il l'est moins aujourd'hui, c'est parce qu'il s'implique désormais auprès de la Maison des chômeurs de Lens, créée par l'Association pour le droit au travail. *« Je trouve exemplaire que des chômeurs au RMI aient la force de se regrouper et de monter des entreprises. Il faut voir les trésors de créativité de ces gens-là. »*

Il préside également l'Association pour l'initiative économique, qui regroupe neuf organismes de soutien à la création d'entreprises dans le Nord. Sa passion pour ceux qui *« se prennent en charge »*, il l'assouvit aussi dans son travail, à la Fondation Nord Entreprendre. Financée à plus de 95 % par la famille Mulliez, propriétaire du groupe Auchan, cette structure accorde des prêts sans intérêt aux créateurs d'entreprises et les accompagne durant deux ans.

« J'en suis le standardiste », dit-il. Sa modestie n'est pas feinte, assurent ses amis. *« Je ne suis pas un type très malin. Mon talent est de mettre des gens en relation. »* Pour définir son travail, Marc Sainte-Olive reprend une phrase de Jean-Baptiste de Foucauld, que le fondateur de SNC et ancien commissaire général au Plan avait prononcée lors de l'inauguration de la Maison des chômeurs de Lens. *« Le chômage et l'exclusion sont des fléaux qu'il faut combattre par l'initiative et la solidarité en créant des bastions de résistance »*, se souvient Marc Sainte-Olive.

Chaque année, depuis 1987, une photo est prise des lauréats sélectionnés par la Fondation. Il faut voir son directeur s'animer devant ces photos de famille et citer avec humour et émotion toutes sortes d'anecdotes sur ses héros. *« J'ai une tranche de vie commune avec chacun d'entre eux. Je les aime comme des frères. Ils sont beaux. »* Beaux dans l'*« âpreté de leur combat, que personne ne voit »*, dans l'*« intensité de leur courage »*. *« Ce qui me passionne*, reprend-il, *c'est de faire confiance. »*


NICOLAS VIAL

Catholique très croyant, sa *« foi en l'homme »* et son *« amour de la vie »* le guident.

L'un des partenaires de la Fondation précise : *« Ce qui compte à ses yeux, c'est de créer des emplois, qu'il n'y ait pas de laissés-pour-compte. »* Des idées qu'il véhicule dans cette région très marquée par les grandes entreprises et par un puissant patronat catholique. *« Il a joué un rôle très important et non visible de poisson pilote des valeurs de l'économie solidaire »*, constate Christian Tytgat, président du conseil de surveillance d'Autonomie et Solidarité, un organisme de soutien à la création d'entreprises. Défenseur acharné de ce *« peuple de créateurs »* de ces *« petits »* qui prennent *« tous les risques et se saignent »*, Marc Sainte-Olive estime que la société ne leur accorde pas assez de *« considération »*, alors que d'autres vivent leur travail *« dans la facilité, comme les fonctionnaires, les salariés des banques, des assurances, etc. »*.

Il est pourtant lui-même issu d'un milieu très protégé. Entré à la Fondation en 1986, ce fils d'une famille de la bourgeoisie lyonnaise avait auparavant passé neuf ans au Crédit national, dont trois en détachement à la direction des relations économiques extérieures du ministère des finances. Chargé de mission, il instruit des dossiers de financement de plusieurs dizaines de millions de francs, à comparer avec ceux qu'il gère aujourd'hui avec son équipe : 50 000 à 300 000 francs par projet. Il en est parti un beau jour : *« Je n'étais pas à ma juste place. J'ai pensé que je serais plus utile ailleurs. »*

La Fondation Nord Entreprendre, que préside, à Roubaix, André Mulliez, cousin de Gérard, le PDG d'Auchan, recherchait un directeur. Ce sera lui. *« André m'a permis d'être moi-même »*, dit Marc. *« J'ai pour Marc un mélange de tendresse, de confiance et d'estime*, confie André. *C'est un militant de l'entraide, de la cause humaine, sur le créneau de l'insertion par l'économique. »*

Grâce à l'intervention de Marc Sainte-Olive, la Fondation a introduit, ces dernières années, des entreprises d'insertion parmi les lauréats, alors qu'au début le choix était plus *« élitiste »*, observe un partenaire. L'expérience de Marc Sainte-Olive dans la finance pure et dure au Crédit national lui aura tout de même été utile. *« Elle m'a apporté une culture économique et le sens de l'exigence. »* La notoriété de la famille Mulliez n'a pas fait de lui un notable. Il y a quelques années, Amo Ferhati, président de l'association Espace Intégration, l'avait invité, en tant que représentant *« du monde patronal »*, à un débat sur l'intégration, en compagnie de personnalités politiques locales.

« Pour nous, petits beurs, Nord entreprendre, c'était fait pour les riches. Et, à nos yeux, Marc représentait la famille Mulliez. On le croyait totalement inaccessible. Il est venu en toute simplicité. » Pour Amo Ferhati, Marc Sainte-Olive est *« un frère, quelqu'un hors du temps, insensible aux modes. C'est un chrétien des catacombes. Quand on crie au secours, il vient »*. Est-il aussi *« naïf »* que l'affirment certains de ses amis ? *« Il ne voit pas que, dans son environnement, tout le monde ne raisonne pas avec sa pureté, sa moralité »*, note l'un d'eux.

> « C'est un frère, quelqu'un hors du temps, un chrétien des catacombes. Quand on crie au secours, il vient. »

C'est pour aider les autres que, enfant, Marc Sainte-Olive voulait être médecin. Il passe son bac D avec cette intention. Puis son rêve s'éloigne. Il se laisse porter par son *« contexte social »*, sa *« caste »*, comme il dit. *« Par hasard »*, il entre à l'Ecole supérieure de commerce de Lille. *« J'ai choisi la facilité, sans trop réfléchir. »* En 1976, il intègre le Crédit national. Question de *« circonstances »* et de *« chance »*. *« Je n'avais pas d'idées bien arrêtées sur ce que je voulais faire. »* Il déteste évoquer son passé, *« une addition de banalités »*. Pudique, il n'aime pas non plus parler de sa vie privée.

Il lâche tout de même qu'il est né il y a quarante-quatre ans à Lyon, qu'il est marié et père de six enfants comme son propre père. Pour ce dernier, il éprouve *« une haute estime »*. Ingénieur des travaux publics aujourd'hui retraité, il *« traçait des routes »*.

« C'est un métier dur. Il ne se payait pas de mots. Il m'a appris plus à agir qu'à parler. »

Francine Aizicovici

Gardien de la morale des banques

Suite de la page I

Ces correspondants ont également d'autres fonctions et sont responsables administratifs ou responsables du contrôle interne. Complexité supplémentaire pour les banques qui travaillent beaucoup sur l'international, il faut étudier comment des règles établies en France pour chaque métier peuvent s'appliquer dans les pays étrangers qui ont leurs propres lois mais aussi leurs coutumes. Chez Paribas, c'est le directeur de chaque zone géographique qui prend ces questions en charge.

MURAILLE DE CHINE

Afin d'éviter que des informations confidentielles ne circulent imprudemment dans l'entreprise et ne conduisent au délit d'initié, les établissements ont construit ce qu'ils appellent dans leur jargon des *« murailles de Chine »*. Les différents secteurs ou métiers sont isolés les uns des autres, les systèmes informatiques sécurisés, les accès aux locaux étroitement surveillés. Bref, tout est fait pour que la main droite ignore totalement ce que fait la main gauche. *« Mais des conflits d'intérêts peuvent se développer entre deux secteurs. Il faut bien qu'il y ait quelqu'un au-dessus de la mêlée qui sache ce qui se passe de chaque côté de la muraille pour pouvoir arbitrer. C'est le rôle du déontologue »*, explique Denis Huot.

Tout secteur recevant un mandat confidentiel d'une société cotée est tenu d'en informer le déontologue. Par exemple, une entreprise prépare une OPA. Le déontologue, au vu de cette opération, juge s'il faut prendre des précautions comme interdire aux services d'achat de titres de la banque d'acheter des titres de la société cible. Car, si l'OPA était effectivement lancée sur les conseils de la banque, on pourrait accuser cette dernière de délit d'initié. De même l'opération projetée peut provoquer un *« conflit d'intérêts »* avec d'autres sociétés clientes, ce qui peut conduire l'établissement financier à ne pas y participer.

Pour que le système soit efficace, il faut que le personnel adhère à la notion de déontologie, ce qui suppose un travail d'information et de formation. *« Il faut arriver à faire comprendre que les règles de déontologie ne sont pas faites pour sanctionner mais pour protéger le personnel et l'entreprise. On peut se faire prendre dans un délit d'initié par méconnaissance de la loi ou par imprudence »*, affirme Pierre Jolain, du CCF, qui souligne l'aspect *« préventif »* de sa fonction.

Pour Antoine de Chauliac, de la Barclays Bank, ce qui fait le charme – et la difficulté – de cette fonction c'est qu'*« il n'y a pas de mode d'emploi clair. C'est plutôt une question d'expérience et de nez »*.

Catherine Leroy

Confiance

AVOIR *« une grande expérience professionnelle »*, un *« sens politique »*, savoir susciter la *« confiance du personnel »*, sont les conditions de base pour remplir honorablement la fonction de déontologue, si l'on en croit les intéressés. Antoine de Chauliac, Alain Chazel, Denis Huot et Pierre Jolain ont un certain nombre de points communs : ils ont entre vingt-quatre et trente-huit ans d'expérience professionnelle et ont fait toute leur carrière dans la même maison. Avant de se voir confier la responsabilité de la déontologie, ils ont navigué entre les différents services, les différents secteurs, les différents métiers de leurs établissements respectifs en prenant progressivement du galon. Il ont acquis au fil du temps une connaissance globale de leur entreprise.

***« Il faut l'expérience la plus étendue possible en matière de techniques bancaires avec des connaissances particulières sur le marché financier et boursier »*, affirme Antoine de Chauliac de la Barclays Bank. *« Il est essentiel de bien connaître les métiers sensibles où le risque déontologique est important »*, reprend en écho Pierre Jolain du CCF, et puis il faut *« obtenir la confiance des gens de terrain »*, souligne Alain Chazel, de la Caisse des dépôts et consignations. Cette confiance, il faut l'entretenir. Et pour cela un principe de base : *« respecter le devoir de confidentialité absolue »* de façon à ce que les personnels puissent venir confier leurs interrogations.**

Car la déontologie ne doit pas s'exercer uniquement de haut en bas, mais aussi de bas en haut. Le déontologue doit également faire preuve d'un certain *« sens politique »*, affirme Antoine de Chauliac, car il doit s'assurer de l'implication de l'ensemble des acteurs et en même temps ne pas apparaître comme un obstacle à l'action. La quadrature du cercle en quelque sorte.

PROFESSIONS

Peintres des rues

Plus souples, plus éphémères, les bâches détrônent peu à peu les murs peints dans le paysage urbain

BANANIA et son fameux Y'a bon, L'Alsacienne, les biscuits Lefèvre-Utile... : l'entre-deux-guerres marque l'heure de gloire du mur peint publicitaire, lointain descendant de la fresque murale du siècle des Lumières. C'est dans les années 50 que l'affiche imprimée, reproduisible à l'identique et à volonté – et beaucoup plus commode à changer –, supplante progressivement la réclame peinte à même les façades. Aussi spectaculaire qu'inattendue, la résurrection du mur peint dans les années 70-80 permettra à plusieurs artistes d'exploiter ce support avec une grande marge de liberté : la créativité, la qualité esthétique, priment sur la rhétorique publicitaire des annonceurs.

La réclame en deviendrait presque un alibi. Dans le même esprit, renaissent les « murs décors » et autres façades en trompe-l'œil (fenêtres, devantures, personnages...), ingénieux cache-misère des murs aveugles de nos cités. Belle aubaine pour une poignée d'artistes inventifs, peintres mais aussi illustrateurs publicitaires, architectes..., qui trouvent dans la peinture murale une occasion de se diversifier ainsi qu'un moyen habile de se faire connaître du public de la rue. Et ce quelles que soient les contraintes inhérentes à l'exercice.

« Il faut avoir le sens de l'échelle : une façade de cinq étages n'a rien à voir avec un tableau », explique Marianne Colombani, artiste indépendante, auteur notamment d'un mur publicitaire réalisé pour Volvo en 1988 à Paris. Seul bémol, en dépit de la générosité des mécènes (collectivités locales, annonceurs, afficheurs...) : *« Les artistes ne peuvent pas vivre que de ça. Ce n'est pas une activité en soi »*, plaide-t-elle. Un témoignage qui reflète plus ou moins la condition des indépendants, souvent issus des Beaux-Arts, qui travaillent au coup par coup.

Plus entreprenants, d'autres en profitent pour créer leur entreprise. Ainsi, dès 1978, à Lyon, une douzaine d'artistes fondent une coopérative baptisée « Cité de la création », spécialisée dans l'esthétique urbaine, qui réalise, aujourd'hui encore, 80 % de son chiffre d'affaires (5 millions de francs) dans la peinture murale. Tout en privilégiant l'histoire, la géographie, la sociologie des villes où ils interviennent, les peintres muralistes lyonnais cherchent aussi à impliquer les habitants des quartiers concernés, notamment sur les chantiers d'habitat social. Récompensée par l'Unesco pour leur conception du musée urbain Tony-Garnier à Lyon, la « Cité de la création » s'est aussi distinguée par ses réalisations à Mexico, Barcelone, Rome... Des débouchés à l'étranger prometteurs, au regard de la situation dans l'Hexagone.

PARKINGS

Étroitesse du marché – le nombre des surfaces appropriées n'est pas extensible à l'infini, même si les murs peints ne vivent que quelques années, la peinture finissant par s'écailler ; coût des travaux – la peinture d'une façade peut mobiliser jusqu'à cinq personnes pendant plusieurs mois et coûte de 500 à 3 000 francs le mètre carré, selon la qualité artistique ; essoufflement d'un phénomène de mode ; toujours est-il que la grande époque des façades peintes semble bel et bien révolue. *« Publicitaires ou non, les murs peints sont en voie d'extinction : les boîtes de communication n'ont plus d'argent et les entreprises communiquent de façon plus ciblée »*, contate Jérôme Tisserand, peintre indépendant, diplômé des Beaux-Arts.

Seul secteur où le mur peint soit en plein essor : les parkings souterrains. Creusés à la hâte dans les années 70, les parcs de stationnement, sinistres, ont très mal vieilli. D'où l'idée de les *« relifter »*, moyennant quelques coups de pinceau artistiques. Ainsi la société Pigment 14 (8 millions de francs de chiffre d'affaires), département « Murs peints » du groupe Financière La Garenne-Colombes, a-t-elle déjà redonné des couleurs à une trentaine de parkings, dont l'un à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), inauguré cet automne et entièrement consacré aux fables de La Fontaine.

Reste que, depuis la fin des années 80, le mur peint, sous l'effet conjugué de la crise et des exigences nouvelles de la communication hors médias, est de plus en plus concurrencé par la... bâche, amarrée, comme une seconde peau, sur les échafaudages des immeubles en ravalement ! Plus souple, plus légère, plus éphémère aussi, la toile répond mieux aux exigences des annonceurs, soucieux de *« créer l'évènement »* et de renouveler leur message à moindre coût.

Purement artistique, la première bâche peinte de chantier, reproduisant une œuvre de Jean Vérame, fut apposée sur la façade du Musée d'Orsay en 1985, à l'initiative de Pigment 14. Depuis, le procédé a connu un succès notable, à telle enseigne que plusieurs entreprises en ont fait leur spécialité. Créée en 1985, la société Athem, qui misait initialement sur le mur peint, s'est prestement reconvertie dans la toile publicitaire (pour Citroën, Nike, les grands magasins...) : elle en tire aujourd'hui 90 % de son chiffre d'affaires (14 millions de francs l'an dernier).

Exploitant le même créneau pour un chiffre d'affaires sensiblement inférieur (10 millions de francs), Catherine Feff, diplômée des Arts déco, a commencé sa carrière comme iconographe à Bayard Presse. C'est l'emballage du Pont-Neuf par Christo, en 1985, qui lui a donné l'idée de créer sa propre société pour exploiter la bâche en tant qu'*« outil de communication en milieu urbain »*. Le drapé tricolore de l'Arc de triomphe en 1988, l'habillage de la Madeleine en 1990... : l'atelier de Catherine Feff, qui emploie une dizaine de peintres, a remporté de prestigieux chantiers à Paris mais aussi à l'étranger, à Berlin, Séoul et même au Turkménistan.

Pour s'être fait un nom, cette jeune quadragénaire n'en est pas pour autant à l'abri des aléas de la conjoncture : *« Les promoteurs qui sont nos premiers clients ont considérablement réduit les budgets »*, constate-t-elle. Pas question pour autant de sombrer dans la sinistrose : *« Quand on sait vendre des bâches, on sait tout vendre ! »*

Philippe Baverel

« Le suicidé du petit-suisse »

LE SINGE de la rue du Renard dépiautant goulûment un pot de petit-suisse (1986) à deux pas du Centre Georges-Pompidou, c'est à Pierre Delavie qu'on le doit. Peintre à ses heures, l'artiste, qui n'a alors que trente ans, travaille comme illustrateur dans la publicité et fonce, tête baissée, dans l'aventure du mur peint, épaulé par l'agence Young and Rubicam, qui gère le budget publicitaire de Gervais-Danone. *« Le plus dur*, se souvient le jeune homme, *fut d'obtenir l'accord de la Ville de Paris, qui invoquait la proximité de Notre-Dame pour bloquer le dossier : les négociations ont duré un an. »* Le projet, dont la réalisation aura mobilisé cinq peintres pendant quinze jours, a rapporté à son auteur 30 000 francs, sans compter les produits dérivés... et la notoriété : *« Après, toutes les grandes marques voulaient leur mur peint ! »*

Débordant d'imagination, Pierre Delavie récidive un an plus tard, toujours pour Gervais, sur la façade d'un immeuble haussmannien de la rue de Vaugirard : *« Le suicidé du petit-suisse »* représente un cadre, cravate au vent, plongeant, à califourchon sur une cuillère à café géante, dans un pot de petit-suisse !

Véritable peinture animée, le dessin est pourvu d'un mécanisme qui imprime le mouvement à l'intrépide gourmand. Hélas trop bruyant, le dispositif, à peine posé, incommoda les voisins. Il fallut donc revenir à une image fixe. Depuis, singe et suicidé ont disparu des façades parisiennes. Mais leur auteur ne les regrette pas pour autant : *« Le mur, ça doit bouger. C'est pourquoi je préfère la bâche. »*

FORMATIONS

Décentralisation concertée en Poitou-Charentes

La région pose les bases d'un transfert des responsabilités en matière de formation professionnelle

EN Poitou-Charentes, les nouvelles responsabilités que la loi quinquennale de décembre 1993 donne aux régions en matière de formation professionnelle des jeunes ont été particulièrement bien accueillies. Une étude du conseil économique et social régional (CESR) avait, en effet, quelque temps plus tôt, apporté une révélation choc : malgré un effort financier en hausse constante, la région ne jouait plus qu'un rôle marginal en matière de formation professionnelle, domaine pour lequel elle avait pourtant une compétence de droit commun depuis la loi de décentralisation de 1983. Elle n'assumait plus que 10 % du financement global de ce secteur tant s'étaient développées par ailleurs les initiatives de l'Etat pour l'emploi des jeunes et celles des entreprises en matière de formation par alternance. Pas question pour autant d'agir dans la précipitation. La région choisit alors de se donner du temps. Dans son rapport du 4 juillet 1994 au conseil régional, Jean-Pierre Raffarin, son président, a tenu à le rappeler : la loi parle d'une décentralisation *« progressive et concertée »*. Et cela pour qu'elle s'opère *« dans de bonnes conditions »*.

« Elle nous permet de prévoir des étapes, des périodes de transition, souligne, de son côté Cécile Gil, responsable de la formation professionnelle à la direction régionale de l'action économique et de la formation. *Il n'y a pas de moment couperet où un monde doit disparaître au profit d'un autre. »* L'idée des responsables est d'écouter, d'observer, de comprendre ce qui existe, de repérer les points forts et les points faibles, pour y apporter progressivement des améliorations bien adaptées.

La loi demande que soit élaboré un plan régional de développement de formation professionnelle des jeunes. *« Ce ne sera pas*, assure Cécile Gil, *un programme, une carte des formations à cinq ans »* mais *« un document d'orientation »* réalisé en concertation avec les différents acteurs, et, comme ceux-ci sont multiples, de l'éducation nationale aux missions locales, des établissements agricoles aux chambres consulaires, l'ambition de la région est de définir un axe d'action, une philosophie suffisamment forte, claire et convaincante pour amener les uns et les autres à travailler ensemble. *« Tout se jouera*, disait encore Jean-Pierre Raffarin en juillet 1994, *dans la capacité des régions à fédérer leurs partenaires dans cet engagement collectif. »*

CLOISONNEMENT

Dans un premier temps, un travail d'exploration a été demandé au CESR : l'objectif était de mieux savoir ce qui se passait sur le terrain mais aussi de commencer à impliquer ses membres dans une réflexion et des propositions. Le rapport issu de ce travail à la fin de 1994 débute par un état des lieux. *« Certes l'éducation nationale, le secteur agricole, etc., avaient chacun le leur. Mais il manquait la vision d'ensemble »*, explique Bernard Quintreau, responsable CFDT et président de la commission formation du CESR. Pour avoir ce regard global, les enquêteurs ont suivi les jeunes dans leur parcours à partir de la sortie de l'école. Démarche révélatrice : partout règne le cloisonnement. Selon les structures – éducatives, économiques, sociales, administratives –, les découpages territoriaux varient. Et les problèmes de coordination sont multiples.

Le rapport fixe un objectif : transformer ces cloisonnements en complémentarité en dégageant les spécificités de chacune de ces structures et en les aidant à s'articuler entre elles. Quand il lui faut faire de la prospective, et il le doit puisqu'il prépare un « plan », le CESR se montre prudent. Il sait les erreurs multiples qu'occasionne cet exercice. Il étudie donc surtout comment la région peut jouer l'interface entre deux réalités souvent décalées. D'une part, les études prévisionnelles réalisées au niveau national, notamment par les branches ; d'autre part, le comportement sur le terrain des entreprises qui relève souvent du pilotage à vue. Développer l'« employabilité » des jeunes équivaudra à les aider à évoluer le plus possible au confluent de ces deux réalités.

Trente propositions concrètes qui devraient largement inspirer le futur plan régional concluent le rapport. Il s'y exprime deux préoccupations majeures : le jeune doit être placé au centre d'un dispositif qui vise à le faire accéder à l'emploi. Il faut arriver à dépasser les logiques d'appareil qui font que les institutions l'enferment au lieu de l'aider à contruire un parcours qui lui soit propre. Cette notion de parcours est d'ailleurs mise au coeur de la réflexion. *« Pour le moment*, constate Bernard Quintreau, *les jeunes vivent des temps de « petits boulots », de contrats à durée déterminée, de vide, de stages, de contrats de qualification... : le tout sans lien, sans validation de ce qu'ils apprennent en cours de route. De telle sorte qu'ils ont le sentiment de tourner en rond. Notre idée est de gérer ce parcours dans une optique de progression : chaque phase doit faciliter et améliorer la suivante »*.

Cela nécessite un système de suivi et de validation qui fait l'objet de plusieurs des propositions du CESR. Cela implique aussi que la région parvienne à faire travailler ensemble toutes les instances concernées. En particulier les acteurs de terrain, directement au contact des jeunes : *« Ce n'est pas encore gagné*, reconnaît Cécile Gil, *mais nous avançons. Nous réfléchissons avec eux. Nous essayons de voir de quels outils ils ont besoin. Ils commencent à comprendre qu'ils ne perdront ni leur âme ni leurs compétences propres dans cette démarche, bien au contraire. »*

Autre originalité de la région Poitou-Charentes, qui relève presque du paradoxe : à l'heure où elle récupère des pouvoirs en matière de formation, elle dénonce le fait qu'on en fasse une panacée. De nombreuses études ne montrent-elles pas que le problème français n'est pas le manque de formation mais une propension à retarder sans cesse davantage l'entrée dans le monde du travail ? Même pour les jeunes sans qualification, *« ce n'est pas d'abord de formation qu'il faut parler. Remettons celle-ci à sa place. L'important est de les aider à se mettre en mouvement, et ce à travers des formules auxquelles nous réfléchissons et qui les intégreront au monde des actifs, à la vie de la cité »*.

Marie-Claude Betbeder

L'Europe et le dialogue social

Un programme pour mieux connaître les relations sociales européennes

LE dialogue social n'est pas *la qualité la mieux partagée* par la France, l'Italie et l'Espagne. C'est ce qui ressort d'une étude impliquant ces trois pays et réalisée dans le cadre d'un programme de formation communautaire transnational sur la question. Si l'on considère une échelle de 0 à 3, le niveau du dialogue social atteint pour ces Etats une valeur *moyenne de 1,28, soit un résultat* insuffisant. La France présente les résultats les plus élevés (1,45), l'Italie est en position intermédiaire (1,24) et l'Espagne est au niveau le plus bas (1,19).

S'il en était besoin, cette étude justifie *a posteriori* l'intérêt de la formation initiée par ces trois Etats communautaires et qui a connu son point final, le 16 octobre, à Bruxelles. Lancée par trois organisations patronales, le CNPF pour la France, la Confédération espagnole des organisations d'entreprise et la Confindustria pour l'Italie, ce programme avait pour *objectif de permettre à un certain* nombre de cadres d'entreprises et de confédérations patronales de mieux connaître les relations industrielles et sociales en Europe.

Financée par le Fonds social européen (FSE), la formation intitulée Conpri (Confédérations patronales pour les relations industrielles) s'est organisée en deux phases, de février 1994 à juin 1995. La première, qui concernait 125 cadres, comportait des séminaires hebdomadaires de formation à Bruxelles sur des thèmes comme l'innovation des systèmes de production en Europe ou encore les modifications dans l'organisation du travail. La seconde phase se répartissait en stages d'une durée de deux semaines dans chacun des trois pays et portait notamment sur des visites en entreprises et dans les confédérations patronales.

NÉCESSITÉ

En charge des relations avec les syndicats, ce cadre français d'une entreprise publique ne tarit pas d'éloges sur la qualité du dialogue social en Italie : *« Il existe une vraie prise en compte de la part des syndicats italiens de la nécessité d'un dialogue social européen. Les syndicalistes se comportent non en adversaires mais en partenaires et bénéficient d'un très bon niveau de formation. »* Angélisme ou réalité, la qualité du dialogue social dans ce pays semble avoir fait impression sur nombre de stagiaires.

Chargée des affaires internationales à la branche métallurgie de la confédération patronale espagnole, cette jeune femme se félicite d'avoir pu établir des contacts intéressants (Union des industries métallurgiques et minières) avec ses homologues de l'UIMM. Elle s'est particulièrement intéressée à la formation professionnelle dans les trois pays concernés. Pour ce cadre de la Snecma, *« un des principaux attraits a porté sur les explications concernant les comités d'entreprise européens, même si peu de choses se sont révélées vraiment utiles au quotidien »*. La formation, *si elle s'est montrée plutôt mal ciblée* – les cadres d'entreprise n'ont pas forcément les même objectifs que ceux des organisations patronales –, ne manque toutefois pas d'intérêt de l'avis des stagiaires.

L'opération devrait être prochainement élargie à six nouveaux pays. Au-delà de l'objectif affiché de formation des cadres, il s'agit, pour les confédérations patronales, de faire entendre davantage leur voix dans le concert européen en matière de dialogue social. Pour l'heure, la partition serait dictée par des directives européennes jugées trop contraignantes. *« Il nous faut rechercher un équilibre entre le législatif et la négociation conventionnelle*, plaide Bernard Boussat, directeur des affaires sociales européennes et internationales du CNPF. *Les directives sont peut-être en train de nous asphyxier. »*

Reste que, si le patronat européen veut négocier pour organiser *« plus de flexibilité »*, le président de la Confédération européenne des syndicats (CES), Emilio Gabaglio, est convaincu, lui aussi, de la nécessité du dialogue mais pour d'autres raisons. *« Quand les taux de change seront fixes avec la monnaie unique, nous voulons éviter que le social ne soit le seul moyen d'ajustement structurel et que les travailleurs ne payent la facture, ce qui suppose un degré de convergence social important »*, estime-t-il.

Martine Laronche

Educatec

■ L'OIFP (Observatoire international de la formation professionnelle) et Formateurs sans frontières organisent, dans le cadre du salon Educatec, un colloque international « De la formation à l'emploi : préparons l'avenir » les 7 et 8 décembre 1995 au CNIT Paris-La Défense. Trente intervenants français et étrangers présenteront et compareront les différents systèmes de formation professionnelle de leurs pays et témoigneront d'expériences innovantes et originales. Cinq tables rondes permettront des échanges sur les pratiques sur le thème « De la formation à l'emploi ».
OIFP, 50, rue de Paradis 75010 Paris Tél : (1) 44-83-02-13. Télécopie : 44-83-02-26.

Métiers

■ **Ecole et vie locale** est une association de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), qui travaille depuis douze ans à multiplier les rencontres entre collégiens, lycéens et le monde du travail.
Elle publie aujourd'hui une petite brochure, agréablement présentée et illustrée – *Les Branches professionnelles : le génie électrique* – qui explique tout ce qu'un jeune a besoin de savoir sur les métiers liés à l'électricité. Cette brochure a également l'ambition d'éveiller l'intérêt du lecteur pour toutes les activités qui se rattachent à ce secteur d'activité : la gamme des spécialités et les niveaux de compétence, les débouchés, les diplômes menant à ces métiers ou les établissements qui y préparent. Enfin, la publication d'Ecole et vie locale propose une liste d'entreprises auprès desquelles les jeunes pourront tenter de se faire embaucher. Si ces deux derniers points ciblent surtout le bassin d'emploi de la commune de Cergy-Pontoise, les autres domaines de découverte peuvent intéresser tous les potaches de France et de Navarre.
Ecole et vie locale. 5, rue de Villarceaux 95000 Cergy. Tél. : (1) 34-24-07-82.



SECTEURS DE POINTE

SECTEURS

Partagez l'univers Intelsys !

Avec seulement 9 ans d'existence, INTELSYS s'est déjà implantée auprès de groupes aussi prestigieux que MATRA, THOMSON, DASSAULT, SAGEM...

Le souci de la qualité nous amène à vouloir être prochainement certifiés ISO 9000. Spécialisée dans l'ingénierie en informatique, notre SSII connait une croissance constante.

Chaque jour, nos 60 collaborateurs interviennent sur des projets industriels de haute technicité et dans des secteurs aussi variés que l'Aéronautique, l'Espace, les Télécommunications, la Défense ou les Transports.

Pour faire face à cette expansion, nous recherchons des ingénieurs ambitieux, dont l'expérience et les compétences sont reconnues.

Alors venez rejoindre INTELSYS !

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

habilitables
et expérimentés (2 à 6 ans)

Nos domaines de compétences :
- **Temps réel embarqué :** C, VRTX, VXWORKS, SADT/RT, DOD2167A
- **Technologies objet :** C++, BORLAND C++, VISUAL C++, OMT, SGBDO
- ***SGBD et IHM :*** *Oracle, Ingres, X11, Motif, Xface* Maker , UIM/X
- **Télécom et supervision de réseau :** couches OSI, Ethernet, TCP/IP, X25, ATM, SNMP, Open View, ISM.

Si vous justifiez d'une expérience dans un ou plusieurs des domaines cités, rejoignez une société ambitieuse qui privilégie formation et relations humaines.

Envoyez CV + lettre manuscrite, sous référence 95/11/LM, à INTELSYS - 96, avenue du Général Leclerc 92514 Boulogne cedex.

INTELSYS

Directeur de compte info

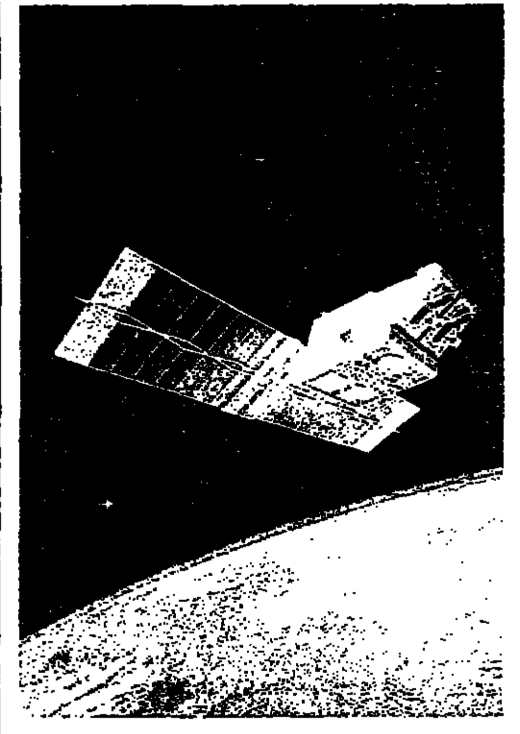
Spécialiste de l'infogérance depuis plus de dix ans, **Axime**, fort de ses succès commerciaux, continue son développement dans les domaines d'infogérance d'exploitation et d'infogérance globale. Nous recherchons ainsi un directeur de compte.

Interlocuteur privilégié de notre client, vous conseillerez ce dernier dans l'établissement de ses choix stratégiques en matière de systèmes d'informations et d'architectures. Votre sens du service et votre réactivité vous conduiront, *dans une démarche de progrès*, à la *mise en œuvre* d'un plan qualité. Le suivi du budget et la coordination des actions avec le service commercial vous seront également confiés.

Ingénieur grande école, âgé d'environ 35 ans, votre expérience des grands systèmes IBM et de l'environnement Unix, tant sur le plan applicatif que sur l'aspect production, vous confère une compétence reconnue en matière d'évolution des systèmes d'informations. Autonome et rigoureux, vous avez déjà fait preuve de votre aptitude à *manager une équipe*, en sachant *motiver* chacun. Votre goût du dialogue et votre sens de l'écoute vous permettront de créer une relation de confiance durable avec votre client.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous la référence DCI 9520 à Axime, Xavier Bas, DRH, 137 bd Voltaire, 75011 Paris.

Axime
gestion des
l'infogéranc
Avec 2 5
CA, Axim
fonde ses
ses trois
Traitement
Intégratio
cation Direct



Matra Marconi Space : l'électronique peut vous mener très loin.

Première société spatiale européenne intégrée, MATRA MARCONI SPACE est présente sur les grands marchés spatiaux civils et militaires : Spot 5, Hélios 2, Télécom, Ariane. Pour réaliser et développer ces grands projets, nous faisons appel aux technologies les plus avancées dans le domaine de l'électronique.

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS GRANDES ÉCOLES
ESE - ENSI - INSA - CENTRALE... DÉBUTANTS À 5 ANS D'EXPÉRIENCE

Vous êtes attiré par le métier d'équipementier spatial ou par celui des composants. Vous souhaitez mesurer vos compétences à l'exigence d'un environnement professionnel reconnu pour son haut degré d'expertise et sa capacité à innover.
Vous rejoindrez, soit notre secteur Composants comme Ingénieur Composants Projet ou Expert, soit notre secteur Equipement Electronique comme Ingénieur de Conception, de Bureau d'Etudes, d'Essais, Ingénieur Qualité ou Chef de projet équipement. Vous interviendrez sur les domaines les plus pointus : Asics numériques ou analogiques, électronique de puissance, senseurs, traitement de signal, MCM... Rigoureux et créatif, vous mettez autant de passion à réaliser qu'à imaginer. Vous trouverez chez Matra Marconi Space les moyens nécessaires pour exprimer, développer et élargir vos compétences.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. COMP à Didier RIVRON - Direction des Ressources Humaines - MATRA MARCONI SPACE 37, avenue Louis Bréguet - 78146 Vélizy Villacoublay.

MATRA MARCONI SPACE

R É U N I R L E S H O M M E S D E T A L E N T

CABINET CONSEIL
EN PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE,
D'IMPORTANCE MOYENNE
ET AVEC 20 ANS D'EXISTENCE,
NOUS RECHERCHONS,
EN VUE D'UN **VÉRITABLE PARTENARIAT :**

Ingénieur brevets confirmé

- spécialisé en électronique/électromécanique et mandataire européen, capable, par son professionnalisme et ses qualités relationnelles, de prendre en charge et de développer une clientèle française et étrangère.
- Le poste est basé en **région parisienne.**
- Merci d'adresser votre dossier, sous enveloppe référencée IBC, à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui nous le transmettra.
- Nous répondrons à toutes les candidatures et vous garantissons une **totale discrétion.**

HP :

Numéro 1 mondial d
la mesure électroniq
Packard a su choisir
marché porteurs pou
cette activité qui a larg
bué à la réussite de la
son origine.
Afin de maintenir notr
leader auprès d'une
nous poursuivons
innovations, qui seront
de demain, et dévelo
qualité de service.

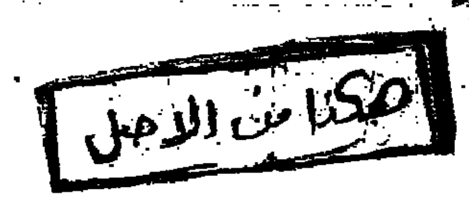
d'évolu

Pour passer

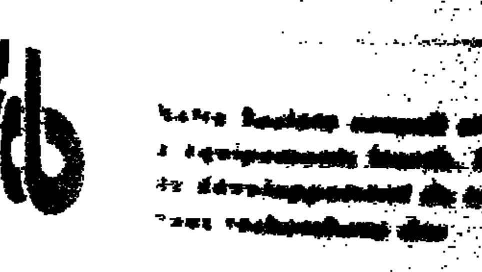
44-43-
44-43-
FAX : 44-43-77-

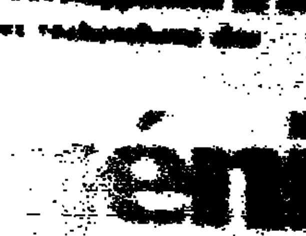
DE POINTE

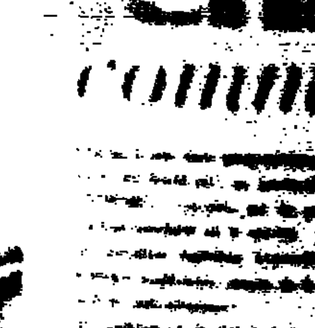
SECTEURS DE POINTE

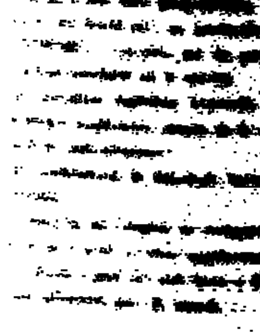












SCIENCES ET SANTÉ



BECTON DICKINSON

Nous faisons progresser le monde médical...

Innovation. Créativité. Qualité. Nous avons fait d'une tradition notre volonté d'entreprise pour évoluer dans le domaine de la santé. Pour assurer un important transfert de technologie, la division Pharmaceutical Systems recherche :

Ingénieur Procédés

Responsable du transfert de la chaîne de fabrication ainsi que de son amélioration.
Ingénieur diplômé, votre expérience (2 ans au minimum) se déroule en industrie pharmaceutique ou agro-alimentaire. Les connaissances en thermodynamique, de l'industrie du verre et du plastique seraient souhaitées. (réf. 70008)

Ingénieur Qualité

Chargé de garantir la conformité des produits selon les BPF pharmaceutiques. Vous prenez en charge le procédé actuel et le transférez.
Pharmacien, Ingénieur diplômé, votre expérience auprès d'industries est confirmée : 3 à 5 ans en qualité, assurance qualité. (réf. 71008)

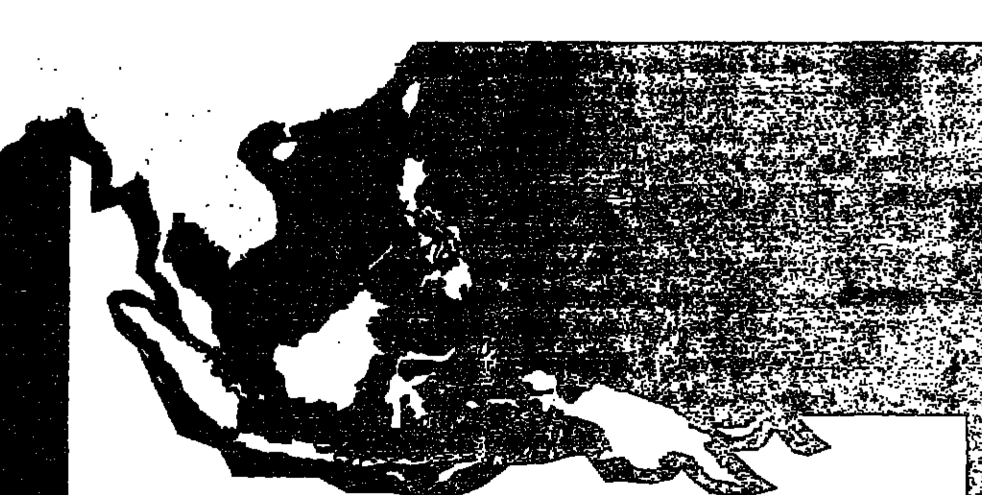
Ingénieur Recherche & Développement

Responsable du développement, de la coordination, de l'amélioration du produit et/ou du procédé.
Ingénieur, scientifique (Ecole Centrale, Mines, thèse en matériaux ou mécanique), intéressé par les améliorations packaging.
Une expérience diversifiée, 3 à 5 ans, en industrie est indispensable. (réf. 72008)
La maîtrise de l'anglais est capitale pour réussir dans ces fonctions. Ces postes sont à pourvoir à Grenoble, au siège Europe de la division Pharmaceutical Systems.

Merci d'écrire en précisant la référence choisie, à notre conseil Jeannine Vallet, SOCIÉTÉ DOMINIQUE BARRÉ, Le Carré Vendôme, 17 rue Dunoir, 69003 Lyon.

ENTREPRISE DE SANTÉ

MEDIA SYSTEM



Si vous souhaitez développer votre expérience dans un marché en forte croissance, la Maison Mère d'un laboratoire pharmaceutique bien implanté en Asie propose une excellente opportunité de carrière à **MANILLE** en tant que

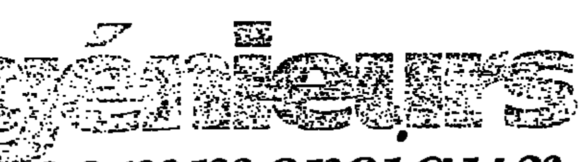
Adjoint directeur de zone h/f asie du sud-est (médecin)

Pour ce poste très opérationnel, nous recherchons impérativement un médecin ayant déjà une bonne expérience de la promotion du médicament en France ou à l'étranger.
Basé(e) dans la capitale philippine, vous serez en contact étroit avec nos structures asiatiques dans des fonctions de suivi de notre stratégie marketing, ventes, relations avec les distributeurs, mise en place d'études cliniques, relations médicales. Vous aurez à vous déplacer 50 % de votre temps. D'esprit international, autonome, ayant un excellent relationnel, vous maîtrisez parfaitement l'anglais.
La réussite dans ce poste est un gage d'évolution au sein de notre groupe. Si vous êtes intéressé(e), veuillez adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence 89149 à EURO RSCG Futurs - 2, rue de l'Arcade 75001 PARIS qui nous les transmettra.

INGÉNIEURS COMMERCIAUX



Notre Société conçoit et fabrique des biens d'équipements lourds. Dans le cadre du développement de notre activité CIMENTERIE, nous recherchons des



commerciaux



Affectés à une zone géographique, ils seront chargés de la prospection et de la vente de matériels, en particulier d'un produit nouvellement développé, L'HOROMILL® reconnu par les grands clients cimentiers comme la meilleure machine existante sur le marché.
De formation ingénieur (Centrale, ENSAM, HEI,...), les candidats auront une première expérience réussie de la vente d'équipements et de la négociation de contrats internationaux.
Les candidatures de débutants fortement motivés par la vente seront également étudiées.
La maîtrise de l'anglais est indispensable et la connaissance d'une autre langue étrangère serait un atout supplémentaire.
Les postes à pourvoir sont basés à Lille et nécessitent des déplacements fréquents dans différents pays du monde.

Adresser CV + lettre manuscrite à l'attention de Laurence ARNAUD, Responsable des Ressources Humaines, FCB - BP 2047 - 59015 LILLE Cedex.

GROUPE FIVES-LILLE
LE MONDE EN DIRECT

Exercez les responsabilités opérationnelles de vente à la mesure de vos attentes.

Jeunes diplômés Bac + 5
Scientifiques et commerciaux

GAZ INDUSTRIELS SERVICES, département de l'AIR LIQUIDE, assure quotidiennement auprès de ses clients, industriels de secteurs très diversifiés, des prestations et des services ayant pour base la fourniture de gaz.

Dans un secteur très concurrentiel et souvent stratégique pour l'activité de ces entreprises, nous nous devons d'être leur partenaire le plus fiable et le plus innovant, en apportant les réponses adéquates dans les délais les plus courts.

Nous nous appuyons sur une organisation décentralisée, basée sur plus de 30 structures régionales à organigrammes courts : des équipes impliquées, réactives, créatives et fortement responsabilisées qui constituent chaque jour notre réponse et notre cadre d'action.

Aujourd'hui, nous les renforçons et souhaitons y intégrer plusieurs jeunes diplômés de niveau Bac + 5, de formation commerciale ou titulaires d'une double formation scientifique et commerciale. Votre mission : exercer des responsabilités opérationnelles de vente en partageant notre état d'esprit résolument tourné vers la satisfaction de nos clients et la mise en place de solutions adaptées à leurs besoins.

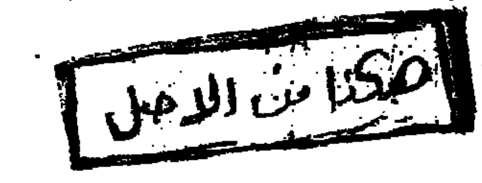
Ces postes sont à pourvoir dans toute la France.

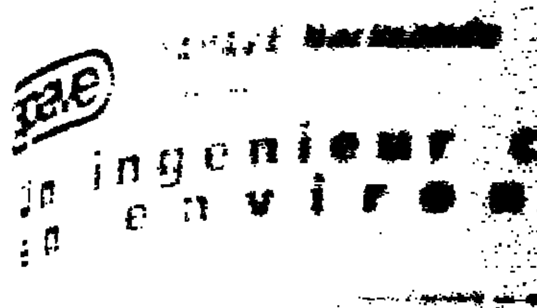
Si vous vous identifiez à cette conception du service, et souhaitez intégrer un groupe, qui, par la suite, vous proposera de multiples opportunités, écrivez-nous : adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite de motivation avec photo et CV) sous référence 24 787 266 à notre Conseil ONOMA - 29, rue de Berri - 75008 Paris.



Progressons ensemble...

INGÉNIEURS COMMERCIAUX









INGÉNIEURS CONSEILS



l'APAVE Normande

recherche

▸ Un ingénieur consultant en environnement

pour Rouen (76)

Ingénieur diplômé dans un domaine lié à l'environnement ou aux risques industriels, vous avez acquis environ 5 ans d'expérience si possible en conseils, dans un service environnement ou au sein de la DRIRE.

Votre mission consistera en la rédaction de dossiers d'autorisation d'installations classées, études d'impact et de déchets, management et audits environnementaux, conseil en maîtrise des risques industriels (dont incendie-explosion) et formation professionnelle.

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) au Service Relations Humaines et Sociales - référence EPS/1095/001 - APAVE NORMANDE - 2 rue des Mouettes - B.P. 98 - 76132 Mont Saint Aignan cedex.

OIC

Important Groupe de conseil et formation
offre collaboration à :

Consultant(e)s confirmé(e)s

en qualité, productivité, organisation ou management

35-45 ans désireux d'intégrer une équipe dynamique.
Responsabilités à prendre pour des personnes ayant de l'ambition.

Préférences : Origine grandes écoles
Expérience dans le conseil et l'animation

Base : Paris et/ou Grenoble

XL GROUPE

11, chemin du Vieux Chêne - 38240 MEYLAN

BBIO

INFORMATIQUE / RÉSEAUX TÉLÉCOMMUNICATIONS



Nous ne recherchons pas un informaticien mais un

Chef de projet

Bien sûr, vous savez concevoir et mettre en place un projet en gestion, audit et organisation. Vous avez déjà prouvé vos compétences en méthode et suivi de projet ainsi qu'en encadrement de production. Ce que nous vous demandons en plus c'est de savoir communiquer sur ce projet en pilotant les plans d'accompagnement. C'est pourquoi la pratique antérieure d'une fonction de communication ou une expérience de consultant en cabinet d'organisation est indispensable à la réussite de votre mission. Nous vous confierons, au sein d'une équipe d'une vingtaine de chefs de projets, la responsabilité totale d'un projet, depuis l'étude d'opportunité jusqu'à la réception du produit. ■

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. LM113/11, à BSA, 2 place André Malraux, 75001 Paris. ■

BSA

MEDIA SYSTEM

Responsable des Services Informatiques

Participez au développement rapide d'une des toutes premières sociétés de gestion d'actifs

300 KF + **Paris**

LA SOCIÉTÉ
- ◆ Etablissement financier spécialisé dans la gestion de fonds pour compte de tiers, ayant atteint en quelques années une position éminente sur la place.
- ◆ Excellente rentabilité. Culture entrepreneuriale.
- ◆ Parc informatique en complet renouvellement.

LE POSTE
- ◆ Reportant au Directeur Informatique, vous :
  - . conduisez la mise en place d'un nouveau schéma directeur ambitieux,
  - . êtes responsable des applications centrales, pôle support réseau et micro,
  - . assurez la gestion opérationnelle des systèmes existants,
  - . animez une équipe de 6 informaticiens et organisez la gestion des projets.

PROFIL RECHERCHE
- ◆ 30/35 ans. Formation supérieure (Ecole d'ingénieurs, MIAGE...).
- ◆ Expérience réussie du management d'informaticiens, de la gestion de projets et des systèmes d'exploitation et réseaux.
- ◆ Compétences AS 400, Micro, RS 6000.
- ◆ Une connaissance des métiers de la finance de marché (OPCVM, nouveaux instruments, trésorerie...) serait un plus.
- ◆ Capacité à s'adapter à un environnement exigeant et très professionnel et à s'imposer avec autorité et diplomatie.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet avec photo et rémunération actuelle sous réf. LM/1102 à Michel DUMONT, N.B.S., 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.

N·B·S

10010100101001101111001
011010010010101111001110
La semaine prochaine, vous y verrez sans doute plus clair.

Le Monde

CONSULTANTS EXPERIMENTES

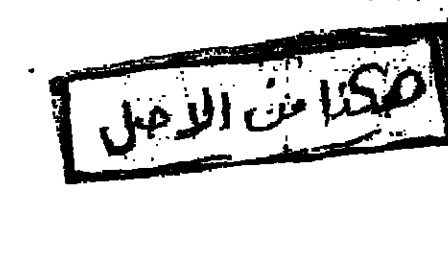
Pour répondre à la forte croissance de son activité de conseil (+30% par an depuis 1992). MEGA International recrute des Consultants expérimentés.

- **Profil :**
  - Vous êtes diplômé d'une grande école scientifique ou de commerce (X, Centrale, Mines, Ponts, A.M., HEC, ...)
  - Vous avez une expérience de 3 à 5 ans dans les domaines du conseil en organisation et conception de systèmes d'information.
- **Mission :**
  - Vous voulez encadrer des projets de conseil dans les grandes entreprises, et souhaitez participer au développement de cette activité, au plan technique et commercial.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite et photo) à : MEGA International - Mme Karima Chauvalon - 10, bd du Montparnasse - 75015 PARIS







La confiance, la croissance et les comptes publics

par Edouard Balladur

EN 1993, l'économie française était en récession pour la première fois depuis la guerre, hormis le contrecoup du choc pétrolier de 1975. La croissance, nulle au cours des deuxième et troisième trimestres 1992, avait été négative au cours des deux trimestres suivants. Le nombre des demandeurs d'emploi progressait de quarante mille personnes par mois. Notre monnaie n'inspirait plus confiance et, de ce fait, les taux d'intérêt étaient excessivement élevés.

Des mesures d'urgence ont aussitôt été arrêtées par mon gouvernement pour surmonter la récession et retrouver la croissance. Dès le deuxième semestre 1993, notre économie croissait de nouveau et retrouvait en 1994 sa capacité à créer des emplois.

Au printemps 1995, la croissance retrouvée était vigoureuse (+ 3,1 %) et le chômage reculait d'environ vingt mille personnes par mois. L'action de maîtrise des déficits publics avait permis de retrouver la stabilité monétaire, du moins jusqu'aux polémiques nuisibles développées durant la campagne pour l'élection présidentielle. Elle avait aussi permis à notre pays de renouer avec la création d'emplois à un rythme plus soutenu que naguère (deux cent vingt mille emplois en 1994).

Comment ces résultats ont-ils été obtenus ? Pour restaurer les conditions d'une croissance durable au service de l'emploi, il faut donner confiance, favoriser la stabilité de la monnaie et la détente des taux d'intérêt, réduire le poids des déficits publics dans l'économie. Tout est lié : la réduction des déficits et la stabilité de la monnaie permettent de conforter la croissance au service de l'emploi, croissance qui à son tour renforce l'efficacité des mesures de redressement.

Ce sont bien les pays qui ont le mieux maîtrisé leurs déficits et défendu la stabilité de leur monnaie *qui connaissent la croissance la plus régulière et obtiennent les meilleurs résultats en matière d'emploi.* L'action du gouvernement de 1993 a été toute entière inspirée par ces principes auxquels je demeure attaché.

Le rééquilibrage des comptes publics en premier lieu. En avril 1993, la situation des finances publiques était – dois-je le rappeler ? – la plus désastreuse que la France ait connue depuis une génération. Les charges budgétaires avaient été quasiment triplées depuis 1981, pendant que le déficit était multiplié par dix pour atteindre 341 milliards de francs en 1993, c'est-à-dire un montant supérieur au rendement de l'impôt sur le revenu.

La protection sociale était menacée par la dérive incontrôlée des dépenses qui croissaient en moyenne deux fois plus vite que la richesse nationale. Malgré des hausses répétées des cotisations sociales depuis 1981, le déficit accumulé de la Sécurité sociale dépassait 100 milliards de francs et le déficit prévisible pour la seule année 1993 excédait 80 milliards.

Enfin, le système d'assurance chômage (l'Unedic) et l'organisme de financement de la retraite à soixante ans (ASF) étaient en quasi-cessation de paiement. Au total, les déficits étaient de l'ordre de 450 milliards (Etat, Sécurité sociale, Unedic), et encore la récession avec ses effets sur les comptes sociaux était-elle sous-estimée dans le rapport Raynaud (- 0,4 % alors qu'elle fut en réalité, de - 1,5 %).

Un effort de maîtrise des dépenses de grande ampleur a été mis en œuvre. Grâce au réexamen systématique des dépenses de l'Etat et à un vigoureux effort d'économies, des marges de manœuvre ont pu être dégagées pour soutenir l'activité et baisser l'impôt sur le revenu de 19 milliards de francs. En même temps, le déficit budgétaire a été réduit de 341 à 275 milliards, en deux ans, soit la plus forte baisse jamais enregistrée, pour atteindre 3,5 % du PIB contre 4,5 % deux ans plus tôt.

Je sais qu'il a été reproché d'utiliser les recettes de privatisations pour concourir à cette maîtrise. Il s'agit d'un faux procès. Cette mesure a permis d'obtenir un retour très rapide de la croissance qui, au-delà de ses effets sur l'emploi, génère des recettes tant pour l'Etat que pour les régimes sociaux. Ensuite, il n'existe pas de différence fondamentale entre l'affectation des recettes à la réduction du déficit ou à l'amortissement de la dette puisque la réduction du déficit aujourd'hui diminue la dette de demain.

La protection sociale a été sauvegardée. Le régime général de retraite a été préservé grâce à des décisions courageuses (allongement de la durée des cotisations ; modification de la période de référence) et à la création du fonds de solidarité vieillesse.

Les dépenses de santé ont été mieux maîtrisées ; ainsi le taux de progression des dépenses d'assurance-maladie est-il passé de plus de 7 % en 1993 à moins de 3 % fin 1994, soit réduit de moitié, ce qui ne s'était jamais vu. Enfin, l'équilibre de l'assurance-chômage a été restauré.

Certains disent que la dette publique a augmenté trop rapidement de 1993 à 1995. Ils oublient de constater que son rythme de croissance a été ralenti.

Rappelons tout d'abord que toutes les dettes accumulées avant le printemps 1993 n'avaient pas été prises en compte : d'une part, la créance des entreprises sur l'Etat au titre du décalage d'un mois de la TVA (80 milliards) ; d'autre part, le financement du déficit cumulé de la Sécurité sociale (110 milliards). Leur intégration a accru la dette publique d'autant. Doit-on regretter la vérité des comptes ?

En second lieu, les déficits qui ne cessaient de se creuser jusqu'au printemps 1993 ont été réduits ou stabilisés. Les déficits de l'Etat ont été réduits de 66 milliards en deux ans. Le besoin de financement de la Sécurité sociale qui ne cessait de se creuser et menaçait de dépasser 80 milliards par an, a été stabilisé à 56 milliards de francs en 1993 et en 1994.

Année après année, l'endettement né des déficits antérieurs croissait moins vite, ce qui est bien le signe d'une amélioration qu'il faudra poursuivre durant de nombreuses années. Cette amélioration ne se serait pas produite sans les efforts de redressement de 1993 et 1994. Il reste que la dette va croître année après année, aussi longtemps que les déficits ne seront pas résorbés.

Une administration de mission, composée de fonctionnaires de haut rang, devrait être mise en place à titre provisoire pour faire en sorte que, dans chaque région, la gestion des hôpitaux soit plus étroitement contrôlée

En second lieu, l'effort de gestion mené du printemps 1993 au printemps 1995 a permis à notre monnaie de résister victorieusement aux attaques spéculatives de l'été 1993, et aux taux d'intérêt à court terme de revenir de plus de 10 % à moins de 6 %. En outre, l'indépendance donnée à la Banque de France a témoigné de l'attachement de mon gouvernement à la stabilité monétaire.

Enfin, cette politique de gestion saine de notre économie, qui a permis un premier allégement de l'impôt sur le revenu, a été accompagnée de réformes profondes : pour la libération de notre économie, avec la reprise des privatisations ; pour son intégration dans l'Union monétaire européenne, avec la loi quinquennale de maîtrise des finances publiques ; pour la sauvegarde de la retraite par répartition, avec la réforme des retraites.

C'est bien un *jugement positif* qui était porté par la communauté internationale sur cette gestion puisque, au début de 1995, la monnaie était stable, les taux d'intérêt bas, la croissance était de retour, le chômage diminuait.

Aujourd'hui, au bout de quelques mois, la ligne fixée, c'est-à-dire la réduction des déficits au service de l'emploi, est considérée par tous les observateurs comme la poursuite de celle qui a été suivie par mon gouvernement. N'est-il pas dès lors contradictoire de reprocher à ce dernier d'avoir laissé filer les déficits et la dette et en même temps de se réjouir du retour à la politique qu'il a menée ? On ne peut penser une chose et son contraire. Je souhaite que le gouvernement, dans l'action difficile qu'il doit mener, connaisse le succès. Tous, dans la majorité, nous devons être prêts à l'y aider.

Il faudra examiner la mise en œuvre de la prestation autonomie à la fois dans son calendrier et son financement

Les principes à mettre en œuvre me semblent clairs : privilégier la croissance est indispensable pour développer l'emploi et obtenir des résultats rapides sur la réduction des déficits. Il faut préférer la réduction des dépenses à la hausse excessive des prélèvements, car ceux-ci sont déjà très élevés : 44,7 % de la richesse nationale. Il faut donc surseoir aux dépenses nouvelles. Il n'est pas souhaitable que l'expérience de la loi de finances rectificative pour 1995 (en année pleine : 80 milliards de francs de recettes fiscales supplémentaires, 50 milliards de dépenses nouvelles), soit renouvelée. En effet, la confiance, qui est la condition de la croissance économique, sera mieux obtenue par la baisse des dépenses que par la hausse des prélèvements.

Des annulations de crédits ont déjà été décidées depuis le printemps 1995 : elles correspondent au gel des crédits que j'avais mis en œuvre au début de l'année (20 milliards) en pleine campagne présidentielle, ce qui m'avait valu force critiques. Il faut reprendre la marche en avant sur la voie de la maîtrise des dépenses de l'Etat. Certaines, il est vrai, sont intangibles. Il s'agit en particulier des charges de la dette, près de 210 milliards de francs aujourd'hui, soit 20 % environ des recettes fiscales. D'où la nécessité de réduire les appels de l'Etat à l'épargne nationale pour favoriser la détente des taux d'intérêt et renforcer la confiance dans notre monnaie. D'où la nécessité de parvenir à une baisse des taux d'intérêt, car s'ils diminuent de 1 %, la charge de la dette diminue de 9 milliards.

Des efforts doivent donc être faits pour maîtriser d'autres grands postes de dépenses. En premier lieu, la masse salariale de la fonction publique. Il s'agit, bien sûr, de modérer l'évolution des rémunérations. A titre d'illustration, un emploi public coûte en moyenne aux contribuables 200 000 F par an au titre de la seule rémunération. Mais il s'agit aussi de s'engager dans la voie des réductions d'effectifs, non de façon arbitraire, mais en adaptant les moyens de l'Etat. Prenons le cas des enseignants : alors que le nombre d'élèves diminue dans l'enseignement primaire, pourquoi continuer à créer des postes supplémentaires d'instituteurs ?

La simplification des structures ne doit pas rester un vain mot. Pourquoi ne pas généraliser les expériences, conduites avec succès, de regroupement des services locaux de l'Etat en deux pôles, l'un technique, l'autre social ?

Mais il faut également améliorer l'efficacité des interventions de l'Etat. Cela est vrai dans nombre de domaines, y compris dans celui de l'emploi : ainsi, le contrat initiative emploi (CIE) n'a-t-il pas, tel qu'il est aujourd'hui, un coût disproportionné par rapport à son efficacité ? Il coûte deux fois plus cher que l'ancien contrat de retour à l'emploi (CRE) alors que le nombre de contrats signés n'a augmenté que de 30 %.

Au-delà de cet exemple, il conviendrait d'adopter un principe simple dans chaque domaine d'intervention de l'Etat : éviter la juxtaposition de plusieurs dispositifs d'aide – budgétaires, sociaux ou fiscaux. C'est aujourd'hui pourtant le cas en matière de soutien à la recherche, à la formation professionnelle, au logement. Cette multiplication de modes d'intervention conduit à l'opacité, et donc au gaspillage.

Au total, il faut que les dépenses de l'Etat – y compris les charges de la dette et les dépenses salariales – augmentent moins vite que les prix. C'est ce que prévoit la loi quinquennale que j'avais fait voter et qui est appliquée par l'actuel gouvernement. Rappelons qu'avec un taux d'évolution des recettes fiscales comparable à la croissance de la richesse nationale, soit 4,5 % à 5 %, et un taux de progression de la dépense de l'ordre de 2 %, le déficit de l'Etat serait réduit de 40 milliards de francs par an (mais il est vrai que le taux de recettes fiscales est actuellement décevant).

Nul plus que moi n'est attaché à la sauvegarde de la Sécurité sociale. La séparation des branches opérée en 1994 a mis un terme à la confusion des comptes et clarifié les relations entre l'Etat et le régime général. Chaque branche est désormais tenue de parvenir à son propre équilibre.

Il faut poursuivre sur la voie engagée pour redresser les comptes de la Sécurité sociale : non en augmentant sans cesse les prélèvements mais en maîtrisant les dépenses et en refusant toute nouvelle dépense non financée. C'est à cette lumière qu'il faudra examiner la mise en œuvre de la prestation autonomie, que j'ai moi-même proposée lors de la campagne présidentielle, à la fois dans son calendrier et son financement. Je souhaite que le moratoire de l'augmentation des prélèvements sociaux dont le principe figure dans l'exposé des motifs de la loi de 1994 sur la Sécurité sociale soit effectivement appliqué. Cela suppose que le cas échéant, le montant des prestations s'ajuste aux résultats de la gestion. C'est pourquoi il me paraît essentiel que les partenaires sociaux soient plus clairement appelés à exercer toutes leurs responsabilités, en particulier à l'échelon décentralisé.

En ce qui concerne l'assurance-vieillesse, la réforme mise en œuvre en 1993 commence à produire ses effets positifs. Le plus gros de l'effort doit maintenant porter sur les régimes spéciaux. Je souhaite qu'à cet effet, les pouvoirs publics organisent sans tarder les négociations utiles avec les représentants des organisations syndicales.

Pour la famille, le déficit résiduel de 1995 est dû, pour l'essentiel, à la prise en charge par la Caisse nationale des allocations familiales du triplement de l'allocation de rentrée scolaire pour 1995 (6 milliards). Pour le reste, la mise en place, attendue par l'ensemble de la majorité, des dispositions de la loi-programme sur la famille adoptée à l'initiative de mon gouvernement provoque un manque à gagner provisoire, appelé à se résorber, et qui est, en réalité, un investissement pour l'avenir.

Aujourd'hui, la priorité est le redressement de l'assurance-maladie. Le but à atteindre se définit de manière simple : il s'agit de ramener le rythme d'augmentation des dépenses d'assurance-maladie au niveau de l'évolution des prix, pour dégager chaque année 2,5 % d'économies, soit environ 15 milliards par an. C'est ce que Mme Simone Veil avait commencé à faire, et qui aurait permis de retrouver l'équilibre des comptes en 1997 si la dépense de soins n'avait pas à nouveau dérapé depuis le printemps de cette année.

Comment atteindre l'objectif ? Le moment est venu de discipliner l'offre de soins. Il y faut une volonté de chaque instant et travailler en liaison étroite avec les partenaires sociaux à la réduction des postes de dépenses sans dévier du chemin. A l'hôpital, il faut d'abord se donner les moyens de respecter l'objectif rigoureux qui a été défini pour 1996. Cela ne sera sans doute possible que moyennant une pause des revendications catégorielles dans la fonction publique hospitalière et un meilleur contrôle de la gestion des effectifs de personnels hospitaliers. Une administration de mission, composée de fonctionnaires de haut rang, devrait être mise en place à titre provisoire pour faire en sorte que, dans chaque région, la gestion des hôpitaux soit plus étroitement contrôlée. Pour l'avenir, je souhaite que – comme mon gouvernement s'y était engagé – la tarification par pathologie, déjà expérimentée avec succès dans deux régions, soit progressivement mise en place. Il s'agit aussi, pour éviter les gaspillages et renforcer la sécurité des malades, d'instaurer, à l'hôpital, des références médicales obligatoires, sur le modèle de ce qui a été fait dans le secteur ambulatoire.

S'il s'avérait qu'en 1995 l'industrie pharmaceutique a méconnu ses engagements, il faudrait que ce secteur soit appelé à concourir à la sauvegarde du régime d'assurance-maladie

Les professionnels libéraux de la santé ne sauraient s'exonérer de cet effort d'autodiscipline. La maîtrise médicalisée de la dépense de soins peut réussir. Mon gouvernement l'a montré en 1993 et en 1994. Pour que les succès obtenus soient moins fragiles et que le caractère libéral de notre système de soins soit durablement préservé, il faut renforcer les instruments de la maîtrise médicalisée. C'est pourquoi je souhaite que les conventions qui lient les professionnels de la santé aux caisses d'assurance-maladie soient assorties, comme tout contrat, des dispositifs permettant de sanctionner effectivement les professionnels de santé dans l'hypothèse où ils auraient excédé le montant de l'objectif annuel d'évolution de la dépense. C'est la crédibilité de toute démarche contractuelle qui est en jeu dans cette affaire et je souhaite que les assurés sociaux ne soient pas pénalisés aux lieu et place des professionnels qui, pour des raisons diverses, n'ont pas respecté leurs engagements.

Je souhaite également qu'à l'avenir les pouvoirs publics s'attachent à mieux maîtriser la démographie médicale. Enfin, il me paraît indispensable de continuer, comme mon gouvernement avait commencé à le faire, à favoriser le développement des médicaments dits génériques, qui soignent aussi bien et pour moins cher. L'industrie pharmaceutique a signé en 1993 un engagement contractuel de trois ans, qui a notamment pour objet de modérer la progression du volume des médicaments produits. Je souhaite que cette méthode, qui repose sur la négociation, et qui a porté ses fruits en 1993 et en 1994, soit poursuivie. Sans doute faut-il l'assortir de sanctions plus dissuasives en cas de non-respect des engagements pris. A ce titre, s'il s'avérait qu'en 1995 l'industrie pharmaceutique a méconnu ses engagements, il faudrait que ce secteur soit appelé à concourir à la sauvegarde du régime d'assurance-maladie.

Cet ensemble de mesures peut ramener la Sécurité sociale à l'équilibre en 1997, sans prélèvement supplémentaire sur les assurés sociaux pour peu qu'elles traduisent une volonté politique forte et durable. S'il était décidé de recourir à titre exceptionnel à une augmentation de la CSG, cet effort supplémentaire ne pourrait être consacré qu'à l'apurement de la dette de la Sécurité sociale, la gestion courante des régimes sociaux étant par ailleurs équilibrée grâce essentiellement à des mesures d'économies. Si, en revanche, le gouvernement souhaitait augmenter durablement la CSG, cela ne serait envisageable que si les cotisations des salariés étaient allégées, l'équilibre de la Sécurité sociale étant, là aussi, assuré pour l'essentiel grâce à des économies.

La voie est tracée : parvenir à l'équilibre des comptes de la Sécurité sociale en 1997 et ramener le déficit de l'Etat à 3 % du PIB en 1997. C'était l'objectif défini par mon gouvernement. Il a été confirmé récemment. Il faut y parvenir en privilégiant la baisse des dépenses plutôt que l'augmentation globale des prélèvements. Nous devons réussir, pour préserver la croissance et créer les emplois qui permettront de continuer à faire reculer le chômage. Tel est l'enjeu.

Edouard Balladur, *ancien premier ministre, est député (RPR) de Paris (12e circonscription).*

Le Monde

Manœuvres américaines

POUR exceptionnelle qu'elle soit, la réunion, à la fin de la semaine dernière, d'une centaine de chefs d'entreprise américains et européens à Séville pour discuter de la libéralisation du commerce mondial n'est pas un événement qui fera date. Elle témoigne seulement de l'extraordinaire pugnacité américaine, dès qu'il s'agit des intérêts commerciaux du pays.

Le cycle de l'Uruguay, qui s'était terminé par l'accord de Marrakech d'avril 1994, avait permis à l'Europe de continuer à protéger des pans entiers de son économie : audiovisuel, agriculture, électronique grand public, transports aériens, industrie automobile et aéronautique, télécommunications de base, sidérurgie, marchés publics.

Mais l'encre du traité n'était pas encore sèche que déjà l'administration américaine repartait à l'attaque, lançant l'idée d'une zone de libre-échange transatlantique. Projet clairement formulé en juin dernier à Madrid par le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher. Malgré le soutien inopiné apporté par Leon Brittan, la proposition avait reçu un accueil si froid de la part de la France et du président de la Commission européenne, Jacques Santer, que les Américains avaient battu prudemment en retraite.

Officiellement, on ne parle donc plus maintenant de créer une zone de libre-échange transatlantique. Mais l'idée qui vient d'être relancée à Séville par de grands patrons américains et le secrétaire au commerce, Ronald Brown, est bien la même : assurer aux produits fabriqués aux Etats-Unis le libre accès à tous les marchés du monde, à commencer par le vaste et prospère marché européen. Ce n'est pas un hasard si les industriels européens qui participaient à la rencontre ont eu l'impression de s'être fait piéger. Un piège d'autant plus habilement tendu qu'à la rencontre de Séville siégeaient le vice-président de la Commission, Leon Brittan, et Martin Bangemann, commissaire à l'industrie, bien connu pour ses positions libre-échangistes et pro-atlantistes.

On peut tout de même s'interroger sur la stratégie commerciale de la Maison Blanche, qui fait alterner menaces et propositions de collaboration. Le Congrès, dominé par les républicains, ouvertement isolationniste, pour ne pas dire protectionniste, ne facilite pas la tâche de Bill Clinton, qui sait que la prospérité américaine dépend pour une part grandissante des succès à l'exportation.

D'où l'obsession de l'ouverture des marchés. L'Asie ne tenant pas toutes ses promesses, Washington s'est retourné vers l'Europe, dont Jeffrey Garten, numéro deux du département du commerce, faisait remarquer que la richesse créée chaque année par l'Europe représente, avec 3 % de croissance, un marché plus vaste que Taïwan tout entier.

Ce que les Américains vont essayer d'obtenir est une sorte de négociation commerciale permanente, évitant les grand-messes des « rounds » commerciaux, au cours desquels les Européens se sont montrés unis et finalement puissants. Il appartiendra aux Européens de rester solidaires face à ces nouvelles manœuvres.

Démocratie sans frontière

DES milliers d'Algériens se rendant dans leurs consulats afin de participer à la première élection présidentielle depuis l'indépendance, en 1962, ont donné de la démocratie une image ambiguë. Il est indéniable que les autorités d'Alger ont veillé à ce que l'émigration soit « encouragée » à cautionner massivement, par son vote, un scrutin dont une partie de l'opposition dénonce le caractère non démocratique et que les islamistes appellent à boycotter. En outre, Alger est toujours soucieux de manifester que ses ressortissants en France demeurent des nationaux, qui conservent des liens actifs avec leur patrie.

Il reste que les images des files d'attente devant les trop rares bureaux de vote ouverts en France ont traversé la Méditerranée, dispensant aux électeurs d'Algérie une leçon simple : mieux vaut pour eux se saisir de l'occasion qui leur est offerte de s'exprimer, fût-elle obérée par un contexte de guerre civile, que de rester silencieux face à la dialectique sommaire de la guérilla et de la contre-guérilla, des attentats et de la torture, qui menace de détruire leur pays.

La participation des Algériens de France au scrutin présidentiel vaut aussi d'être méditée par les Français. Si Philippe de Villiers n'a pas tardé à s'indigner que les binationaux puissent voter pour l'élection des dirigeants algériens comme pour celle des assemblées et du président français, cette demande de restriction de la citoyenneté fait ressortir davantage l'anachronisme de législations qui empêchent les individus de participer à la désignation de leurs dirigeants par-delà les frontières.

Dans un pays où la droite et la gauche s'affrontaient encore, il y a trois ans, sur le droit de vote des ressortissants de l'Union européenne aux élections locales – et où le gouvernement a fait en sorte que ce droit ne puisse pas être exercé aux élections municipales de juin –, la binationalité de nombreux résidents algériens, attestant de l'imbrication persistante entre deux sociétés liées par une colonisation de cent trente ans, fait surgir du passé un exemple pour l'avenir. La démocratie de demain ne devra-t-elle pas s'étendre à l'ensemble des individus associés par une communauté d'existence et d'intérêts ? Les droits civiques pourront-ils se cantonner longtemps encore dans le cadre de la nationalité, où ils ont pris naissance ?

Binationaux par l'histoire, les Algériens de France anticipent sur une Europe dans laquelle chacun serait le citoyen de son pays de résidence autant que de son pays d'origine. Le nationalisme ne peut l'admettre. La démocratie l'exigera de plus en plus.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

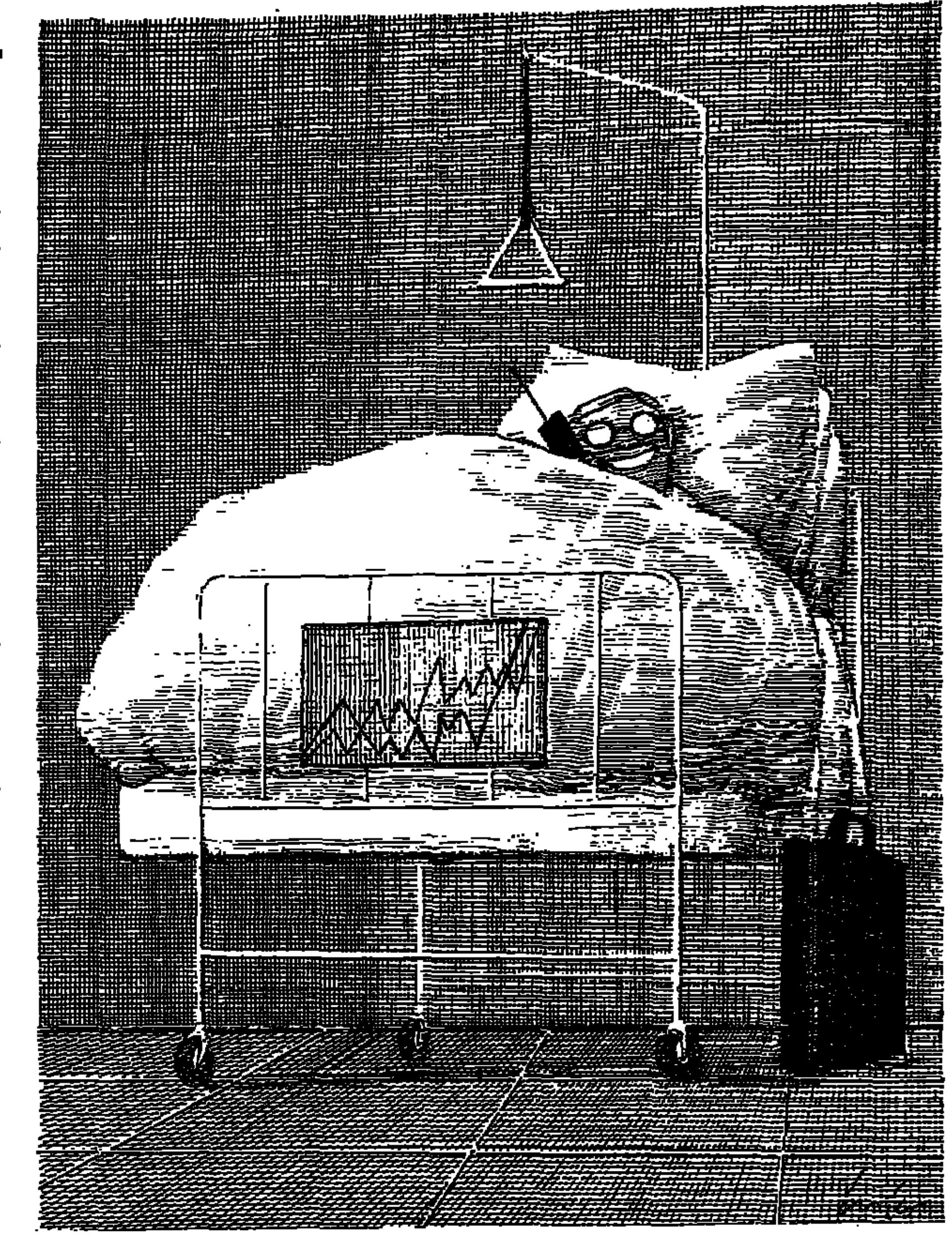
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Remède *par Leiter*



La France face à ses choix de solidarité

Suite de la première page

Jacques Delors, ancien président de la Commission européenne, soulignait récemment, à l'occasion d'un colloque à Paris, qu'il est « *inopportun de chercher à unifier, au sein de l'Union, les systèmes de Sécurité sociale* ». Ces systèmes répondent effectivement à des « *traditions nationales anciennes* », à des cultures spécifiques propres et à des choix socio-politiques forts.

Ceux-ci portent d'abord sur le niveau des solidarités souhaitées. Une nation se définit par ses solidarités : entre les générations, entre les actifs et les inactifs, entre les bien-portants et les malades... Quelle est la part de la richesse produite qu'une collectivité nationale est prête à consacrer à cet effort de solidarité ? Une solidarité faible peut conduire à un processus d'exclusion massive, dangereux pour l'économie elle-même. C'est la principale menace qui pèse aujourd'hui sur l'économie américaine. Une solidarité excessive peut, au contraire, conduire à une société d'assistés et mener à une perte de dynamisme économique.

Aujourd'hui, le système de protection sociale redistribue, en France, près du tiers de la richesse nationale produite chaque année. C'est l'un des niveaux les plus élevés au monde. Les Français souhaitent-ils accroître encore, dans l'immédiat, cette proportion ? C'est la question qui est soulevée à propos de l'évolution globale de la dépense sociale. Elle l'est, par exemple, dans le débat sur la prestation-autonomie. Le vieillissement de la population et les progrès de la médecine rendent cette allocation en faveur des personnes âgées dépendantes moralement souhaitable. Les Français sont-ils prêts à en accepter le coût ?

L'évolution de la société (la démographie, la technologie et l'économie) amène aussi à s'interroger, dans ce cadre, sur le champ exact de la solidarité. Certains risques traditionnels ou nouveaux ne doivent-ils pas être pris en charge désormais par les individus plutôt que par la collectivité ? N'est-il pas nécessaire aussi de mieux distinguer ce qui relève de l'assurance (des cotisations) et ce qui relève de la solidarité (des impôts) ? Il en va ainsi pour la politique familiale : doit-elle encore être prise en charge par l'entreprise ? Il en va de même pour la retraite, où certains souhaitent le développement de fonds de pension.

Malgré son essor, l'organisation française de la protection sociale reste ensuite profondément injuste. Du fait de la crise, un nombre considérable, et croissant, de Français s'en trouvent exclus. Assis sur les salaires, son financement s'inscrivait dans le cadre d'une société de plein emploi. La généralisation des couvertures sociales, au moment où le chômage s'étend et l'emploi se précarise, conduit à s'interroger sur cette modalité particulière de financement. Cela renvoie à un autre débat levé pendant la campagne électorale. Puisque l'égalitarisme affiché du système n'a pas empêché une explosion des inégalités, faut-il substituer au principe d'« égalité » celui d'« équité » ? C'était, selon le candidat Chirac, être un partisan borné de la « pensée unique » que de répondre par l'affirmative. Le projet du gouvernement retient pourtant aujourd'hui ce principe. Il suggère ainsi d'organiser une plus grande *sélectivité des prestations en faveur des* plus défavorisés. C'est un autre arbitrage politique important.

Le système français est en outre, dans son ensemble, particulièrement inefficace. En matière de santé par exemple, les Français dépensent plus (près de 10 % de la richesse nationale) que leurs voisins, sans être véritablement mieux soignés qu'eux. Les causes en sont multiples : les gaspillages sont cependant liés, pour l'essentiel, à la complexité et à l'absence de responsabilités dans le système d'assurance-maladie. Le paritarisme n'y est que de façade. Au droit à la santé pour tous devrait donc correspondre un devoir de responsabilité pour tous. L'un des objectifs de la réforme promise par le gouvernement est ainsi de responsabiliser les acteurs du système.

« COURAGE SOCIAL »

Le principe soulève en lui-même de nombreuses questions. Qui, en particulier, doit être responsable ? Le citoyen-contribuable ou le salarié-acteur économique ? L'Etat ou les partenaires sociaux ? Ne faut-il pas imaginer, comme le suggèrent certains, de nouvelles instances, permettant d'éviter l'étatisation tout autant que la dictature des corporatismes ? C'est, en tout cas, toute l'organisation des relations sociales dans notre pays qui est en cause : le rôle de l'Etat (au niveau national, régional et local), celui des syndicats (ouvriers, patronaux et professionnels) et celui des autres partenaires (médecins, hopitaux, industriels de la pharmacie...).

Les décisions immédiates et les réformes de structure qui seront annoncées dans les prochains jours dessineront donc un ensemble de choix politiques forts de la part du gouvernement. Elles indiqueront d'abord si celui-ci s'engage dans une réelle transformation de notre protection sociale. A cet égard, le gouvernement dispose de trois atouts importants. Compte tenu d'une popularité au plus bas, Alain Juppé n'a plus rien à perdre à prendre des mesures impopulaires et à irriter les corps intermédiaires attachés à des situations acquises, bien souvent sources de blocage dans le système. Après la dramatisation de ces dernières semaines, l'opinion est ensuite sans doute prête à accepter des mesures radicales, si celles-ci sont équitables. L'homme chargé de piloter les opérations, Jacques Barrot, est enfin, parmi les dirigeants politiques actuels, l'un des meilleurs connaisseurs de notre système de protection sociale... et un fin manœuvrier.

Par ses décisions comme par ses hésitations, le premier ministre a donc l'occasion de contribuer, d'une manière décisive, à la manière dont va se structurer, dans les années à venir, la société française. La protection sociale méritait bien, de ce point de vue, un « *grand débat* ». Il serait dommage qu'il ne débouche que sur un nouvel alourdissement des prélèvements obligatoires. Tout, ou presque, va dépendre, en définitive, et pour reprendre l'expression de M. Barrot, du « *courage social* » d'Alain Juppé.

Erik Izraelewicz

AU FIL DES PAGES/Economie

« Montoire monétaire » !

CE N'ÉTAIT PAS ASSEZ que d'invoquer Munich à tout bout de champ. Nous serions maintenant de retour à cette bourgade maudite où Pétain accepta de serrer la main de Hitler. Le projet de monnaie unique s'apparenterait à « *une espèce de Montoire après la lettre* ». Cette comparaison anachronique, assez obscène il faut bien le dire, ne mériterait pas d'être relevée si elle n'était venue sous la plume d'un économiste reconnu, ayant pignon sur amphithéâtre, si l'on ose dire, à la réputée université de Paris-Dauphine.

Auteur talentueux et prolifique, Alain Cotta a du souffle, ce qui est plutôt rare dans sa profession. Il a même du style quand il veut bien ne pas se laisser aller à un lyrisme qui n'a rien à faire avec la « *science économique* ». Quand il parle des nécessités toujours présentes de l'enracinement humain, il trouve des accents barrésiens appropriés. S'agit-il de l'avènement d'un néo-gaullisme, se demande-t-on sur la couverture du livre ? L'outrance en tout cas ne peut que nuire à la qualité du propos et à la crédibilité de la thèse défendue.

Le titre intrigue. Serions-nous à la veille d'une crise de régime, étant donné l'état des finances publiques, l'aggravation de la misère, la corruption endémique, les blocages de l'Etat, etc. ? On attendait de l'économiste un pronostic argumenté. Il y aurait tant à dire sur ce sujet brûlant, actuel. En fait, la « *troisième révolution française* » est traitée uniquement dans la préface et dans le dernier chapitre, soit exactement 24 pages sur 200. Le reste est meublé de considérations sur les mutations du monde, certes bien intéressantes, mises à part quelques redites, mais les lecteurs, forcément déçus, auront tendance à les considérer hors sujet.

> De l'économie au pathétique, et sans crainte du sublime, le professeur Cotta *a tenté le grand écart*

L'argument principal d'Alain Cotta peut être ainsi résumé : dans un monde en pleine mutation, instable, dangereux, la France a autre chose à faire qu'à limiter ses ambitions à un fédéralisme européen, non seulement utopique, mais destructeur. Or, les princes qui nous gouvernent, *méprisant toute réticence et toute critique*, et notamment celles de l'auteur, poursuivraient depuis quinze ans avec « *fanatisme* » une politique d'intégration politique, tout en rusant avec les citoyens. Car cette intégration ne pourrait pas encore se dévoiler totalement et il faudra la préparer en rapprochant les peuples par l'usage forcé de cet artefact que constitue la monnaie unique.

Le résultat, c'est ce fatal accrochage du franc au mark avec ses conséquences désastreuses : taux d'intérêt réels trop élevés, recul de l'investissement, désinflation tournant à la déflation, quasi-stagnation de l'économie française, augmentation du chômage et de l'exclusion. Le refrain est si connu que l'auteur croit pouvoir se passer ici de démonstration.

Venant après la révolution politique de 1789, la révolution industrielle de 1945-1973, la troisième révolution que Cotta appelle de ses vœux prend le contre-pied du Montoire monétaire. Tout en promouvant en Europe un « *néo-colbertisme plus que jamais nécessaire* » et une politique de défense commune, il veut – en quelques paragraphes – ouvrir la France sur la Méditerranée, réaffirmer sa présence en Asie. Bref il recommande une politique « *résolument mondiale* » qui affirmerait, entre autres, la spécificité culturelle de notre cher et vieux pays. La France serait la seule à donner aujourd'hui aux droits de l'homme un « *contenu précis, presque juridique* ».

Pour l'auteur, « *ce fait culturel proprement national explique, plus que tout autre, la persistance d'une rivalité inépuisable entre la nation française et la démocratie américaine* ». Au contraire de la société américaine, la France projetterait sur le monde « *une vision de l'homme qui fait droit à l'injonction de Camus selon laquelle il convient, si l'on veut améliorer les êtres humains, de mettre à contribution leur altruisme en faisant mine d'ignorer leurs pulsions égoïstes* ».

De l'économie au pathétique, et sans crainte du sublime, le professeur Cotta a tenté le grand écart.

Philippe Simonnot

★ ***La troisième révolution française***, **d'Alain Cotta, Jean-Claude Lattès, 203 pages, 89 F.**

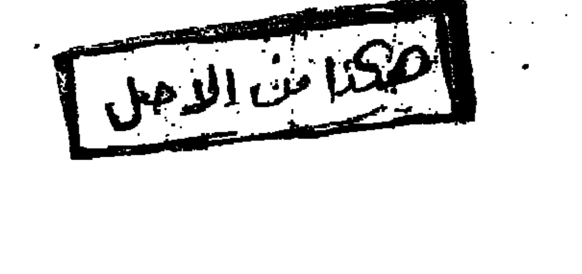
RECTIFICATIFS

ETATS-UNIS

Eisenhower n'était pas le troisième général à devenir président des Etats-Unis, comme nous l'avons écrit par erreur dans notre article « L'appel aux généraux » (*le Monde* du 3 novembre), mais le sixième, puisqu'aux noms de Washington et Grant, cités dans l'article, il faut ajouter ceux d'Andrew Jackson, William Harrison et Zachary Taylor.

LIVRE

L'ouvrage de Jean de Savigny, *Le sida et les fragilités françaises*, dont nous avons rendu compte dans *Le Monde* du 9 novembre, est édité par Albin Michel.



TRANSPORT AÉRIEN La compagnie italienne Alitalia traverse une grave crise financière, commerciale et sociale. La direction devait renouer lundi 13 novembre le dialogue – rompu depuis la grève de septembre – avec les syndicats au cours d'une réunion organisée avec l'actionnaire public. ● ALORS QU'ALITALIA perd 1 milliard de lires par jour, la commission parlementaire des transports a confié, le 10 novembre, à la banque d'affaires publique IMI, l'étude d'une recapitalisation de la compagnie, assortie d'une privatisation partielle et d'une remise à plat de la gestion. ● AIR ONE, petite compagnie privée, concurrence Alitalia sur la ligne très fréquentée de Milan-Rome. ● IBERIA, la compagnie nationale espagnole, attend, elle, le feu vert de Bruxelles pour une nouvelle recapitalisation de 5,2 milliards de francs.

Rome étudie la privatisation partielle d'Alitalia

Après un conflit social qui a coûté 80 milliards de lires à la compagnie aérienne, l'actionnaire public tente de rétablir le dialogue entre direction et syndicats. Le sauvetage de la société passe par sa recapitalisation par des fonds privés et publics

ROME
de nos correspondants

Emeutes dans les aéroports, passagers abandonnés à eux-mêmes, retards accumulés, grèves incessantes, d'abord des pilotes en juin dernier, tombés « malades » tous ensemble, puis en septembre des contrôleurs aériens peu pressés de faire du zèle : Alitalia, la compagnie aérienne nationale, traverse un automne bien noir. Conscient de la gravité de la situation, le gouvernement devait convoquer, lundi 13 novembre, une réunion au palais Chigi, des syndicats, de la direction d'Alitalia et des représentants de l'IRI – la holding publique actionnaire à 83,52 % de la compagnie aérienne – pour relancer le dialogue.

A l'heure où la crise qui la touche périodiquement s'est encore aggravée, Alitalia se passerait bien d'être l'otage de tant de mauvaise publicité. En témoigne l'interminable conseil d'administration de la compagnie qui, dans la soirée du 19 octobre, avait abouti au limogeage de l'administrateur délégué Roberto Schisano, dont le départ était exigé depuis plusieurs jours par Michele Tedeschi, président de l'IRI (*Le Monde* du 21 octobre). Accusé d'avoir voulu imposer une gestion trop musclée à une compagnie viciée peut-être par des habitudes de laxisme et par le sentiment d'invulnérabilité né de sa situation de quasi-monopole, M. Schisano n'aurait pas prêté l'attention voulue aux syndicats.

M. Schisano se voyait aussi reprocher une *« navigation à vue »*, en dépit de son intention déclarée d'appliquer les froides logiques d'entreprise. *Après s'être opposé* aux revendications des pilotes, il aurait fini, une fois le conflit engagé, par faire machine arrière et céder. D'où, en juillet, un épisode très contesté au cours duquel il aurait signé un accord secret avec les pilotes leur accordant une augmentation annuelle de 28 millions de lires (86 800 F). Cet accord, démenti par M. Schisano, aurait été négocié en dehors du gouvernement et du président d'Alitalia, Renato Riverso.

Bouc-émissaire ou pas, Roberto Schisano est parti, et son éviction ne résout rien. Appelé au chevet de la compagnie il y a dix-huit mois, ce manager rigoureux – venu de Texas Instruments, rompu aux mécanismes des multinationales et choisi parce qu'étranger à la vieille culture des *« accommodements »* familière aux entreprises publiques italiennes – avait trouvé une entreprise déjà bien malade. *« Alitalia a ses caisses vides, elle perd un milliard de lires par jour. Il nous reste cinq cents jours de survie, la situation est désespérée »*, constatait-il avec une brutale franchise, au mois de mai 1994. Les chiffres n'avaient rien d'encourageant.

Depuis sa création en 1946, la compagnie nationale – on dit ici compagnie de *« bandiera »* ou *porte-drapeau* – n'a *jamais* franchement décollé et traverse, depuis 1988, une grave crise économique. En dépit d'un léger mieux en 1994 (3,8 % de passagers en plus par rapport à 1993 et un taux d'occupation passé de 65,5 % à 68,5 %), le bilan d'Alitalia affichait toujours en 1994 une perte nette de 288 milliards de lires (*contre 344 milliards* en 1993).

M. Schisano avait présenté en mai 1994 un plan triennal (1994-97) de sauvetage qui se voulait drastique, avec assainissement et rationalisation de l'entreprise pour la rendre concurrentielle sur les plans intérieur et extérieur. En 1992, Alitalia *reconnaissait elle-même que* ses coûts de gestion étaient supérieurs de 5,9 % à la moyenne des autres grandes compagnies, et même de 24,6 % de plus par rapport à British Airways. Autre objectif prioritaire : remplir les caisses d'Alitalia en évitant un recours au soutien de l'Etat, qui aurait contrarié Bruxelles, dans sa chasse aux canards boiteux, assistés par les gouvernements des pays de l'Union européenne. Pour y parvenir, outre 1 500 mises à la retraite anticipées demandées et la vente de deux Boeing-747, Alitalia a cédé en septembre, en accord avec le plan triennal, sa participation de 56,3 % dans la société des aéoports de Rome, faisant ainsi rentrer 416 milliards de lires d'argent frais.

Soulagement provisoire : les comptes du premier semestre 1995, en dépit d'une amélioration de 29 milliards de lires, se sont soldés par une perte de 197 milliards de lires. Les dettes de la compagnie se sont alourdies de 500 milliards de lires *et ont dépassé 3 500 milliards* de lires. Ces chiffres, expliquait la compagnie, sont dus à *« l'impact négatif des affrontements avec les syndicats et à l'utilisation moins importante que prévu des appareils »*. La grève de vingt jours des contrôleurs aériens a coûté 80 milliards de lires, a constaté un Roberto Schisano amer en faisant ses comptes : 743 vols annulés sur 13 500 prévus ; 12 000 vols retardés avec un record absolu, le Palerme-Rome du 11 septembre arrivé à destination avec treize heures et vingt-cinq minutes de retard ! Faute de pouvoir atterrir, les avions ont consommé 3 000 tonnes supplémentaires de carburant et la compagnie a dû payer aux passagers furieux 5 000 chambres d'hôtel, 7 000 repas, 900 taxis et 2 000 billets de train.

Roberto Schisano parti, le président Renato Riverso s'est vu confier les pouvoirs de gestion. A ce dernier de rétablir, comme il l'a annoncé dès son arrivée, *« un climat de confiance et de collaboration indispensable »*. La voie reste étroite. Alitalia trouvera-t-elle son salut dans des cessions de « paquets » d'actions à d'autres compagnies comme British Airways ? Une rumeur constante et constamment démentie. A moins que l'on ne procède à la recapitalisation de 2 000 milliards de lires demandée par les syndicats ? Jugeant que *« la situation est intolérable »*, la commission parlementaire des transports s'est prononcée, vendredi 10 novembre, pour l'étude, aussi rapide que possible, d'une recapitalisation de la *compagnie assortie de l'entrée de* capitaux privés et d'une remise à plat de toute la gestion. L'IMI (Istituto mobiliare italiano), banque d'affaires publique, a été chargé de l'opération.

CHASSE GARDÉE

Cette restructuration s'impose d'autant plus qu'Alitalia, en dépit d'efforts récents (création de la *« Magnifica class »*, nouvelle classe affaire sur les vols intercontinentaux et amélioration des services sur les vols européens) part en mauvaise position dans la course à la concurrence pour l'espace européen. *« Alitalia a toujours été considérée comme une chasse gardée du pouvoir, non comme une entreprise avec une logique d'entreprise. Elle est de plus victime de la situation italienne, où il n'y a jamais eu de véritable politique des transports*, estime Oscar Da Riz, directeur de la revue spécialisée *Air Press. Tout est plus compliqué qu'ailleurs. Sur un aéroport, par exemple, s'enchevêtrent les compétences de sept ministères différents et de douze directions générales. A Linate, l'aéroport de Milan, des avions sont détournés chaque jour vers d'autres aéroports car certains appareils d'Alitalia n'ont pas l'équipement nécessaire pour atterrir dans le brouillard. On n'y change rien car à terme on veut se débarrasser de ces appareils... »*

Pour soutenir la concurrence, Alitalia cherche des accords commerciaux avec d'autres compagnies. Des ententes ont été négociées avec American Airlines et conclues avec Continental, British Midland et, plus récemment, Canadian Airlines. A travers des filiales comme Avianova, Alitalia relance des lignes « intermédiaires » pour occuper l'espace, comme Vérone-Munich. Sur le plan intérieur, la grande offensive est déjà commencée. La ligne la plus convoitée, Rome-Milan, cinquième ligne aérienne européenne avec plus de 2 millions de passagers par an, est l'objet d'attaques frontales d'Air One. Le 23 novembre, Air One commencera à assurer dix à douze vols par jour. A partir de janvier 1996, elle assurera un vol toutes les heures. Le tout à un prix des plus compétitifs : 180 000 lires le trajet (570 F), soit 22 % de moins qu'Alitalia. Air One ne sera pas la seule à tenter de détrôner Alitalia sur Milan-Rome (31 vols quotidiens du lundi au vendredi). Noman, une ancienne compagnie de charters basée à Ciampino (Rome), a eu l'autorisation d'effectuer douze vols par jour à partir de la mi-décembre, et Air Sicilia serait également intéressée.

Salvatore Aloise et Marie-Claude Decamps

Le défi milanais d'Air One

Carlo Toto, cinquante ans, entrepreneur en bâtiment des Abruzzes passé à l'aviation, devenu célèbre pour son défi lancé sur la ligne Milan-Rome à Alitalia, a le profil du petit homme d'affaires de province. Comme bon nombre de ses collègues, il a été impliqué dans la tourmente « Mains propres » pour des pots-de-vin liés à l'adjudication de travaux publics. Il a su aussi diversifier ses activités. Passionné d'aviation, il a lancé en 1983 *Alladriatica*, à *l'origine petite* école de vol qui faisait aussi avion-taxi. La société qui n'a eu de cesse de se développer est devenue Air One. Profitant des difficultés d'Alitalia, elle se pose en concurrente sur la ligne la plus convoitée, Milan-Rome. Dès 1996, elle compte desservir aussi *Milan-Bari et Milan-Reggio de* Calabre. Le tout avec une petite flotte de six biréacteurs qui serait portée à quinze en trois ans et la perspective d'un chiffre d'affaires de 450 milliards de lires (1,4 milliard de francs).

Iberia suspendue à la décision de Bruxelles

La compagnie aérienne espagnole Iberia – qui connaît les mêmes besoins de financement qu'Alitalia – attend le feu vert de la Commission européenne, qui devrait décider, d'ici à la fin de l'année, si elle accepte la recapitalisation par le gouvernement espagnol de la compagnie à hauteur de 130 milliards de pesetas (5,2 milliards de francs). Le plan de redressement, destiné à éponger les pertes nettes de 110 milliards de pesetas réalisées *par Iberia en 1993 et 1994*, ne semble pas avoir les faveurs de Bruxelles. En mai, la Commission exprimait des *« doutes sérieux »* sur la compatibilité de cette nouvelle aide avec l'article 93 du traité de Rome. Elle avait déjà accepté en 1992 une première injection de 120 milliards *de pesetas, censée être la* dernière. La Commission avait demandé à Iberia de réviser sa copie en lui suggérant de procéder à *« des ventes d'actifs »*, comme les 30 % dans la compagnie Aerolineas Argentinas.

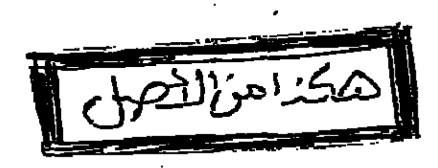
Rencontre entre le président d'Air France et les syndicats d'hôtesses et stewards

LES SIX syndicats représentant les hôtesses et stewards d'Air France et le président de la compagnie nationale, Christian Blanc, devaient se réunir lundi 13 novembre à 15 heures. Au cours de cette rencontre, annoncée par la direction comme une *« réunion technique et d'information »*, le PDG de la compagnie nationale devait donner *« le taux de participation à la grève et les conclusions »* qu'il en tire. Selon la direction d'Air France, le taux de participation du personnel navigant commercial (PNC) aux trois jours de grève, du 9 au 11 novembre, s'est élevé à 49,7 %. Selon le SNPNC, qui appelait à la grève avec l'Unac-CGC, il a été de 70 %. Plus de 80 % des vols Air France ont été maintenus au cours de ces trois jours de grève. Selon le SNPNC, la direction a fait appel à du personnel extérieur, notamment aux étudiants, qu'elle emploie généralement l'été, pour remplacer les hôtesses et stewards manquant à l'appel.

L'issue de cette traditionnelle bataille de chiffres pourrait être décisive. Christian Blanc avait en effet déclaré, le 6 novembre, que si la grève était *« massivement suivie »* il retirerait son plan de redressement et modifierait unilatéralement les contrats de travail des hôtesses et stewards, pour réaliser, d'ici à la fin 1996, les 30 % de gains de productivité prévus dans l'accord-cadre de mai 1994. Reste désormais à savoir ce que le PDG entend par *« massivement suivie »*.

La situation d'Air France est, selon les termes d'Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat aux transports, *« très grave »*. La compagnie devrait encore perdre 1,5 milliard de francs sur l'exercice clos le 31 mars 1996, malgré les 15 milliards déjà injectés par l'Etat, la hausse du trafic aérien mondial et le bas prix du kérosène. Entre 1984 et 1994, Air France a vu ses parts de marché passer de 11,27 % à 9,35 %. Fin septembre, le trafic de la compagnie nationale avait encore baissé de 1,5 %.

Virginie Malingre



Le difficile retour de McDonald's en Afrique du Sud

Un tribunal de Pretoria a autorisé un homme d'affaires à utiliser la célèbre marque pour créer un fast-food concurrent. Les Etats-Unis y voient une menace protectionniste

La célèbre entreprise américaine McDonald's a ouvert samedi 11 novembre son premier restaurant en Afrique du Sud. Deux jours avant, un homme d'affaires sud-africain avait, avec l'appui de la justice, ouvert un autre fast-food portant la même enseigne. Les Etats-Unis estiment que cette décision illustre le protectionnisme de Pretoria et menacent de retarder la signature d'un accord commercial préférentiel avec l'Afrique du Sud. Ce différend intervient alors que les autorités de ce pays souhaitent ouvrir leur économie aux investissements étrangers. Pretoria essaie de trouver un règlement à cette affaire et de montrer que le protectionnisme dont on l'accuse appartient à un passé révolu.

JOHANNESBURG
correspondance

McDonald's, leader mondial du fast-food, a ouvert, samedi 11 novembre, son premier restaurant en Afrique du Sud. Plusieurs centaines de personnes ont pris d'assaut le restaurant, situé à Blackheath, quartier résidentiel de Johannesburg. Deux jours plus tôt, un autre fast-food, portant lui aussi l'enseigne McDonald's, avait ouvert ses portes, à quelques kilomètres de là, en plein centre-ville. Son propriétaire, homme d'affaires sud-africain, avait ainsi tenu à devancer son concurrent américain à Johannesburg, après avoir lancé, il y a plusieurs années déjà, un restaurant identique à Durban.

Une bataille juridique a été engagée entre l'entreprise américaine et son rival. Au début du mois d'octobre, un tribunal de Pretoria a donné raison à l'homme d'affaires sud-africain, estimant qu'il pouvait utiliser la marque McDonald's. Inscrite au registre du commerce par la compagnie américaine, cette marque n'a jamais été utilisée par elle en Afrique-du-Sud pour cause de boycottage pratiqué par les Etats-Unis au temps de l'apartheid. Par conséquent, la multinationale en a perdu l'usage, a estimé le juge. McDonald's a fait appel de ce jugement, suspendu en attendant que la Cour suprême statue sur l'affaire.

PREMIER PARTENAIRE COMMERCIAL

La décision de la justice sud-africaine a provoqué mécontentement et inquiétude de la part des autorités américaines. Ces dernières y voient un précédent dangereux et une menace sérieuse pour leurs investissements en Afrique du Sud. Ces investissements, comme ceux de tous les grands pays industriels, sont en pleine expansion depuis la fin de l'apartheid.

Le nombre d'entreprises américaines présentes dans ce pays est passé de moins de 200 en 1992 à plus de 500 en 1995. Les Etats-Unis sont le premier partenaire commercial de l'Afrique du Sud devant l'Allemagne et le Royaume-Uni. Des représentants du ministère du commerce américain ont souligné que leur gouvernement était *« très préoccupé »* par l'affaire McDonald's, qui s'ajoute aux difficultés similaires déjà rencontrées par d'autres firmes américaines en Afrique du Sud. Ils ont laissé entendre que le problème pourrait retarder la conclusion d'un accord commercial préférentiel entre les deux pays.

Les autorités sud-africaines prennent la menace au sérieux. Le ministère de l'industrie et du commerce a déclaré qu'en raison *« des implications de cette affaire dans les relations commerciales entre l'Afrique du Sud et les Etats-Unis »*, il avait l'intention de se rapprocher du ministère de la justice pour que l'appel de McDonald's soit examiné dans les plus brefs délais.

RASSURER LES INVESTISSEURS

Le gouvernement sud-africain tient à rassurer les investisseurs étrangers. Toute la politique économique actuelle du pays vise en effet à s'ouvrir sur l'extérieur et à attirer ces investisseurs qui ont injecté plus de 26 milliards de francs dans l'économie locale entre juin 1994 et juin 1995.

L'Afrique du Sud a commencé à démanteler les mécanismes de protection de son marché. Une première étape décisive vers l'abolition du contrôle des changes a été franchie avec la suppression du rand financier en mars. Le gouvernement s'est également engagé dans le cadre de son adhésion au GATT, à baisser les droits de douane et à supprimer les aides à l'exportation.

Les autorités sud-africaines ont donc à cœur de montrer que l'affaire McDonald's représente un vestige d'une politique de protectionnisme bien révolue. Le dernier rebondissement juridique de l'affaire semble aller dans ce sens. Un tribunal de Durban, saisi par McDonald's la veille de l'ouverture de son restaurant, a provisoirement interdit à son concurrent d'utiliser les attributs de la marque. Le jugement définitif est prévu pour le 30 novembre.

Frédéric Chambon

Les autorités suisses s'inquiètent des placements russes

La mafia de l'Est blanchirait son argent sale à Genève

GENÈVE
de notre correspondant

Au moment où une banque russe vient d'ouvrir ses portes à Genève, les autorités helvétiques s'inquiètent ouvertement du développement des activités de la mafia des pays de l'Est en Suisse. Selon un rapport gouvernemental, publié fin octobre à Berne, les organisations criminelles d'Europe orientale, notamment de l'ex-URSS, font *« un usage abusif »* de la place financière suisse pour blanchir des fonds d'origine douteuse ou frauduleuse et les investir dans l'économie.

Rédigé par un groupe de travail conjoint des ministères des affaires étrangères et de la justice, ce rapport dresse un tableau de l'ampleur du phénomène et recommande un renforcement des mécanismes de contrôle pour y faire face. Sans doute n'est-il guère possible de déterminer avec précision le montant des sommes déposées en Suisse en provenance des pays de l'Est. Considérant que près de la moitié du PIB de la Russie serait fournie par l'économie parallèle, le rapport estime qu'entre 40 et 50 milliards de dollars (200 milliards de francs) de capitaux suspects auraient fui ces dernières années les pays de l'Est et que ce mouvement se poursuivrait au rythme de 12 milliards de dollars par an.

La part de ce pactole transférée en Suisse *« varie entre trois et plusieurs dizaines de milliards de francs »*, mais ce ne sont là que des spéculations, a remarqué le chef de la police fédérale, Urs von Daeniken, qui présidait le groupe de travail. Les statistiques de la Banque nationale suisse ne donnent pas d'informations plus claires à ce sujet, reconnaissent les auteurs du rapport. D'après les chiffres disponibles, il en ressort toutefois que les transferts de fonds de l'ex-bloc soviétique ont fortement augmenté ces dernières années. Ainsi, les investissements de l'Est auprès des banques helvétiques sont passés de 200 millions à environ 1,1 milliard de francs suisses entre 1992 et 1994.

Pendant la même période, le volume des engagements fiduciaires a progressé de 400 millions à plus de 1,2 milliard de francs. Ces mêmes statistiques indiquent que la part des avoirs déposés par des agents économiques de l'Est auprès des cent vingt-cinq banques suisses les plus importantes représentaient fin 1994 1 % des avoirs étrangers en Suisse. Les chiffres de la Banque nationale suisse ne prennent cependant pas en compte les fonds placés en Suisse qui ne passent pas par les banques.

La hausse rapide des transactions financières avec l'Est s'explique notamment par le développement des relations économiques, mais les experts n'en sont pas moins persuadés qu'une partie des capitaux transférés à l'Ouest le sont pour être blanchis. En tout cas, les auteurs du rapport affirment avoir accumulé des indices prouvant que les organisations criminelles des pays de l'Est sont présentes en Suisse dans les milieux liés à la prostitution, à l'extorsion de fonds et aux escroqueries, a précisé à la presse Urs von Daeniken. Les experts ont également constaté une forte augmentation des visites d'hommes d'affaires suspects des pays de l'Est, et des contacts avec des entrepreneurs suisses tout aussi suspects.

Les banques jouent probablement un rôle central dans le blanchiment d'argent et pour la réception de capitaux en fuite, mais le groupe de travail ne dispose d'aucun indice montrant que des établissements suisses auraient accepté en connaissance de cause des fonds d'origine criminelle en provenance de l'Est. Les opérations de blanchiment se réaliseraient surtout dans le secteur para-bancaire, dont les structures sont largement incontrôlées. Des sociétés fiduciaires ou certains avocats peu scrupuleux serviraient d'intermédiaire pour le recyclage de fonds suspects. Une partie de cet argent serait investie dans les petites et moyennes entreprises, en particulier dans les secteurs de l'import-export et du tourisme.

Au terme de leur enquête, dont seule une version abrégée a été présentée, les experts arrivent à la conclusion qu'il *« est relativement aisé pour les personnes des pays de l'Est de transférer en Suisse des capitaux importants provenant de sources peu claires »*. Conscient de ces nouvelles réalités, le gouvernement a constitué un office fédéral de lutte contre le crime organisé, devenu opérationnel depuis le 1er octobre. Mais à peine vingt et une personnes sont affectées à cet office, en attendant une extension des compétences d'enquête de la police fédérale. Coïncidence ou non, le jour même de la publication de ce rapport, un juge d'instruction du canton de Schwytz a démissionné, reprochant aux autorités de *« ne pas mettre suffisamment des moyens en œuvre pour lutter contre la criminalité économique »*.

La divulgation de ces informations n'a pas empêché l'ouverture quelques jours plus tôt à Genève de la première filiale d'une banque russe en Suisse, la United Export Import Bank (Unexim) de Moscou. L'empressement avec lequel la très sourcilleuse commission fédérale des banques a donné son feu vert à l'installation de cet établissement entièrement aux mains des Russes n'est sans doute pas étranger à la récente inauguration à Moscou d'une succursale du Crédit suisse.

Une partie des fonds suspects serait investie dans les petites et moyennes entreprises, en particulier dans les secteurs de l'import-export et du tourisme

Fondée il y a deux ans et demi à peine, l'Unexim est devenue aujourd'hui l'une des principales banques privées russes, avec un bilan dépassant les 2,5 milliards de dollars et un millier d'employés. Parmi ses actionnaires et clients, elle compte les plus grandes entreprises de Russie et plusieurs institutions officielles, ce qui lui vaut parfois le surnom de *« banque d'Eltsine »*. En tout cas, elle peut se prévaloir d'étroites relations avec le gouvernement, comme en a témoigné un télégramme du premier ministre Viktor Tchernomyrdine, qui a tenu à féliciter la filiale genevoise *« de ce nouveau pas dans la conquête de l'espace financier »*.

Ne dissimulant pas leurs ambitions, les jeunes dirigeants de l'Unexim veulent faire de leur nouvelle agence *« non pas une banque russe en Suisse, mais une banque suisse avec des capitaux russes »*. Ainsi, la direction de la filiale à Genève a été confiée à un ancien cadre du Crédit suisse et aucun de ses quatorze employés n'est russe. Le conseil d'administration comprend le PDG d'Unexim, âgé de trente ans, et son président moscovite de trente-quatre ans, mais tous les autres membres sont des personnalités helvétiques. A commencer par Pierre Languetin, ancien directeur de la Banque nationale suisse et administrateur de Paribas, appelé à la présidence du conseil d'administration du siège genevois de la banque russe, doté d'un capital de 50 millions de francs suisses. Pareille caution ne sera sans doute pas de trop à l'Unexim dont le président s'est vigoureusement défendu de tout lien entre sa banque et le crime organisé.

Jean-Claude Buhrer

Le Japon cherche à rassurer les marchés sur la solidité de son système financier

Les grandes banques nipponnes vont dévoiler le montant de leurs créances douteuses

Les vingt et une principales banques commerciales du pays ont annoncé leur intention de rendre public avant fin novembre le montant des créances rééchelonnées ou dont les intérêts ne sont pas payés depuis six mois. Le ministère des finances, mis en cause dans sa gestion de l'« affaire » Daiwa, avait annoncé vendredi 10 novembre un renforcement de la surveillance des établissements de crédit.

UNE OPÉRATION VÉRITÉ, c'est ce qu'ont décidé d'organiser les banques japonaises. L'objectif consiste à rassurer les marchés financiers sur la solidité du système bancaire nippon, ébranlé par la révélation de l'« affaire » Daiwa. Depuis la découverte de plus de 1,1 milliard de dollars (5,35 milliards de francs) de pertes dissimulées depuis des années par la filiale new-yorkaise de la banque japonaise, le yen est victime d'une certaine défiance et les banques japonaises éprouvent des difficultés pour se refinancer à l'étranger. Elles payent aujourd'hui une surprime sur les marchés internationaux.

Les vingt et une principales banques du pays ont donc annoncé leur intention de rendre public avant la fin du mois le montant des créances rééchelonnées ou dont les intérêts ne sont pas payés depuis six mois. Il s'agit, aux yeux des experts, de la partie immergée de l'iceberg des créances douteuses des banques japonaises. Le vice-gouverneur de la Banque du Japon, Toshihiko Fukui, a salué cette initiative en indiquant publiquement, lundi 13 novembre, que *« le Japon doit faire des efforts pour améliorer la fiabilité de ses institutions financières, pour atténuer les inquiétudes envers le système financier, tant sur les marchés domestiques qu'à l'étranger ».*

Le ministère japonais des finances estime que le montant des créances douteuses des institutions financières se situe entre 37 000 et 38 000 milliards de yens (1 800-1 900 milliards de francs) à la fin septembre, a indiqué le quotidien économique *Nihon Keizai* dans son édition dominicale. Ces estimations comprennent l'ensemble des institutions financières japonaises, à l'exception de l'Association de crédit des coopératives agricoles. Le gouverneur de la Banque du Japon, Yasuo Matsushita, a déclaré que l'argent de l'Etat serait nécessaire pour réduire la masse de créances douteuses pesant sur le système financier japonais.

Vendredi 10 novembre, le ministère des finances a annoncé un renforcement de la surveillance des établissements de crédit, notamment dans leurs opérations à l'étranger. Le ministère, mis en cause dans sa gestion de l'« affaire » Daiwa, a décidé de créer une commission qui rendra ses conclusions avant la fin de l'année. *« Je ne pense pas que cette étude pourra à elle seule apaiser les inquiétudes de l'étranger, mais il s'agit d'un des efforts réalisés pour les apaiser »*, a déclaré le ministre des finances, Masayoshi Takemura.

LE GOÛT DU SECRET

M. Takemura a également regretté que les autorités américaines n'aient pas été plus rapidement informées des pertes de Daiwa aux Etats-Unis. La Réserve fédérale américaine a été informée en septembre des problèmes de la banque Daiwa alors que le ministère japonais le savait depuis août. La justice américaine a demandé à la banque de cesser toutes ses activités aux Etats-Unis et, si les vingt-quatre charges qui pèsent contre elle sont avérées, elle est menacée d'une amende de 1,3 milliard de dollars (*Le Monde* du 4 novembre).

Le ministère des finances joue un rôle considérable au Japon. Parmi les trois vice-ministres des finances, celui chargé des affaires intérieures est considéré comme l'homme le plus puissant du pays après le premier ministre, et avant même son propre ministre, dont le rôle est celui d'un exécutant de décisions préparées par ses fonctionnaires. Le goût du secret du ministère des finances et ses liens avec le secteur privé sont l'objet de critiques sévères, notamment de la presse japonaise. Celle-ci souligne que seulement quatre cents inspecteurs sont chargés de surveiller 1 300 établissements de crédit, contre plus de sept mille aux Etats-Unis pour 10 000 banques et assimilées. Selon le quotidien *Asahi Shimbun*, le ministère est coupable de complicité active dans le scandale Daiwa. Le *Nihon Keizai* juge, lui, que l'objectif des fonctionnaires a longtemps été de soustraire le secteur financier nippon aux lois de l'économie de marché.

Eric Leser
(avec l'agence Bloomberg)

Mercedes-Benz dément un projet d'accord avec Chrysler

LE CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE allemand a démenti, en le qualifiant de *« pure spéculation »*, le projet de coopération avec Chrysler, le troisième constructeur américain. Selon l'hebdomadaire *Der Spiegel*, Chrysler et Mercedes réfléchiraient à un partenariat industriel qui pourrait aboutir à des productions communes et une prise de participations croisées. Le président de Chrysler, Robert Eaton, et celui de Mercedes, Helmut Werner, auraient conclu que les deux groupes pouvaient s'aider mutuellement, en particulier pour le nouveau modèle de Mercedes au Brésil et pour fournir à Chrysler des moteurs allemands.

Un mensuel britannique *Car* avait lui aussi fait état dans sa dernière édition d'un projet de rapprochement entre les deux constructeurs. Une équipe de Mercedes aurait passé deux semaines aux Etats-Unis pour étudier avec Chrysler les modalités d'une possible alliance.

DÉPÊCHES

■ **AIRBUS : la justice suisse** a ouvert, à la demande du Canada, une enquête sur le versement présumé de dessous-de-table sur des comptes bancaires helvétiques, lors de la commande de plusieurs Airbus par des compagnies canadiennes. Les autorités européennes soupçonnent le consortium européen Airbus d'avoir versé des pots-de-vin à certains responsables politiques canadiens dans le cadre de la vente d'appareils.

■ **LONHRO : le groupe minier** a conclu un accord, vendredi 10 novembre, avec le sud-africain Gencor, en vue de fusionner leurs activités dans le platine. Lonhro apportera les participations (72,59 %) qu'il détient dans deux filiales spécialisées – Eastern Platinum Limited, et Western Platinum Limited – à Impala Platinum Holdings (Implats), filiale de Gencor. Lonhro et Gencor déteindront 31,78 % chacun de cette société, qui va devenir le premier producteur mondial de platine devant le sud-africain Rustenburg Platinum Holdings, avec une production de 1,54 million d'onces de platine raffiné. – *(Bloomberg)*

■ **AGF : les Assurances générales de France** ont signé un accord avec la société chilienne Security Holdings en vue de lui céder ses participations majoritaires dans trois sociétés chiliennes, indiquent les AGF lundi 13 novembre dans un communiqué. Cette cession s'inscrit dans la politique de rationalisation du réseau des AGF à l'international et permet un rééquilibrage des activités du groupe en Amérique du Sud.

■ **MITSUI : le groupe japonais de négoce international** va se retirer d'un projet de 420 millions de dollars (2,1 milliards de francs) au Vietnam, où il était associé avec British Gas pour la construction d'un centre de traitement de gaz naturel. *« Du point de vue de notre compagnie, il n'y avait plus d'avantages à investir dans ce projet »*, a indiqué le 13 novembre le porte-parole de Mitsui. Le projet abandonné comprenait la construction d'une plateforme offshore de compression de gaz naturel, un gazoduc pour acheminer le gaz à terre et une usine terrestre de liquéfaction dans le sud du pays.

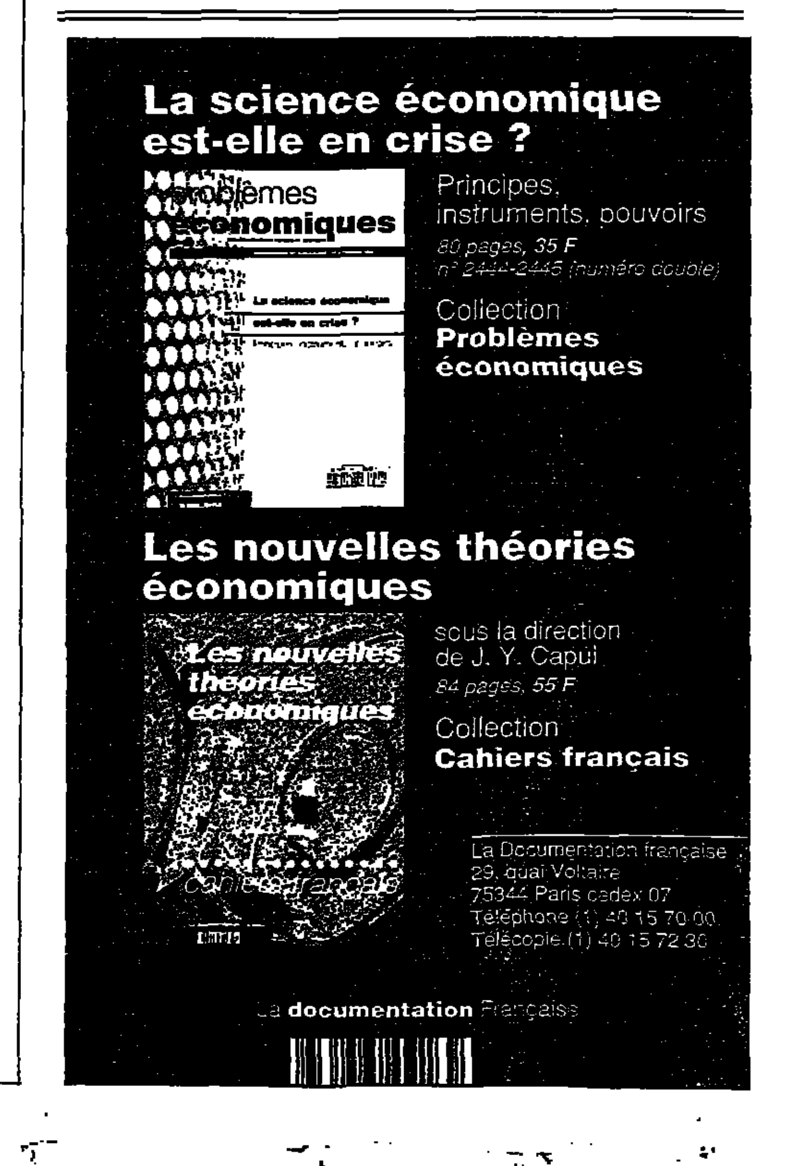
■ **FUJITSU : le groupe informatique japonais** va commencer à vendre des micro-ordinateurs personnels (PC) aux Etats-Unis au début de l'année 1996. Selon le journal économique *Nihon Keizai Shimbun*, Fujitsu Personal Systems Inc., une unité du premier constructeur informatique nippon basée en Californie, a déjà mis au point un micro-ordinateur portable pour la clientèle américaine et devrait prochainement choisir le site où sera produit ce micro-ordinateur.

■ **CROWN CORK-CARNAUDMETALBOX : la commission européenne** devrait rendre sa décision, vraisemblablement positive, sur le rapprochement des deux groupes d'emballage, mardi 14 novembre. Une enquête a diligenté à la suite de l'annonce de la fusion entre Crown Cork et CarnaudMetalbox : Bruxelles s'inquiétant de la forte position dominante des deux groupes, qui auraient détenu ensemble 64 % du marché européen des aérosols. Pour obtenir l'agrément européen, Crown Cork s'est engagé à vendre cinq sites de production, dont celui de CarnaudMetalbox à Laon (Aisne).

■ **BOEING : en raison d'une grève** entamée il y a plus d'un mois, le nombre de Boeing 777 fabriqués cette année à Seattle *« pourrait être inférieur »* aux dix-neuf prévus initialement, a reconnu un dirigeant de Boeing. L'ensemble de la gamme d'avions pourrait être affecté par ce retard, a-t-il ajouté. Boeing a déjà inscrit 177 de ces nouveaux biréacteurs dans ses carnets de commandes.

■ **SNCF : l'entreprise publique** a signé un accord avec Amadeus, le plus grand système de réservation électronique du monde qui relie 153 000 terminaux installés dans les agences de voyage et les bureaux de vente des compagnies aériennes. Dès 1996, les agences de voyage abonnées à Amadeus pourront faire des réservations ferroviaires dans le système Socrate de la SNCF à partir de leurs terminaux Amadeus. Les services Eurostar seront également concernés.

■ **Malgré un préavis de grève** déposé par la CGT et la FGAAC (Autonomes) pour la période du 13 novembre 20 heures au 15 novembre 24 heures, la direction de la SNCF ne prévoit pas de perturbation de trafic.



■ **LA BOURSE DE TOKYO** était en légère baisse en fin de séance, lundi 13 novembre. L'indice Nikkei a cédé 0,30 %, pénalisé par la faiblesse du dollar vis-à-vis du yen.

■ **L'OR** a ouvert en nette hausse, lundi, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 389,10-389,40 dollars, *contre* 384,35-384,55 dollars vendredi en clôture.

■ **LE DOLLAR** a cédé du terrain, lundi, à Tokyo, affecté par l'impasse budgétaire américaine. Il s'échangeait à 100,45 *yens en fin de séance, contre* 100,85 vendredi soir à New York.

■ **LE FRANC** s'inscrivait, lundi matin, à 3,4530 francs pour 1 deutschemark, dans un marché calme. Les investisseurs attendaient l'ouverture du débat sur la protection sociale.

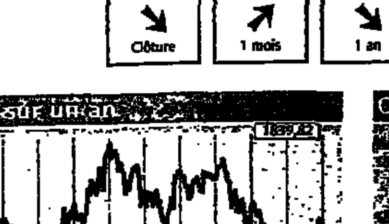
■ **LA BANQUE** de France a procédé, lundi matin, à une nouvelle baisse du taux de l'argent au jour le jour. Celui-ci a été ramené à 5,75 %, contre 5,81 % *vendredi.*

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Nouvelle séance de baisse à Paris



CAC 40/5 jours

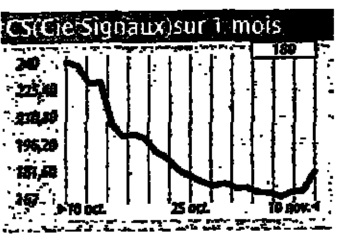
POUR la troisième séance consécutive, la Bourse de Paris était orientée à la baisse. En repli de 0,71 %, l'indice CAC 40 affichait 10 minutes plus tard, un retard de 0,77 % à 1 825,72 points. A la veille du week-end, les valeurs françaises ont continué à céder du terrain, les investisseurs jugeant plus sage de dégager quelques plus-values avant le débat sur la sécurité sociale au Parlement. En baisse de 0,32 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a terminé la séance sur une perte de 0,69 % à 1 839,82 points, le volume des échanges s'élevant à 3,6 milliards de francs.

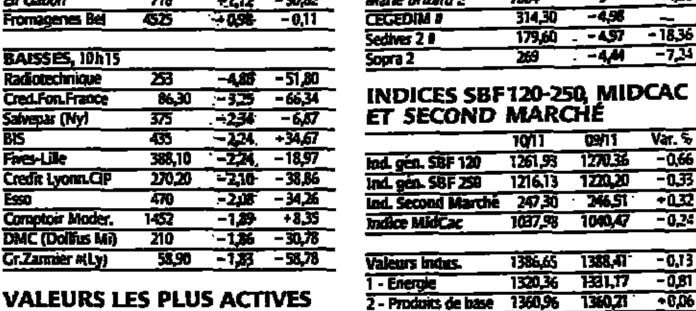
De mesures rigoureuses proposées par le gouvernement pour remédier *aux déficits des comptes* sociaux pourrait découler une baisse des taux de la Banque de France, estiment les opérateurs. Une détente monétaire est impérative, estiment les milieux financiers qui s'inquiètent de la dégradation de la conjoncture.

Du côté des valeurs, les échanges ont encore été fournis sur Carrefour qui ferait actuellement l'objet de ventes importantes du courtier américain Goldman Sachs (150 000 titres), selon des sources de marché. Le titre a encore cédé 0,74 % avec 0,6 % du capital négocié. La Compagnie bancaire a perdu 6,4 % après le déclassement de cette société par un important bureau d'étude de la place.

Compagnie des signaux, valeur du jour

LE TITRE Compagnie des signaux (CS) a repris, en clôture, vendredi 10 novembre à la Bourse de Paris, 5,9 % à 180 francs – contre un cours de 170 francs jeudi – dans un volume d'environ 64 000 pièces. Dans un entretien paru samedi 11 novembre dans *Le Journal des finances*, Yazid Sabeg, président de CS, a estimé que la baisse du titre de la Compagnie depuis le début de l'année (– 50,55 %) était « *paradoxale et irrationnelle* », ajoutant que le cours était « *totalement déconnecté de la valeur intrinsèque et de la capacité bénéficiaire du groupe* ».



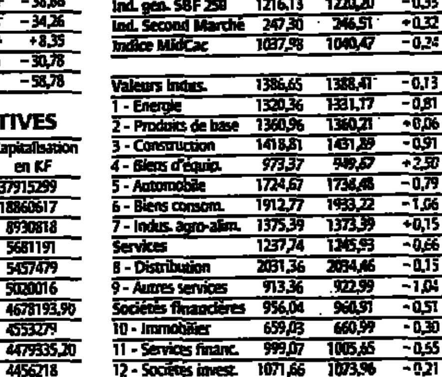


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 10h15	Cours au 13/11	Var. % 10/11	Var. % 31/12
CS(ex.CSEE)	195	+8,33	–46,42
Remy Cointreau	139	+2,20	–29,79
Worms & Cie	215	+1,89	–16,50
Aspi	341	+1,88	–10,96
SFIM	820	+1,86	–3,52
NRJ #	440	+1,68	–21,14
Euro Disney	16,35	+1,23	+46,63
Sligos	415	+1,21	+14,95
Elf Gabon	718	+1,12	–30,62
Fromageries Bel	4525	+0,98	–0,11
BAISSES, 10h15			
Radiotechnique	253	–4,88	–51,80
Cred.Fon.France	86,30	–3,25	–66,34
Salvepar (Ny)	375	–2,34	–6,67
BIS	435	–2,24	+34,67
Fives-Lille	388,10	–2,24	–18,97
Credit Lyonn.CIP	270,20	–2,10	–38,86
Esso	470	–2,08	–34,26
Comptoir Moder.	1452	–1,89	+8,35
DMC (Dollfus Mi)	210	–1,86	–30,78
Gr.Zannier #(Ly)	58,90	–1,83	–58,78

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 10h15	13/11 Titres échangés	Capitalisation en KF
Carrefour	14318	37915299
Carnaudmetalbox	87945	18860617
LVMH Moet Vuitton	9407	8930818
L'Oreal	4722	5681191
Eridania Beghin	6482	5457479
Axa	17197	5020016
Elf Aquitaine	14090	4678193,90
Total	14730	4553279
B.N.P.	20402	4479335,20
Air Liquide	5462	4456218

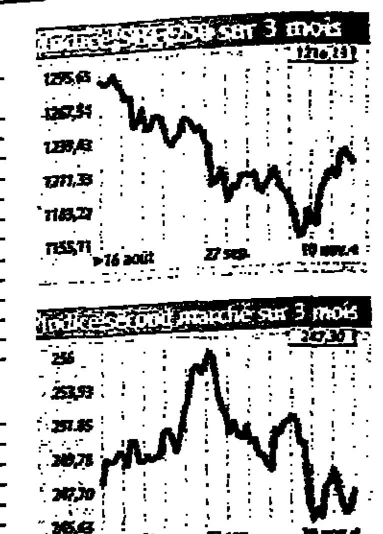


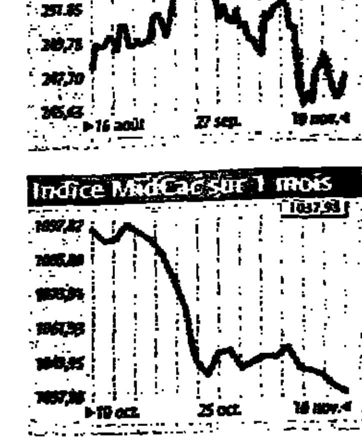
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 10h15	Cours au 13/11	Var. % 10/11	Var. % 31/12
Change Bourse (M)	220	+4,76	–4,34
Lectra Syst.(B) 2#	8,60	+3,61	–53
Unilog 2	360	+3,15	+31,38
Manitou 2#	548	+2,62	+78,50
CNIM CA#	168	+2,43	–35,63
BAISSES, 10h15			
Ecco Trav.Tempo Ly	298	–9,68	+19,64
Marie Brizard 2	1064	–5	–14,88
CEGEDIM #	314,30	–4,98	—
Sediver 2 #	179,60	–4,97	–18,36
Sopra 2	269	–4,44	–7,24

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	10/11	09/11	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1261,93	1270,36	–0,66
Ind. gén. SBF 250	1216,13	1220,20	–0,33
Ind. Second Marché	247,30	246,51	+0,32
Indice MidCac	1037,98	1040,47	–0,24
Valeurs Indus.	1386,65	1388,41	–0,13
1 - Energie	1320,36	1331,17	–0,81
2 - Produits de base	1360,96	1360,21	+0,06
3 - Construction	1418,81	1431,89	–0,91
4 - Biens d'équip.	973,37	949,67	+2,50
5 - Automobile	1724,67	1738,48	–0,79
6 - Biens consom.	1912,77	1933,22	–1,06
7 - Indus. agro-alim.	1375,39	1373,39	+0,15
Services	1237,74	1245,93	–0,66
8 - Distribution	2031,36	2034,46	–0,15
9 - Autres services	913,36	922,99	–1,04
Sociétés financières	956,04	960,91	–0,51
10 - Immobilier	659,03	660,99	–0,30
11 - Services financ.	999,07	1005,65	–0,65
12 - Sociétés invest.	1071,66	1073,96	–0,21





Indice MidCac sur 1 mois

Repli à Tokyo

LE PETIT sursaut observé à la fin de la semaine a été sans suite à la Bourse de Tokyo. Lundi 13 novembre, l'indice Nikkei a terminé en baisse de 0,30 %, en abandonnant 54,10 points à 17 789,46 points. Les opérateurs attribuent notamment ce repli à des ventes liées à des arbitrages dans des échanges peu fournis. Dans la dernière demi-heure de transactions, *les opérateurs se sont empressés* de prendre leurs bénéfices sur les gains initiaux, dans le sillage du marché à terme. Les investisseurs s'inquiètent de savoir si le contrat de décembre tiendra la barre des 17 700 points qui, en cas de rupture, pourrait déclencher une forte vague de ventes d'arbitrage.

Le titre Sega Enterprises a reculé de 230 yens, soit plus 4 %, à 5 180 yens, les boursiers se déclarant déçus par les résultats semestriels de la compagnie annoncés vendredi.

La baisse du dollar face au yen a également pesé sur le Kabuto-cho. Le billet vert se traitait près de ses plus bas niveaux du jour, lundi en fin d'après-midi au Japon, dans un marché freiné par l'attente de nouveaux développements sur la question du plafond de la dette américaine.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 10/11	Cours au 09/11	Var. en %
Paris CAC 40	1839,82	1852,65	–0,70
New-York/DJ indus.	4848,69	4864,23	–0,32
Tokyo/Nikkei	17843,60	17821	+0,13
Londres/FT100	3523,40	3541,60	–0,52
Francfort/Dax 30	2172,17	2192,82	–0,95
Frankfort/Commer.	781,66	789,61	–1,02
Bruxelles/Bel 20	1659,76	1663,48	–0,22
Bruxelles/Général	1430,85	1434,04	–0,22
Milan/MIB 30	972	972	—
Amsterdam/Gé. Cbs	299,90	299	+0,30
Madrid/Ibex 35	296,50	298,55	–0,69
Stockholm/Affarsal	1333,16	1346,53	–1
Londres FT30	2576,50	2591,20	–0,57
Hong Kong/Hang S.	9411,85	9497,83	–0,91
Singapour/Strait t	2071,74	2089,91	–0,88

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

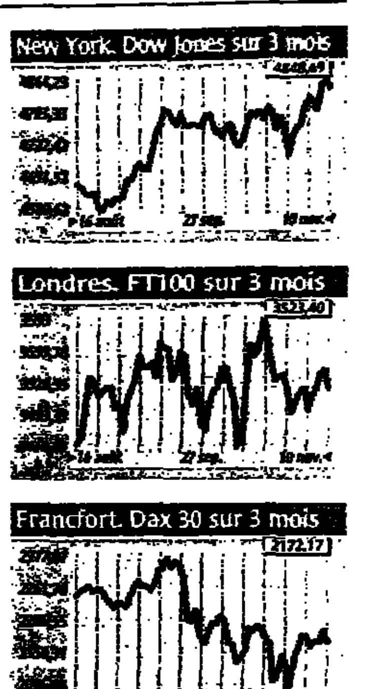
	10/11	09/11
Alcoa	54,12	52,62
American Express	43,12	43,37
Allied Signal	44,75	44,25
AT & T	63,12	63
Bethlehem	12,75	12,75
Boeing Co	71,25	70
Caterpillar Inc.	56,75	56,87
Chevron Corp.	47,75	47,75
Coca-Cola Co	72,75	71,75
Disney Corp.	59,37	59,12
Du Pont Nemours&Co	61,75	62,37
Eastman Kodak Co	66,37	64,87
Exxon Corp.	75,62	75,87
Gén. Motors Corp.H	49	49,62
Gén. Electric Co	65,62	65,12
Goodyear T & Rubbe	41,37	39,75
IBM	97,37	98,25
Intl Paper	35,25	34,87
J.P. Morgan Co	77,12	77,87
Mc Don Dougl	85,37	85,37
Merck & Co.Inc.	58,25	58,25
Minnesota Mng.&Mfg	59,87	60
Philip Moris	87	88,37
Procter & Gamble C	83	83,50
Sears Roebuck & Co	38,62	38,75
Texaco	67,75	68,75
Union Carb.	37,12	37,62
Utd Technol	90,25	91
Westingh. Electric	14,75	14,75
Woolworth	14,25	13,87

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	10/11	09/11
Allied Lyons	4,80	4,86
Barclays Bank	7,57	7,60
B.A.T. industries	5,33	5,42
British Aerospace	7,36	7,34
British Airways	4,77	4,80
British Gas	2,38	2,36
British Petroleum	4,74	4,74
British Telecom	3,68	3,70
B.T.R.	3,32	3,31
Cadbury Schweppes	5,36	5,42
Eurotunnel	0,95	0,96
Glaxo	8,52	8,55
Grand Metropolitan	4,39	4,44
Guinness	4,76	4,75
Hanson Plc	1,94	1,93
Great Ic	5,85	5,86
H.S.B.C.	8,99	9,03
Impérial Chemical	7,80	7,85
Lloyds Bank	8,10	8,11
Marks and Spencer	4,22	4,16
National Westminst	6,43	6,42
Peninsular Orienta	4,82	4,91
Reuters	6,10	5,98
Saatchi and Saatch	0,99	0,97
Shell Transport	7,37	7,40
Smithkline Beecham	6,46	6,48
Tate and Lyle	4,52	4,53
Univeler Ltd	12,11	11,87
Wellcome	10,88	10,60
Zeneca	12,39	12,16

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	10/11	09/11
Allianz Holding N	2662	2684
Basf AG	304,20	307,50
Bayer AG	365,60	367,80
Bay hyp&Wechselbk	33,80	34,20
Bayer Vereinsbank	39,97	40,35
BMW	773	779
Commerzbank	323	324,50
Continental AG	20,80	20,96
Daimler-Benz AG	682	692,50
Degussa	451,50	453
Deutsche Babcock A	143,70	145,50
Deutsche Bank AG	65	65,70
Dresdner BK AG FR	38,35	38,65
Henkel VZ	519,80	519
Hoechst AG	353,50	356
Karstadt AG	615	614
Kaufhof Holding	464,50	472,50
Linde AG	857	867
DT. Lufthansa AG	194,88	194,20
Man AG	406,50	414
Mannesmann AG	465,80	469,30
Metallges AG	29,98	29,98
Preussag AG	408	409,50
Rwe	509,80	513
Schering AG	96,40	96,20
Siemens AG	736	745
Thyssen	253	258,20
Veba AG	55,79	56,10
Viag	549	553
Wellag AG	737,50	736



LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Légère hausse du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert en très légère hausse, lundi 13 novembre. *Après quelques* minutes de transactions, l'échéance décembre progressait de huit centièmes à 117,92. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) s'inscrivait à 7,14 %, soit un écart de 0,78 % par rapport aux titres d'Etat allemands de même échéance.

Les investisseurs se montraient prudents, dans l'attente de la présentation par le gouvernement des mesures *destinées à réduire le déficit des comptes sociaux*. La Banque de France a piloté, lundi matin, une nouvelle baisse du taux de l'argent au jour le jour. Celui-ci a été réduit de 1/16e de point et ramené de 5,81 % à 5,75 %. Le contrat Pibor 3 mois du Matif était en hausse de sept centièmes à 94,01.

Notionnel 10 %, première échéance, 1 an
117,90
10 nov.
15 mai
10 nov.

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 10/11	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	5,81	7,12	7,84	2
Allemagne	3,88	6,38	7,19	1,50
Grande-Bretagne	6,56	7,88	8,06	3,90
Italie	10,18	11,71	12,02	5,80
Japon	0,38	2,95	4,75	50,20
États-Unis	5,69	5,96	6,29	2,50

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 10/11	Taux au 09/11	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	6,24	6,25	105,37
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6,40	6,42	106,50
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,97	6,97	108,41
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	7,28	7,32	108,88
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,73	7,76	109,74
Obligations françaises	7,39	7,42	107,05
Fonds d'Etat à TME	–1,10	–1,16	101,38
Fonds d'Etat à TRE	–0,87	–0,87	101,47
Obligat. franç. à TME	–0,79	–0,73	100,25
Obligat. franç. à TRE	+0,18	+0,15	100,20

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,20 %)

	Achat 10/11	Vente 10/11	Achat 09/11	Vente 09/11
Jour le jour	5,8750	—	6	—
1 mois	5,83	5,98	5,50	6,25
3 mois	5,85	6	5,50	6,25
6 mois	5,75	5,93	5,50	6,25
1 an	5,62	5,81	5,25	6
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	6,1445	—	5,9375	—
Pibor Francs 3 mois	6,2031	—	5,9570	—
Pibor Francs 6 mois	6,1133	—	5,8242	—
Pibor Francs 9 mois	6	—	5,7656	—
Pibor Francs 12 mois	5,9414	—	5,7422	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	5,6250	—	5,5729	—
Pibor Ecu 6 mois	5,6250	—	5,5625	—
Pibor Ecu 12 mois	5,6250	—	5,5625	—

MATIF

Échéances 10/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	144411	117,90	117,92	117,62	117,84
Mars 96	2526	117,12	117,14	116,92	117,12
Juin 96	661	117,30	117,30	117,18	117,24
Sept. 96	—	—	—	—	116,74
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	53964	94,07	94,09	93,85	93,94
Mars 96	12891	94,41	94,43	94,27	94,34
Juin 96	5741	94,62	94,62	94,49	94,53
Sept. 96	2788	94,59	94,59	94,50	94,52
ÉCU LONG TERME					
Déc. 95	1166	88,26	88,26	87,90	88,04
Mars 96	—	—	—	—	87,14

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

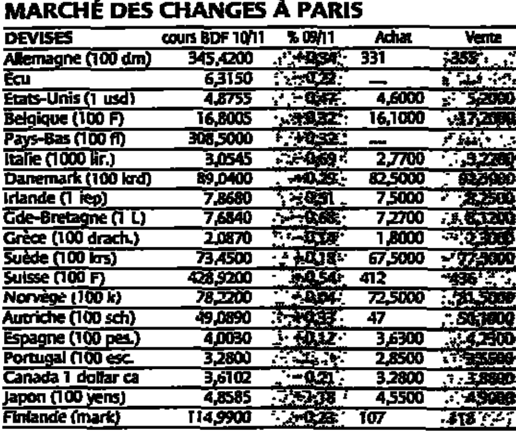
Échéances 10/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Nov. 95	12154	1855	1857	1841	1852
Dec. 95	367	1865	1866,50	1852,50	1861,50
Janvier 96	—	—	—	—	—
Mars 96	51	1890	1890	1882	1887

LES MONNAIES

US/F ↘ 4,8755 | US/DM ↗ 1,4150 | US/¥ ↘ 100,8400 | DM/F ↗ 3,4542 | £/F ↘ 7,6840

Recul du dollar et du franc

LE DOLLAR était orienté à la baisse, lundi 13 novembre, lors des premières transactions entre *banques sur les places européennes. Il s'échangeait à* 1,4102 mark, 100,30 yens et 4,87 francs. Les investisseurs s'inquiètent d'une éventuelle mise en cessation de paiement des Etats-Unis. Cette situation sans précédent pourrait provoquer un vaste mouvement de défiance des opérateurs à l'égard du billet vert. Certains analystes tiennent à minimiser son impact éventuel, compte tenu de l'origine politique de l'impasse *budgétaire américaine et de la solidité financière des* Etats-Unis. Pénalisé par le repli du billet vert, le franc s'inscrivait en recul, lundi matin, à 3,4550 francs pour un deutschemark. La devise française était également affectée par l'ouverture du débat parlementaire sur l'avenir de la protection sociale.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 10/11	% 09/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	345,4200	+0,34	331	355
Ecu	6,3150	–0,22	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	4,8755	–0,47	4,6000	5,2000
Belgique (100 F)	16,8005	+0,32	16,1000	17,2000
Pays-Bas (100 fl)	308,5000	+0,32	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,0545	–0,69	2,7700	3,2200
Danemark (100 krd)	89,0400	+0,29	82,5000	93,5000
Irlande (1 iep)	7,8680	[illegible]	7,5000	8,2500
Gde-Bretagne (1 L)	7,6840	–0,68	7,2700	8,1200
Grèce (100 drach.)	2,0870	[illegible]	1,8000	2,3000
Suède (100 krs)	73,4500	+0,18	67,5000	77,5000
Suisse (100 F)	428,9200	+0,54	412	436
Norvège (100 k)	78,2200	+0,04	72,5000	81,5000
Autriche (100 sch)	49,0890	+0,33	47	50,3800
Espagne (100 pes.)	4,0030	+0,12	3,6300	4,2500
Portugal (100 esc.	3,2800	[illegible]	2,8500	3,5500
Canada 1 dollar ca	3,6102	–0,21	3,2800	3,8800
Japon (100 yens)	4,8585	[illegible]	4,5500	4,9000
Finlande (mark)	114,9900	+0,28	107	118

PARITÉS DU DOLLAR	13/11	10/11	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4150	1,4115	+0,25
TOKYO : USD/Yens	100,8400	100,8800	–0,04

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,8730	4,8710	4,8932	4,8922
Yen (100)	4,8439	4,8371	4,7832	4,7775
Deutschemark	3,4505	3,4895	3,4400	3,4390
Franc Suisse	4,2866	4,2831	4,2691	4,2645
Lire Ital. (1000)	3,0580	3,0549	3,0739	3,0723
Livre sterling	7,6896	7,6816	7,7288	7,7223
Peseta (100)	4,0015	3,9962	3,9961	3,9928
Franc Belge	16,798	16,768	16,740	16,731

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,90	5,90	5,81
Eurodollar	5,75	5,81	5,68
Eurolivre	6,75	6,62	6,62
Eurodeutschemark	3,96	3,96	3,90

L'OR

	cours 10/11	cours 09/11
Or fin (k. barre)	60200	59500
Or fin (en lingot)	60850	60950
Once d'Or Londres	385	389,40
Pièce française(20f)	348	347
Pièce suisse (20f)	345	346
Pièce Union lat(20f)	347	348
Pièce 20 dollars us	2400	2340
Pièce 10 dollars us	1180	1200
Pièce 50 pesos mex.	2235	2235

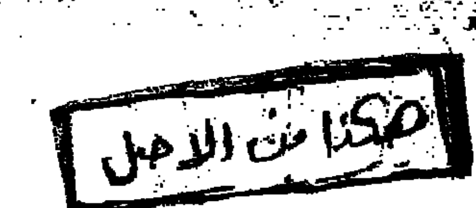
LE PÉTROLE

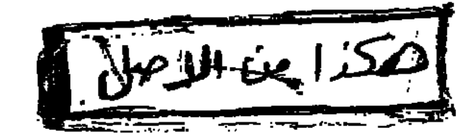
En dollars	cours 10/11	cours 09/11
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	17,30	17,83
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	10/11	09/11
Dow-Jones comptant	213,81	213,59
Dow-Jones à terme	314,97	315,97
CRB	—	[illegible]
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	3016	2955
Cuivre à 3 mois	2815	2792
Aluminium comptant	1647,50	1650,50
Aluminium à 3 mois	1681	1685,50
Plomb comptant	688,50	680
Plomb à 3 mois	687	688
Etain comptant	6390	6380
Etain à 3 mois	6425	6418
Zinc comptant	1034,50	1029,50
Zinc à 3 mois	1056,50	1052
Nickel comptant	8410	[illegible]
Nickel à 3 mois	8505	8570

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,23	5,38
Platine à terme	424	418,50
Palladium	155,25	136,25
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,92	4,86
Maïs (Chicago)	3,33	3,35
Grain. soja (Chicago)	6,76	6,76
Tourt. soja (Chicago)	208	208
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	100	125
Orge (Londres)	107,60	119
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1329	1366
Café (Londres)	2545	2565
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,73	0,83
Jus d'orange (New-York)	1,01	1,22





RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 13 NOVEMBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 7,38
Cours relevés à 10 h 15

CAC 40 ↘ PARIS
−0,78 %
CAC 40 : 1825,46

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	% variation 31/12 (1)
EDF-GDF 3%	7470	7500	+ 0,40	[illegible]
B.N.P. (T.P)	925	925	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	815	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1908	[illegible]	—	+ 4,26
Rhone Poulenc(T.P)	1998	1981,20	− 0,84	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1111	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1090	[illegible]	—	[illegible]
Accor	601	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Air Liquide	822	[illegible]	− 0,85	[illegible]
Alcatel Alsthom	430,10	[illegible]	− 0,69	[illegible]
Alcatel Cable	307	[illegible]	− 0,32	− 38,32
Alspi	334,70	[illegible]	+ 1,88	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	149,80	150	+ 0,13	[illegible]
Axa	293	[illegible]	− 0,64	[illegible]
Bail Investis	810	[illegible]	− 0,49	[illegible]
Bancaire (Cie)	515	[illegible]	− 0,58	[illegible]
Bazar Hot. Ville	405	[illegible]	− 0,49	[illegible]
Bertrand Faure	152,60	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
BIC	450	[illegible]	− 1,06	[illegible]
BIS	445	[illegible]	− 2,24	[illegible]
B.N.P.	221,70	[illegible]	− 0,85	[illegible]
Cred.Fon.France	89,20	86,30	− 3,25	− 66,34
Credit Local Fce	405,90	404,70	− 0,29	+ 5,96
Credit Lyonn.CIP	276	270,20	− 2,10	− 38,86
Credit National	334	334	—	− 12,32
CS(ex.CSEE)	180	195	+ 8,33	− 46,42
Damart	4365	4370	+ 0,11	− 23,33
Danone	796	797	+ 0,12	+ 6,40
Dassault-Aviation	366	365,50	− 0,13	[illegible]
Dassault Electro	170,80	169	− 1,05	[illegible]
De Dietrich	241	241	—	− 15,79
Degremont	410	410	—	+ 1,29
Dev.R.N-P.Cal (Li)	41,50	41,10	− 0,96	− 42,11
DMC (Dollfus Mi)	214	210	− 1,86	− 30,78
Docks France	716	716	—	− 9,64
Dynaction	96,60	96,50	− 0,10	− 28,07
Eaux (Cie des)	484,50	480,70	− 0,78	− 7,37
Ecco	692	698	+ 0,86	− 10,09
Eiffage	700	700	—	− 4,30
Elf Aquitaine	334,80	331,60	− 0,95	− 11,78
ERAMET	332	332	—	[illegible]
Eridania Beghin	840	841	+ 0,11	+ 19,80
Essilor Intl	891	881	− 1,12	+ 19,86
Essilor Intl ADP	625	621	− 0,64	+ 25,45
Esso	480	470	− 2,08	− 34,26
Eurafrance	1656	1659	+ 0,18	+ 6,92
Euro Disney	16,15	16,35	+ 1,23	+ 46,67
Euro RSCG W.W.	467,30	469,60	+ 0,49	− 14,61
Europe 1	1006	1011	+ 0,49	− 30,84
Eurotunnel	7,60	7,55	− 0,65	− 68,47
Filipacchi Medias	701	694	− 0,99	− 30,53
Finextel	62,15	62,50	+ 0,56	− 32,86
Fives-Lille	397	388,10	− 2,24	− 18,94
Fromageries Bel	4481	4525	+ 0,98	− 0,71
Galeries Lafayette	1330	1330	—	+ 41,92
GAN	145,20	145	− 0,13	− 46,30
Gascogne (B)	470	470	—	− 2,28
Gaz et Eaux	1847	1836	− 0,59	+ 13,44
Geophysique	184	185	+ 0,54	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	% variation 31/12 (1)
Volvo (act.B) #	100	—	—	− 3,84
Western Deep	164	167,50	+ 2,13	− 23,86
Yamanouchi #	109,50	109,30	− 0,18	+ 0,27
Zambia Copper	1,95	1,90	− 2,56	− 52,97

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10 h 15
LUNDI 13 NOVEMBRE

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	128,50	128,50
Commerzbank AG	1125	1125
Fiat Ord	16	16
Gevaert	260,20	260,20
Gold Fields South	123,50	123,50
Kubota Corp.	28,80	28,80
Montedison act.ep.	4,54	7,252 d
Olympus Optical	45,50	45,50
Ottomane(cie Fin.)	169	169
Robeco	340	339,90
Rodamco N.V.	137,10	137,10
Rolinco	355,50	357
Solvay SA	2430	2430
Wagons Lit	1640	1640

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10 h 15
LUNDI 13 NOVEMBRE

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 10 h 15
LUNDI 13 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Ste lecteurs du Monde	◆	161	161
Nobel	◆	150	150
Mumm	◆	919	919
Générale Occidentale	◆	41,60	41,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 10 novembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Uni-Associations	124,63	124,63
Uni-Foncier	1173,30	1144,68
Unifrance	587,44	573,11
Uni-Garantie C	1583,02	1553,50
Uni-Garantie D	1374,11	1345,49
Uni Régions	1385,19	1351,40
Univar	293,43	293,43
Winterthur St-Honoré	252,96	247,49

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

TEST-MATCH Le XV de France a battu celui de Nouvelle-Zélande (22-15), samedi 11 novembre à Toulouse, lors du premier test-match de la tournée française des All Blacks. Les Français deviennent ainsi les premiers rugbymen de l'Histoire à avoir dominé trois fois d'affilée les joueurs en noir, après les deux victoires acquises en 1994 en Nouvelle-Zélande par l'équipe de Pierre Berbizier. ● FIDÈLES aux consignes tactiques du nouvel entraîneur, Jean-Claude Skrela, les Français ont su, malgré le vent, imposer leur pression défensive à leurs adversaires. Ils ont inscrit trois essais alors que les All Blacks ont marqué tous leurs points au pied. ● LES SÉLECTIONNEURS ont intégralement reconduit, dimanche 12 novembre, la composition de l'équipe de Toulouse pour le deuxième test-match, qui aura lieu samedi 18 novembre au Parc des Princes.

Les rugbymen français tourmentent les All Blacks

Les sélectionneurs de la FFR ont conservé la même formation pour affronter, samedi 18 novembre au Parc des Princes, les Néo-Zélandais, qui auront à cœur d'effacer leur défaite (22-15) du 11 novembre à Toulouse. Pour s'imposer, les tricolores devront s'impliquer encore plus dans le jeu

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Un tour d'honneur les soude en un cortège de joie, en représentants patentés des valeurs de leur sport.



RUGBY

Leur égoïsme est sacré, puisqu'il leur a permis d'accaparer tous les ballons que revendiquaient leurs adversaires. Leur corporatisme est salutaire, puisqu'il les a unis sous le même maillot, dans la même rage de plaquer, d'avancer et d'aplatir. Leur rébellion est justifiée, puisqu'à force d'impertinence et de solidarité elle a fait trébucher les maîtres du camp d'en face. Leur pouvoir est absolu puisque, pour la troisième fois consécutive, les joueurs du XV de France viennent de battre ces All Blacks qui ont si longtemps plié le rugby à leur loi.

Jeudi 9 novembre, les camarades de Philippe Saint-André avaient fait naître quelques doutes sur leur sens tactique de syndicalistes de l'ovale. Le choix de la date et des arguments avait brouillé le message, parfaitement légitime sur le fond, qu'ils envoyaient aux pontes de la fédération. Leur fronde d'aristocrates du jeu menaçait de les couper du petit peuple du rugby. Samedi 11 novembre, l'hommage que leur rend la foule du Stadium de Toulouse vaut tous les plébiscites. Le 22-15 accroché au tableau d'affichage vaut tous les scores de maréchaux aux élections fédérales. Les joueurs de l'équipe de France viennent de manœuvrer en stratèges des rapports de force à quinze contre quinze, en fin politiques du terrain.

PLACAGES SANS APPEL

Pragmatiques, ils ont compris qu'ils pourraient retourner des circonstances *a priori* défavorables à leur avantage. Le pesant contexte fédéral n'a pas alourdi leurs foulées. Il l'ont utilisé pour plomber leur détermination. Le vent d'autan qui secouait les poteaux n'a pas dispersé leurs efforts. Ils ont su s'allier les bourrasques pour s'y adosser en première mi-temps dans le camp néo-zélandais. Et pour perturber, dans la seconde période, l'un des points forts des All Blacks, l'alignement en touche, en s'appropriant ainsi des ballons qu'ils gardaient astucieusement à l'abri du petit périmètre.

Opportunistes, ils ont dérobé sans vergogne les grands principes du programme qui maintient les hommes en noir au pouvoir depuis des années. Ils ont notamment repris à leur profit cette pression inlassable, cet art de faire suffoquer l'adversaire sous l'étreinte d'une organisation défensive irréprochable, sous le nombre des plaquages sans appel. Ils ont usurpé cette capacité d'exploiter les moindres fautes pour les transformer en coups fatals.

Avec ce cynisme que procure la force, ils ont su marquer aux frontières des règles. Sur le premier essai, un pied français a volé dans le regroupement des All Blacks le ballon que Jean-Luc Sadourny a superbement emmené dans l'en-but. Sur le deuxième, Richard Dourthe, teigne survoltée, reconnaissait lui-même avoir joué *« à cache-cache »* avec l'arbitre, et s'être *« planqué derrière lui afin qu'il ne s'aperçoive pas de* [son] *départ en position de hors-jeu »* pour aller contrer le dégagement de Simon Culhane. Sur le troisième, le pied de Philippe Saint-André a sans doute tutoyé la touche avant de propulser le capitaine de l'équipe de France dans l'en-but. L'arbitre australien, excellent par ailleurs, n'a pas décelé ces fautes. Comme si la morale de ce match, quels que soient ses moyens, ne pouvait aboutir à un autre dénouement que la victoire bleue. Comme si le cours de la partie ne pouvait être dévié par des détails. A Toulouse, les Français ressemblaient d'ailleurs à d'autres rugbymen, qui avaient également su s'aider des circonstances, historiques celles-là, pour battre les All Blacks. En finale de la Coupe du monde, à Johannesburg, les Sud-Africains avaient rendu hommage à leur façon à l'hymne de leur nouvelle nation, le chant des mineurs noirs, en descendant dans le puit d'un rugby défensif, sombre et étouffant. Le spectacle était resté coincé au fond de ces galeries. Moins de cinq mois plus tard, le XV de France ne l'en a que partiellement extrait.

CONTRE INSTINCTIF

Le match de samedi a davantage valu par son intensité que par son esthétique. Les hommes de Jean-Claude Skrela n'en ont pas moins illustré le premier principe du rugby total pensé par leur nouvel entraîneur, à défaut d'en dévoiler toute la richesse : le défenseur doit être capable de se transformer immédiatement en attaquant. Le placage est le premier acte de la conquête du terrain. A Toulouse, les trois essais français sont sortis de ces phases de jeu. Le premier récompense deux plaquages sans rémission d'Abdelatif Benazzi, qui ont provoqué ce regroupement où l'avant Califano puis l'arrière Sadourny ont tout de suite saisi l'occasion d'un magnifique mouvement offensif. Les deux autres sont nés de ce geste élémentaire et instinctif, le contre. Chaque fois, le ballon qui rebondissait sur la pelouse sans guide a trouvé une main française qui a su lui donner le sens de l'attaque. A aucun moment les Français n'ont oublié, comme les Sud-Africains, que la perturbation de l'adversaire ne pouvait constituer une fin en soi.

Sans doute est-ce dans ce culot, dans cette envie de développer la plus infime chance de porter le ballon, que réside la différence avec l'équipe de Pierre Berbizier, victorieuse par deux fois, en 1994, des All Blacks chez eux. A Christchurch puis à Auckland, dans un essai qui concentrait toutes les valeurs de son groupe, l'ancien entraîneur avait atteint l'apogée de sa méthode, logique et rigoureuse.

Le bouclier qu'il avait forgé là-bas – cette force et cette discipline des avants – a encore servi à Toulouse pour se protéger des soubresauts néo-zélandais. Mais derrière lui Jean-Claude Skrela cherche à fabriquer d'autres armes. Instinctivement, lorsqu'il lui fallait composer son équipe, Berbizier se tournait vers le passé et l'expérience – Philippe Sella, épisodiquement Franck Mesnel ou Marc Cécillon, voire Albert Cigagna pendant la Coupe du monde. Jean-Claude Skrela mise, lui, sur la jeunesse et l'audace. Sur une génération de joueurs de vingt ans qui a commencé à briller pendant la Coupe latine, il y a un mois.

Samedi soir, l'entraîneur, toujours à la poursuite de son rugby, ne dissimulait pas sa frustration de ne pas les avoir vu jouer davantage. *« J'aurais aimé qu'ils envoient plus de jeu, mais les circonstances ne l'ont pas permis »*, expliquait-il.

ACQUIS FRAGILES

Jean-Claude Skrela sait que la confirmation de cette première bonne nouvelle passe par ces progrès. Que les Français ne pourront pas toujours se dépêtrer de toutes les situations sans ouvreur régulier ni buteur infaillible. Et qu'ils n'auront pas toujours la chance de croiser des All Blacks qui ajoutent à leur charnière si insipide, à leurs avants si atones, à leur tactique si figée, l'erreur de ne pas assez utiliser leur mastodonte de l'aile, Jonah Lomu.

Dans les vestiaires, les joueurs, notamment ces jeunes mûris si vite au feu des événements des trois derniers jours, en semblaient déjà convaincus. Sans ironie, ils ont écouté Bernard Lapasset, le président qu'ils venaient de défier, leur tresser des louanges qui ressemblaient à un aveu de sa propre faiblesse. Sans euphorie, ils envisageaient déjà la suite. En apprentis négociateurs, ils savaient bien que le deuxième tour d'un autre test, samedi 18 novembre, pourrait remettre en cause les acquis les plus fragiles. Ceux que l'on arrache, sans compromis possible, sur le terrain.

Jérôme Fenoglio

André Herrero pourrait revenir sur sa démission

La victoire adoucit les rancœurs. Les représentants des joueurs ont eu leur première réunion de conciliation avec les dirigeants de la Fédération française (FFR), samedi 11 novembre, lors de la réception d'après-match. Des paroles apaisées en sont sorties, après le psychodrame du jeudi 9 novembre (*Le Monde* du 11 novembre). André Herrero, démissionnaire de son poste de manager général des équipes de France, est provisoirement remplacé par Jo Maso, manager adjoint.

Le Toulonnais a été chargé par Bernard Lapasset de présenter un rapport sur le fonctionnement du XV de France et sur ses difficultés de gestion au comité directeur de la FFR qui doit avoir lieu vendredi 17 novembre. Si ses propositions devaient être approuvées, André Herrero pourrait reprendre sa démission et continuer à jouer un rôle auprès du XV de France, comme le souhaitent les joueurs et l'encadrement. Dimanche soir, les joueurs ont rendu public un communiqué conciliant où ils confirmaient leur *« volonté de dialogue »*.

La victoire du courage et de la détermination

À TOULOUSE, samedi 11 novembre, le classement du rugby mondial a été balayé. Malgré la victoire de l'Afrique du Sud à la Coupe du monde, pour moi il n'y avait pas l'ombre d'un doute que les All Blacks formaient la meilleure équipe de la planète. J'en étais tellement convaincu que je pensais que leur suprématie allait rivaliser avec celle du XV néo-zélandais des années 1987-1990, auteur de 50 matches d'affilée, dont 23 tests, sans défaite. La seule question que je me posais à Toulouse était celle de la marge victorieuse des All Blacks, et je suis sûr que même parmi les 35 000 supporteurs français passionnés et enthousiastes, je n'étais pas le seul à penser ainsi. Dans ce contexte, les Français ont remporté une victoire historique. Si l'on veut parler de record, les équipes ayant battu la Nouvelle-Zélande trois fois de suite sont, dans toute l'histoire du rugby, rarissimes. Cela dit, la victoire ne fut pas très spectaculaire. Je dirais même que ce fut un match très pauvre en construction de jeu continu et en combinaisons bien choisies et exécutées. Mais les conditions météo rendaient prévisibles ce manque de jeu. Le vent soufflait si fort que les poteaux de but semblaient près de tomber par terre, et un vent fort représente le plus grand obstacle à la pratique d'un rugby bien construit et sans fautes.

C'est ce rugby « zéro faute » que les All Blacks n'ont pas su imposer. Les trois essais français sont venus d'erreurs néo-zélandaises ; seulement, quand on connaît les All Blacks, on sait qu'ils ne font pas d'erreurs. Ces essais proviennent donc surtout des extraordinaires vigueur et pression des Français, liées à leurs qualités de finisseurs. Ils ont sans arrêt poussé les Blacks à la faute, puis en ont profité pour s'offrir des occasions.

Les Français doivent leur victoire à leur détermination et leur courage. Face à une défense superbe, les Néo-Zélandais ne furent presque jamais en position de marquer. Les Blacks ont dû se demander si le mur des Bleus n'allait jamais céder. Mais il a tenu, car cette équipe de France semble avoir été construite sur des bases solides. Il faut féliciter Jean-Claude Skrela, le nouvel entraîneur. Mais sans doute la discipline et la détermination de cette sélection française font-elles partie de l'héritage laissé par son prédécesseur, Pierre Berbizier.

TROISIÈME LIGNE INCREVABLE

A vingt-cinq minutes de la fin de match, lorsque les Néo-Zélandais sont revenus à 17-15, rien ne semblait plus sûr qu'une victoire des Blacks. Mais les Français ont su puiser dans leurs réserves, et la performance des avants bleus dans les vingt dernières minutes fut tout simplement superbe. En défense, la troisième ligne semblait increvable, stoppant sans arrêt la moindre tentative des Blacks. Tout aussi important : ils sont parvenus, dans cette fin de match, à priver les Néo-Zélandais de ballons, notamment en touche. Jouant contre le vent, ils ont très prudemment choisi de garder le ballon près de la ligne de touche, ou dans un petit périmètre autour des mêlées et regroupements.

Même si les trois quarts français n'ont pas fait un match brillant, ils ont su donner suffisamment de direction aux tricolores pour maintenir le cap dans l'extrême tension des dernières minutes de jeu. Dans ce domaine, d'ailleurs, les Néo-Zélandais ne semblaient que l'ombre d'eux-mêmes, et je suis sûr que dans ce pays si fier de sa tradition rugbystique, l'opinion publique doit déjà exiger la tête des deux demis Stu Forster et Simon Culhane.

Pourtant, je soupçonne que les choses pourraient se passer différemment samedi prochain à Paris. En 1993, l'Australie a perdu de peu lors du premier test, à Bordeaux, mais une semaine plus tard nous avons largement battu les Français au Parc des Princes. Le courage et la détermination des Français connaîtront une épreuve terrible samedi : Skrela et Philippe Saint-André ont fait du bon travail, mais face à ces Blacks le plus dur reste à faire.

Nick Farr-Jones

★ Nick Farr-Jones est l'ancien capitaine de l'équipe d'Australie, championne du monde en 1991.

Fiche technique

● France : trois essais par Jean-Luc Sadourny (17e), Richard Dourthe (30e) et Philippe Saint-André (71e) ; deux transformations (17e et 30e) et une pénalité (13e) par Thomas Castaignède ; remplacement de Jean-Luc Sadourny par David Berty (46e).

● Nouvelle-Zélande : cinq pénalités (16e, 42e, 43e, 57e, 62e) par Simon Culhane ; remplacement de Jeff Wilson par Glen Osborne (54e).

Damon Hill relance sa carrière par une victoire australienne

Le pilote de la Williams-Renault s'est imposé devant la Ligier d'Olivier Panis

AU DÉPART de ce grand prix du bout du monde, Damon Hill n'avait pas le choix. Le pilote britannique devait se saisir de cette course, faire du circuit d'Adélaïde le berceau d'une résurrection. Il s'est finalement imposé sans peine. Au terme des quatre-vingt-un tours, il a amené sa Williams-Renault jusqu'à la plus haute marche du podium, sans commettre d'erreur. Là-haut s'ajoutaient, au sourire du vainqueur, les marques d'un vrai soulagement. Car, par le biais de cette treizième victoire en grand prix, Hill, que la presse britannique avait un peu trop vite baptisé *« Damon le démon »*, s'est reconstruit un avenir.



FORMULE 1

De présent, il y avait longtemps qu'il n'en avait plus, sans que l'on puisse précisément dater son renoncement. Etait-ce dès le mois de juillet, quand il avait abandonné sur le circuit de Silverstone, sur son terrain, après avoir poussé hors de la piste comme un vulgaire chauffard, son adversaire favori, Michael Schumacher ? Ou bien était-ce en ce dimanche 1er octobre, lorsque le pilote allemand, en un superbe prélude à son sacre, avait semblé réduire définitivement Damon Hill au rôle de spectateur d'une époustouflante démonstration ? Depuis ce dernier épisode, douloureux pour l'orgueil d'un champion, le doute s'était mis à bousculer le Britannique. A toute heure des longs week-ends de grand prix, il promenait dans les stands la triste figure du vaincu. Il semblait se recroqueviller dans la défaite, admettre pour toujours la supériorité du double champion du monde, qui prenait plaisir à l'écraser jusque dans ses propos et ses sourires entendus. *« Damon pourra sans doute gagner le championnat l'an prochain »*, disait ainsi Michael Schumacher en commentant son transfert chez Ferrari.

Damon Hill n'était pas pour autant arrivé au bout de ses peines. Rien n'a épargné le fils de Graham, deux fois couronné (1962, 1968). On ne lui trouvait plus qu'une fort lointaine ressemblance avec son glorieux père. L'absence de résultats, quelques erreurs plus ou moins manifestes, ont provoqué le mécontentement de son employeur. La rumeur a couru, prompte comme l'éclair : Frank Williams voulait se séparer de son pilote, qu'il avait pourtant confirmé pour 1996 dès le mois d'août. Il rêvait d'attirer le prometteur Heinz-Harald Frentzen dans le baquet de sa prestigieuse voiture. L'écurie a eu beau démentir à deux reprises, réitérer son soutien à Damon Hill, le mal était fait.

HEUREUX PRÉSAGE

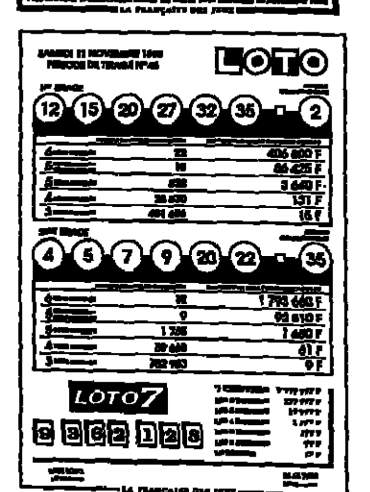
A tort ou à raison, le monde de la formule 1 avait le sentiment qu'un faux pas australien vaudrait condamnation. Gagner à Adélaïde était donc devenu pour le pilote de la Williams-Renault la seule manière d'en finir avec une saison ratée et d'entamer au mieux le championnat du monde 1996.

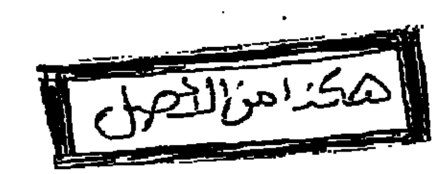
Le succès australien a cependant comme un goût d'inachevé. Damon Hill a gagné une drôle de course, que seules huit voitures ont su finir. Il n'a dépassé aucun de ses principaux concurrents et n'a eu qu'à gérer les conséquences de leurs déboires. Au départ, malgré la pole position, il avait dû s'incliner devant la fougue de son coéquipier. Péripétie. David Coulthard a abandonné dès le dix-neuvième tour, victime de son impatience à entrer dans les stands pour un premier changement de pneumatiques. Un peu plus tard, c'était au tour de Jean Alesi, puis de Michael Schumacher. Les deux pilotes, après l'accrochage qui les a opposés, ont renoncé. La folle mécanique des abandons s'emballait : Gehrard Berger, Heinz-Harald Frentzen, Johnny Herbert subissaient aussi les aléas d'une piste bosselée et poussiéreuse ou les caprices répétés d'un matériel déficient. Damon Hill se retrouvait seul survivant de cette hécatombe, avec une incroyable avance de deux tours sur son dauphin du jour.

Sur le podium, il était curieusement le seul à avoir l'air à sa place, entouré d'inattendus. Olivier Panis, deuxième, signait grâce à cette course-massacre son meilleur résultat de la saison. Quant à Gianni Morbidelli et sa Footwork, ils faisaient tout bonnement connaissance avec les honneurs. Au bout du compte, la question de l'aptitude du pilote de la Williams-Renault à conquérir le titre mondial s'est trouvée repoussée à la saison prochaine. Pour l'an neuf, Damon Hill devra se frotter à deux nouveaux adversaires sur les Benetton, Jean Alesi et Gerhard Berger, compter sur les tâtonnements de Michael Schumacher pour ses débuts chez Ferrari, et sur l'inexpérience d'un coéquipier, Jacques Villeneuve, qu'on lui prédit redoutable. Seul présage heureux dans un univers où les petites superstitions sportives ne sont pas absentes : le championnat du monde 1996 commencera là où l'édition 1995 s'est achevée, en Australie.

Pascal Ceaux

JEUX





Les skieurs français et leur entraîneur veulent aborder la saison avec confiance

Christophe Saïoni termine huitième du slalom géant, à Tignes

Le Suisse Michael Von Gruenigen s'est imposé, dimanche 12 novembre à Tignes, dans le premier slalom géant de la saison. L'épreuve dames avait débuté lorsqu'elle a dû être interrompue puis annulée en raison d'un vent violent. Chez les messieurs, le Français Christophe Saïoni s'est classé huitième, un résultat jugé encourageant avant le début de la tournée nord-américaine prévue pour durer trois semaines.

TIGNES
de notre envoyée spéciale

Christophe Saïoni a hoché la tête, son demi-sourire a marqué son soulagement. Quatrième de la première manche, il a terminé, dimanche, huitième au classement général du premier slalom-géant de la saison, à Tignes. Loin de la déception, l'équipe de France y a vu des promesses. L'année dernière, le Niçois, fonceur et gaffeur, n'avait pas terminé beaucoup de courses, brillant par des sorties ou des chutes.

Quelques jours avant de prendre le départ, Christophe Saïoni s'était laissé aller à un peu plus d'ambition. Dans un sourire, il s'était dit un an plus vieux, un peu moins fou. Les blessures qui l'avaient tracassé depuis le début de sa jeune carrière l'ont laissé tranquille. Il a pu faire sa préparation d'été en toute quiétude. Il ne jurait pas que ce serait son année, mais qu'il vivrait une saison moins « *suicidaire* ». Dimanche, dans une course encore fougueuse qui lui a coûté quelques dixièmes dans la deuxième partie de la seconde manche, il a engrangé des monceaux de confiance et il envisage maintenant de collectionner quelques podiums.

Le skieur est à l'image de toute l'équipe. Pour tous, l'été a été parfait. Restés dans l'hémisphère nord par mesure d'économies (*Le Monde* du 11 novembre), ils ont trouvé des conditions exceptionnelles sur les glaciers français ou suisses et arrivent à l'orée de la saison le moral au beau fixe. Ainsi Sophie Lefranc, qui en a presque fini avec de crispants problèmes d'insomnie et donc de faiblesse, a troqué sa carrure de moineau gracile pour une silhouette épanouie. Victime de sa fougue, toujours, elle a chuté, samedi, dans la première manche du slalom géant dames avant que celui-ci ne soit annulé en raison de vents violents.

« EUPHÉMISME »

« *Nous devons être très réguliers. Alors, c'est un euphémisme, il faut finir les courses, monter sur les podiums en Coupe du monde et même gagner* », dit Michel Vion, directeur technique national du ski alpin. L'objectif, c'est bien sûr les championnats du monde qui auront lieu dans la Sierra Nevada en février : « *Je détesterais que nous récoltions des victoires en Coupe du monde et que nous rapportions zéro médaille d'Espagne* », poursuit Michel Vion.

Celui-ci a signé un nouveau contrat de trois ans avec la Fédération française de ski, le temps de mener ses troupes au rendez-vous mondial et de préparer la relève pour les Jeux olympiques de Nagano. Fidèle à son habitude, il « saupoudrera » les participations françaises de quelques espoirs. En 1995-1996, il devra se passer de l'un des meilleurs du moment : Gaëtan Lorac a été victime d'une triple fracture du fémur à l'entraînement.

Pour Michel Vion, le problème reste le même : « *Nous manquons toujours d'un réservoir qui nous permettrait d'avoir une équipe plus large. La chance que nous avons, c'est qu'elle est riche.* » Il peut compter sur les valeurs sûres, Luc Alphand, double vainqueur à Kitzbühel en janvier, Florence Masnada, qui gagna le super-G de Garmisch-Partenkirchen le même jour, et la toujours prometteuse Nathalie Bouvier. L'équipe devrait réintégrer le gros des troupes des blessés de la saison dernière : Denis Rey, Adrien Duvillard, Nicolas Burtin ou Mélanie Suchet ; on attendra encore un peu pour Patrice Bianchi et Béatrice Filliol. On compte aussi sur l'arrivée, très commentée dans le milieu, de Mauro Cornaz. Entraîneur de la solide équipe des descendeurs italiens, il vient en France pour trois ans.

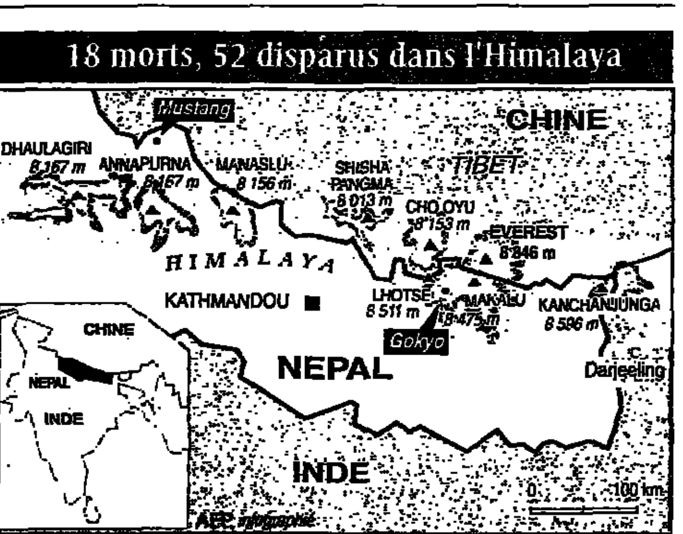
PARENT PAUVRE

A Tignes, aussi, sont venues les bonnes nouvelles financières. Au partenariat général de la Fédération française de ski avec la Caisse d'épargne des Alpes s'ajoute un coup de pouce des écoles du ski français, qui devraient apporter leur argent mais aussi leur expérience dans le suivi des jeunes. C'est officiel aussi, le haut niveau alpin sera soutenu par l'horloger Tag Heuer jusqu'à Nagano.

Lundi 13 novembre, les techniciens devaient rejoindre les spécialistes de la vitesse, qui s'entraînent déjà pour la campagne américaine, qui durera trois semaines. C'est ici que les premiers podiums sont attendus. Considéré comme le parent pauvre de l'équipe de France, le slalom géant a déjà fait mieux qu'être honorable, grâce à cette huitième place de Christophe Saïoni comme à cette deuxième position de Leïla Piccard dans la première – et seule – manche du slalom géant dames. Provocateur, comme de coutume, Michel Vion a conclu : « *A moins qu'une boulette de neige ne traverse la piste pour venir asticoter leurs skis et leur faire manquer une porte à quelques mètres de l'arrivée, j'ai confiance en eux.* »

Bénédicte Mathieu

18 morts, 52 disparus dans l'Himalaya



Au moins 18 personnes ont péri et 52 autres sont portées disparues dans le massif de l'Himalaya. Elles ont été victimes d'avalanches qui se sont produites dans la région de l'Everest depuis le vendredi 10 novembre. Le bilan de ces accidents en fait la plus grave catastrophe de montagne dans l'histoire du Népal.

Les secouristes ont retrouvé dimanche les corps de dix randonneurs japonais et de huit porteurs népalais.

Ils ont été tués par l'avalanche qui s'est abattue samedi sur leur campement à Gokyo, un site de trekking très fréquenté par les étrangers, situé près de l'Everest, à 4 876 mètres d'altitude. Une avalanche sur un autre campement de la région aurait provoqué, samedi matin, la mort de 26 randonneurs : des Japonais accompagnés de porteurs népalais.

Dix-huit autres alpinistes sont portés disparus dans une avalanche qui les a emportés, vendredi, plus au nord de Gokyo. Selon les autorités népalaises, ce groupe comprendrait des Britanniques, des Français et des Allemands. Enfin, huit montagnards, dont un Canadien, ont probablement trouvé la mort dans une coulée de neige qui les a ensevelis, vendredi également, dans la région du Mustang, à 375 kilomètres au nord-ouest de Katmandou.

D'importantes chutes de neige et les vents violents qui ont balayé le massif himalayen du Népal ces derniers jours sont à l'origine de ces accidents. Le mois de novembre est d'ailleurs considéré comme une saison dangereuse dans la région en raison des mauvaises conditions climatiques. – *(AFP).*

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

MARATHON DE NEW YORK
26e édition
Messieurs
1. G. Silva (Mex.), 2 h 11 min 0 s ; 2. P. Evans (G-B), 2 h 11 min 04 s ; 3. W. Koech (Ken.), 2 h 11 min 18 s.
Dames
1. T. Loroupe (Ken.), 2 h 28 min 06 s ; 2. M. Machado (Por.), 2 h 30 min 37 s ; 3. L. Slegers (Bel.), 2 h 32 min 08 s.

AUTOMOBILISME

GRAND PRIX D'AUSTRALIE DE F1
1. D. Hill (G-B, Williams-Renault), les 306,180 km en 1 h 49 min 15 s 946 ; 2. O. Panis (Fra., Ligier-Mugen Honda) à 2 tours ; 3. G. Morbidelli (Ita., Footwork-Hart) à 2 tours ; 4. M. Blundell (G-B, McLaren-Mercedes) à 2 tours ; 5. M. Salo (Fin., Tyrrell-Yamaha) à 3 tours ; 6. P. Lamy (Por., Minardi-Ford) à 3 tours.
Classement final du championnat du monde des pilotes : 1. M. Schumacher (All.), 102 pts ; 2. D. Hill (G-B), 69 ; 3. D. Coulthard (G-B), 49 ; 4. J. Herbert (G-B), 45 ; 5. J. Alesi (Fra.), 42 ; 6. G. Berger (Aut.), 31.
Classement final du championnat du monde des constructeurs : 1. Benetton-Renault, 137 pts ; 2. Williams-Renault, 112 ; 3. Ferrari, 73 ; 4. McLaren-Mercedes, 30 ; 5. Ligier-Mugen-Honda, 24.

BASKET-BALL

EURO-97
Eliminatoires
Groupe E

Suède-Lituanie	83-85
Suisse-France	48-87
Pologne-Belgique	84-85 (a. p.)

Classement : 1. France, 6 pts ; 2. Belgique et Lituanie, 5 ; 4. Suède et Suisse, 4 ; 6. Pologne, 3.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE
13e journée

Hansa Rostock-Bayern Munich	0-0
Hambourg-Borussia Dortmund	2-2
Bayer Uerdingen-Kaiserslautern	1-1
Cologne-Stuttgart	2-2
Werder Brême-Francfort	1-1
Munich 1860-Fribourg	3-0
Karlsruhe-Bayer Leverkusen	1-4
Fortuna Düsseldorf-Moenchengladbach	3-2
Schalke 04-Sankt Pauli	2-0

Classement : 1. Borussia Dortmund, 28 pts ; 2. Bayern Munich, 28 ; 3. Moenchengladbach, 25 ; 4. Bayer Leverkusen, 19 ; 5. Hansa Rostock, 19 ; 6. Stuttgart, 18 ; 7. Schalke 04, 18 ; 8. Hambourg, 17 ; 9. Werder Brême, 17 ; 10. Bayer Uerdingen, 14 ; 11. Francfort, 14 ; 12. Munich 1860, 14 ; 13. Karlsruhe, 14 ; 14. Kaiserslautern, 13 ; 15. Sankt Pauli, 13 ; 16. Fortuna Düsseldorf, 13 ; 17. Cologne, 10 ; 18. Fribourg, 7.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE
12e journée

Celta Vigo-Deportivo La Corogne	0-0
St. Jacques Compostelle-Athletic Bilbao	2-1
Salamanque-Valence	4-0
Albacete-Real Betis	0-0
Real Sociedad-Oviedo	1-1
Racing Santander-Real Madrid	2-0
Atletico Madrid-Rayo Vallecano	3-0
Sporting Gijon-Real Saragosse	4-1
Séville-Merida	3-0
Espanol Barcelone-Valladolid	2-0
Tenerife-FC Barcelone	1-1

Classement : 1. Atletico Madrid, 30 pts ; 2. FC Barcelone, 27 ; 3. Espanol Barcelone, 27 ; 4. Saint-Jacques Compostelle, 22 ; 5. Valence, 20 ; 6. Sporting Gijon, 19 ; 7. Real Madrid, 18 ; 8. Betis Séville, 16 ; 9. Athletic Bilbao, 16 ; 10. Deportivo La Corogne, 15 ; 11. Tenerife, 15 ; 12. Racing Santander, 15 ; 13. Merida, 14 ; 14. Real Sociedad, 14 ; 15. Real Saragosse, 14 ; 16. Oviedo, 13 ; 17. Salamanque, 12 ; 18. Albacete, 12 ; 19. Séville, 11 ; 20. Valladolid, 10 ; 21. Celta Vigo, 10 ; 22. Rayo Vallecano, 6.

EURO-96
Groupe 3

Hongrie-Islande	1-0

Classement provisoire : 1. Suisse, 17 pts ; 2. Turquie, 14 ; 3. Suède, 8 ; 4. Hongrie, 8 ; 5. Islande, 5.
Groupe 4

Italie-Ukraine	3-1

Classement provisoire : 1. Croatie, 20 pts ; 2. Italie, 20 ; 3. Lituanie, 16 ; 4. Ukraine, 13 ; 5. Slovénie, 11 ; 6. Estonie, 0.
Groupe 5
Malte-Biélorussie 0-2
Classement provisoire : 1. Norvège, 20 pts ; 2. République tchèque, 18 ; 3. Pays-Bas, 17 ; 4. Biélorussie, 11 ; 5. Luxembourg, 10 ; 6. Malte, 2.

HANDBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE D1
10e journée

OM Vitrolles-Bordeaux	33-21
PSG Asnières-Pontault-Combault	28-24
Créteil-Montpellier	25-23
Chambéry-Villeneuve-d'Ascq	26-20
Gagny-Istres	21-23
Dunkerque-Ivry	22-21
Toulouse-Sélestat	22-19

Classement : 1. OM-Vitrolles, 20 pts ; 2. Montpellier, 17 ; 3. PSG-Asnières, 16 ; 4. Créteil, 15 ; 5. Ivry, 11 ; 6. Istres, 11 ; 7. Dunkerque, 11 ; 8. Chambéry, 10 ; 9. Villeneuve-d'Ascq, 8 ; 10. Pontault-Combault, 8 ; 11. Toulouse, 6 ; 12. Bordeaux, 5 ; 13. Sélestat, 2 ; 14. Gagny, 0.
COUPE DES CHAMPIONS
8e de finale (aller)

Pfadi Winterthur (Su.)-Montpellier (Fra.)	27-23

COUPE DES COUPES
8e de finale (retour)

OM Vitrolles (Fra.)-Minaur Baia Mare (Rou.)	31-18

(OM Vitrolles qualifié.)
COUPE DES VILLES
8e de finale (aller)

PSG-Asnières (Fra.)-Drammen (Nor.)	22-22

HOCKEY SUR GLACE

CHAMPIONNAT DE FRANCE
10e journée

Rouen-Brest	3-4
Chamonix-Reims	2-3
Grenoble-Angers	5-4
Viry-Amiens	2-6

Classement : 1. Brest, 19 pts ; 2. Rouen, 16 ; 3. Reims, 13 ; 4. Grenoble, 11 ; 5. Chamonix, 10 ; 6. Amiens, 8 ; 7. Angers, 4 ; 8. Viry, 3.

SKI ALPIN

COUPE DU MONDE
Géant de Tignes
Messieurs
Classement final : 1. M. Von Gruenigen (Sui.), 2 min 21 s 38 ; 2. L. Kjus (Nor.), 2 min 21 s 42 ; 3. U. Kaelin (Sui.), 2 min 21 s 68 ; 4. S. Locher (Sui.), 2 min 22 s 87 ; 5. G. Koenigsrainer (Ita.), 2 min 23 s 08.

TENNIS

TOURNOI DE STOCKHOLM
Demi-finales
Simple messieurs
A. Boetsch (Fra., n° 5) b. D. Prinosil (All.), 6-1, 1-6, 7-5 ; T. Enqvist (Suè., n° 2) b. R. Reneberg (EU), 6-2, 6-1.
Finale
T. Enqvist (Suè., n° 2) b. A. Boetsch (Fra., n° 5), 7-5, 6-4.

VOLLEY-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
6e journée

Avignon-Sète	3-1
Poitiers-Strasbourg	3-0
Tourcoing-Paris UC	1-3
Nice-Cannes	1-3
PSG-Racing-Rennes	1-3
Montpellier-Tours	3-1

Classement : 1. Cannes, 12 pts ; 2. Paris UC, 11 ; 3. Poitiers, 11 ; 4. Avignon, 11 ; 5. Montpellier, 10 ; 6. Tourcoing, 9 ; 7. Sète, 9 ; 8. Tours, 8 ; 9. Rennes, 8 ; 10. Strasbourg, 7 ; 11. Nice, 6 ; 12. PSG-Racing, 6.

Les championnats du monde ont préparé l'avenir olympique du triathlon

Les distances courues à Cancun étaient celles retenues pour les Jeux de l'an 2000, à Sydney

Le Britannique Simon Lesing et l'Américaine Karen Smiers ont gagné, dimanche 12 novembre, à Cancun (Mexique), les championnats du monde de triathlon. Les épreuves ont été disputées sur les distances (1,5 km de natation, 40 km de cyclisme et 10 km de course à pied) qui ont été retenues pour la première épreuve olympique officielle de triathlon, qui sera organisée à l'occasion des Jeux de Sydney, en l'an 2000.

AU MEXIQUE, des milliers de tortues viennent se reproduire chaque année sur les plages de Cancun. Dimanche 12 novembre, elles ont abandonné la lagune turquoise de Nichupte aux forcenés de l'endurance. Le Britannique Simon Lesing et l'Américaine Karen Smiers ont inscrit leur nom au palmarès du championnat du monde de triathlon distance olympique.

En septembre 1994, le Comité international olympique a officiellement inclus le triathlon, au même titre que le taekwondo, au programme des derniers Jeux du millénaire. Une reconnaissance express pour un sport qui n'a pas vingt ans, mais qui a su faire sa publicité. Il a suffi qu'un pari un peu fou, lancé un soir de 1977 à Honolulu par des marines américains à la recherche de nouvelles sensations, se transforme en compétition mythique : 3,9 km de natation, 180 km de course cycliste et un marathon (42,195 km), enchaînés dans la souffrance. L'« *Iron Man* » (« l'Homme de fer ») d'Hawaï est rapidement devenu l'épreuve de référence chérie des athlètes et des médias.

DEUX MILLIONS DE LICENCIÉS

« *Dès l'origine, notre sport a capté l'imagination, avec des athlètes, dans leurs tenues* fun *et unisexe, complètement épuisés à l'arrivée*, explique Les MacDonald, président de la jeune Fédération internationale de triathlon (ITU), créée en 1989. *Nous réunissons toutes les caractéristiques du sport moderne, comme la mixité et l'écologie. Notre sport se court en milieu naturel, il peut donc se pratiquer n'importe où. La mer et la route appartiennent à tout le monde.* » Les triathlons ont rapidement essaimé aux Etats-Unis et en Europe dans les années 80. Aujourd'hui, deux millions de licenciés à travers le monde (14 000 en France et 30 000 pratiquants occasionnels) disputent près de 10 000 épreuves (800 dans l'Hexagone). La perspective des Jeux a attiré sur le triathlon des nations à la forte tradition olympique, tels les anciens pays de l'Est.

Pour séduire le CIO (Comité international olympique), les dirigeants du triple effort ont dû charpenter un sport qui poussait vite, mais de façon anarchique. L'argent des médias et des sponsors – en premier lieu de l'influent agent du sport mondial Mark McCormack – a souvent précédé les fédérations sur les épreuves. Il a fallu faire le tri dans la pagaille des divers championnats du monde et commencer à organiser un calendrier rationnel. Des programmes de développement en milieu scolaire ou de formation d'entraîneurs ont été mis en place. Des concessions ont été nécessaires. « *Nous avons surtout démontré que notre sport n'est pas figé*, dit Bernard Pagès, le directeur technique national. *Le triathlon ne faisait pas l'unanimité au sein du CIO, certains le trouvaient dangereux.* »

L'ITU a donc fait la promotion d'une distance « *plus humaine* », inférieure aux courses de longue haleine qui ont fondé le triathlon. A Sydney, les athlètes s'aligneront sur la « distance olympique » : 1,5 km de natation, 40 km de cyclisme et 10 km de course à pied. Une telle combinaison, plus ramassée donc plus télégénique, était impérative pour espérer l'olympisme. La course tient en deux heures. C'est la promesse d'un suspense soutenu jusque dans les derniers kilomètres. Les envolées solitaires y sont plus rares que dans les longues distances de neuf heures comme à Hawaï.

DÉBAT ÉTHIQUE

Seule une élite d'une soixantaine de concurrents devrait disputer le premier triathlon olympique, avec des quotas par nations et un mode de qualification qui restent à définir. Pour la première fois, femmes et hommes courront séparément. La Fédération internationale a implanté une étape de sa coupe du monde dans la ville australienne pour goûter le parcours de son rêve olympique, en particulier les eaux de la baie de Sydney. Se sachant surveillée, elle soigne ses aires de transition, entre vélo et course à pied, pour gommer l'aspect kermesse de ses débuts et peaufiner l'image d'une organisation adulte et professionnelle.

Le triathlon a bâti sa réputation sur l'enchaînement d'efforts solitaires. Pas question, par exemple, de rouler en peloton – en « troupe » selon le terme consacré *(drafting)*, sans doute hérité du vocabulaire militaire des pères fondateurs américains. Le « suçage de roue », qui permet d'économiser 40 % d'énergie, est sanctionné d'un arrêt immédiat de plusieurs secondes. Mais, avec le nivellement des valeurs et le nombre croissant de concurrents – 1 700 sur la longue distance de Nice le 1er octobre – l'arbitrage est devenu délicat et subjectif. Exiger un écart de dix mètres entre chaque coureur sur une route étroite peut paraître incongru. Soucieuses d'assurer un spectacle clair et excitant, les instances olympiques ont fait connaître leur préférence pour les empoignades à plusieurs.

L'ITU a autorisé le *drafting* sur un certain nombre d'épreuves. Présentée d'abord comme une expérience, cette évolution alimente aujourd'hui un débat quasiment éthique au sein de la petite famille des triathlètes. Les plus orthodoxes sont souvent les anciens. Les Américains Mark Allen, six fois vainqueur à Hawaï et premier champion du monde de l'Histoire, et Karen Smyers, première femme professionnelle, dénoncent « *une dérive contraire à l'esprit du triathlon* ». Ils craignent que la généralisation du *drafting* favorise les tactiques d'équipe, un concurrent costaud à vélo amenant dans sa roue un coéquipier très fort en course à pied. Avec la possibilité de bloquer une course, le triathlon ressemblerait au cyclisme. Mais Emma Carney, l'ancienne championne du monde, accepte les nouvelles règles du jeu. « *Pour ne pas se faire piéger, la solution est de n'avoir aucune faiblesse.* » L'esprit même du triathlon.

Stéphane Joby

Yvan Bourgnon remporte la Mini-Transat

YVAN BOURGNON, sur *Omapi-Saint-Brévin*, a remporté, dimanche 12 novembre, la 10e édition de la Mini-Transat Brest-Fort-de-France, en devançant au classement général le Morbihannais Thierry Fagnent sur *Santé-Rhône-Alpes* de 1 heure 16 minutes et 49 secondes. C'était la première participation d'Yvan Bourgnon à cette course réservée aux monocoques de 6,50 mètres. Ce skipper de profession âgé de vingt-quatre ans avait déjà remporté la Mini Fastnet. Il avait aussi navigué avec son frère aîné, Laurent, à bord du trimaran *Primagaz* sur la Course de l'Europe. Yvan Bourgnon est arrivé deuxième de la seconde étape, disputée entre les îles de Madère et de la Martinique, près de quatre heures après Thierry Fagnent. Mais le skipper de Saint-Brévin (Loire-Atlantique) avait remporté la première étape entre Brest et Funchal avec 5 h 11 min 59 sec d'avance sur Thierry Fagnent, et s'est donc adjugé la victoire finale.

Garry Kasparov gagne le Grand Prix Intel des échecs

LE CHAMPION DU MONDE d'échecs de la Professional Chess Association (PCA), le Russe Garry Kasparov, trente-deux ans, a gagné, dimanche 12 novembre à Paris, la dernière manche du Grand Prix Intel, sorte de « grand chelem » des échecs qui se dispute en quatre tournois (Moscou, New York, Londres et Paris) sur un rythme semi-rapide (25 minutes par joueur).

Au cours d'une finale spectaculaire, il s'est difficilement défait de son compatriote Vladimir Kramnik, vingt ans, puisqu'il a fallu aller au bout de deux parties *blitz* de 5 minutes par joueur pour départager les deux hommes. Grâce à cette victoire, Kasparov termine seul en tête du Grand Prix Intel avec 19 points, devant l'Ukrainien Vassili Ivantchouk (14 points) et Kramnik (12 points).

■ **ATHLÉTISME : le Mexicain German Silva a remporté** pour la deuxième année consécutive le Marathon de New York, dimanche 12 novembre, en 2 h 11 min. Silva a réussi ainsi un doublé qui n'avait plus été réalisé depuis l'Italien Orlando Pizzolato en 1984 et 1985. Chez les femmes, la Kenyane Tegla Loroupe s'est également imposée pour la deuxième fois d'affilée. Plus jeune lauréate de l'épreuve, à vingt et un ans, en 1994, elle a récidivé cette année avec un temps de 2 h 28 min 06. – *(AFP.)*

■ **DOPAGE : la Fédération française d'haltérophilie (FFH) réclame la suspension de la Bulgarie** pour une durée d'un an. Elle en fera la demande officielle lors du congrès de la Fédération internationale (IWF) le 16 novembre prochain à Guangzhou (Chine). La FFH souhaite la « *stricte application du règlement* » en matière de contrôle antidopage positif, a réaffirmé dimanche 12 novembre son secrétaire général, M. Bernard Garcia. Il réagissait à l'annonce de trois nouveaux cas de dopage, ceux des Bulgares Galabin Boevski (64 kg), Petar Tanev (76 kg) et Petar Stefanov (108 kg), convaincus d'avoir eu recours à un stéroïde anabolisant.

■ **SQUASH : Jansher Khan a remporté son septième titre de champion du monde** samedi 11 novembre à Nicosie. Le Pakistanais, âgé de vingt-six ans, devient ainsi le joueur le plus titré de l'histoire de ce sport devant son compatriote et homonyme Jahangir Khan. – *(AP.)*



AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

A la suite de mouvements sociaux à Météo-France, nous sommes dans l'impossibilité de publier les prévisions météorologiques habituelles. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

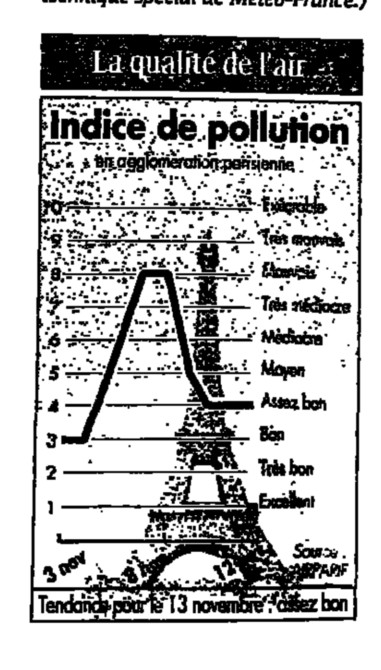
Grisaille

UNE PERTURBATION finit d'intéresser le Sud-Est du pays tandis qu'une nouvelle perturbation atlantique peu active arrive sur les régions de l'Ouest. Le matin, il y aura encore des risques de pluies orageuses sur la Corse, la Côte d'Azur et les Alpes frontalières avec de la neige au dessus de 2 000 mètres. Près des côtes atlantiques de la Manche, le ciel sera voilé. Sur le reste du pays, la grisaille dominera avec des nuages bas où des brouillards. L'après-midi, les pluies instables ne concerneront que la Corse et le mistral et la tramontane faibliront. Il pleuvra un peu sur la Bretagne puis le Cotentin, les Pays-de-Loire, les Charentes et la côte Aquitaine. La grisaille aura parfois du mal à se dissiper dans le Nord-Est.

Les températures seront de saison avec l'après-midi 10 à 12 degrés dans le Nord-Est, 12 à 15 en général et 16 à 18 près de la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

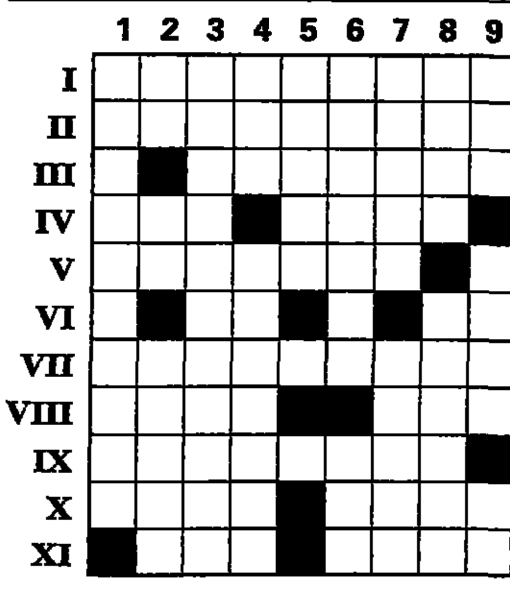
La qualité de l'air



Tendance pour le 13 novembre : assez bon

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6691



HORIZONTALEMENT

I. N'a pas besoin de geindre quand les affaires vont mal. – II. Machine à hacher. – III. N'a pas le beau rôle. – IV. Peut être formé de cendres volcaniques. Fut un grand-duché. – V. Comme la porte du paradis. – VI. Demi-tour. Vaste plaine. – VII. Préparer comme des fraises. – VIII. Le dernier droit d'un roi. Ne conserve pas. – IX. S'apprêter à élever un fardeau. – X. Possessif. Le sang peut couler quand elle est bleue. – XI. Partie de campagne. Quand elle est fixe, on déménage.

VERTICALEMENT

1. Font des salades quand elles sont rouges. – 2. Un vague sujet. A sa clé. Son écorce a des propriétés fébrifuges. – 3. Ne laisse rien en partant. – 4. On peut y rester si on n'est pas bien. Devenu peut-être père. – 5. Blanchit quand il est bon. – 6. Un empereur était patient pour lui. Sans motifs. – 7. Un homme souvent suivi. Sacré quand on prend la moitié. – 8. En Italie. Malaxée. – 9. Pousse un cri. Un trou dans la peau. Symbole.

SOLUTION DU N° 6690

HORIZONTALEMENT

I. Pantouflardes. – II. Aguerri. Meurtre. – III. Soi. Délibérer. – IV. Suture. Cil. Baba. – V. Atèle. Nid. Mutés. – VI. Glen. Ay. Evasées. – VII. Es. Arroux. – VIII. Pie. Tréteau. – IX. Pairs. Arec. Nis. – X. Haletante. Autre. – XI. Ariser. Ogres. – XII. Rée. Superbe. – XIII. Ru. Mule. Serre. – XIV. Nasse. Clan. Réal. – XV. Xi. Entée. Une. Io.

VERTICALEMENT

1. Passage. Pharynx. – 2. Agoutis. Aare. Aï. – 3. Nuitée. Piliers. – 4. Te. Ulnaires. Usé. – 5. Ordre. Restes. En. – 6. Urée. Ar. Arum. – 7. Fil. Nyon. Puce. – 8. Ici. Attelle. – 9. Ambidextre. Réa. – 10. Réel. Ré. Ob. Nu. – 12. Erebus. Ur. Ere. – 13. Strate. Enterré. – 14. Bée. Airs. Rai. – 15. Repasseuse. Mélo.

Guy Brouty

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.

PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

PARIS EN VISITE

Mercredi 15 novembre

■ **L'OPÉRA-GARNIER** : exposition sur les costumes (37 F + prix d'entrée), 11 heures, dans le vestibule au pied de la statue de Lully (Monuments historiques).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *Le Monument du cœur d'Henri II*, de Germain Pilon, 12 h 30 ; exposition sur les émaux de Limoges, 19 heures ; *La Vierge, l'Enfant et sainte Anne*, de Léonard de Vinci, 19 h 30 ; la peinture italienne de la Renaissance, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **PAVILLON DES ARTS** : exposition « Visages de l'icône » (40 F + prix d'entrée), 12 heures, entrée de l'exposition (Approche de l'art).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : uUne œuvre à voir, *Portrait de l'artiste (1889)*, de Van Gogh (23 F + prix d'entrée), 12 h 30 ; exposition-dossier « Musique et cinéma muet » (23 F + prix d'entrée), 12 h 30 ; visite par artiste, Monet (34 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS** : art nouveau et art décoratif (50 F + prix d'entrée), 14 heures, devant la caisse du musée (Institut culturel de Paris).

■ **MUSÉE GUIMET** : l'art de la miniature dans l'Inde ancienne (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 ; exposition « Chine, des chevaux et des hommes » (34 F + prix d'entrée), 14 heures, 6, place d'Iéna (Musées nationaux).

■ **DE L'ANCIENNE-COMÉDIE** au couvent des Cordeliers (50 F), 14 h 30, sortie du métro Mabillon (Paris pittoresque et insolite).

■ **MUSÉE DU GRAND ORIENT DE FRANCE** : trois siècles d'histoire de la franc-maçonnerie (37 F), 14 h 30, 16, rue Cadet (Monuments historiques).

■ **MUSÉE NISSIM DE CAMONDO** (40 F + prix d'entrée), 14 h 45, 63, rue de Monceau (Découvrir Paris).

■ **LA HUCHETTE** et ses deux églises (50 F), 15 heures, place Saint-Michel devant la fontaine (Emilie de Langlade).

■ **HÔTELS ET JARDINS DU MARAIS**, place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Le « père des Nations unies »

LE PRIX NOBEL de la paix pour l'année 1945 a été décerné à M. Cordell Hull. Sénateur depuis 1930, sa renommée était grande, mais ne dépassait pas encore les frontières des Etats-Unis. Cinq heures après son arrivée à la Maison Blanche, le président Roosevelt, en novembre 1933, le nommait au département d'Etat. En dépit des critiques soulevées par sa nomination – il avait alors soixante-deux ans et ne connaissait rien à la politique étrangère –, il se mit à la tâche, retrouvant l'énergie du bûcheron des forêts du Tennessee.

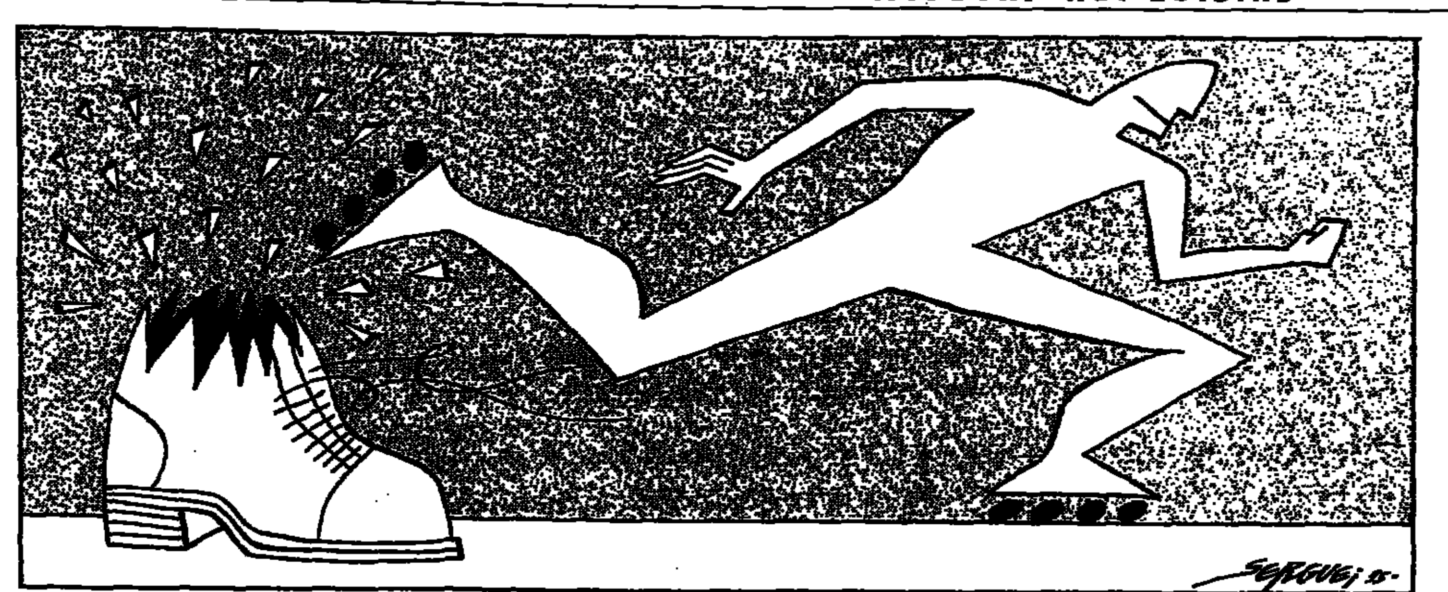
Il se montra un grand diplomate, habile et averti. Il se fit le champion de la politique d'amitié avec les nations sud-américaines. Bien que pacifiste de tempérament, il sentait venir le conflit. Il multiplia les contacts personnels avec les chefs d'Etat de l'Amérique latine pour les amener à collaborer étroitement avec les Etats-Unis. On sait qu'immédiatement après Pearl Harbor un certain nombre d'entre eux se solidarisèrent avec la grande république amie. Succès personnel qui fit de Cordell Hull une des grandes figures de la diplomatie américaine.

Pendant cette guerre, il fut un des animateurs de la collaboration entre les alliés. Malgré les fatigues de l'âge, il accompagna le président Roosevelt à Québec et se rendit à Moscou pour y conférer avec MM. Eden et Molotov. Il travailla ensuite avec énergie à l'élaboration de la paix et M. Roosevelt l'appelait familièrement le « *père des Nations unies* ». Malade, il dut démissionner en novembre 1944.

En le récompensant pour sa croisade en faveur de la paix, les donateurs du prix Nobel n'ont-ils pas voulu rendre en même temps un hommage au grand président disparu auquel Cordell Hull fut si intimement lié ?

Henri Pierre

(14 novembre 1945.)



Les patins en ligne conquièrent la rue

Venu des Etats-Unis, ce moyen de locomotion acrobatique procure les sensations grisantes de la glisse et séduit toutes les catégories sociales et toutes les tranches d'âge

ILS DÉBOULENT sur les artères, slalomeut entre les passants, se déplacent à la vitesse des flèches. Depuis l'apparition des patins en ligne, dont les roulettes, telles une lame, sont fixées sur une seule rangée, les gamins délurés abandonnent le métro pour les joies aériennes de la glisse, très proches de celles ressenties sur la glace. Et la vogue de ce patinage gagne de plus en plus de catégories socio-professionnelles en même temps que s'élargit la tranche d'âge concernée.

« On voit beaucoup de commerciaux en costume-cravate qui recherchent un moyen de transport pratique, constate William Brien, responsable du département des sports collectifs dans une grande chaîne de magasins de sport. *Ils ont entre trente-cinq et quarante ans, et reviennent plus tard équiper leur famille. » « Ma meilleure copine s'y est mise*, raconte Brigitte, maman d'un petit Florent à roulettes de neuf ans. *Elle a vu ça aux États-Unis, à Central Park. Il paraît que là-bas, il y a même des pépés de quatre-vingts ans qui font du* « roller in line ». *En rentrant, elle en a acheté à ses enfants, et elle s'en est pris une paire. Elle a quarante-sept ans ! »* Les femmes semblent adhérer à cette nouvelle façon de faire du sport, mais elles délaissent sa pratique collective, le hockey.

Les patins en ligne pèsent moins de deux kilos, et si on respecte une allure modérée, on n'arrive pas forcément sur son lieu de travail en nage. Des aérations, des freins, des structures différentes de la chaussure suivant l'âge et le sexe des patineurs et l'usage qu'ils comptent en faire achèvent de convaincre les adeptes. Même les joggers les plus acharnés ne sont pas insensibles à son attrait. L'effet de glisse neutralise les chocs, néfastes aux articulations et à la colonne vertébrale, et s'accompagne d'une grisante sensation de vitesse.

« Les études de marché montrent que le boom des ventes doit intervenir cette année », avance Hugues Thévenin, responsable d'un magasin spécialisé dans le hockey. Des prévisions confirmées par William Brien : *« Par rapport à l'année dernière, le chiffre d'affaires sur ce secteur a déjà augmenté de 40 %. »*

LE CHOIX DES ROULETTES

Ce succès ne s'explique pas uniquement par le fait que *« tout ce qui est à la mode aux Etats-Unis arrive dix ans plus tard chez nous »*. Une marque réalise en France une offensive d'une belle envergure, au point d'être en passe d'imposer son appellation commerciale en nom commun : Rollerblade. La société américaine a fait la tournée des plages cet été, démonstrations et essayages gratuits à l'appui, elle a organisé deux « open » de *street hockey* (dont les règles approchent celles du hockey sur glace), et sponsorise divers championnats, en collaboration avec d'autres marques ciblées « jeunes ». *« Elle occupe 60 % de notre linéaire »*, confirme William Brien. En imposant le port de genouillères, de protège-poignets et de casques lors des compétitions, Rollerblade développe toute une gamme de produits annexes dont les hockeyeurs de rue de longue date avaient appris à se passer. Une ligne de vêtements devrait compléter la palette dans les prochains mois.

Jérôme, vingt et un ans, préfère les patins italiens Rocès, *« parce qu'on trouve les pièces détachées »*. Juge fédéral stagiaire de roller acrobatique, patineur assidu, il doit changer ses roulettes régulièrement. Quand elles sont en caoutchouc, donc confortables, elles sont moins résistantes ; quand elles sont en plastique, elles durent plus longtemps, mais les chocs sont moins bien amortis. Si, à l'achat, les patins en ligne coûtent sensiblement le même prix que les patins traditionnels (les *quads*), à raison de 50 francs par roue, l'entretien des « en-ligne » gonfle vite la note finale.

Les patins traditionnels ne souffrent pas exagérément de la notoriété de ces cousins. Plus adaptés à la randonnée, les patins en ligne attirent les jeunes pour leur gain en vitesse, estimé à 30 %. Mais très vite, les casse-cou reviennent aux patins traditionnels, plus maniables pour réaliser des figures. *« On ne peut faire des rocks qu'avec des* quads. *Par contre, pour le tac-tac, rien de tel que les " en-ligne " »*, explique Franck, seize ans. Entendez : les acrobaties de rue contre trottoirs et parapets ne sont possibles qu'avec des patins traditionnels, mais pour descendre les escaliers, rien ne vaut les patins en ligne. Et de disserter sur les avantages et inconvénients des deux types de chaussures à roulettes pour des figures comme le *« Christie »*, la *« fleur de lotus »*, la *« boule infernale »*...

Aude Dassonville

Accrochés aux pare-chocs des voitures

Rapides comme l'éclair, les patineurs en ligne suscitent quelque méfiance de la part de la police nationale. Ils sont parfois suspectés de vouloir s'accrocher aux pare-chocs des voitures pour faire du « *catch* » et se donner le grand frisson. « *Mon plus grand plaisir, c'est de les faire changer de chaussures et repartir à pied,* reconnaît un policier. *Il m'est déjà arrivé de verbaliser, mais là, c'est vrai, il y a longtemps que je ne l'ai pas fait...* » Bien lui en a pris, car, contrairement aux apparences, le patineur est considéré comme un piéton. Un rappel de service, daté de 1989, confirme une note de service en ce sens de 1984, alors que la planche à roulettes est classée jeu dangereux. En revanche, la préfecture de police de Paris a craint que les patineurs ne soient la cible des terroristes, puisqu'une randonnée de vingt kilomètres, prévue dimanche 17 septembre, avait été reportée pour cause de plan Vigipirate.

L'amour au bureau

par Claude Sarraute

C'EST UN SPOT TÉLÉVISÉ diffusé par PBS, chaîne semi-publique plutôt élitiste, aux Etats-Unis, j'en reviens : attention les filles, vous portez une robe-sac et votre patron voudrait vous voir dans un truc un peu plus sexy, ne vous y trompez pas, il vous harcèle, ce vieux cochon. A lui d'aller se rhabiller. A côté de ça, les magazines féminins vous expliquent à longueur de semaine dans les termes les plus crus, les plus précis, où rencontrer, vamper et envoyer au septième ciel l'homme de votre vie. Sur votre lieu de travail, tiens, pardi ! Alors, un peu schizos, les Américains ? Partagés en tout cas, la fracture est abyssale, entre la culture campus et la culture *Cosmo*.

Remarquez, l'amour au bureau – rappelez-vous Melanie Griffith et Harrison Ford dans *Working Girl* –, ça se pratique de plus en plus. Non sans avantages. Alors, oubliez les conseils de vos mères : surtout pas d'histoire au boulot, ça fait des histoires. Et profitez de la rigueur hautaine des jeunes adeptes du politiquement correct, prêtes à s'offusquer au moindre mot, au moindre regard, pour encourager, au contraire, les avances, si tant est qu'ils s'y risquent encore, des confrères en quête de l'âme sœur.

Allez-y carrément. Ne cachez plus vos tendres penchants dans les toilettes ou les ascenseurs. Sans aller jusqu'à vous afficher ouvertement, tant qu'il ne vous aura pas passé la bague au doigt, avec le directeur des relations humaines ou le garçon d'étage, laissez parler ses... sentiments. C'est bon pour le moral, donc c'est bon pour le rendement.

1. Au lieu d'être tentée d'arriver tard le matin et de partir tôt le soir pour retrouver un monsieur totalement étranger à l'esprit maison, vous bondirez sur toutes les occasions de l'entretenir en multipliant les heures sup, ne serait-ce que pour vous ébattre, bien peinards, sur le lit de l'infirmerie de la boîte, entre deux rondes du veilleur de nuit.

2. Plus besoin de traîner dans les clubs de gym et de multiplier les rendez-vous à l'aveugle avec une copine, son copain et le copain de son copain dans l'espoir de tomber enfin sur le grand amour. Suffit de sortir dans le couloir et de pousser jusqu'à la photocopieuse ou la machine à café.

3. Question remise en forme, rien de tel qu'une bonne partie de jambes en l'air dont les différentes positions, évaluées en calories, tant pour le missionnaire, tant pour les petites cuillers, vous permettront de perdre du poids tout en gagnant du temps.

4. Si vous êtes assez futée pour coucher plus haut que votre carrière avec un chef, un sous-chef ou un chef-en-chef, vous serez assurée d'une garantie de l'emploi calculée en fonction de la durée de votre liaison. S'agissant d'un cadre dynamique plein d'ambition, il ne manquera d'ailleurs pas d'inscrire ces rapports particulièrement fructueux et satisfaisants dans la marge bénéficiaire de la compagnie.

5. Enfin et surtout, n'attendez pas qu'il se lasse de vos services et vous montre la porte. Prenez les devants en hurlant au viol et en le menaçant d'un procès – Attends un peu que j'appelle mon avocat – le jour où, vous voyant entrer dans son bureau, il ne se donnera même plus la peine de se lever pour vous sauter dessus, ce vieux goujat !

MOTOCYCLISME

Un roadster pour le plaisir

La Yamaha XJR-1 200, dont les caractéristiques sont à l'opposé des tendances du marché, remporte un surprenant succès

LE MARCHÉ de la moto réserve décidément bien des surprises. Le succès de la Yamaha XJR-1 200 a étonné jusqu'aux responsables de la marque, qui ont enregistré trois fois plus de ventes que prévu de ce modèle commercialisé en février. Les caractéristiques de ce roadster sont pourtant à l'opposé de ce qui paraît être l'évolution profonde des besoins des nouveaux motards.

La clientèle traditionnelle, découragée par l'augmentation des budgets nécessaires pour acheter, entretenir et assurer leurs machines, semblait avoir laissé les cadres pressés devenir les usagers privilégiés de la « moto-raison ». Et puis voilà que la Yamaha XJR-1 200, une machine créée avant tout pour faire plaisir, réveille les passionnés.

Car il faut aimer la moto, comme on l'aimait autrefois, pour être séduit par la XJR-1 200. *« Rappelez-vous les années 70 ! »*, écrit d'ailleurs sans détour Yamaha dans son argumentaire. Voilà une machine qui ne s'embarrasse ni de carénage, ni de tête de fourche. C'est dire qu'au-delà de 100 kilomètres-heure il faut des bras solides pour tenir le guidon haut. Gros phare rond, compteurs sous boîtiers chromés, moteur aux larges ailettes de refroidissement, deux ressorts de suspension en évidence à l'arrière : la XJR-1 200 revient à l'esthétique traditionnelle des premières japonaises sans tomber dans le rétro à l'anglaise.

Comme autrefois, il vaut cependant mieux laisser cette machine au garage par mauvais temps. Son tempérament peut devenir un handicap dès que la route est humide. On ne maîtrise pas si facilement les 92 chevaux d'un quatre-cylindres en ligne quand la première des cinq vitesses peut vous amener à près de 100 kilomètres-heure en une poignée de secondes. Le freinage, dérivé de celui d'une moto de sport avec l'attaque très franche des deux gros disques avant, se contrôle facilement quand les pneus accrochent mais devient très délicat quand la chaussée est glissante. Malgré sa faible hauteur de selle, qui la rend accessible à des petits gabarits, et avec une position de conduite « naturelle », la XJR-1 200 fait tout de même partie de ces motos qui demandent de l'expérience. Pour ces pilotes aguerris, la conduite de cette machine n'est pas avare de sensations sur les petites routes sinueuses où elle est évidemment beaucoup plus à son aise que sur autoroute. Avec son cadre ramassé et une suspension assez sèche malgré les deux doubles amortisseurs arrière, la XJR-1 200 enroule les virages avec bonheur.

> Cette moto se révèle beaucoup plus à son aise sur les petites routes sinueuses que sur autoroute

Une partie des acheteurs de cette moto ont participé dès cette année à la XJR-1 200 Cup, une compétition en six épreuves organisée par Yamaha. On a alors vu ces machines, à peine transformées, faire le spectacle sur les circuits. Au Grand Prix de France moto, le 8 juillet au Mans, les « vieilles gloires » comme Christian Sarron, Giacomo Agostini, Eddie Lawson, Randy Mamola... se sont livrées à une mémorable bagarre sur ces XJR-1 200 décorées aux couleurs des écuries de leurs succès passés. C'est comme cela, peut-être, que cette Yamaha est si rapidement devenue une moto qui séduit les nostalgiques des « belles motos ».

Christophe de Chenay

★ Yamaha XJR-1200 : 60 890 francs clés en main.

MUSIQUE Entre la jungle du show-business et celle des quartiers difficiles, où la plupart d'entre eux sont nés et auxquels ils restent profondément attachés, les musiciens beurs cherchent leur place, confrontés à de multiples difficultés. Si quelques-uns ont fini par s'imposer, d'autres continuent de « galérer » et se révoltent. ● TOUS AFFIRMENT leur appartenance à une communauté qui vit douloureusement. Sans illusion sur les capacités de la société française à mener à bien l'intégration, ils comptent sur leurs propres forces et leur talent pour s'affirmer. ● LE CHANTEUR K-MEL, du groupe de rap Alliance Ethnik, qui a vendu plus de 150 000 exemplaires de son dernier album, a gommé dans ses chansons les aspects les plus sombres de la banlieue. Il est devenu la première idole beur du public français, mais habite toujours dans sa cité à Creil.

Les musiciens beurs entre la rage et l'ambition

Rachid Taha, le groupe Zebda, Big Brother Hakim, sont les nouveaux leaders d'une génération issue des quartiers difficiles, qui trouve dans la révolte, l'ironie et la solidarité la source de son inspiration

DES CHEVEUX blond platine, un visage basané : Rachid Taha est fier de sa provocante décoloration. *« Je ne fais pas ça par coquetterie. C'est un acte militant, une réaction « à la blondeur ». Blondeur des mannequins, des « chères têtes blondes », de tous ceux que les flics ne contrôlent pas. »* Il s'esclaffe. *« D'ailleurs, ça marche. On m'arrête beaucoup moins !»*

Depuis longtemps, l'ironie est une de ses meilleures armes. Certains l'ont découvert en 1986, quand, de sa voix râpeuse d'enfant d'Oran grandi dans les Vosges puis à Lyon, Rachid a chanté avec son groupe, Carte de séjour, une version raï et sardonique de *Douce France*. Le 45 tours fut distribué par Jack Lang et Charles Trenet sur les marches de l'Assemblée nationale lors des débats sur le code de la nationalité.

Mais le chanteur avait commencé bien avant à construire sa réputation de rebelle et de beur, pionnier d'une nouvelle génération de musiciens qui, aujourd'hui, dans la tourmente des banlieues, cherchent âprement leur place entre la jungle du show-business et celle des quartiers où il sont nés et auxquels ils sont profondément attachés.

Les années 60 avaient vu l'éclosion d'une multitude de groupes arabes jouant le rock occidental. Vigon avait hissé à l'époque *Harlem Shuffle* au sommet de notre hit-parade. Dans les années 70, Idir ou Djamel Allam, musiciens kabyles, ont connu en France une certaine popularité.

Mais c'est à l'orée des années 80 que naît le rock franco-beur. L'apparition timide de Rocking Babouche fut suivie par celle, plus remarquée, de Rachid Taha et sa bande. Deux groupes lyonnais, pas par hasard. *« La ville avait créé de véritables conditions d'apartheid. Je travaillais en usine et vivais à Rillieux-la-Pape. Ça commençait à sentir mauvais, le racisme, l'immigration. Et plutôt que de pleurer sur mon sort, j'ai voulu me prendre en main. La musique a servi à cela. Si je ne pouvais pas rentrer dans les boîtes, mes chansons rentreraient peut-être. Une fois, j'ai été interdit d'entrée alors que j'entendais ma propre musique jouée à l'intérieur !»*

Les premiers pas du groupe correspondent à la prise de conscience de toute une génération. Marche contre les inégalités, grève de la faim, meetings... : Carte de séjour sera souvent associé à l'effervescence revendicatrice qui secoue le début des années 80. Mais les portes des maisons de disques restent aussi closes que celles des night-clubs. *« Avec notre manager, on a été obligés de créer notre propre label, Mosquito, pour sortir nos deux premiers albums,* Zoubida *et* Rhorhomanie. *Ce n'est qu'en 1986 que nous avons signé avec une multinationale. »*

Les mélanges précurseurs de Carte de séjour (le groupe s'est séparé en 1988) ouvriront la voie aux métissages allumés de Mano negra et des Négresses vertes. Désormais adopté par la scène *dance* d'outre-Manche, Rachid Taha publie aujourd'hui *Olé Olé*, son troisième album solo, et se passionne pour les formes les plus progressives de la « techno », élargissant à la fois sa sphère musicale et son discours.

Originaire des Isards, une banlieue nord de Toulouse, le groupe Zebda a hérité de Carte de séjour cet engagement au départ plus volontariste que musical. Réunis par hasard à l'occasion d'une animation vidéo organisée dans leur quartier, Magyd, Hakim et Mustapha ont longtemps joué les animateurs dans les banlieues. *« Puis en 1989,* dit Magyd, *nous avons décidé de faire carrière. »* Ils forment maintenant un groupe à part entière, mélange détonant de rock, funk, chaâbi (sorte de blues algérois qui remplace le raï dans le cœur de beaucoup de jeunes beurs), rap et reggae. Leurs albums, *L'Arène des rumeurs* et le tout récent *Le Bruit et l'Odeur* (où on entend la célèbre intervention de Jacques Chirac), dénoncent tous les dysfonctionnements de la société française. Mais leurs chansons sont aussi des hymnes positifs portés par la formidable énergie du groupe. *« Si socialement ça ne s'arrange pas,* ajoute Hakim, *il y a quand même des choses qui bougent. Des jeunes issus de l'émigration qui se sentent citoyens français, la solidarité, le collectif, ça existe. Malgré les problèmes d'urbanisme, la vie est là malgré tout. Il y a encore des issues qui s'appellent république, laïcité, démocratie. »*

A Toulouse, la tension n'atteint pas le niveau que connaissent des villes comme Toulon ou Marseille. Mais des « quartiers difficiles » comme le Mirail ne sont pas à l'abri de la propagande islamiste. *« Leurs associations prennent de plus en plus souvent le relais des travailleurs sociaux. Pour les copains animateurs là-bas, c'est la déprime la plus totale. Les mots ont perdu leur sens, les idées n'accrochent plus. Au bout de ce désespoir, il y a ce pseudo-islam, cet intégrisme... »*

Ce pessimisme, Big Brother Hakim semble l'avoir vissé au corps. A vingt-quatre ans, ce fils d'Algériens arrivés en France en 1962 porte sur son visage sombre les stigmates d'une enfance passée dans les rues de Bagnolet et de Belleville. Dans une vie marquée par les mauvais coups, la musique a souvent été sa seule échappatoire. Emu tout jeune par le chaâbi de Dahmane El Harrachi, passionné ensuite, comme tant de jeunes Arabes, par la soul américaine, le funk et le reggae, il s'éprend de jazz-rock et se met à la batterie. Quand des voisins peu conciliants le forcent à arrêter, le rap vient combler ce manque. *« J'avais la tchatche. En marchant, j'improvisais dans ma tête. Je suis devenu un spécialiste de l'impro. »*

Deux rencontres décisives l'encourageront. Dee Nasty d'abord, disc-jockey et figure historique du rap français, qu'il découvre lors d'une fête sur un terrain vague de Stalingrad, et qui le conseillera lors d'un stage gratuit de hip hop organisé par Banlieues bleues. Soulieman ensuite, poète noir révolutionnaire converti à l'islam, coleader du groupe new-yorkais TheLast Poets, précurseur du rap à la fin des années 60. *« Je sortais d'une mauvaise passe, j'étais batailleur ; il m'a guidé spirituellement, il m'a appris l'amour. Quand il est mort, il y a quelques semaines, c'est comme si j'avais perdu un second père. »* Si Hakim a délaissé la prière, *« à cause de la musique et des tentations »*, l'islam représente pour lui une quête de sérénité vers laquelle, dit-il, il reviendra. En 1993, Hakim a fondé Jungle Hala, un des groupes de rap les plus originaux de la capitale. Les mélodies acoustiques de musiciens funk-jazzy accompagnent ses scansions. Bientôt, il y adjoindra des instruments orientaux.

Si Hakim a délaissé la prière, « à cause de la musique et des tentations », l'islam représente pour lui une quête de sérénité vers laquelle, dit-il, il reviendra

Il a aussi travaillé en solo avec son idole Dee Nasty sous le nom de Big Brother Hakim. Ensemble, ils viennent d'enregistrer un maxi 45 tours vinyle intitulé *Même le diable ne peut plus m'aider*, sans doute une des chansons les plus bouleversantes écrites sur la dépendance aux drogues dures. Hakim déborde d'une rage et d'une mélancolie qui n'ont pas d'équivalent dans le rap français. A part deux premiers « maxis », les disques se font attendre. Il accuse le racisme des maisons de disques. On explique mal, en effet, son anonymat.

Les directeurs artistiques sont-ils effrayés par ces chants du malheur ? Un label indépendant devrait enfin lui proposer un contrat. L'attente est dure à supporter. *« L'autre jour, j'ai mis une droite à un type qui prétendait que j'avais réussi. Réussi, moi ? Quand je rentre chez moi, que je vois les seringues dans la cage d'escalier. Quand je vois les mains caleuses et les yeux de ma mère usée par des années de ménage, j'ai envie de hurler. Mais comme disait un pote mort du sida : c'est pas parce que je suis au fond d'une poubelle que j'ouvre pas le couvercle pour voir le ciel. »*

Stéphane Davet

Kelkal, les attentats, l'intégrisme...

Le groupe Zebda : *« Avec les attentats, on sait qu'au-delà des victimes les premiers à morfler vont être ceux qui ont la gueule foncée. »*

Rachid Taha : *« Pas de boulot, pas de logement, le désœuvrement. Pour beaucoup, la religion est le seul salut. On a tort de traiter systématiquement d'intégristes ceux qui s'y réfugient. Quand un jeune Français va à l'église, c'est un type bien ; quand c'est un Arabe, c'est un terroriste. Faut-il qu'il se suicide ? Qu'il finisse à l'asile ? L'incompréhension est totale. Je trouve que, par rapport à ce qu'ils vivent, ces jeunes sont civiques. »*

Big Brother Hakim : *« Quand ils ont tué Kelkal, comme un chien, c'est comme s'ils tuaient tous les jeunes des banlieues.* (...) *Les soi-disant islamistes l'ont entièrement manipulé. Ils ont profité de sa jeunesse et de son ignorance. »*

Disques et concerts

● **Albums.** Rachid Taha : *Olé olé* (Barclay) ; Zebda : *Le Bruit et l'Odeur* (Barclay) ; Alliance Ethnik : *Simple et funky* (Delabel) ; Jungle Hala : Maxi *Number One Arbi* (Big Cheese) ; Big Brother Hakim : Maxi *Même le diable ne peut plus m'aider* (White Label).
● **Concerts.** Zebda : le 18 novembre à Liévin, le 19 à Amiens, le 24 à Strasbourg, le 28 à Nantes, le 29 à Angers, le 30 à Paris au Divan du Monde, le 2 décembre à Bourges, le 7 à Clermont, le 8 à Limoges, le 9 à Nanterre. Alliance Ethnik : le 21 novembre à Creil, le 22 à Troyes, le 23 à Lyon, le 25 à Metz, le 28 à Trappes. Jungle Hala : le 2 décembre aux Transmusicales de Rennes. Rachid Taha : concert à Paris en février.
● **Radio :** Big Brother Hakim et Dee Nasty, dans l'émission *Docteur Old School*, tous les dimanches, de 14 h 30 à 16 heures sur Radio Nova (101.5 FM à Paris).

K-Mel, la première des « idoles »

DES FENÊTRES, le rap en a ouvert quelques-unes. Idéalement adapté à la crise économique – pas besoin de local de répétition, ni d'instruments de musique pour se lancer –, il a proliféré dans les sites suburbains. Si beaucoup de musiciens beurs ont été décomplexés par le succès du raï de Khaled, le rap a été le genre musical le plus couramment adopté par les jeunes chanteurs. Certains ont su saisir leur chance.

K-Mel habite encore la cité du Plateau, un des quartiers réputés les plus difficiles de Creil. Mais il est également le chanteur d'Alliance Ethnik, un groupe de rap qui a vendu à ce jour plus de 150 000 exemplaires de son premier album intitulé *Simple et funky*. *« La galère,* dit K-Mel, *nous a appris à n'attendre rien de personnne, à ne pas être assistés. On s'est pris en main. »*

Les appartenances – algérienne, congolaise, juive, italienne et française – des membres du groupe ont décidé naturellement de leur patronyme multiracial. Le titre de l'album résume bien son propos. Alliance Ethnik a décidé, avec une évidente virtuosité, de célébrer tout à la fois le funk, la fête et la danse. On a gommé des morceaux les aspects les plus sombres de la vie en banlieue. Et rien non plus ne vient rappeler, dans la musique, les origines maghrébines du chanteur.

Son sourire éclatant a fait de K- Mel la première idole beur du public français. Pendant ses concerts, une nuée de petites blondes hurlent son nom. Aux reproches de gentillesse aseptisée, il répond : *« Ce n'est pas parce qu'on ne chante pas ces problèmes qu'on ne les vit pas, mais je voulais aussi montrer qu'on peut passer du bon temps dans les banlieues. J'écoute de la musique arabe. Du raï, des chanteurs kabyles, des classiques égyptiens. Le prochain album d'Alliance Ethnik mettra ses racines plus en évidence. »*

S. D.

Le festival Sigma de Bordeaux 1995, inusable rendez-vous des avant-gardes

« L'Enchantier » de Jean-François Duroure et Bernard Lubat marquera la 31e édition

Voilà plusieurs années que le festival Sigma de Bordeaux est menacé par le désintérêt de tutelles qui n'ont jamais pris la mesure de ce rendez-vous annuel des avant-gardes internationales. Créé dans les années 60 par Roger Lafosse, son directeur atypique, Sigma a retrouvé cette année, du 6 au 11 novembre, ses couleurs propres, celles d'une création libre dans une ville qui se méfie du mouvement.

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

S'il n'existait, il faudrait inventer Sigma, et certainement en confier la direction artistique à son fondateur, Roger Lafosse, sexagénaire d'origine landaise et installé depuis belle lurette en Gironde. Roger Lafosse ne ressemble à personne et « son » Sigma à rien de commun.

Curieux attelage qui piétine les conventions culturelles au gré des humeurs voyageuses de son maître, ce rendez-vous annuel de l'art vivant a conquis sa position internationale sur un principe archi simple : créer. Comme une manière de biaiser le regard du spectateur quand celui-là est sollicité de toutes parts, et trop souvent pour de fausses raisons. Quelque chose comme une sévère infiltration de goût pour retrouver le goût. Et l'art.

Quand il décide de fonder Sigma en 1964, Roger Lafosse cite Henri Bergson : *« Nous vivons dans un monde où il faut attendre que le sucre fonde. »* Il ajoute aussitôt : *« Mais rien ne nous empêche, puisque cela n'est pas interdit, de remuer la cuillère. »* Et voilà plus de trente ans qu'il touille avec l'acharnement d'un affamé : c'est à Sigma que la plupart des artistes français commenceront une carrière internationale et que beaucoup d'artistes étrangers entameront une carrière française. *« Toujours en avance d'un cran »*, dira Jacques Chaban-Delmas, ex-maire de Bordeaux et toujours président du festival. Ils sont venus, ils sont tous là : le Grand Magic Circus, la Fura dels Baus, le Living Theater, le Pip Simmons, Jan Fabre, Klein, Monory, Tinguely, Goude, Topor, Henri Langlois, Werner Herzog, Lucinda Childs, Merce Cunningham, Régine Chopinot, Zouc, les Mirabelles, Jango Edwards, Zingaro, Sankai Juku, Teshigawara, Pierre Henry, Pink Floyd, Oscar Peterson, Miles Davis, Grotowski, Béjart... (liste non-exhaustive !). Là, tous ont discuté, rencontré les spectateurs, confronté leurs traditions et leurs manières, dans un grand élan du cœur qu'on a pris l'habitude d'appeler l'avant-garde.

Après une trentième édition quasi crépusculaire, Sigma étant lâché presque de toutes parts, le 31e festival a comme ressuscité cette année. Certes, il est encore convalescent, regardé sans trop d'affection par le ministère de la culture, qui a coupé ses aides de moitié (450 000 francs pour d'obscures *« raisons de redistribution »*). En outre, le festival demeure visiblement insaisissable pour la nouvelle équipe municipale emmenée depuis le printemps par Alain Juppé. Celui-ci a décidé, après une audition en forme de grand oral de Roger Lafosse, de continuer de soutenir la manifestation. Cette année seulement ; on verra en janvier prochain ce qu'il convient de faire.

UN REJETON IMPRÉVISIBLE

Dans un Bordeaux culturel chaviré par les aventures d'Alain Lombard au Grand Théâtre, dont le Mai musical a quitté le devant des scènes, dont le Centre dramatique ne dispose pas encore d'une salle digne de son rang, dont le Conservatoire, hideux bunker qui ferme l'entrée est de la ville, dispose, lui, d'une salle sous-employée, dont les vieux musées ont mauvaise mine et le Centre d'art contemporain comme un coup de barre, Sigma, rejeton imprévisible et agaçant, fait paradoxalement figure d'institution solide, et inspirée.

L'édition 1995 ne fera pas pâlir son étoile. Du 6 au 11 novembre, quinze compagnies venues de France, d'Espagne, de Suisse, d'Amérique ou encore du Japon se seront partagé une affiche mêlant une nouvelle fois le théâtre, la danse, la musique et les arts plastiques.

Du Hangar 5, en plein cœur de ville, jusqu'au campus universitaire de Talence, les Bordelais auront pu découvrir la dernière folie de Royal de Luxe, *Le Peplum* ; la performance interactive de Marcel Li Antunez Roca, Catalan un peu maso, *Epizoo*, trente minutes de déformations physiques infligées au performer par les spectateurs armés de la souris d'un micro-ordinateur ; la première présentation en Europe de la compagnie japonaise OM-2 avec *Nocturnal Architecture*, qui a eu le bon goût d'enfermer un quart de son public dans des cages de fer à roulettes, décors d'un rituel surréaliste étouffant ; *Do Hit*, la nouvelle création de Metalovoice, groupe formé par dix dissidents des Tambours du Bronx...

Avant que Régine Chopinot et le Ballet atlantique ne présentent leur nouvelle pièce, *Vegetal (lire ci-contre)*, deux groupes auront marqué le festival. Le premier est Que-Cir-Que, troupe franco-suisse issue du Cirque O, trois artistes à tout faire : ils dansent, jouent d'un instrument, jouent la comédie, jonglent, font des clowneries et des acrobaties sous un petit chapiteau de toile blanche à l'aplomb d'une piste de bois noir. Leur premier spectacle est un drôle de songe où les protagonistes entretiennent un curieux rapport, sado-masochiste parfois, souvent drôle, fil invisible d'un enchaînement de numéros classiques et virtuoses.

CONSTRUCTION ÉVOLUTIVE

Au Conservatoire, la rencontre entre le chorégraphe Jean-François Duroure et le chef de gang polymusical Bernard Lubat, régional de l'étape et grand manitou d'Uzeste, a donné naissance à un spectacle sauvage, *L'Enchantier*, qui, comme son nom l'indique, est une sorte de construction évolutive dont les architectes auraient abusé de puissances psychotropes.

Au départ était une improvisation de Duroure sur les musiques de Lubat. Illumination. Les deux hommes décident de concevoir une pièce qui mêlerait, sur un canevas écrit, les improvisations musicales de l'orchestre et les évolutions de huit danseurs.

Ainsi naquit Thésée (Sébastien Laurent), aux prises avec un minotaure (sorte de *toro de fuego* interprété par Jean-François Duroure) dans un labyrinthe où Ariane aurait les traits de Laure Duthilleul, récitante empruntant quelques vers à Rimbaud, Neruda, et au dramaturge d'*Enchantier*, Philippe Vialèle. Cette œuvre forte, violente, onirique, mêle les vocabulaires chorégraphiques sur un rythme dément, alchimie de théâtre musical et de danse, effets spéciaux et pyrotechniques en sus, manière d'opéra baroque contemporain de première force. Ça, c'est Sigma.

Olivier Schmitt

Régine Chopinot livre ses danseurs au plasticien Andy Goldsworthy

« Végétal » est un beau spectacle, très ennuyeux

VÉGÉTAL, par le Ballet Atlantique-Régine Chopinot. Pièce pour quinze danseurs créée le 6 novembre, à La Coursive de La Rochelle. Andy Goldsworthy (scénographie). Knud Viktor (univers sonore). Maryse Gautier (lumières). Festival Sigma, à Bordeaux. Prochains spectacles : le 16 novembre, au Parvis, à Tarbes. Les 24 et 25, au Théâtre de Nîmes.

BORDEAUX
de notre envoyée spéciale

Régine Chopinot serait-elle victime de sa générosité, ou en panne d'inspiration ? Elle n'a jamais craint d'inviter d'autres chorégraphes à créer pour sa compagnie, tels Richard Alston avec le peintre Jean-Charles Blais (1992) ; la première, elle décide de participer à la sauvegarde du répertoire de Dominique Bagouet, en remontant Le Saut de l'Ange (1993), une pièce essentielle du créateur mort en 1992 ; dans *Soli-Bach*, elle laisse la parole à six de ses danseurs. Cette fois-ci, séduite par le travail de transformation que le plasticien Andy Goldsworthy opère sur les matériaux qu'il trouve dans la nature, elle lui livre sans réserve ses danseurs.

Pendant près de deux heures, ils deviennent les manutentionnaires du plasticien, empilent des pierres couleur de feu, apportent sur scène, une par une, des branches afin de construire une cabane. Puis, ils la déconstruisent, déposant les morceaux de bois en deux cercles, au milieu desquels ils apporteront au final des feuilles qui s'enflammeront. Autour du feu, ils vont alors s'asseoir : ouf ! La journée est terminée.

Travaux de jardiniers, gestes de bûcherons méthodiques : on pense aux nains de Blanche-Neige. Parfois, les danseurs se prennent pour Joyeux esquissant quelques pas de danse après la tâche accomplie. Où donc est passée la vivacité de Régine Chopinot ? Le travail de Goldsworthy est très beau, le spectacle est très ennuyeux. On n'est pas venu voir un champion du *land art* à l'oeuvre. On est venu voir la chorégraphe : sa dernière pièce, *Façade*, célébrait avec une belle imagination plastique les excentriques créations de la poétesse britannique Edith Sitwell et du compositeur William Walton ; *Végétal, pièce en cinq mouvements* - « Terre », « Pierre », « Racine », « Branche », « Feuille » – est tout à la fois une ode manquée aux travaux manuels, aux jardins japonais, à l'esthétique du vide.

Excepté durant le premier quart d'heure, la danse, sans consistance, voire illustrative, se rend sans résistance à la force conceptuelle de Goldsworthy. En grande forme, Chopinot aurait su tirer de cette manutention agreste une geste païenne, dans la veine de son *Saint Georges* (1991), inspiré des formes de la statuaire romane. *Ici*, les installations minérales et végétales auraient pu provoquer, de la même façon, de belles digressions topographiques. Dans *Végétal*, Andy Goldsworthy bâtit la pièce à lui tout seul. Cette volonté (en est-ce vraiment une ?) de la chorégraphe de s'effacer (trop) l'a conduite à l'échec. On regrette Jean-Paul Gaultier aux costumes. Les combinaisons de travail des danseurs, semblables à celles des réparateurs d'ascenseur, bleues ou orange, auraient besoin de sérieuses retouches.

Dominique Frétard

Les trésors nés « à l'ombre du Vésuve » exposés au Petit Palais

Le Musée archéologique de Naples a prêté une partie de ses chefs-d'œuvre

Fondé au XVIIIe siècle, *« le plus beau musée archéologique du monde »*, celui de Naples, selon Antonio Bassolino, le maire de la ville, a prêté quelques-uns de ses chefs-d'œuvre pour une exposition présentée à Paris jusqu'en février 1996. C'est l'Hercule Farnèse qui accueille les visiteurs. Ceux qui ne sont pas allés à Naples peuvent enfin admirer les œuvres qu'ils ont tant vues reproduites dans les livres d'histoire de l'Antiquité.

À L'OMBRE DU VÉSUVE, collection du Musée national d'archéologie de Naples, Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, 75008 Paris (catalogue, 240 p., 295 F). Jusqu'au 25 février.

Hercule est à Paris. Négligemment appuyé sur sa massue, il monte la garde face à l'entrée du Petit Palais, juché sur un piédestal lie-de-vin. Il s'agit d'un moulage de l'*Hercule Farnèse* (3,17 m de haut), trouvé à Rome en 1546, dans les thermes de Caracalla, et aujourd'hui une des pièces maîtresses du Musée de Naples, *« le plus beau musée archéologique du monde »*, selon Antonio Bassolino, le maire de cette ville, qui est venu inaugurer l'exposition où sont présentés quelques chefs-d'œuvre prêtés par l'établissement napolitain.

Ses richesses sont anciennes puisqu'il fut fondé au début du XVIIIe siècle par le roi Charles III, qui hérita de l'énorme collection Farnèse accumulée depuis la Renaissance. A partir de 1738, les fouilles d'Herculanum, puis de Pompéi, vont multiplier les trésors du musée. Et elles justifient le titre de l'exposition, « A l'ombre du Vésuve », même si les pièces exposées ont souvent été trouvées loin du volcan, à Baïes, Sorrente, Cumes ou Ruvo. Toutes ces villes faisaient néanmoins partie de ce qu'on appelait la Grande Grèce. Une région qui correspond au pourtour de l'Italie méridionale, colonisée par des cités grecques, dès 754 avant J.-C.

Très vite ces colonies vont acquérir une totale autonomie par rapport à leurs mères patries. C'est pourtant ici que l'on trouve quelques-uns des exemples les plus remarquables de l'architecture grecque, comme le temple dorique de Paestum. Pendant les guerres puniques (IIIe siècle av. J.-C.), certaines de ces colonies prirent partie pour Rome, tandis que les autres rejoignaient le camp carthaginois. Toutes furent, en définitive, avalées par Rome, qui, ainsi, se familiarisa en profondeur avec la civilisation hellénistique.

Et cette influence fut si marquante que la plupart des œuvres grecques nous sont connues par des copies exécutées par, ou pour, des Romains. Il en est ainsi de la célèbre *Artémis d'Ephèse*, qui accueille les visiteurs au seuil de l'exposition du Petit Palais. C'est une reproduction (du IIe siècle), en albâtre et en bronze, de l'effigie de bois, beaucoup plus ancienne (VIIe siècle av. J.-C.), longtemps vénérée à Ephèse, en Asie Mineure. Elle disparut vers l'an 400 de notre ère, sans doute détruite sur l'ordre de l'évêque chrétien de la ville. Les deux statues colossales qui lui font suite – *Castor* et *Pollux* – sont encore des copies romaines (IIe siècle) d'un modèle grec du Ve siècle av. J.-C.

En revanche, les grands vases à figures rouges sur fond noir viennent d'ateliers grecs installés dans la région d'Apulie (IVe siècle av. J.-C.) et les peintures funéraires, découvertes dans un tombeau à Nola, ont été exécutées pour un chevalier samnite, peuple indigène qui s'opposa longtemps à la pénétration romaine. Des frises en terre cuite témoignent de la présence étrusque aux limites de la Campanie. Quant à l'énorme et splendide tête de cheval en bronze, dite *Tête de Carafa*, on se demande encore si elle a été fondue à l'époque antique ou sous la Renaissance ! Ces chefs-d'œuvre ont été mille fois reproduits. Ce sera pour beaucoup l'occasion de les confronter avec de mornes souvenirs scolaires. Le contraste est saisissant.

PESANTE LATINITÉ

Mais, bien sûr, les pièces de résistance viennent des villes englouties par la catastrophe du 24 août 79 : Herculanum murée par une épaisse nappe de boue et Pompéi enfouie sous des mètres de cendre. Comme cet extraordinaire Apollon de bronze avec ses yeux en pâte de verre, reproduction d'un original grec du Ve siècle avant J.-C. attribué à Hésias, le maître de Phidias. Une petite Vénus à la toilette nous donne une idée de ce que pouvait être une statue à l'époque antique. La déesse porte en effet une sorte de brassière ajourée et des bijoux exécutés à la peinture dorée, directement sur le marbre.

Les fouilles ont permis la découverte de mosaïques d'un raffinement exceptionnel. Ainsi l'artiste qui a réalisé ces *Musiciens ambulants* (IIe siècle av. J.-C.), trouvés dans une villa d'Herculanum, recourt à des ombres et à un éclairage chatoyant pour conférer aux personnages un véritable volume. Cela nous donne une idée du niveau de la peinture grecque que l'on ne connaît que par ces transpositions ou par des copies romaines sur fresques. Celles-ci s'intègrent dans des décorations murales dont la découverte, à la fin du XVIIIe siècle, aura une influence considérable sur l'art décoratif occidental. Quelques-unes vont au-delà du simple décor, comme ce double portrait de Terentius Neo et de son épouse, remarquable de vigueur.

La série de bustes funéraires présentés en fin de parcours nous fait passer du modèle grec à la pesante latinité. Ici, le réalisme règne, implacable : le relief des visages est scrupuleusement indiqué. La tête en argent de Galba, éphémère successeur de Néron à la tête de l'empire, n'échappe pas à la règle. C'est dans cette brutalité, dénuée d'humanité et de tendresse, que se manifeste la réelle originalité des artistes romains.

UNE INCONGRUÏTÉ EXOTIQUE

On voit aussi, au Petit Palais, quelques-unes de ces *curiosa* qui firent tant pour la réputation de Pompéi et que les archéologues pudibonds tenaient sous clé dans un « enfer » du Musée archéologique de Naples. Ces œuvres érotiques, dont les Romains comme les Grecs aimaient à s'entourer, dénotent une réelle simplicité dans leurs rapports avec la nature. Ces évocations sont d'abord des symboles de fertilité qui décorent aussi bien les « honnêtes » chambres à coucher que les lupanars. Parfois, des œuvres importantes comme ce groupe de marbre, sans doute d'origine grecque, *Le Dieu Pan s'unissant à une chèvre* ; ou ce trépied de bronze formé par trois satyres au phallus érigé. Cette pièce exhumée à Pompéi à la fin du XVIIIe siècle et reproduite dans le *Recueil d'antiquités égyptienne, étrusque et romaine* du comte de Caylus, fut le modèle de nombreux meubles de syle Empire – phallus en moins.

Au milieu de ce répertoire de formes classiques, on tombe sur une belle incongruïté exotique : l'effigie de la déesse Lakshmi, épouse de Vishnu, fortement sexuée, retrouvée dans une villa de Pompéi en 1935. On ignore comment cette statuette d'ivoire née en Inde a pu échouer ici avant l'an 79 de notre ère. Elle témoigne en tout cas de relations commerciales certaines entre le bassin méditerranéen et l'océan Indien.

Emmanuel de Roux

La vitalité du mythe de Pompéi

L'EXPOSITION du Petit Palais a provoqué une avalanche de publications. Preuve de la vitalité du mythe de Pompéi. On retrouve tous les aspects de cette mythologie dans *Pompéi, le rêve sous les ruines* (Presses de la Cité, Omnibus, 1 024 p., 135 F), anthologie présentée par Claude Aziza qui regroupe des romans (*Les Derniers Jours de Pompéi*, d'E. G. Bulwer-Lytton), des nouvelles (la célèbre *Gradiva*, de Wilhelm Jensen, à qui Freud consacra un essai), des poèmes (de Tristan Corbière) et des textes de Pline le Jeune, de Mme de Staël ou d'Alexandre Dumas. Les textes des fictions sont publiés intégralement. Le destin cinématographique de Pompéi n'est pas oublié.

Réédition encore, celle de l'ouvrage classique d'Egon C. Corti, *Vie, mort et résurrection d'Herculanum et de Pompéi* (en poche,« Petite Bibliothèque Payot ») – en trois actes : l'éruption, l'oubli et les fouilles. Le *Pompéi* des éditions Terrail (208 p., 129 F) est signé par Antonio Varone, qui, de 1986 à 1991, dirigea le chantier archéologique. Ce guide est illustré des photos d'Erich Lessing. Enfin, les éditions Joëlle Losfeld publient la réédition en fac-similé du *Cabinet secret du Musée royal de Naples* (165 p., 390 F), recueil des fresques, mosaïques, bronzes et sculptures érotiques trouvés à Herculanum, Pompéi et Strabia, commentés par un certain colonel Famin. Ce dernier indique que l'entrée de ce cabinet, *« interdite aux femmes et aux enfants, n'en est permise aux hommes d'un âge mûr que moyennant une permission spéciale du ministre de la maison de roi »*. L'ouvrage reproduit date de 1857, mais les planches accusent une exécution plus ancienne.

E. de R.

L'énigme Forain, peintre des mœurs de la société parisienne

Lausanne présente ce disciple méconnu de Degas

FORAIN. Fondation de l'Hermitage, 2, route du Signal, Lausanne ; tél. : 021-20-50-01. Tous les jours sauf lundi, de 10 heures à 18 heures, le jeudi de 10 heures à 22 heures ; jusqu'au 7 janvier.

LAUSANNE
de notre envoyé spécial

Degas aurait dit : *« Forain peint les mains dans mes poches. »* Il aurait aussi lancé : *« Le petit Forain ? Il me tient encore par le pan de l'habit mais il ira loin s'il le lâche. »* Ces mots ont nui à la réputation de Forain, d'autant qu'il n'a cessé de se présenter comme l'élève de Degas. *« Tout ce que je suis, je le lui dois »*, martelait-il, et la plupart des historiens l'ont répété après lui. Ainsi passe-t-il pour un éternel disciple.

Un autre fait, avéré celui-ci, a achevé d'aggraver la méfiance : Forain fut furieusement antidreyfusard, comme Degas et comme Renoir. Durant l'Affaire, il publia des dessins très violents et apparut comme l'un des défenseurs de l'état-major. Il n'a cessé depuis d'expier sa faute, étant à peine étudié et peu montré. Or il se trouve qu'il y a là une œuvre variée et rythmée par des évolutions stylistiques accentuées. L'exposition de Lausanne réunit cent vingt peintures et dessins. Ce n'est pas assez pour une véritable rétrospective, mais suffisant pour montrer qu'elle serait nécessaire.

Dans les années 1870, à peine âgé de vingt ans – il est né en 1852 à Reims –, Forain vit de dessins satiriques vendus à des journaux, *Le Scapin*, *La Cravache* et *Le Chat noir*. Il y dépeint filles de joie, maquereaux et fêtards dans un style barbelé de traits aigus et hérissés de touches qui blesse l'œil. Dans les années 20, membre de l'Institut, président de la Société nationale des beaux-arts, propriétaire d'un hôtel particulier, il observe boîtes de nuit, cocaïnomanes, héroïnes de *La Garçonne*, de Victor Margueritte, et nouveaux riches. Entre-temps, cinquante ans durant, avec constance, il a rassemblé les éléments d'un inventaire de la société française.

Il n'est pas étonnant que Huysmans ait été de ses amis. En 1880, Forain illustre ses *Croquis parisiens*. L'année précédente, il a gravé le frontispice de *Marthe*. La première version a été refusée par l'éditeur. On y voit une prostituée vêtue de ses seuls bas rayés et coiffée d'un chapeau à fleur. Aucun détail anatomique ne manque, parce que Forain ne se soucie pas de séduire, mais de décrire. L'ellipse serait une commodité.

Il faut que l'exactitude soit entière, quel que soit le motif. Il faut encore que la manière du dessinateur s'accorde à ses sujets. Toute joliesse serait suspecte d'académisme. Le clair-obscur n'est pas plus de saison : pour des intérieurs éclairés au gaz, il faut une lumière blanche et des couleurs aigres. Les touches d'aquarelle et de gouache construisent les corps par juxtaposition d'intensités lumineuses, procédé impressionniste. A la fin des années 1870, Forain participe aux expositions du groupe à l'invitation de Degas.

A ce dernier et à la question de son influence, il est impossible d'échapper. Or elle n'est pas simple. Les sujets de Forain tiennent plus de Manet que de Degas. *La Soirée parisienne*, *Au café*, *Le Noceur* et *Le Bal* font songer à *Nana*, au *Bal à l'Opéra* et au *Bar aux Folies-Bergères*, scènes de genre de la bourgeoisie parisienne. Degas raconte moins. D'un spectacle, il extrait des figures peu nombreuses et se soucie peu de suggérer liens et sentiments. Dans un Forain, à l'inverse, le dialogue est sous-entendu et, du reste, un même motif apparaît tantôt dans un dessin de presse, avec sa légende, tantôt dans une gouache ou un pastel, sans légende.

DU ROMAN DESSINÉ

Ainsi des danseuses : quand Degas étudie leurs mouvements, leurs pas et le chatoiement des tutus dans la lumière, Forain ne les figure guère qu'après le spectacle, à l'heure où leurs protecteurs ventripotents et lubriques viennent s'emparer d'elles. Ainsi des chevaux, mécaniques de course et de saut chez l'un, signes de fortune et de snobisme chez l'autre. Ce n'est pas en vain que Forain a côtoyé Rimbaud et Verlaine avant de se lier à Huysmans et d'illustrer Banville : ses images sont du roman dessiné et rehaussé.

Pour autant, la part de Degas demeure visible dans les pastels où l'élève veut égaler les harmonies aigres du maître et ose des bleus électriques et des verts opalescents. Ces expérimentations ont séduit Fénéon vers 1886, si bien que le plus beau portrait de l'exposition passe pour être celui du critique anarchisant. A cette date, le succès de Forain ne fait plus aucun doute. Durand-Ruel l'expose à New York en compagnie de Degas – évidemment –, de Monet et de Renoir, et *Le Figaro* et *Le Courrier français* publient ses dessins.

Il eût été facile pour l'artiste de s'en tenir là et de faire fructifier sa notoriété, au lieu de quoi il s'est précipité avec fureur dans des combats politiques et a publié des recueils de planches d'une dureté croissante. Dans son atelier, face au modèle, il a cherché un autre dessin, où la ligne serpentine se substitue à la ligne brisée.

Les nus nés de ces expériences évoquent soudain Fragonard et Delacroix. Parmi les tableaux des années 20, il est des œuvres résolues et fortes, une *Nymphette* qui fait songer à Much et un *Tango au cabaret* qui tient plus de Füssli que de Morand. Décidément, il faudrait une rétrospective pour prendre la mesure de Forain.

Philippe Dagen

■ **THÉÂTRE : les représentations de Richard III** de Shakespeare, mis en scène par Matthias Langhoff au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, sont annulées jusqu'au 19 novembre inclus en raison d'une entorse que s'est faite Marcial Di Fonzo Bo, l'interprète du rôle-titre. Elles reprendront le 21 novembre à 20 heures jusqu'au lundi 18 décembre inclus. Les représentations du samedi seront avancées à 17 heures au lieu de 20 heures. La rencontre avec Matthias Langhoff du dimanche 19 novembre est reportée au dimanche 26 novembre, à l'issue du spectacle. Renseignements : 48 13 70 00.

■ **Marcello Mastroianni revient au théâtre.** Le comédien italien, qui n'était pas monté sur scène depuis huit ans, joue à Venise depuis le vendredi 10 octobre. Mis en scène par Giulo Bosetti, il interprète *Le Ultime Lune (Les Dernières lunes)*, une pièce de Furio Bordon, dans laquelle il tient le rôle d'un vieux professeur qui s'apprête à partir en maison de retraite.

■ **Le metteur en scène allemand Peter Stein** a été nommé pour trois ans à la direction artistique du Théâtre Stable de Parme. Fondateur de la Schaubühne de Berlin – qui fut le théâtre allemand le plus important des années 70 –, Peter Stein est un des maîtres européens de la mise en scène. Il vient de diriger *Oncle Vania*, de Tchekhov, à Parme, et il conseillera Walter Le Moli, membre de l'équipe parmesane, pour la mise en scène du *Pierrot lunaire* de Schoenberg à Parme, en décembre.

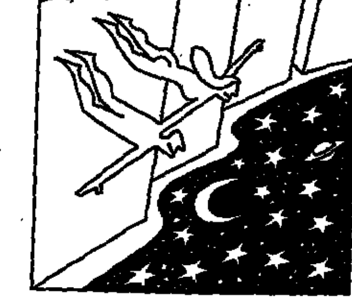
■ **MUSIQUE : la pianiste Martha Argerich annule tous ses concerts** du mois de novembre, notamment celui prévu à Paris au Théâtre des Champs-Elysées mercredi 15 novembre. Martha Argerich devait jouer avec le pianiste russe Alexandre Rabinovitch et l'Ensemble orchestral de Paris. Aucun remplaçant n'a encore été trouvé, mais la soirée est maintenue.

■ **CINÉMA : le *Variety International Film Guide 1996*** vient de paraître. A l'usage des seuls anglophones, réalisé sous la direction de Peter Cowie, ce guide, unique, réunit des informations sur l'actualité artistique et économique des cinématographies de soixante pays (448 p., 239 F).

Jean-Claude Gallotta sur tous les fronts

Après la recréation d'*Ulysse* à l'Opéra de Paris, il présente une nouvelle pièce au Cargo de Grenoble

UN TITRE très gallottien, donc poétique, pour cette nouvelle création : *La Tête contre les fleurs*. Après Jean-Pierre Drouet, qui a écrit pour la recréation d'*Ulysse* une partition nomade, Gallotta, qui a travaillé pendant quinze ans avec les mêmes compositeurs, prend désormais goût aux confrontations musicales. Ces douze danseurs évolueront sur la musique d'Alfred Schnittke et de Michael Jarrell.



Des fleurs, il y en aura pour saluer la vie, les morts, rendre des hommages. Des fleurs pour tous les événements, toutes les circonstances. Vaut-il mieux se taper la tête contre les murs, ou contre des fleurs : l'absence de résistance n'est-elle pas la pire des choses ? Ce qui est certain, en revanche, c'est la forme artistique du chorégraphe.

★ Le Cargo, 4, rue Paul-Claudel, 38 Grenoble. 19 h 30, les 14, 16 et 18 novembre ; 20 h 30, les 15 et 17. Tél. : 76-24-49-56. De 60 F à 115 F. Et à la Maison de la danse de Lyon, du 22 au 25 novembre.

UNE SOIRÉE À PARIS

Vinicio Capossela
Il est souvent présenté comme le dauphin de Paolo Conte. En chantant d'une voix forte et ténébreuse, entre jazz, blues et ramba, Vinicio Capossela cultive sa différence. Douceur et amertume poussent dans son jardin baigné d'une jolie lumière en clair-obscur. Il donne son premier concert parisien.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, le 13. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Mano a Mano
Avec Mano a Mano (Daniel Mactas et Eduardo Makaroff), le tango a toujours un sourire en coin. Le duo butine dans les pièces les plus gaies et légères du répertoire. Pour son nouveau spectacle, il a convié un couple de danseurs et les frères Flores, interprètes émérites du chamamé, la musique des indiens guaranis.
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris 5e. Mº Saint-Michel. 20 h 30, du 8 au 11 et du 14 au 18 novembre. Tél. : 43-29-86-51. 80 F.

Les Garçons bouchers
Un concert qui célébrera dix ans de rock carnivore. Une décennie qui a vu le groupe du (gros) François Hadji-Lazaro passer du punk saignant à des chansons bien arrosées. Une carrière menée parallèlement à celle de Pigalle, son autre combo, à tendance plus poétique.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 18 h 30, le 13. Tél. : 42-31-31-31.

Emmanuelle Huynh et Christian Rizzo
Le Théâtre contemporain de la danse multiplie les initiatives pour faire découvrir la jeune danse, les travaux de ceux qui cherchent. Emmanuelle Huynh et Christian Rizzo, après avoir servi à merveille de nombreux chorégraphes, ont eu envie à leur tour de s'exprimer. Elle se tourne vers le Vietnam, d'où vient sa famille. Lui a envie d'improvisations et de musiques.
Studio du Théâtre contemporain de la danse, 15, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris 4e. 19 heures, du 13 au 16 novembre. Tél. : 42-74-44-22.

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 13 NOVEMBRE

Celui qui dit oui
de Weill. Walid Bibani, Joseph Cornevaux (l'enfant), Anna Holroyd (la mère), Gilles Schneider (le professeur). Orchestre de l'Opéra de Paris, Dominique My (direction), Charlotte Nessi (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 13, 15 et 17. Tél. : 44-73-13-00. 150 F.

Moïse et Aaron
de Schoenberg. Aage Haugland (Moïse), Philip Langridge (Aaron), Sonja Theodoridou (une jeune fille), Greg Fedderly (un jeune homme nu), Thomas Mohr (l'Ephraïmite), Reinhard Hagen (un prêtre), Chœur de la Philharmonie slovaque, Chœur du Théâtre du Châtelet, Philharmonia Orchestra, Christoph von Dohnanyi (direction), Herbert Wernicke (mise en scène).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 19 h 30, les 13, 16 et 18. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 530 F.

Mstislav Rostropovitch
Concert de gala au profit de la Fondation Marcel-Vatelot. Avec Jean-Pierre Rampal, Salvatore Accardo, Schlomo Mintz, Maxim Vengerov, Stéphane Grappelli, Ivry Gitlis, Patrice Fontanarosa, Régis Pasquier, Marielle Nordmann, Tabea Zimmerman, Natalia Gutman, Maurice Baquet, Lluis Claret, Alain Meunier, Arto Noras, Wandy Warner, Christian Ivaldi.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 13. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 390 F.

Orchestre Colonne
Ligeti : *Atmosphères*. Mozart : *Concerto pour piano et orchestre KV 467*. Prokofiev : *Roméo et Juliette, suite*. J. Strauss : *Valse nº 4 « le Beau Danube bleu »*. Emile Naoumov (piano), Didier Benetti (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 13. Tél. : 45-61-53-00. De 80 F à 195 F.

MARDI 14 NOVEMBRE

Quatuor Kandinsky
Mendelssohn : *Quatuor pour piano et cordes op. 1*. Beethoven : *Quatuor pour piano et cordes op. 16*. Brahms : *Quatuor pour piano et cordes op. 26*.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 14. Tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 200 F.

MERCREDI 15 NOVEMBRE

Paul Meyer (clarinette), Thomas Prévost (flûte), Pamela Frank (violon), Yo-Yo Ma (violoncelle), Emanuel Ax (piano).
Brahms : *Trio pour piano, clarinette et violoncelle, Trio pour piano, violon et violoncelle op. 8*. Schoenberg : *Symphonie de chambre nº 1*.
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 20 heures, le 15. Tél. : 40-28-28-40. De 55 F à 170 F.

Ensemble Organum
Monodies et polyphonies liturgiques des XIe et XIIe siècles. Marcel Pérès (direction).
Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 2, place du Louvre, Paris-1er. Mº Louvre. 20 heures, le 15. Tél. : 40-20-52-29. De 80 F à 100 F.

Orchestre de Paris
Bartok : *Musique pour cordes, percussion et célesta, Le Château de Barbe-Bleue*. Julia Varady (soprano), Laszlo Polgar (basse), Orchestre de Paris, Georg Solti (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mº Ternes. 20 h 30, les 15 et 16. Tél. : 45-63-07-96. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 320 F.

JEUDI 16 NOVEMBRE

Pomme d'api
d'Offenbach. Flore Nicquevert (violon), Michel Frantz (piano), Olivier Médicus (mise en scène).
Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11e. Mº Goncourt, Belleville. 19 h 30, les 16, 21, 22, 23, 28, 29 et 30 novembre et le 5 décembre ; 15 heures, le 19 novembre et le 3 décembre ; 21 heures, le 24, jusqu'au 31 décembre. Tél. : 48-06-72-34.

Eduard Brunner (clarinette), Natalia Gutman (violoncelle), Vassili Lobanov (piano).
Schumann : *Fantasiestücke pour clarinette et piano op. 73, Adagio et allegro pour violoncelle et piano op. 70*. Schubert : *Sonate pour arpeggione et piano*. Brahms : *Trio pour piano, clarinette et violoncelle op. 114*.
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris-7e. Mº Solferino. 20 heures, le 16. Tél. : 40-49-47-17. 130 F.

Alan Gampel (piano).
Liszt : *Sonate pour piano*. Chopin : *Mazurkas, Ballade op. 52, Scherzo op. 62, Variation sur « La Ci darem la mano » de Mozart*.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 16. Tél. : 49-52-50-50. De 40 F à 290 F.

Nouvel Ensemble instrumental du CNSMDP
Montbrun : *Concerto pour violon et orchestre*. Duruflé : *Requiem*. Sophie Koch (mezzo-soprano), Gérard Poulet (violon), Henri-Franck Beaupérin (orgue), Chœur de Saint-Eustache, Jean-Sébastien Béreau (direction).
Eglise Saint-Eustache, 2, rue du Jour, Paris-1er. Mº Les Halles. 20 h 30, le 16. Tél. : 40-40-46-46. Entrée libre.

Les Docteurs Miracle
Musique de Bizet et Lecocq. Edwige Bourdy (Laurette), Christine Gerbaud (Véronique), Lionel Peintre (le podestat), Yves Coudray (Sylvio), Erika Guiomar (piano), Mireille Larroche (mise en scène).
Péniche Opéra, 200, quai de Jemmapes, Paris-10e. Mº Jaurès, Louis-Blanc. 21 heures, les 16, 17, 18, 23, 24 et 25 ; 17 heures, les 19 et 26, jusqu'au 1er janvier. Tél. : 43-49-08-15. De 100 F à 120 F.

L'Apostrophe, la Bonne d'enfant
de Françaix et Offenbach. Solveig Berg, Dominique Henry (sopranos), Jean-Philippe Corre, Olivier Podesta (ténors), Philippe Degaetz, Frédéric Guieu (barytons). Troupe du Studiopéra, Quatuor de saxophones Xas, Paul Wehage (direction), Elisabeth Navratil (mise en scène).
Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11e. Mº Goncourt, Belleville. 21 heures, les 16, 17, 23 et 24 ; 19 h 30, les 18 et 25 ; 15 heures, les 19 et 26, jusqu'au 31 décembre. Tél. : 48-06-72-34. 130 F.

VENDREDI 17 NOVEMBRE

Fredrik Fors (clarinette), Nathalia Likhapoi (violon), Xavier Phillips (violoncelle), Marietta Petkova (piano).
Stravinsky : *Histoire du soldat, suite*. Bacri : *Trio pour violon, violoncelle et piano op. 46*. Messiaen : *Quatuor pour la fin du temps*.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Mº Châtelet. 18 heures, le 17. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

La Station thermale
de Vacchi. Cécile Besnard (la masseuse), Christophe Lacassagne (le masseur), Pomone Epomeo (la diva), Catherine Renetre (la secrétaire), Jean Delescluse (l'écrivain), Frédéric Caton (l'assistant), Jean-Baptiste Dumora (le musicologue), Claire Gibault (direction), Myriam Tanant, Jean-Claude Penchenat (mise en scène).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris-2e. Mº Richelieu-Drouot. 19 h 30, les 17, 18, 21 et 22 ; 16 heures, le 19. Tél. : 42-44-45-46. De 50 F à 350 F.

Vardan Mamikonian (piano).
Bach-Busoni : *Chaconne*. Brahms : *Variations et fugue sur un thème de Haendel*. Chopin : *Andante Spianato et Grande Polonaise*. Liszt : *Nocturne nº 3 « Rêve d'amour »*.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 17. Tél. : 49-52-50-50. De 40 F à 290 F.

Orchestre national d'Ile-de-France
J. Strauss : *Musique des sphères*. Berg : *Concerto pour violon et orchestre « La Mémoire d'un ange »*. Webern : *Pièces pour orchestre op. 6*. R. Strauss : *Le Chevalier à la rose, suite*. Pierre Amoyal (violon), Günter Neuhold (direction).
Maisons-Alfort (94). Théâtre Claude-Debussy, 116, avenue du Général-de-Gaulle. 20 h 45, le 17. Tél. : 43-96-77-67. 100 F. Et le 18 novembre à 20 h 30, salle Pleyel (45 47 53 53.) ; le 19 novembre à 16 h 30 à la Maison de la musique de Nanterre (41 37 94 20.).

SAMEDI 18 NOVEMBRE

Jean-Efflam Bavouzet, Karoly Mocsari (piano).
Debussy : *Nocturnes pour orchestre, En blanc et noir*. Bartok : *Images op. 10*. Rachmaninov : *Suite pour deux pianos op. 17*.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Miromesnil. 14 h 30, le 18. Tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 120 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Stravinsky : *Symphonie d'instruments à vent à la mémoire de Debussy, Concerto pour piano et instruments à vent*. Zimmermann : *Musique pour les soupers du roi Ubu*. Weill : *L'Opéra de quat'sous, suite*. Yakov Kasman (piano), Olivier Cuendet (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mº Passy. 20 heures, le 18. Tél. : 42-30-15-16. 100 F.

Ensemble Aleph
Œuvres de Lustgarden, Aperghis, De Clerq et Monographie de Devillers. Frédéric Stochl (contrebasse).
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris-13e. Mº Chevaleret. 20 h 30, les 18, 24 et 30. Tél. : 45-84-72-00. De 70 F à 100 F.

Les Demoiselles de Saint-Cyr
Œuvres de Dandrieu, Marchand, Lully, Couperin, Nivers, Clérambault et Lebègue. Michel Chapuis (orgue), Emmanuel Mandrin (direction).
Versailles (78). Chapelle royale du château. 17 h 30, le 18. Tél. : 39-02-78-78.

DIMANCHE 19 NOVEMBRE

Claron McFadden (soprano), Derek Lee Ragin (haute-contre), David Simpson (viole de gambe), Emmanuelle Haim (clavecin).
Œuvres de Vivaldi et Haendel.
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris-9e. Mº Rue-Montmartre. 11 heures, le 19. Tél. : 48-24-16-97. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 200 F.

François-René Duchable (piano).
Scarlatti : *Sonates pour piano*. Beethoven : *Sonate pour piano op. 27 nº 2 « Clair de lune »*. Liszt : *Fantaisies et paraphrases sur « Simon Boccanegra » et « Le Trouvère » de Verdi, Jeux d'eau à la villa d'Este*. Chopin : *Berceuse, Scherzo, Boléro*.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mº Alma-Marceau. 11 heures, le 19. Tél. : 49-52-50-50. 100 F.

Emanuel Ax, Michel Dalberto (piano).
Brahms : *Variations sur un thème de Haydn, Sonate pour deux pianos*. Schoenberg : *Symphonie de chambre nº 2*.
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 17 heures, le 19. Tél. : 40-28-28-40. De 50 F à 120 F.

Orchestre des Concerts Lamoureux
Bernstein : *Méditations*. Rachmaninov : *Concerto pour piano et orchestre nº 3*. Beethoven : *Symphonie nº 7*. Koji Oïkawa (piano), Yutaka Sado (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mº Ternes. 17 h 45, le 19. Tél. : 45-61-53-00. De 65 F à 170 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Compagnie Ea Sola
Sécheresse et Pluie.
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris-4e. Mº Rambuteau. 20 h 30, le 13. Tél. : 44-78-13-15. 90 F.

Compagnie Bill T. Jones
Still, Here.
Créteil (94). Maison des arts, place Salvador-Allende. 20 h 30, du 14 au 18. Tél. : 45-13-19-19. De 70 F à 100 F.

Compagnie Kelemenis
Clins de lune.
Villeparisis (77). Centre culturel Jacques-Prévert, place Pietresanta. 21 heures, le 14. Tél. : 64-27-94-99.
Et à Aubergenville (78), La Nacelle, route de Montgardé. 21 heures, le 18. Tél. : 30-95-37-76. 85 F.

Compagnie Blanca Li
Nana et Lila.
Châtenay-Malabry (92). Théâtre la Piscine, 254, avenue de la Division-Leclerc. 20 h 45, le 18. 100 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des films en exclusivité et les reprises

NOUVEAUX FILMS

APOLLO 13
Film américain de Ron Howard, avec Tom Hanks, Kevin Bacon, Bill Paxton, Gary Sinise, Ed Harris (2 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (36-68-75-55) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

AU PETIT MARGUERY
Film français de Laurent Bénégui, avec Stéphane Audran, Michel Aumont, Jacques Gamblin, Agnès Obadia, Alain Fromager, Mimi Felixine (1 h 35).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; L'Arlequin, dolby, 6e (36-68-48-24) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LA CROISADE D'ANNE BURIDAN
Film français de Judith Cahen, avec Judith Cahen, Joël Luecht, Serge Bozon, Fabrice Barbaro, Alberto Sorbelli, Camille de Casabianca (1 h 25).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LENI RIEFENSTAHL, LE POUVOIR DES IMAGES
Film allemand-belge de Ray Müller, (3 h 02).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MANNEKEN PIS
Film belge de Frank Van Passel, avec Antje De Boeck, Frank Vercruyssen, Ann Petersen, Wim Opbrouck, Stanny Crets (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

POCAHONTAS, UNE LÉGENDE INDIENNE
Dessin animé américain de Mike Gabriel, Eric Goldberg, (1 h 22).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23).

SHANGHAI TRIAD
Film chinois de Zhang Yimou, avec Gong Li, Li Baotian, Li Xuejian, Sun Chun, Wang Xiaoxiao (1 h 49).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27).
VF : UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

À LA VIE, À LA MORT !
de Robert Guédiguian,
avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
Français (1 h 40).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CORRIDOR
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Viacheslav Amirhanian, Sharunas Bartas, Eimuntas Nekrochius.
Lituanien, noir et blanc (1 h 20).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

DOLLAR MAMBO
de Paul Leduc,
avec Dolores Pedro, Roberto Sosa, Raul Medina, Litico Rodriguez, Tito Vasconcelos, Eduardo Lopez Rojas.
Mexicain (1 h 20).
Latina, 4e (42-78-47-86).

L'ENFANT NOIR
de Laurent Chevallier,
avec Baba Camara, Madou Camara, Kouda Camara, Moussa Keita, Koumba Doumbouya, Yaya Traoré.
Franco-guinéen (1 h 32).
VO : Le République, 11e (48-05-51-33). Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA FLEUR DE MON SECRET
de Pedro Almodovar,
avec Marisa Paredes, Juan Echanove, Imanol Arias, Carmen Elias, Rossy De Palma, Chus Lampreave.
Espagnol (1 h 42).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LE GARÇU
de Maurice Pialat,
avec Gérard Depardieu, Géraldine Pailhas, Antoine Pialat, Dominique Rocheteau, Fabienne Babe, Elisabeth Depardieu.
Français (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Escurial, 13e (36-68-48-24) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LAND AND FREEDOM
de Ken Loach,
avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain, Tom Gilroy, Marc Martinez, Frederic Pierrot.
Britannique (1 h 49).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LISBONNE STORY
de Wim Wenders,
avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E Castro, Viriato José da Silva, Joao Canijo.
Allemand-portugais (1 h 40).
VO : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

NELLY ET M. ARNAUD
de Claude Sautet,
avec Emmanuelle Béart, Michel Serrault, Jean-Hugues Anglade, Claire Nadeau, Françoise Brion, Michèle Laroque.
Français (1 h 46).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LE REGARD D'ULYSSE
de Théo Angelopoulos,
avec Harvey Keitel, Maïa Morgenstern, Erland Josephson, Thanassis Vengos, Yorgos Michalakopoulos, Dora Volanaki.
Grec (2 h 56).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SAUVEZ WILLY 2
de Dwight Little,
avec Jason James Richter, August Schellenberg, Jayne Atkinson, Jon Tenney, Elizabeth Pena, Michael Madsen.
Américain (1 h 35).
VF : George-V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

TRAQUE SUR INTERNET
de Irwin Winkler,
avec Sandra Bullock, Jeremy Northam, Dennis Miller, Diane Baker.
Américain (1 h 54).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

TROIS JOURS
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Rima Latypova, Audrius Stonys, Arunas Sakalauskas.
Lituanien (1 h 20).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

3 STEPS TO HEAVEN (**)
de Constantine Giannaris,
avec Katrin Cartlidge, Frances Barber, James Fleet, Con O'Neil, David Cardy.
Britannique (1 h 30).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10).

UN BRUIT QUI REND FOU
de Alain Robbe-Grillet,
Dimitri De Clercq,
avec Fred Ward, Arielle Dombasle, Charles Tordjman, Sandrine Le Berre, Dimitri Poulikakos, Christian Maillet.
Franco-belgo-suisse (1 h 40).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).

UNDERGROUND
de Emir Kusturica,
avec Miki Manojlovic, Lazar Ristovski, Mirjana Jokovic, Slavko Stimac, Ernst Stötzner.
Européen (2 h 47).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, dolby, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts I, dolby, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LE VOYAGE DE BABA
de Christine Eymeric,
avec Momar Diawara, Jacky Khalil Paye, Bernard Mendy.
Français (1 h 25).
Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

WATERWORLD
de Kevin Reynolds,
avec Kevin Costner, Dennis Hopper, Jeanne Tripplehorn, Tina Majorino, Michael Jeter.
Américain (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

REPRISES

LE BAISER DU TUEUR
de Stanley Kubrick,
avec Frank Silvera, Jamie Smith, Irene Kane, Jerry Jarret.
Américain, 1955, noir et blanc (1 h 37).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

L'OPÉRA DE QUAT'SOUS
de Georg-Wilhelm Pabst,
avec Albert Préjean, Margo Lion, Jacques Henry (version française), R.Forster, Lotte Lenya, Reinhold Schünzel (version allemande).
Français, 1931, noir et blanc (3 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

Bruxelles crée un fonds de garantie pour l'audiovisuel

LES COMMISSAIRES EUROPÉENS réunis à Strasbourg examinent, mardi 14 novembre, la proposition relative à la création d'un fonds européen de garantie pour l'audiovisuel, doté de 200 millions d'écus (1,3 milliard de francs). Dans l'exposé des motifs, la Commission estime que ce fonds *« contribuera à réduire les difficultés des entreprises du secteur en opérant comme un assureur »* auprès des établissements bancaires et financiers qui prêteront aux producteurs audiovisuels. Il devra être *« prioritairement centré sur la production européenne d'œuvres audiovisuelles, à la fois cinématographiques et télévisuelles ».* Les dites œuvres devront *« posséder un important potentiel de circulation européenne et internationale ».*

Seront bénéficiaires du fonds non seulement les producteurs européens, mais aussi d'autres opérateurs comme les distributeurs et les diffuseurs qui contribuent à la création par le biais d'investissements, d'achats de droits ou de garanties de revenus minimaux aux producteurs. Le fonds ne traitera pas directement avec ces opérateurs, mais avec les intermédiaires financiers.

■ **FRANCE TÉLÉVISION : les conseils d'administration de France 2 et France 3,** réunis vendredi 10 novembre, ont donné leur feu vert à la réalisation du nouveau siège de France Télévision, dont les travaux ont commencé en septembre dans la ZAC Citroën, en bord de Seine. La société Meunier Promotion, chargée de réaliser cet immeuble conçu par l'architecte Jean-Paul Viguier, s'est engagée à respecter délais et prix. Ce nouveau site, récemment dénoncé par des parlementaires de la majorité en raison du *« gaspillage financier »* qu'il représenterait (*Le Monde* du 28 octobre 1995), coûtera au total 1,7 milliard de francs.

■ **PRODUCTION : le groupe Europe 1 va porter de 34 % à 50 % sa participation** dans la société de production Ardisson et lumières, avec laquelle fusionnera une autre société du groupe, Top ñ 1/Top Télé. Ardisson et lumières, jusqu'à présent détenue à 66 % par Thierry Ardisson, restera présidée par celui-ci, qui garde 50 % des parts. Spécialisée dans les programmes de divertissement, cette société produit actuellement « Flashback » et « Rayon X » pour M 6, « Paris dernière » et « Top Flop » pour Paris Première. Top ñ 1/Top Télé produit le « Top 50 » pour France 2 et « Lignes de mire » pour France 3.

■ **PRESSE : Guy Benhamou et Marie-Laure Colson ont été élus** respectivement à la gérance de la société civile des personnels de *Libération* et à la présidence du conseil de surveillance. Les sociétés civiles des personnels de *Libération*, réunies en assemblées générales ordinaires afin de procéder à l'élection de leurs bureaux pour le renouvellement du conseil de surveillance, ont élu respectivement, mercredi 25 octobre, Guy Benhamou à la gérance de la Société civile des rédacteurs, Bénédicte Mei à la gérance de la Société civile des personnels administratifs et commerciaux et Fatima Brahmi, mardi 7 novembre, à la gérance de la Société civile des fabricants et techniciens.

« Le Nouveau Dimanche » suspend sa parution

Deux mois après sa création, les ventes de l'hebdomadaire ont régressé de 20 000 à 10 000 exemplaires. Son directeur, Patrice Gelobter, prépare une restructuration financière

LE NOUVEAU DIMANCHE a suspendu sa parution deux mois après sa création. Lancé le 10 septembre (*Le Monde* daté 10-11 septembre), le titre a une diffusion d'environ 10 000 exemplaires, sur vingt-sept départements situés dans la partie nord de la France. Le directeur du journal, Patrice Gelobter, a déclaré que *« le journal n'est pas paru dimanche, mais qu'il prépare une restructuration financière ».* Il a assuré que le journal ne cessera qu'une semaine et dément les rumeurs de dépôt de bilan. Ancien directeur de la publicité du *Quotidien*, Patrice Gelobter voudrait faire entrer de nouveaux partenaires aux côtés des deux autres actionnaires, l'éditeur Jean-Cyrille Godefroy, qui avait lancé le journal satirique *La Grosse Bertha*, et le chroniqueur Paul Wermus.

Après une première semaine supérieure à 20 000 exemplaires, les ventes sont tombées aux alentours de 10 000. Les actionnaires prévoyaient une diffusion de 70 000 exemplaires, une fois qu'ils pourraient desservir l'ensemble de la France. Le journal est réalisé par une équipe réduite, avec une rédaction de moins de dix permanents et plusieurs pigistes. A l'origine du projet, en juillet 1994, Patrice Gelobter envisageait de réunir 30 millions de francs, avant de se lancer. Il l'a fait, néammoins, un an plus tard, alors qu'il avait moins de 10 millions de francs.

PROJET AMBITIEUX

Le Nouveau Dimanche est le deuxième titre lancé sur le marché du dimanche, dominé par *Le Journal du dimanche*, publié par Hachette, en attendant le projet nettement plus ambitieux du fondateur de *Courrier international*, Jacques Rosselin, prévu en mars 1996. En juillet est apparu *Votre dimanche*, lancé par l'imprimeur Gilbert Caron et le journaliste Olivier Rey (*Le Monde* du 11 juillet). Réalisé avec un budget limité et une équipe réduite de cinq rédacteurs et de plusieurs pigistes, *Votre dimanche* affiche une diffusion de 25 000 exemplaires, dont 3 000 sont vendus à la compagnie aérienne AOM et 5 000 à la société Speed Pizza, qui livre les journaux en même temps que les pizzas. La vente au numéro se situe donc aux alentours de 15 000 exemplaires. En septembre, le journal a réduit ses frais en supprimant les éditions qui étaient tirées à Nantes et à Vitrolles, via le réseau de fac-similé.

A. S.

Le groupe Murdoch rachète le catalogue Carolco pour 50 millions de dollars

LE CATALOGUE de films du producteur hollywoodien Carolco (*Terminator, Rambo, Basic Instinct...*), en cessation de paiement depuis plusieurs mois, va passer sous le contrôle de Twentieth Century Fox (contrôlé par le groupe Murdoch) pour 50 millions de dollars. Cette somme devrait être suffisante pour dédommager les principaux créanciers du groupe (guildes d'auteurs, institutions financières) et éviter un appel aux actionnaires. Depuis vendredi, le groupe Carolco a demandé à bénéficier de la loi américaine sur les faillites. Si le juge compétent de Los Angeles accepte, ce sera le début de la fin d'une entreprise qui était une quasi-légende à Hollywood. Carolco était l'un des rares producteurs indépendants capables de tourner et commercialiser des *« blockbusters »* (films ayant un potentiel commercial planétaire) presque chaque année. Carolco avait ainsi réussi à tourner les films les plus chers du cinéma américain en systématisant une technique qui depuis a fait florès : les préventes de droits d'exploitation sur les marchés étrangers. Mal équipé pour distribuer lui-même ses films, Carolco a été victime des coûts de distribution et des frais financiers. Les actionnaires de Carolco (le groupe japonais Pioneer, Canal Plus, Metro Goldwyn Mayer...) resteront présents dans la société jusqu'à son très possible démantèlement.

CANAL PLUS CRÉANCIER

Le président et cofondateur de Carolco, Mario Kassar, a démissionné mais reste à la disposition du tribunal des faillites pour expédier les affaires courantes. Outre le catalogue existant, Twentieth Century Fox Corp. reprendrait les droits sur certains films à réaliser, notamment le projet *Spiderman*. Les liquidités de la société ainsi que le produit de l'exploitation des films *Cutthroat Island* et *Lolita*, à sortir prochainement, sont exclus du champ de la cession. Les recettes, s'il y en a, serviront à dédommager des créanciers comme Canal Plus. La chaîne cryptée française a provisionné l'an dernier 120 millions de francs au titre des pertes sur Carolco. Canal Plus avait cru sécuriser son approvisionnement en films américains en prenant des participations chez le plus créatif des producteurs indépendants. Mais elle a été obligée ce faisant d'assumer des risques financiers disproportionnés.

De son côté, Pioneer était entré au capital des studios californiens en juin 1990, en acquérant 10 % des actions. Dans l'intervalle, le groupe japonais d'électronique avait accru sa participation pour la porter à 41 % aujourd'hui. Au total, Pioneer aura investi – et perdu – 175 millions de dollars (800 millions de francs) dans cette affaire.

LUNDI 13 NOVEMBRE

TF 1

- **12.50 Magazine : A vrai dire.**
- **13.00 Journal, Météo.**
- **13.38 Magazine : Femmes.**
- **13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
- **14.25 Feuilleton : Dallas.**
- **15.25 Série : La loi est la loi.**
- **16.15 Jeu : Une famille en or.**
- **16.45 Club Dorothée.**
- **17.20 La Philo selon Philippe.**
- **17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.**
- **18.25 Série : Le Miracle de l'amour.**
- **19.00 Série : Alerte à Malibu.**
- **19.50 Les Pourquoi de M. Pourquoi.**
- **20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.**
- **20.50 Série : Columbo.** Columbo change de peau, de Vincent McEveety. *Deux cadavres sont decouverts dans un appartement. Les premiers résultats de l'enquête montrent qu'ils se seraient entre-tués.*
- **22.30 Magazine : Comme un lundi.** Présenté par Christophe Dechavanne. Y a-t-il une vie après la mort ?
- **0.10 F1 Magazine.**
- **0.45 Sport : Ski.** Ski alpin à Tignes.
- **1.20 Journal, Météo.**
- **1.30 Magazine : 7 sur 7.** Invités : Laurent Fabius, Shimon Pérès (rediff.).
- **2.20 Programmes de nuit.** TF 1 nuit (et 3.25, 4.00, 4.40) ; 2.30, Histoire de la vie ; 3.35, Mésaventures ; 4.10, Histoires naturelles (et 5.05) ; 4.50, Musique.

FRANCE 2

- **12.20 Jeu : Les Z'amours** (et 4.10)
- **12.55 Météo** (et 13.35)
- **12.59 Journal.**
- **13.45 INC.**
- **13.50 Série : Derrick.**
- **14.55 Série : Placé en garde à vue.**
- **15.50 Variétés : La Chance aux chansons** (et 5.10). Le Bal à Fredo.
- **16.40 Des chiffres et des lettres.**
- **17.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?**
- **17.45 Série : Génération musique.**
- **18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.**
- **18.45 Jeu : Que le meilleur gagne** (et 3.05).
- **19.15 Bonne nuit les petits.** Nicolas dit non.
- **19.20 Studio Gabriel** (et 1.20)
- **19.59 Journal, Météo.**
- **20.55 Téléfilm : Lise ou l'affabulatrice.** De Marcel Bluwal, avec Florence Darel, Danièle Lebrun.
- **22.50 Documentaire : Du côté de chez nous.** [8/10] Avril, mai, de Daniel Karlin.
- **23.40 Les Films Lumière.**
- **23.45 Journal, Météo.**
- **0.05 Le Cercle de minuit.** *L'Eglise et la Sexualité.*
- **1.50 Programmes de nuit.** Disparitions ; 2.45, Uru : droit et *réalité ; 3.30, 24 heures d'infos* ; 3.45, Jeu : Pyramide ; 4.40, D'un soleil à l'autre (rediff.) ; 5.50, Dessin *animé.*

FRANCE 3

- **12.00 Télévision régionale.**
- **12.45 Journal.**
- **13.05 Jeu : Tout en musique.**
- **13.40 Magazine : Si vous parliez.** A Paris. De quoi rit-on aujourd'hui ?
- **14.50 Série : Simon et Simon.**
- **15.40 Série : Magnum.**
- **16.30 Dessin animé : Popeye.**
- **16.40 Les Minikeums.**
- **17.50 Série : Les deux font la loi.**
- **18.20 Jeu : Questions pour un champion.**
- **18.50 *Un livre, un jour.*** Styles d'aujourd'hui, de Patrick Maunès et Christian Lacroix.
- **18.55 Le 19-20 de l'information.** 19.08, Journal régional.
- **20.05 Jeu : Fa si la chanter.**
- **20.35 Tout le sport.**
- **20.50 Cinéma : Nous ne sommes pas des anges. ■** *Film américain de Neil Jordan* (1989). Avec Robert De Niro, Sean Penn, Demi Moore.
- **22.40 Météo, Journal.**
- **23.10 Cinéma : Manèges. ■ ■ ■** *Film français d'Yves Allégret (1949). Avec Simone Signoret, Bernard Blier, Jane Marken.*
- ***0.45 Court métrage : Libre court.*** Le Concert, de Samy Brunett avec Philippe Volter, Claude Koener.
- ***1.00 Feuilleton : Dynastie.***
- **1.50 Musique Graffiti.** Jazz : *That Old Feeling*, de Chick *Corea (20 min).*

M 6

- **12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.**
- **13.25 Téléfilm : Père en fuite.** De John Nocolella, avec Donna *Mills, Jack Scalia. Une femme engage un détective privé pour retrouver son mari qui l'a abandonnée sans ressource avec ses trois enfants.*
- **15.15 Boulevard des clips** *(et 5.00).*
- **17.00 Variétés : Hit Machine.**
- **17.30 Dessin animé : Tintin.** [1/2] Le Secret de la Licorne.
- **18.00 Série : Highlander.**
- **19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.**
- **19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
- **20.00 Jeu : Le Grand Zap.** Spécial animateurs.
- **20.35 Magazine : Ciné 6.**
- ***20.45 Cinéma : Rocketeer. ■ ■*** Film américain de Joe Johnston (1991). Avec Bill Campbell, Alan *Arkin, Jennifer Connelly.*
- **22.50 Cinéma : *Comme un chien enragé.* ■** Film américain de James Foley (1986). Avec Sean Penn.
- ***0.50 Culture pub.*** Présenté par Christian Blachas.
- **1.25 Magazine : Jazz 6.** *Présenté par Philippe Adler.* Wynton Marsalis et le Lincoln Center Jazz Orchestra.
- ***2.20 Rediffusions.*** Saga de la chanson française (Jacques Brel) ; 3.15, La Tête de *l'emploi ; 3.40, Fréquenstar (Lio à* Lisbonne) ; 4.35, Starnews.

CANAL +

— EN CLAIR JUSQU'A 13.45 —

- **12.30 Magazine : La Grande Famille.** Présenté par Alexandre Devoise et *Philippe Vecchi.*
- **13.40 Le Journal de l'emploi.**
- **13.45 Téléfilm : Coupable d'ignorance.** De Neema Barnette, avec Tyne Daly.
- **15.15 Magazine : Télés dimanche** (rediff.).
- **16.10 Cinéma : Meurtre mystérieux à Manhattan. ■ ■** Film américain de Woody Allen (1993). Avec Woody Allen.
- **17.50 Pas si vite !**
- **18.00 Dessin animé : Les Multoches.**
- **18.05 Le Dessin animé.** Iznogoud.
- **18.30 Magazine : Cyberflash.**

— EN CLAIR JUSQU'A 20.35 —

- **18.40 Nulle part ailleurs** (et 19.10).
- **19.30 Flash d'informations** (et 22.15).
- **19.40 Magazine : Zérorama, le contre-journal.**
- **19.55 Les Guignols.**
- **20.30 Magazine : Le Journal du cinéma.**
- **20.35 Cinéma : Amateur. ■** Film américain de Hal Hartley (1994). Avec Isabelle Huppert.
- **22.19 Court métrage : Clara et Jérémy.**
- **22.20 Cinéma : Ma sœur chinoise. ■** Film français d'Alain Mazars (1994).
- **0.00 Le Journal du hard.**
- **0.05 *Cinéma : Les Belles Dames du temps jadis.***
- **1.20 Cinéma : Les Valeurs *de la famille Addams.* ■ ■**
- **2.50 Surprises** (10 min).

LA CINQUIÈME

- **12.30 Atout savoir.**
- ***13.00 Les Merveilles de l'univers.***
- **13.27 Le Journal du temps** (et 18.57).
- **13.30 Cinéma : *Les Choses de la vie.* ■ ■** Film français de Claude Sautet (1970). Avec Michel Piccoli.
- **15.00 Profils 2000.** La Publicité.
- **15.35 Qui vive !**
- **15.50 Allô ! La Terre.** L'Automobile [1/5].
- **16.05 La Preuve par cinq.** Manger pour vivre [1/5].
- **16.40 Région.** L'Alsace.
- **17.05 Cellulo.**
- ***17.30 Les Enfants de John.***
- **17.55 Cogito.** Hobbes.
- **18.10 Les Grandes Inventions.**
- **18.30 Le Monde des animaux.**

ARTE

- **19.00 Série : L'Homme invisible** [1/25] Expérience secrète, de Pennington Richards, avec Tim Turner. *Cette série télévisée britannique et son personnage hors du commun marquent le passage du héros historique à l'aventurier moderne et donneront suite à d'autres séries comme Chapeau melon et bottes de cuir, Destination danger...*
- **19.30 Documentaire : La Légende du sport.** La Volonté de vaincre [7/12]. Champions [1/2], de Tony Laryea. *La carrière de grands champions noirs et leur chemin vers la gloire.*
- **20.00 Magazine : Reportage.** Une élection sous pression. Quel avenir pour l'Algérie ? De Gerd Böhmer.
- **20.30 8 1/2 Journal.**
- **20.40 Cinéma : *Journal d'une paysanne.* ■** Film allemand de Joseph Vilsmaier (1989). Avec Dana Vavrova.
- **22.30 ▶ Cinéma : Alicia. ■** Film cubain de Daniel Diaz-Torres (1991, v.o.). Avec Thaïs Valdes.
- **0.00 Court-circuit : courts métrages.** Le Guichet, de *Krzysztof Kieslowski* (1966, 12 min). Le Gros et le Maigre, de Roman Polanski (1961).
- **0.25 Cinéma : Journal d'une paysanne. ■** Film allemand de Joseph Vilsmaier (1989, v.o., rediff., 107 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Thalassa. 21.00 Enjeux-Le point. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Surprise sur prise. 23.55 Ah ! Quels titres. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.40 Chroniques algériennes. De Jean-Pierre Liedo. 20.35 Femmes soldats. De Michel Parbot, Bernard Dufourg et Paul Morris. 21.25 Buenos Aires. De Marcello Cespedes. Chroniques du bidonville. 22.20 La Mémoire des terres. De Michel Viotte. 23.10 Des animaux et des hommes. De Stephen Mills. [4/12] Sa majesté, le tigre du Bengale. 23.45 1918 : De la guerre à la mer. De Vincent Gruyer et Alice Herniaux. 0.35 Dossier requins. De Jeff Kurr et Andrew Horton. [11/11] Expert en requins (50 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Musiques en scènes. 19.30 Stars en stock. 20.00 ▶ 20 h Paris Première. 20.55 Chabrol 59/60. 21.00 A double tour ■ ■ Film français de Claude Chabrol (1959, N.). 22.30 Les Bonnes Femmes. ■ ■ ■ Film français de Claude Chabrol (1960). 0.05 Concert : The *Cranberries.* 0.40 *Paris dernière (60 min).*

CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, BD lire ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Regarde le monde ; 19.15, Jeux ; 19.20, E comme énergie ; 19.30, Série : Mission top secret ; 19.55, Resultat des jeux et au revoir.

CANAL JIMMY 20.00 Série : M.A.S.H. La Fournaise. 20.30 Souvenir. Devine qui est derrière la porte. Première diffusion le 24 mars 1973. 21.40 Série : New York Police Blues. Episode n° 22. 22.20 Chronique de la combine. 22.30 Drugstore Cowboy. ■ ■ Film américain de Gus Van Sant *(1989). 0.10 Concert : Rory Gallagher.* Enregistré à Cork en 1987 (80 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.20). L'oiseau qui en savait trop. 19.50 Série : Cher oncle Bill. Perdus dans la neige. 20.15 Série : Mon amie Flicka. Les Vétérans. 20.45 Série : Sam Cade (et 0.10). Voleurs de chevaux. 21.35 Série : Les Espions. La Madone des offices. 22.20 Le Club. 22.30 Série : 200 dollars plus les frais. La Compagnie Ironwood. 1.00 Série : *Mission impossible. L'Astrologue (50 min).*

MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45, 0.00, 1.00). 19.15 NBA Action. 19.55 Mangazone (et 23.25, 0.55). 20.00 Zoom zoom Guest. 21.00 MCM découvertes. 21.30 MCM Rock Legends. 22.30 Rebel TV. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Groove. 0.15 NBA (45 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 MTV Europe Music Awards... And the Nominees Are (et 0.00). 22.00 Feuilleton : The Real World London. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Reggae Soundsystem. 1.00 The End ? (30 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Speedworld. 22.00 Eurogoals. 23.00 Catch. 0.00 Eurogolf (60 min).

CINÉ CINÉFIL 19.05 Le Bouclier du crime. ■ Film américain d'Edmond O'Brien et Howard Koch (1954, N.). Avec Edmond O'Brien. 20.30 Trois valses. ■ ■ Film français de Ludwig Berger (1938, N.). Avec Yvonne Printemps. 22.15 Le Mystérieux Docteur Korvo. ■ ■ Film américain d'Otto Preminger (1949, N., v.o.). Avec Gene Tierney. 23.50 Copacabana. ■ Film américain d'Alfred E. Green (1947, N., v.o., 95 min). Avec Groucho Marx.

CINÉ CINÉMAS 18.50 L'Imprécateur. ■ Film français de Jean-Louis Bertucelli (1977). Avec Jean Yanne. 20.30 Conrack. ■ Film américain de Martin Ritt (1971). Avec Jon Voight. 22.10 La Flèche brisée. ■ ■ Film américain de Delmer Daves (1950, v.o.). Avec James Stewart. 23.45 Atout cœur. ■ Film américain de Bobby Roth (1984, 100 min). Avec Peter Coyote.

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Schoenberg et le Quatuor Kolisch. 1. La société musicale d'exécutions privées, fondée par Arnold Schoenberg 1923-1930. 20.30 L'Histoire en direct. 20 novembre 1975 : La mort de Franco. 2. Avec Bartolomme Bennassar, Emile Temime, Carlos Serrano. 21.30 Fiction. Les contes de La Fontaine. 1. Je me plais aux livres d'amour. 22.40 Accès direct. Judith Cahen (La Croisade d'Anne Buridan). 0.05 Du jour au lendemain. Jean Paris (L'Atelier de Bellini). *0.50 Musique : Coda. Notations sur La Fontaine* ou l'Abeille et le Musicien. 6. Petit prologue ; Le Lion amoureux ; Les Animaux malades de la peste ; Fantaisies musicales. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Donné le 24 septembre à l'abbatiale d'Ambronay, dans le cadre de l'Académie baroque européenne d'Ambronay, par l'Ensemble Gilles Binchois, dir. Dominique Vellard : Mâtines de l'Epiphanie ; Le Jeu d'Hérode, drame médiéval du XII[e] siècle. 22.00 Soliste. Samson François, piano. Œuvres de Debussy. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Rinvenuto, d'Agobet ; Silenzio pour accordéon, violon et violoncelle (extraits), de Goubaïdoulina. 23.05 Ainsi la nuit. Sonate pour contrebasse et piano op. 6, de Misek ; Morceau de salon pour hautbois et piano op. 228, de Kalliwoda ; Quatuor à cordes n° 2 inachevé, de Smetana, par le Quatuor Talich. 0.00 La Rose des vents. Egypte : Les Tambours de Nubie. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Concert. Les grands mécènes : Alexandre de la Pouplinière. Les Fêtes d'Hébé, (extraits), de Rameau, par les Solistes, le Chœur et l'Orchestre Monteverdi, dir. J.E. Gardiner ; Sonate pour violon et clavecin obligé, op. 3 n° 5, de Mondonville, Simon Standage, violon, Lars-Ulrik Mortensen, clavecin ; Motet In Convertendo, de Rameau, par les Arts Florissants, dir. William Christie ; Pièces de clavecin, de Royer, Christophe Rousset, clavecin ; Le Devin du village, extrait, de Rousseau, par l'Alpe *Adria Ensemble, dir. René Clemencic* ; Pièces de clavecin en concert, troisième concert, de Rameau, Christophe Rousset, clavecin, Ryo Terakado, violon, Kaori Uemura, viole ; Concerto, de Stamitz, par le Tafel Musik, dir. Jeanne Lamon, Barthold Kuijken, flûte ; Requiem, extrait, de Gossec, par les Solistes, le Chœur de Chambre du Conservatoire de Maastricht et la Musica Polyphonica, dir. Louis Devos. 22.30 Les Soirées... (Suite). Concerts de Dohnanyi de Cleveland. Quatuor, op. 25 (orchestre de Schöneberg), de Brahms, par l'Orchestre de Cleveland, dir. Christoph von Dohnanyi ; Rücker-Lieder, de Mahler, par l'Orchestre de Cleveland, dir. Christoph von Dohnanyi, José van Dam, baryton ; Fragment de la Symphonie n° 10 D 936A (arr. Peter Gülke), de Schubert, par l'Orchestre de Cleveland, dir. Christoph von Dohnanyi. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. ✥ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

« L'Homme invisible » revient sur Arte

En dehors du titre, cette série de science-fiction produite en Grande-Bretagne n'a pas grand-chose à voir avec le roman de H.G. Wells

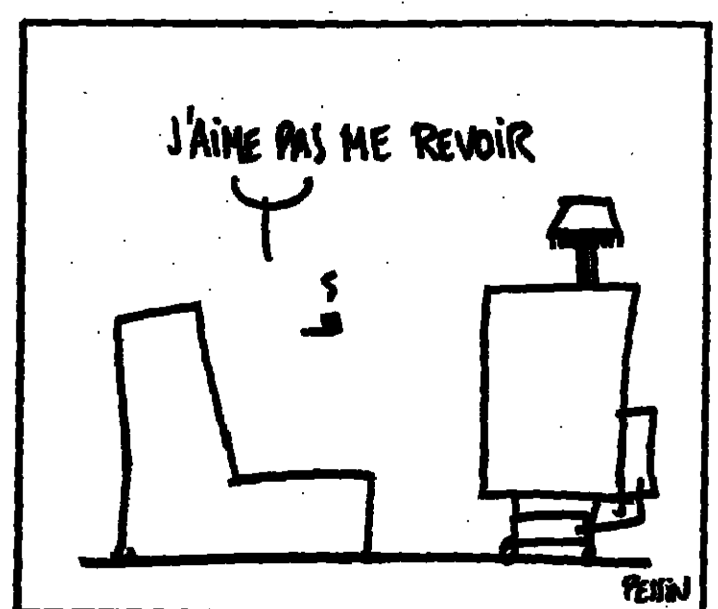
LA CHAÎNE culturelle devait commencer, lundi 13 novembre, la rediffusion de la première des quatre séries télévisées inspirées de *L'Homme invisible*. une bonne occasion pour rappeler la petite histoire des avatars audiovisuels du roman de H.G. Wells.

Contrairement à une idée reçue, le thème de l'invisibilité ne date pas du siècle dernier. Sans remonter jusqu'aux récits antiques, on trouve trace d'un être invisible en 1595 dans la comédie shakespearienne *Le Songe d'une nuit d'été* et dans le roman de Jacques Guttin, *Epigone, histoire du siècle futur*, paru en 1659. Deux siècles plus tard, le sujet est repris par Fitz-James O'Brien dans *Qu'était-ce ?* (1859) et par Guy de Maupassant dans *Le Horla* (1886).

MYSTÉRIEUX RAYONS

Mais c'est l'auteur anglais Herbert George Wells qui écrivit l'œuvre définitive sur l'homme invisible, avec son roman homonyme publié en 1897. Le physicien Griffin y découvrait le moyen de devenir invisible grâce à de mystérieux rayons. Cinq ans plus tard, le Français Jules Verne exploitera à son tour le thème dans *Le Secret de Wilhelm Storitz*, un livre qui ne sera pubié qu'après sa mort.

En 1933, le studio Universal adapta le roman de H.G. Wells dans le film *L'Homme invisible*, réalisé par James Whale, avec Claude Rains dans le rôle principal, un classique de l'écran, surtout célèbre pour ses effets spéciaux. Dans une suite de films de série B des années 40, la même compagnie productrice banalisera le personnage en le métamorphosant en une sorte de détective justicier combattant les criminels (*Le Retour de l'homme invisible*), les nazis (*L'Agent invisible contre la Gestapo*), et le dota d'une compagne rendue invisible à son tour (*La Femme invisible*). Il sera même aidé par le célèbre duo comique de l'époque, Abbott et Costello, dans *Deux nigauds et l'Homme invisible*. La dernière mouture cinématographique en date, *Les Aventures d'un homme invisible*, a été tournée en 1992 par John Carpenter. En 1957, la télévision américaine s'inspira à son tour du roman de H.G. Wells dans l'émission anthologique en direct *The Matinee Theatre*.



La même année, Ralph Smart, futur producteur de *Destination Danger*, mettra en chantier pour la compagnie britannique ITC une série de vingt-six épisodes de vingt-six minutes. C'est ce feuilleton que diffuse Arte, tous les jours du lundi au vendredi. Il n'a rien de commun avec l'œuvre de Wells, si ce n'est le titre. Il met en scène un jeune savant, Peter Brady, devenu invisible à la suite d'un imprévisible accident dans son laboratoire. En attendant de trouver la formule capable de le rendre visible, il utilisera son pouvoir au service de son pays et de la police, jouant souvent un rôle d'agent secret.

Cet « Homme invisible » ne compte pas parmi les grandes séries, mais il a cependant gardé le charme un peu suranné des productions télévisuelles britanniques en noir et blanc des années 50. Sa seule originalité fut sans doute l'absence délibérée du nom de l'acteur principal au générique (on sut plus tard que c'est Tim Turner qui prêta sa voix et sa silhouette au professeur Brady).

En mai 1975, « L'Homme invisible » fit sa première apparition en couleurs sur le petit écran américain dans un téléfilm-pilote prolongé par une série de treize épisodes. Cette fois-ci, le docteur Daniel Westin, incarné par David McCalum; l'une des vedettes des « Agents très spéciaux », met son invention au service de son patron, pour lequel il effectue des missions dangereuses.

En 1984, enfin, la BBC tourne une production en vidéo et en couleurs de six épisodes d'une demi-heure. Inédite en France, ce dernier « Homme invisible » en date est, selon les critiques d'outre-Manche, l'adaptation la plus remarquable et la plus fidèle à ce jour du roman de H.G. Wells.

Jean-Jacques Schléret

★ « L'Homme invisible », Arte, du lundi au vendredi, à 19 heures.

Devoir d'archivage

par Alain Rollat

TIENS ! Le Front national inaugure sa devanture d'automne. Son nouveau secrétaire général est poli comme une gravure de mode. Le voici tout miel sur le plateau de France 3. Il sourit tout le temps. C'est presque un tic de matou gourmand. On lui donnerait l'absolution sans confession à ce professeur lyonnais de langues orientales qui n'arrête pas de répéter qu'il est marié avec une Japonaise pour se mettre au-dessus de tout soupçon de xénophobie. Une vieille dame assure même, devant la caméra, que ce Bruno Gollnisch est *« un saint homme »*. Christine Ockrent ne se fie pas trop à son auréole, mais elle ne sait pas comment aborder ce « modéré» de l'extrémisme. Chez lui, tout est savonnette.

Il faut croire que les archives de France 3 et de *L'Express* ne sont pas tenues à jour. Il suffirait pourtant de demander à cet enfant de chœur s'il est sourd et aveugle. N'a-t-il pas rejoint le Front national, il y a dix ans, en même temps qu'Olivier d'Ormesson, Pascal Arrighi et François Bachelot ? N'a-t-il pas vécu tout ce qui a conduit ces autres « modérés » à rompre avec Jean-Marie Le Pen en regrettant leur surdité et leur aveuglement ?

Ce lettré n'a-t-il jamais eu connaissance du témoignage de l'ancien député Arrighi, qui se croyait assez malin, en 1988, pour *« faire changer Le Pen » : « Juste après l'affaire du "détail", Charles Pasqua m'avait approché afin que je tâte le groupe pour le vote d'un texte condamnant tous ceux qui défendent les thèses révisionnistes. Le Pen et Stirbois ne m'ont jamais donné un début de réponse... »* (*Le Monde* du 7 février 1992).

N'a-t-il jamais lu, à ce sujet, l'accablant repentir de l'ancien député Ormesson : *« J'ai eu la révélation brutale que, pour Le Pen, les chambres à gaz n'avaient jamais existé et que le pardon à Hitler était nécessaire. Ce fut pour moi un choc d'autant plus cruel que j'avais pour l'homme une très grande considération... »* (*Le Monde* du 28 octobre 1987).

N'a-t-il jamais assisté aux mêmes réunions que l'ex-« M. anti-sida » du Front national, le docteur Bachelot, qui a témoigné, lui aussi, de la permanence des obsessions du Front national : *« J'ai compris qu'il n'y avait plus, dans ce parti, de sujets tabous, que la thèse du révisionnisme était un sujet permanent de discussion. J'en ai eu la dernière confirmation quand, convoqué devant un conseil de discipline pour mon exclusion, Jean-Marie Le Pen m'a rappelé que le Front national était là pour prendre une revanche contre l'anti-France, les juifs, les francs-maçons... »* (*Le Monde* du 7 février 1992).

Pour la Noël, il faudra penser à offrir des archives actualisées à tous les professionnels de l'information qui se piquent de jouter à mains nues avec les contorsionnistes du Front national. Sinon, il finira par arriver que la France soit *« contrainte de passer par l'expérimentation des thèses folles du Front national pour qu'elles soient à tout jamais rejetées dans les poubelles de l'Histoire »*, comme a prédit M. Bachelot...

MARDI 14 NOVEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : *La loi est la loi.*
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée. Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
17.20 Série : La Philo selon Philippe.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50 Cinéma : Au revoir les enfants. ■■■ Film français de Louis Malle (1987).
22.40 LMI, le magazine info. Présenté par Guillaume Durand.
23.55 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise. Jacques Boubal (DMC).
0.15 Documentaire : Le Trésor du «San Diego». D'Alain Lasfargues. *La découverte et l'exploration du San Diego, un gallion espagnol coulé lors d'une bataille le 14 décembre 1660.*
1.50 Journal, Météo.
2.05 Programmes de nuit. Reportages (rediff.) ; 2.30, TF 1 nuit (et 3.05, 4.05, 4.45) ; 2.40, Passions ; 3.15, Histoire des inventions ; 4.15, Histoires naturelles (et 5.05) ; 4.55, Musique.

FRANCE 2

12.20 Jeu : Les Z'amours (et 4.40).
12.55 Météo (et 13.35).
12.59 Journal.
13.45 Série : Derrick.
14.50 Série : Placé en garde à vue.
15.45 Tiercé. En direct d'Evry.
16.00 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.15).
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.20 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.50 Série : Génération musique.
18.15 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.45 Que le meilleur gagne (et 3.35).
19.15 Bonne Nuit les petits. Nounours fait le fou.
19.20 Studio Gabriel (et 1.50). Invités : le commandant Cousteau, C. Jérôme.
19.59 Journal, Météo.

20.55 Cinéma : Pour la peau d'un flic. ■ Film français d'Alain Delon (1981). Avec Alain Delon.
22.45 Magazine : Ça se discute. La politique mérite-t-elle qu'on milite encore pour elle ?
0.15 Les Films Lumière.
0.20 Journal, Météo.
0.35 Le Cercle de minuit. Shakespeare. Avec Hans Peter Cloos, Stanislas Nordey, Marcial Di Fonzo Bo, Stuart Seide, Pierre Pradinas, Daniel et Geneviève Boumet, Jean-Michel Deprats.
2.20 Programmes de nuit. Taratata (rediff.) ; 4.00, 24 heures d'infos ; 4.15, Jeu : Pyramide ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Magazine : Si vous parliez.
14.48 Le Magazine du Sénat.
15.00 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.05 Série : Brigade criminelle.
16.30 Dessin animé : Popeye.
16.40 Les Minikeums.
17.50 Série : Les deux font la loi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Œuvres complètes*, tome 2, de Julien Gracq.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.50 Cirque : Jongleurs, acrobates, clowns, rois de la piste. Spectacle présenté par Sergio et Tiby. *Toutes les composantes de la grande famille du cirque sont représentées ce soir.*
22.25 Météo, Journal.
22.55 Couleur pays. Programme des treize télévisions régionales.
0.25 Sagacités (rediff.).
0.55 Sidamag (rediff.).
1.10 Feuilleton : Dynastie.
2.00 Musique Graffiti. *Symphonie n° 9, Nouveau Monde, 3e mouvement*, de Dvorak, par l'Orchestre symphonique de Prague, dir. Libor Pesek (15 min).

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : Atout cœur. De Peter Werner, avec Teri Copley, Timothy Daly. *Un jeune ingénieur tombe amoureux de « Miss Novembre ».*
15.05 Boulevard des clips (et 5.40).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Dessin animé : Tintin. [2/2] Le Secret de la Licorne.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : E = M 6 junior. Les super-télescopes ; Une pluie de météorites.

20.50 Série : Docteur Quinn, femme médecin. A la recherche des dinosaures. De la permanence du changement. Avec Jane Seymour, Joe Lando. *A la recherche d'os de dinosaures, un éminent paléonthologue profane un cimetière indien et provoque l'ire des Cheyennes.*
22.45 Téléfilm : Cauchemar en haute mer. De Christian Duguet, avec Kate Jackson, Bruce Greenwood.
0.25 Magazine : Capital. L'Eglise est-elle en dépôt de bilan ?
2.05 Rediffusions. Culture pub ; 2.30, Starnews ; 2.55, Jazz 6 ; 3.50, Broadway magazine ; 4.45, Fréquenstar (Lio à Lisbonne).

CANAL +

— *En clair jusqu'à 13.45* —
12.30 Magazine : La Grande Famille.
13.40 Le Journal de l'emploi.
13.45 Cinéma : Ma sœur chinoise. ■ Film français d'Alain Mazars (1994).
15.15 Magazine : L'Œil du cyclone (rediff.).
15.45 Cinéma : Indiscrétion assurée. □ Film américain de John Badham (1994). Avec Richard Dreyfuss.
17.30 Documentaire : L'Envol des écureuils.
17.55 Dessin animé : Les Multoches.
18.00 Le Dessin animé. Iznogoud.
18.30 Magazine : Cyberflash.
— *En clair jusqu'à 20.35* —
18.40 Nulle part ailleurs.
19.30 Flash d'informations (et 22.40).
19.40 Zérorama, le contre-journal.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : La Fille de d'Artagnan. □ Film français de Bertrand Tavernier (1994). Avec Sophie Marceau.
22.44 Court métrage : Clara et Jérémy.
22.45 Cinéma : Meurtre mystérieux à Manhattan. ■■ Film américain de Woody Allen (1993, ♦, v.o.). Avec Woody Allen.
0.30 Cinéma : Vendredi 13, Jason en enfer. □ Film américain d'Adam Marcus (1992). Avec John D. LeMay.
1.55 Documentaire : Mademoiselle Moreau.

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir. La télévision rend-t-elle bête ?
13.00 Détours de France. Tour de France de deux enfants à Saint-Etienne.
13.27 Le Journal du temps (et 18.57).
13.30 Le Sens de l'Histoire. La Guerre 14-18 (rediff.).
14.30 Défi. La fête des maires.
15.30 Qui vive ! La Chirurgie réparatrice.
15.45 Allô ! la Terre [2/5].
16.00 La Preuve par cinq [2/5].
16.30 Va savoir. Rémy Julienne.
17.00 Cellulo.
17.30 Les Enfants de John.
17.55 Eco et compagnie.
18.15 Cinq sur cinq. Invité : Michel Virlogeux, concepteur de ponts.
18.25 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Série : L'Homme invisible [2/25] Crise dans le désert, de Pennington Richards.
19.30 Documentaire : Leonard Berstein, concert pour les jeunes. [7/8] Hommage à Chostakovitch, avec l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein.
20.20 Court métrage : La Grande Aventure de mémé.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Magazine : Transit. Présenté par Pierre Thivolet. Péril en la demeure : les sans-logis. Opération rue du Dragon ; La ligne de Leipzig. Avec Catherine Parmentier, le père Norbert.
21.45 Soirée thématique : L'Afrique sur grand écran. Proposée par Laurence Gavron.
21.46 Documentaire : Y a pas de problème. Fragments des cinémas africains, de Laurence Gavron.
22.55 Cinéma : Keïta, l'héritage du griot. ■■ Film franco-burkinabé de Dani Kouyaté (1994, v.o). Avec Hamed Dicko, Sotigui Kouyaté.
0.30 Un taxi pour Aouzou. D'Issa Serge Coelo, avec Abdoulaye Ahmat (1994, v.o.). *Premier court métrage d'un jeune cinéaste tchadien. Un plaisir.*
0.55 Magazine : Velvet Jungle. Louise ; Sugarcubes ; Série : Les Zombies de la stratosphère, de Fred C. Brannon, [6/12] Murder Mine (v.o.), avec Judd Holdren ; Zap Mama ; Internet (rediff., 100 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Envoyé spécial. 21.30 Perfecto. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Bouillon de culture. 23.50 Viva. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.15 Les Seins dans la tête. De Mireille Dansereau. 20.05 Le Géant de Tignes. De Dominique Dumoulin. 20.35 Bandes de ciné. De Christophe Heili. 21.25 De Gaulle, vu d'ailleurs. De Sue Williams. [1/3] Naissance d'un mythe. 22.25 Chroniques algériennes. De Jean-Pierre Liedo. 23.20 Femmes soldats. De Michel Parbot, Bernard Dufourg et Paul Morris. 0.15 Buenos Aires. De Marcelo Cespedes. Chroniques du bidonville (50 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Eco, écu et quoi ? 19.30 Stars en stock. Gene Kelly. 20.00 ▶ 20 h Paris Première. 21.00 Jean-Edern's Club. 21.55 Premières loges. 22.20 Don Giovanni. ■■ Film franco-italo-allemand de Joseph Losey (1979, v.o., 175 min).

CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, Bricolage ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Des souris et des Rom ; 19.15, C'est la vie ; 19.30, Série : Mission top secret ; 19.55, C'est la vie et au revoir ; 20.00, Tarmac ; 20.30, Cajou l'invité.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. Réunion de famille. 21.30 Série : Lucky Luke. Poisson d'avril. 22.20 Chronique bakélite. 22.25 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. Paris, octobre 1916. 23.15 Cambouis. 0.05 Série : Bottom. Culture. 0.40 Top bab (40 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.20). Le Vengeur volant. 19.50 Série : Cher oncle Bill. L'Arbre de monsieur Osaki. 20.15 Série : Mon amie Flicka. L'Accident. 20.45 Série : Les Chevaliers de la nuit (et 0.10). It's Been a Hard Day's Knight. 21.35 Le Club. 21.45 Série : Les Espions. La Madone des offices. 22.35 Série : 200 dollars plus les frais. Une charmante petite ville. 1.00 Série : Mission impossible. Le Photographe (50 min).

MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45, 0.00, 1.00). 19.15 Passion cinema (et 0.15). 19.55 Mangazone (et 23.25, 0.55). 20.00 Zoom zoom Guest. 21.00 MCM découvertes. 21.30 MCM Rock Legends. 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 NBA Action. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Groove (30 min).

MTV 19.30 MTV Sports Special Edition. 20.00 Greatest Hits. 20.30 MTV Europe Music Awards : Best Song (et 0.00). Les cinq titres nommés dans la catégorie «Meilleure chanson» pour les 2e MTV Europe Music Awards sont *Zombie* (les Cranberries) ; *You Are Not Alone* (Michael Jackson) ; *Self Esteem* (Offspring) ; *Waterfalls* (TLC) ; *A Kiss From a Rose* (Seal). 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The Real World London. 0.30 The End ? (60 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 19.55 Basket-ball. En direct. Euro 97 : qualifications. France-Suède. A Dijon. 21.30 Motors. 23.30 Boxe (120 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 Les Anges noirs. ■ Film français de Willy Rozier (1937, N.). Avec Fernand Charpin. 20.30 Les Petites Alliées. ■ Film français de Jean Dréville (1936, N.). 21.50 Les Yeux sans visage. ■■■ Film franco-italien de Georges Franju (1959, N.). 23.20 Mère Jeanne des Anges. ■■ Film polonais de Jerzy Kawalerowicz (1961, N., v.o., 105 min). Avec Lucyna Winnicka.

CINÉ CINÉMAS 19.00 J'ai même rencontré des Tziganes heureux. ■■ Film yougoslave d'Aleksandar Petrovic (1967). Avec Bekim Fehmiu. 20.30 Projection privée. ■■ Film français de François Leterrier (1973). Avec Françoise Fabian. 22.00 Barton Fink. ■■■ Film américain de Joël et Ethan Coen (1991, v.o.). 23.55 Croix de fer. ■■ Film britannique de Sam Peckinpah (1977, 130 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Schoenberg et le quatuor Kolisch. 2. Les Années 30, la Montée du fascisme. 20.30 Archipel médecine. Saturnisme, maladie de l'exclusion. 21.28 Poésie sur parole. Le vin en poésie (2). 21.30 XVes rencontres franco-allemandes. Débats : France-Allemagne, à la recherche d'un élan perdu ; Une relation singulière, 1945-1995 ; Un tête à tête dans une Europe plurielle ; Nouvelles chances, nouveaux devoirs (2). Avec Floriane Azoulay, François-Régis Bastide, Serge Boldevaix, Katharina von Bülow, Ingeborg Christ, Jacques-Pierre Gougeon, Alfred Grosser, etc. 22.40 Nuits magnétiques. Voyage dans le compagnonnage. 1. Les Indiens, mon roman du compagnonnage. 0.05 Du jour au lendemain. Jean Duvignaud (L'Oubli ou la Chute des corps). 0.50 Musique : Coda. Notations sur La Fontaine ou L'Abeille et le Musicien. 7. Petit prologue ; Le Chêne et le Roseau ; Jupiter et le Passager ; L'Homme entre deux âges et ses Deux Maîtresses ; Fantaisies musicales. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Donné en direct du Théâtre du Châtelet, Emanuel Ax, piano, Young Uck Kim, violon, Tabea Zimmermann, alto, Gary Hoffman, violoncelle : Sonate pour violon et piano n° 1 op. 78, de Brahms ; Trio à cordes op. 45, de Schoenberg ; Quatuor pour piano et cordes n° 1, de Brahms. 22.00 Soliste. Samson François, piano. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Octet pour deux hautbois, deux clarinettes, deux bassons et deux cors, de Denisov, par les Membres de l'Ensemble Erwartung et de l'Ensemble de musique contemporaine de Moscou (Concert donné le 4 mai au grand amphithéâtre de la Sorbonne) ; Symphonia (extrait), de Dubrovay, par le Studio d'électronique de l'Université technique de Berlin. 23.07 Ainsi la nuit. Symphonie française, de Kozeluch, par l'Orchestre de Chambre Suk de Prague, dir. Josef Vlach ; Variations sur un thème de Mozart pour octuor à vents et double basse, de Triebensee, par l'Octuor à vents italien ; Quatuor pour flûte n° 1, de Gyrowetz, par l'Ensemble Agora. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Barrios (Espagne), Sainz de la Maza, Hengmith (Pays-Bas), Giuliani (Italie), Locatelli (France), Hummel (Allemagne). 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert. Donné le 27 septembre, Salle Pleyel, par l'Orchestre de Paris, dir. Semyon Bychkov, Yefim Bronfman, piano. Métaboles, de Dutilleux ; Concerto n° 2, de Prokofiev ; Œuvres de Debussy : Prélude à l'après-midi d'un faune ; La Mer. 22.15 Les Soirées... (Suite). Trio n° 2, de Beethoven, Eugène Istomin, piano, Isaac Stern, violon, Leonard Rose, violoncelle ; Suite pour grand orchestre, op. 79b, de Bruch, par l'Orchestre philharmonique du Rhin, dir. Wolfgang Balzer ; Quatuor, n° 1, de R. Schumann, par le Quatuor Cherubini. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Le Monde
MARDI 14 NOVEMBRE 1995

Jouvence

par Pierre Georges

CE N'EST GUÈRE respectueux. Mais, quoi, il faut bien mourir un jour ! Et même d'émotion. Trois poilus, trois ders des ders, centenaires ou tout comme, sont morts, couchés par une rafale de légions d'honneur. Apprenant qu'ils allaient être décorés, ils n'ont pas résisté à l'heureuse nouvelle.

Mort à la Légion, et non au champ, d'honneur ! C'est une assez belle fin. En espérant que cette décoration qui fut la cause indirecte de leur départ ne leur sera pas retirée pour défaillance récipiendaire.

Il faut bien mourir un jour. Mais rien ne presse. Les Français, les Françaises surtout, semblent s'accorder sur ce point. Ils s'acharnent à réviser à la hausse les statistiques sur leur durée moyenne de vie. Ils deviennent, par leur obstination à ne point rendre les armes trop tôt, les grands architectes de leur propre pyramide des âges.

En ce domaine, le Français mâle reste un élève moyen de l'honnête moyenne. Peut mieux faire ! Avec une espérance de vie de 73,6 ans à sa naissance dans la doulce France, il a certes effectué de notables progrès : six places grignotées au grand palmarès universel. Mais, malgré toute son application et son assiduité aux cours de longévité, l'homme français demeure à un rang modeste, le treizième des pays industrialisés. Le treizième, voilà un chiffre et un rang qui augurent mal de l'avenir et dont il faudrait, par régime et tempérance, rompre le charme fatal.

Les Françaises, elles, triomphent. Ou presque. Au 1er janvier 1995, selon le rapport annuel de l'INED, elles ont fait le grand bond en avant. Dix places gagnées. Une espérance de vie en diamant, 81,8 ans. Deuxième rang mondial, juste derrière les Japonaises. Autrement dit, la femme française maîtrise parfaitement la situation. Victoire totale dans la lutte des sexes. Jusqu'à présent, elle semblait en avoir fait une question de principe. Mais quand le veuvage, avec préméditation, lui devient ainsi une seconde nature, il se peut qu'il y ait de l'abus de pouvoir.

Ces chiffres, en tout cas, dans le débat qui occupe nos élites, montrent bien que l'assurance-maladie, en ses déficits comptables, a quelque souci à se faire. Non pas que l'on veuille ici faire reproche à nos vieux de vieillir. Au motif mesquin qu'ils nous « coûteraient ». Mais simplement parce que c'est un fait établi et même consacré par le langage : l'âge a ses atteintes. On ne saurait raisonnablement vieillir en pleine jeunesse.

Ou alors, il nous faudra au plus vite faire une cure de mélatonine. Car voici que ce produit faustien et mystérieux fait un malheur aux Etats-Unis. Hormone de jouvence pour tout le monde ! Matin, midi et soir ! La firme qui produit ces comprimés miracles – le miracle restant à établir – organise en même temps les stocks et la pénurie. Dépêchez, dépêchez, il n'y en aura pas pour tout le monde, pour toute vie !

On ne sait ici si le produit est sérieux. Mais le commerce, lui, l'est assurément. Poussé à fond par quelques solides attachées de presse, auxquelles on serait tenté, par scepticisme, de citer un spécialiste en bain de jouvence, le tricentenaire Jean de La Fontaine : *« Grand dommage que tout ceci soit sornettes / Filles connais qui ne sont point jeunettes / A qui cette eau de jouvence viendrait / Bien à propos. »*

Le Congrès et Washington s'affrontent sur le budget fédéral

LES MARCHÉS AMÉRICAINS se préparent à une semaine agitée sans pour autant céder à une inquiétude exagérée. La publication de plusieurs statistiques économiques est imminente, mais c'est surtout l'affrontement budgétaire entre le Congrès et l'administration américaine à propos du budget et du relèvement du plafond de la dette publique qui retient l'attention. La Maison Blanche et le Congrès doivent en effet impérativement parvenir, lundi 13 novembre au soir, à un accord sur ces deux sujets pour éviter la paralysie financière du gouvernement américain.

Mardi 14 novembre, faute de compromis, le gouvernement risque de devoir fermer ses portes – pour la dixième fois depuis 1981 – et mercredi 15, si aucun accord n'est intervenu entre le Congrès et la présidence, les Etats-Unis pourraient, pour la première fois de leur histoire, se trouver en situation de cessation de paiements : en effet, le Trésor doit rembourser, ce jour-là, 25 milliards de dollars (environ 122 milliards de francs) d'intérêts sur la dette publique, un versement qu'il ne pourra pas assurer sans un accord préalable entre les républicains et les démocrates. La crise sur le budget, que les républicains veulent équilibrer en sept ans au prix de réductions drastiques sur les dépenses sociales, risque en outre de mettre au chômage technique 800 000 fonctionnaires fédéraux.

Par ailleurs, le projet de loi de finances relevant le plafond de la dette, adopté vendredi 10 novembre par le Congrès, devait être présenté, lundi 13, à Bill Clinton, qui devrait y opposer son veto, les termes ne lui convenant pas. Les dirigeants républicains du Congrès ont offert, dimanche, une nouvelle base de négociations au chef de l'exécutif américain, tout en maintenant leur texte sur le relèvement du plafond de la dette que le président avait par avance jugé inacceptable. De son côté, M. Clinton a proposé de recevoir, lundi à la Maison Blanche, les responsables de la majorité républicaine et de la minorité démocrate du Congrès pour tenter de sortir de l'impasse. Il estime néanmoins que la négociation ne doit pas avoir lieu *« sous la menace de placer le pays en état de cessation de paiements »*.

Conséquence de la crise budgétaire qui l'oppose à la majorité républicaine du Congrès, le président Clinton pourrait être forcé d'*« ajourner »* la date de sa visite au Japon, a estimé dimanche le secrétaire général de la Maison Blanche, Leon Panetta. Le chef de l'exécutif américain doit partir jeudi 16 novembre pour le Japon afin de participer à une réunion de l'APEC, le Forum pour la coopération économique dans la région Asie-Pacifique.

Le secrétaire au Trésor, Robert Rubin, a toutefois déclaré dimanche que le Trésor disposait des moyens, hors du budget général, pour faire face à un remboursement de 25 milliards de dollars d'intérêts dus mercredi, même si la limite d'endettement n'avait pas été relevée techniquement d'ici là. – *(AFP, Reuter.)*

Attentat anti-américain à Ryad

UNE BOMBE a explosé, lundi matin 13 novembre, à la mission militaire américaine à Ryad en Arabie saoudite. Deux personnes au moins ont été tuées et une dizaine d'autres blessées. *« Il y a eu une explosion dans une mission d'entraînement militaire américaine. Il y a des victimes. Nous cherchons à évaluer la situation à ce stade et sommes en contact avec le gouvernement saoudien. C'est une bombe »*, a déclaré le porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis. L'explosion, qui s'est produite à 11 h 30 (8 h 30 GMT), a soufflé un côté du bâtiment de trois étages qui abrite les bureaux des experts américains conseillant la Garde nationale saoudienne, chargée de la sécurité intérieure. Plusieurs voitures garées à proximité ont été détruites par la déflagration qui a soufflé les vitres des bâtiments alentour. C'est la première fois qu'une explosion de ce genre est signalée dans la capitale saoudienne. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Les troubles se multiplient en Haïti

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant

Haïti connaît depuis une semaine une nouvelle poussée de fièvre, alors que s'ouvre la campagne pour l'élection présidentielle, fixée au 17 décembre. L'assassinat, par des hommes armés mais dans des circonstances encore mal éclaircies, mardi 7 novembre, du député Jean-Hubert Feuillé, ancien garde du corps du président Jean-Bertrand Aristide et membre de la majorité (Lavalas), a servi de détonateur. Le lendemain, *« un vent de folie a soufflé sur Les Cayes »* (d'où est originaire le député Feuillé), selon un gendarme français qui revient de cette ville méridionale. Une vingtaine de maisons appartenant à des personnes liées à l'ancien régime ont été saccagées et incendiées. Un ancien responsable du Front pour l'avancement et le progrès d'Haïti (Fraph, un groupe paramilitaire qu'avaient créé les putschistes) a été tué à coups de pierres et de bâton par la foule.

Les incidents ont recommencé, samedi 11 novembre à Port-au-Prince, après les funérailles du député Feuillé. L'oraison funèbre, prononcée dans la cathédrale par le président Aristide, n'a pas contribué à calmer les esprits. Celui-ci a appelé la population à participer à la recherche des armes détenues illégalement par ceux qu'il a appelés *« les criminels, les terroristes et les extrémistes »*. Et il a critiqué la communauté internationale, dont les troupes présentes en Haïti n'ont pas, selon lui, mené un désarmement suffisamment musclé. Des centaines de jeunes ont ensuite érigé des barrages de pneus enflammés dans plusieurs quartiers de Port-au-Prince. La tension est demeurée vive, dimanche dans la capitale, où des groupes de manifestants ont fouillé des véhicules à la recherche d'armes.

Tandis que les incidents se multiplient, le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, vient de recommander au Conseil de sécurité une réduction progressive du personnel militaire et civil de la Mission des Nations unies en Haïti (Minuha), dont le mandat se termine en février 1996. Une réunion tripartite, qualifiée d'*« importante »*, doit avoir lieu cette semaine à Port-au-Prince pour faire le point sur les engagements de la communauté internationale. Y participeront des représentants des cinq « pays amis » (les principaux bailleurs de fonds dont les Etats-Unis et la France), de l'ONU et du gouvernement haïtien.

Pour la première fois depuis le retour du président Aristide, il y a un peu plus d'un an, Washington a ouvertement manifesté son mécontentement en gelant un crédit de 4,5 millions de dollars (environ 22 millions de francs) destiné à Haïti. Le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns, a indiqué que cette décision avait été prise pour *« inciter le gouvernement haïtien à respecter ses engagements envers la communauté internationale »*, notamment en ce qui concerne la réforme de l'administration et la mise en œuvre d'un programme de privatisation de neuf entreprises publiques, toujours bloqué en raison de l'opposition de partisans du président Aristide.

Jean-Michel Caroit

Lancement de la privatisation de Pechiney

LA COTATION des titres Pechiney et Pechiney International était suspendue, lundi 13 novembre, en début de journée à la Bourse de Paris, en prélude à l'annonce « d'opérations » portant sur le capital du groupe d'aluminium. Cette annonce marque le début du lancement de la privatisation de Pechiney, la dernière mise sur le marché de l'année. La cotation devrait reprendre mardi. La remontée de la Bourse de Paris, de plus de 6 % depuis deux semaines, offre au gouvernement la possibilité de lancer une opération. Le groupe a fait l'objet également d'un avertissement sévère de la Commission des opérations de Bourse sur la qualité de ses comptes. Selon les estimations réalisées par les cabinets d'analystes, le groupe Pechiney dirigé par Jean-Pierre Rodier est évalué entre 12 et 13 milliards de francs. L'Etat détient 55,78 % de son capital.

SOMMAIRE

SERVICES

BOURSE

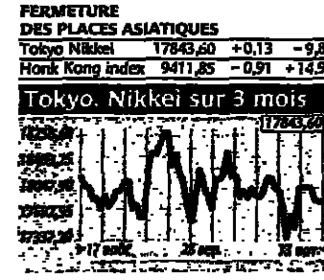
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 13 novembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17843,60	+0,13	–9,80
Honk Kong index	9411,85	–0,91	+14,90

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 10/11	Var. en % 09/11	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1839,82	–0,69	–2,20
Londres FT 100	3526,40	–0,43	+15,03
Zurich	1440,62	—	+16,15
Milan MIB 30	972	+6,22	–5,17
Francfort Dax 30	2172,71	–0,92	+3,13
Bruxelles	1432,27	–0,12	+3,06
Suisse SBS	1389,62	—	+33,85
Madrid Ibex 35	296,84	–0,57	+4,15
Amsterdam CBS	299,90	+0,30	+7,87

DEMAIN dans « Le Monde »

ENRICO, MESSAGER DE PAIX : depuis qu'il a fui l'Algérie en 1962, Enrico Macias a élargi son répertoire et son public. Chanteur populaire, il s'efforce de renouer le dialogue entre Juifs et Arabes. L'Unesco lui a confié une mission sur la paix dans le monde.

Tirage du *Monde* daté dimanche 12, lundi 13 novembre 1995 : 479 678 exemplaires 3





